Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

« Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor »

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

Décembre 2022

Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

« Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor »

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

Décembre 2022

le cnam inseac Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Côtes d'Armor le Département

Ce document a été réalisé par les étudiants du master 2 Master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » promotion 2022-2023. Pour la réalisation de ce schéma départemental, trois thématiques ont été choisies :

- L EAC tout au long de la vie pour les publics du champ social et des solidarités ;

- Les territoires de l EAC en Côtes-d Armor ;

- Les réseaux d acteurs de l EAC et la collaboration en Côtes-d Armor.

Les annexes communes et individuelles à chaque groupes sont disponibles dans un document à part entière.

Nous remercions l ensemble des acteurs et intervenants qui ont participés à l élaboration de ce travail. Merci à Arnaud Vigneron et Magali Launay pour leur implication et leurs retours constructifs. Merci également à Raphaël Roth, Damien Malinas, Zoé Laniesse et Justine Jandot Dit Danjou pour leur soutien et leurs conseils tout au long de ce travail. Merci à Stéphane Vienne, Pierre-Yves Corre, Céline Larrière, Catherine Zuccolo, Goulc hen Melrieu, Luce Perez Tejedor, Jeremia Blanchard, Mickaël Quellen, Jean François Giunti, Fabien Mahé, Emmanuelle Castel-Grantéral, Thierry Seguin, Amanda Reiter, Emmanuel Ethis, Adeline Jouan, Stéphane Corson, Emmanuel Laot, Gabrielle Boistel, Martine Le Bras, Julie Lemaire, Sandra, Enel, Quentin Amalou, Sonia Bernard Tosser, Loic Le Gouzouguec, Sylvie le Quéré, Monique Lucas, Julie Wozniak, Bénédicte Le Diraison, Gaelle Larvol, Oriane Gay, Arnaud Guilbert, Thierry -référent collège Rostrenen-, Christelle Taillandier, Carole Pêcheur, Anne-Marie Gorski, Hélène Gustin, Cynthia Guyot, Aurelia Leroux, Patrice Kervaon, Alice Malinge, Thibault Signourrel, Béatrice Macé, Maiwenn Furic, Frantz Gandubert Touseau, Léna Boisard-Le Coat, Wilfried Odic, Gérard Daboudet, Jean-Yves Philippe, Guillaume Robic, Guirec Milot, Pascal Blevin, Axelle Thépaut, Laurence Dabosville, Ghislaine Lemaître-Gravier, Brigitte Poilvert, Marie Bitaud, Jean René Carfatan, Sylvestre Roth, Patrice Kervaon, Guillaume Robic et Alexandre Delorme pour le temps qu ils ont pris à répondre à nos questions. ♦

Photo de couverture : Ate ier EAC au théâtre du Champ au Roy, compagnie Les Rémou eurs, « Les derniers géants . 2019/2020.

Photo : © Joel Bellec

PRÉAMBULE

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ?

« C'est un document d'orientation et de planification de la mise en œuvre de la politique départementale dans un cadre cohérent, économe et satisfaisant en termes techniques, humains et sociaux. »[1]

Il s agit d un document départemental s appuyant sur un diagnostic qui annonce les grands axes et propose des préconisations pour la mise en œuvre d une politique publique spécifique sur une période allant communément de 3 à 6 ans. La mise en oeuvre du schéma départemental implique généralement divers partenaires, avec pour objectif d améliorer le service rendu à l usager.

Pour plus de clarté, voici quelques exemples de schémas départementaux en France qui nous ont été utiles dans la construction de notre travail :
- Schéma départemental de la lecture publique dans le Loiret ;
- Schéma départemental patrimoine et culturel dans le Vaucluse ;
- Schéma départemental des solidarités en Côtes-d Armor ;
- Schéma Départemental de Développement de l Education Artistique et Culturelle dans la Meuse.
- Schéma départemental de développement culturel et artistique dans les Ardennes.

Ce schéma départemental propose une série d idées afin d encourager la mise en œuvre et la généralisation de l Education Artistique et Culturelle sur le territoire costarmoricain. Il a été commandé conjointement par le département des Côtes-d Armor et l Institut National Supérieur de l Education Artistique et Culturelle.

1. Département des Bouches-du-Rhône. Les schémas départementaux. Disponib e à adresse : https://www.departement13.fr/ e-departement/ es-schemas-departementaux/

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires :** communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

PRÉSENTATION

TABLE DES ACRONYMES

3CB : Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne

AAH : Allocation aux Adultes Handicapées
ABF : Association des Bibliothécaires de France
ACB (réseau) : Art Contemporain de Bretagne
ADAPEI : Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales
ANLCI : Association Nationale de Lutte Contre l Illettrisme
APA : Allocation Personnalisée d Autonomie

CA : Conseil d Administration
CAC SUD 22 : Comité d Action Culturelle Sud Armor
CCKB : Communauté de Communes de Kreiz Breizh
CCN : Centre Chorégraphique National
CEMEA : Centre d Entraînement aux Méthodes d Education Active
CIAP : Centre d Interprétation de l Architecture et du Patrimoine
CHAM : Classe à Horaires Aménagés
CLPS : Contribuer à la Promotion Sociale
CNAM : Conservatoire National des Arts et des Métiers
CTC : Conseil des Territoires pour la Culture
CVS : Conseil de Vie Sociale

DAAC : Délégation Académique aux Arts et à la Culture
DASEN : Direction Académique des Services de l Education Nationale
DAO : Dispositif d Orientation et d Apprentissage
DDEC : Direction Diocésaine de l Enseignement Catholique
DDTC : Direction du Développement Territorial et de la Citoyenneté
DEPP : Direction de l Education, de la Prospective et de la Performance
DRAAF : Direction Régionale de l Alimentation, de l Agriculture et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRCS : Direction Régionale de la Cohésion Sociale
DSDEN : Direction des Services Départementaux de l Education Nationale

EAC : Education Artistique et Culturelle
EHPAD : Etablissement d Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPIDE : Etablissement Pour l Insertion Dans l Emploi
ESAT: Etablissement ou Service d aide par le Travail

FALC : Facile à Lire et à Comprendre
FAVD : Fédération des Arts Vivants et des Départements
FILL : Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture
FJT : Foyers de Jeunes Travailleurs
FRAC : Fond Régional d Art Contemporain

GP3A : Guingamp Paimpol Armor Agoat Agglomération

HCEAC : Haut Conseil à l Education Artistique et Culturelle

IME : Institut Médico-Educatif
INSEAC : Institut National Supérieur de l Education Artistique et Culturelle
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de

l Education
IPS : Indice de Position Sociale
LAB22 : Laboratoire d innovations sociales et environnementales
LCBC : Loudéac communauté Bretagne Centre
LGT : Lycée Général et Technologique
LP : Lycée Professionnel
LTC : Lannion Trégor Communauté
LTM : Lamballe Terre et Mer

MAPTAM (loi) : Modernisation de l Action Publique Territoriale et de l Affirmation des Métropoles
MDA : Maison Des Adolescents
MDD : Maison Du Département
MDJ : Maison Des Jeunes
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MNA : Mineur Non Accompagné
MPT : Maison Pour Tous

NOTRe (loi) : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OCDM : l Office de développement culturel du Mené

PCH : Prestation Compensatoire du Handicap
PCC : Palais des Congrès et de la Culture
PCS : Profession et Catégorie Socio professionnelle
PDI : Programme Départemental de l Insertion
PREAC : Pôle de Ressources en Education Artistique et Culturelle

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

RSA : Revenu de Solidarité Active

SBAA : Saint-Brieuc Armor Agglomération
SESSAD : Services d Education Spéciale et de Soins à Domicile
SMAC : Scène de Musique Actuelle

UBO : Université de Bretagne Occidentale
UFFEJ : Union Française du Film pour l Enfance et la Jeunesse
ULIS : Unités Localisées d Inclusion Scolaires

VP : Vice-Président.e

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DES COMMANDITAIRES

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est né de la volonté conjointe des ministères de l Enseignement supérieur, de la recherche et de l innovation, de la Culture et de l Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche et à l animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). L objectif fixé par l État et confirmé par la Région Bretagne est d atteindre le 100% EAC, c est-à-dire permettre à tous les élèves d être, au cours de leur scolarité, en contact avec des dispositifs d éducation artistique et culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes qui sont les piliers de l EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture).

Le Conseil départemental des Côtes-d'Armor est signataire de la convention de création de l INSEAC. Engagé dans une dynamique d Éducation artistique et culturelle, le département des Côtes-d Armor compte deux des dix villes préfiguratrices de la politique nationale du 100% EAC en France : Guingamp et Saint-Brieuc.

C est au cœur du territoire des Côtes-d Armor que s est implanté le Living Lab de l EAC piloté par l Inseac. La création de ce « laboratoire à ciel ouvert » sur un temps long (10 années d observations) suppose le déploiement d une méthodologie stable et d un terrain délimité. Le département des Côtes-d Armor et la ville de Guingamp, ses établissements scolaires, sa population, des acteurs culturels, les structures culturelles, les acteurs sociaux, ses associations, les collectivités signataires de la convention de création de l INSEAC sont au cœur du Living Lab de l EAC qui se dote d outils pour observer les dynamiques à l œuvre en matière d éducation artistique et culturelle.

Le département des Côtes-d Armor, épicentre de l EAC est un laboratoire à ciel ouvert de l EAC : les caractéristiques sociales, démographiques, géographiques, culturelles et éducatives de la ville de Guingamp et du département des Côtes-d Armor font de leur population un échantillon représentatif de la population française du point de vue de l indice de position sociale des élèves et de l indice d éloignement, deux indicateurs de la Direction de l Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil départemental des Côtes-d Armor, dans un soucis d égalité d accès aux arts et à la culture, dans la prise en considération des droits culturels de chacun.e, dans l accès aux pratiques artistiques et à la connaissance, priorise trois axes d interventions dans ses politiques culturelles :

- le soutien et l accompagnement de la création, notamment contemporaine et émergente ;
- le soutien à la présence des artistes sur les territoires et aux projets artistiques et culturels de territoire ;
- le soutien à l éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.

Il construit ces soutiens et accompagnements en ingénierie, en combinant une logique de filières culturelles et une approche territoriale, proche de ses habitant.e.s, de leur histoire, de leur mémoire et des acteurs qui le font vivre. C est ainsi qu il a rédigé et signé une charte de coopération culturelle avec l État, la région bretagne et les 8 EPCI des Côtes-d Armor qui réaffirme une communauté de vision et de concertation avec les acteurs culturels, pour la construction des politiques publiques en Bretagne, sur les socles de l EAC, des patrimoines, en cherchant à décloisonner l action culturelle pour l ouvrir vers les autres champs des politiques publiques. Des pactes culturels de territoire ont ensuite été mis en œuvre sur chacun des EPCI à des fins opérationnelles.

Le Département des Côtes-d Armor est un moteur de l Education Artistique et Culturelle sur le territoire ; il fait partie des acteurs signatataires de la « Convention cadre de partenariat portant création d un Institut National Supérieur de l Education Artistique et Culturelle (INSEAC) », que vous trouverez en annexe pour plus d informations. ♦

L'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie en Côtes-d'Armor

Cet axe partagé par l ensemble des collectivités territoriales et services de l État est un maillon de transmission, d apport de connaissances, d appropriation des processus de création et de construction de l esprit critique de chacun pour affirmer son libre arbitre et se constituer une identité.

Il ne peut donc s appréhender en dehors des sphères de diffusion et de création artistique

>>>

sur les différents temps de la vie, scolaire, familiale et sociale, toutes générations confondues. Il ne peut non plus se constituer sans la mesure des différences de territoires, d histoires et d usages, dans et hors du champ artistique. Il se construit ainsi avec les établissements scolaires, sociaux, les familles, les acteurs culturels, les équipes artistiques et toutes les structures désireuses de s engager dans des parcours d éducation artistique. Il prend la forme de soutiens apportés à des acteurs culturels dans le cadre de dispositifs (école/collège/lycéen au cinéma ; galeries à vocations pédagogiques ; classes à horaires aménagés...), d appels à projets de type résidence d artistes au collège ou résidences d artistes en établissement de santé mais aussi de soutiens directs délivrés aux acteurs culturels et équipes artistiques qui inscrivent l EAC dans leur schéma d actions hors dispositifs ou appels à projets. Ils intègrent désormais aussi les pactes culturels signés entre les EPCI et le Département avec des interventions financières, parfois, de l État et de la région. Il intègre également les schémas d enseignement artistique danse, musique et théâtre, menés par le Département en concertation avec les établissements d enseignement territoriaux ou associatifs dédiés sur les pratiques amateures ou professionnalisantes, dans le cadre d une compétence départementale obligatoire et rattachée à la loi de 2004.

Les objectifs poursuivis par l'Education Artistique et Culturelle

- rendre accessible à tous les œuvres, leurs auteur.e.s, et les processus de création ;
- développer les niveaux de connaissance autour des arts et de la culture ;
- favoriser les pratiques au sein des établissements scolaires et en dehors, notamment dans les établissements d enseignement dédiés ;
- inscrire les parcours d EAC tout au long de la vie, pour toutes et tous, sur l ensemble du territoire départemental, en particulier dans le champ des politiques sociales, compétence obligatoire des Départements ;
- respecter les principes des droits culturels de chacune et de chacun dans les processus d élaboration des cadres et actions dédiés à l EAC.

>>>

L'Education Artistique et Culturelle sur le temps scolaire, mais pas seulement...

« Pourtant, au-delà de la cible scolaire, l Éducation Artistique et Culturelle, entendue au sens large - enseignement, éducation, pratique amateur - doit être appréhendée comme un projet de société, moteur d intégration sociale, reposant sur le principe que l individu peut apprendre en permanence tout au long de sa vie et que la culture est un vecteur insoupçonné de citoyenneté, d expressions, d ambitions individuelles et collectives, de restauration de cohésion sociale. L éducation artistique et culturelle, en tant que grand domaine de la formation générale, vise l acquisition et l appropriation par chacun d une culture artistique qui est une composante de la culture commune portée par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle couvre les grands domaines des arts, sans s arrêter aux frontières traditionnelles des Beaux-Arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma et touche des champs encore insuffisamment représentés comme le patrimoine scientifique et technique, les arts du cirque, le numérique, etc. Elle intègre, autant que possible, l ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales; elle s appuie sur le patrimoine, tant local que national et international. »[1]

Plusieurs schémas départementaux existent sur les thématiques des « enseignements artistiques», mais le schéma départemental de la Meuse est le premier à utiliser les termes «d éducation artistique et culturelle». Nous nous sommes en partie appuyé sur ce document pour la réalisation du présent schéma départemental.

Côtes d'Armor
le Département

1. Département de a Meuse, *schéma départemental EAC de la Meuse*, années 2017-2021.

RETOUR
SUR LA COMMANDE

La commande définie dans le cahier des charges et effectuée par le département des Côtes-d Armor et l Institut National Supérieur de l Education Artistique et Culturelle comprend :

La définition du terrain et du contexte de l étude

• L articulation de la méthode de travail des groupes constitués ; Quelle équipe pour quels projets : penser les équipes et les RH en fonction des projets d établissements, de collectivités quel porteur ? quel partenaire ? quel budget ?

• La définition d un projet original présentant la méthode, l enquête et ses outils ;

• Un diagnostic de l EAC en Côtes-d Armor qui comprend une partie historique

• Proposer une organisation de travail.

La définition d un projet de schéma départemental de l EAC dans les Côtes-d Armor.

• La définition d un projet original présentant la méthode, la stratégie de valorisation, les actions à mener et des résultats de l évaluation.

• Une identification des acteurs de l EAC basée sur un diagnostic de terrain préalable et sur les ressources existantes en la matière ;

• La description de l environnement et du contexte local, régional et national en matière d EAC, de ses actions à ses métiers, en passant par ses formations.

La définition des moyens du projet

• La définition des moyens humains, financiers et techniques dont un budget prévisionnel

• Un budget relatif aux actions et l analyse du budget d une collectivité : le département

• La définition de la viabilité économique du projet

• Le résumé du projet en français et en anglais (3000 signes)

Lors de la première rencontre avec le département, Arnaud Vigneron et Magali Launay stipulent que le schéma peut être abordé de deux façons :

- Soit en partant des dispositifs, inscrits dans la durée et se demander : que se passe-t-il quand ils s arrêtent ?

- Soit en partant des besoins du terrain : quelle typologie d action en fonction d où on est ?

I

TERRAIN ET CONTEXTE D'ÉTUDE : D'UNE POLITIQUE DESCENDANTE À L'ÉCOUTE DES BESOINS DU TERRAIN

le cnam
inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

HISTORIQUE DE L'EAC

L'EAC EN FRANCE : LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Histoire des politiques culturelles : de la logique de démocratisation à l'EAC[1]

L enjeu de la culture et de sa démocratisation apparait dans le projet politique républicain au XIXème siècle, la culture étant déjà identifiée comme partie intégrante d un processus d éducation à la citoyenneté pour toutes et tous puisant ses racines dans la Révolution française. La place de l État dans ce processus d élargissement de l accès à la culture au plus grand nombre se renforce au cours du XXème siècle et passe par l affirmation du caractère démocratique de l utilité de la culture et de l art.
La nécessité de diffuser l art et de ne plus le réserver à une élite est d abord portée par un mouvement d intellectuels mobilisés pendant l affaire Dreyfus et qui défendent l éducation culturelle.

Le milieu artistique poursuit cette logique après la Première Guerre mondiale en faisant peu à peu apparaître le problème d accessibilité à la culture pour certaines tranches de la population (Dubois, 2001). C est le Front populaire qui, pour la première fois, se saisit de problématiques culturelles et va notamment reprendre une des revendications des militants de l éducation populaire, qui mettaient en avant une volonté de populariser la culture savante. C est le début de la politique de démocratisation culturelle.

Le concept sera ensuite repris avec la décentralisation culturelle après la Seconde Guerre mondiale. C est André Malraux, dans les années 1960, (Germain-Thomas, 2020) qui met le problème à l agenda du nouveau ministère de la Culture. C est donc dans ce cadre qu il met en place les maisons de la culture, symbole de la décentralisation culturelle et de la démocratisation et d une nouvelle manière d aborder la culture[2]. La démocratisation culturelle est par conséquent un objectif utopique vers lequel tendent les institutions de l État et les collectivités territoriales. Elles vont se saisir fortement de ces problématiques en obtenant des compétences plus larges et vont chercher à rapprocher les classes populaires de la culture.

Pendant longtemps, la démocratisation de la culture a signifié le fait de faire découvrir aux publics le patrimoine et la culture de leur pays, non par la formation de leur goût mais par la légitimation d experts de ce qui doit être rendu accessible (Zask, 2016). Cette approche de la culture va petit à petit être remise en cause car ne permettant pas l épanouissement et la visibilisation de toutes les cultures. On parle alors d un nouvel objectif de démocratie culturelle. La culture et notamment certaines institutions culturelles restant inaccessibles au plus grand nombre du fait de différentes freins, il ne s agit plus seulement « d ouvrir » pour

1. BENEUX Ju ie, "La gratuité : une po itique symbo ique aux enjeux mu tip es ? Étude de cas des étab issements cu ture s rennais , mémoire de Master 1, séminaire Territoires et mutations de action pub ique, 2021
2. Cours magistra Po itiques cu ture es – Sciences Po Rennes – 2020/2021 – Jean François Po o.

que les individus accèdent à la culture, mais d aller vers une plus grande démicratie culturelle.

Néanmoins, au-delà d une remise en cause, la lettre de mission du ministère de la Culture signée le 27 août 2015 parle d un échec relatif de la démocratisation, la fréquentation des lieux culturels par les publics éloignés n étant pas jugée satisfaisante.

Les droits culturels sont apparus en 2007 (déclaration de Fribourg) comme une réponse aux critiques du modèle, se basant sur les problèmes d accessibilité et les remises en cause de l État comme force d impulsion. La loi NOTRe de 2015 affirme la nécessité de respecter les droits culturels et renforce le rôle des collectivités territoriales dans leur application. Les droits culturels reposent sur quelques principes :

- « Permettre aux personnes d accéder à leur propre culture et à celle des autres,
- Favoriser la liberté d expression artistique,
- Elaborer collectivement et en permanence le « vouloir vivre ensemble »,
- Développer la vitalité du territoire en favorisant les interactions entre les cultures »[3]

L EAC apparaît comme la traduction contemporaine de cette nouvelle approche. Apparue dès les années 1960 et 1970, elle ajoute à l éducation « à » l art, une éducation « par » l art.

L'EAC : une double origine militante et institutionnelle

En France, la mise en œuvre des politiques culturelles tout comme les initiatives prises, témoignent d une tradition partenariale à la fois entre Etat/collectivités territoriales et collectivités territoriales/acteurs culturels locaux. L Éducation artistique et culturelle en tant que politique publique ne fait pas exception, ni dans son contexte de mise en place, ni dans ses perspectives d évolution. À l époque, déjà portée par des militants de l éducation populaire et des associations, il faudra néanmoins attendre les années 2000 pour que l Éducation artistique et culturelle fasse l objet d une véritable politique culturelle.

L éducation populaire désigne «un vaste mouvement critique qui vise à se réapproprier les objets et les pratiques culturelles en assurant l autonomie des groupes dominés». La notion d éducation populaire, dans le contexte de l action syndicale, est née autour de la problématique de « l auto-éducation ouvrière », particulièrement marquée en France dans la tradition du syndicalisme révolutionnaire. C est avec le Front populaire et notamment le rôle de Jean Zay que la dimension culturelle de l action syndicale devient un élément indiscutable. Une réflexion syndicale et politique se créée portant sur les techniques pédagogiques et les moyens spécifiques à déployer.

3. BARUCH Marc-O ivier et a ., Rapport du groupe 5 “Les droits cu ture s au service du ien citoyen et territoria , Cyc e des Hautes études de a cu ture, Session 19-20 - « Territoires de cu tures »

On peut citer comme réussite la création des CEMEA qui visent à améliorer les dispositifs d encadrement de la jeunesse. Ainsi, « Au simple maintien de l ordre ou à la fonction de garderie des enfants, l éducation populaire souhaitait substituer l action d éducateurs formés à leur tâche ».

Toujours à la même période en 1936 est créé un sous-secrétariat d État aux Loisirs, rattaché au ministère de la Santé et confié à Léo Lagrange, qui va faciliter le développement de projet dans la logique de l éducation populaire. L après-guerre sera l occasion d un nouveau rapprochement entre l Etat et le mouvement associatif avec notamment la création d une direction générale de la Jeunesse et des sports.

Une charte est aussi signée en 1999 entre l Etat et les associations de l éducation populaire portant sur les objectifs « culture/éducation populaire ». Cependant, les mouvements d éducation populaire ont connu une crise liée aux changements sociétaux, et d autre part : « la double réorganisation des politiques culturelles qui est intervenue en France au début des années soixante et au cours des années quatre-vingt, sous la responsabilité des ministres André Malraux et Jack Lang, a contribué à délégitimer l univers de l animation culturelle, au double profit d une forme d esthétique commotionnelle (la rencontre avec le chef-d œuvre suffit à provoquer l émotion artistique) et d une sacralisation accrue de la sphère de la création ». Mais face à cette logique l EAC apparait comme « l héritière directe de l éducation populaire en ce qu elle reste attachée à l égalisation des conditions par la démocratisation de l accès aux biens culturels ».

L EAC s est matérialisée par des premières mesures du plan Lang-Tasca en 2000.

En 2005, a été créé un Haut Conseil de l Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC), présidé par le ministre de la culture et le ministre de l éducation nationale. **En 2013, les collectivités territoriales ont été intégrées à cette instance**. L EAC se trouve donc à l intersection des politiques éducatives et culturelles, avec l École pour terreau privilégié. L HCEAC définit les grandes orientations de l EAC, et en a rédigé une charte en 2016, basant son référentiel sur trois piliers : la connaissance des arts, la pratique artistique et la rencontre avec œuvres et artistes. Sont précisés également des axes prioritaires éducatifs : lire, chanter, regarder, s exprimer à l oral, et développer son esprit critique.

Ainsi, depuis une quinzaine d années, ce nouveau champ d action public a pris une place croissante et, en 2018-2019, près de trois élèves sur quatre auraient bénéficié d au moins un projet relevant de l EAC, qu il s agisse de visites, d ateliers ou de résidences d artiste en milieu scolaire. Par la tradition partenariale dans la mise en œuvre des politiques culturelles et surtout depuis la loi NOTRe de 2015, le Département joue un rôle clé dans la mise en place et le bon fonctionnement global des dispositifs EAC.

Organisation de l'EAC au niveau étatique

L EAC est posée comme une priorité du gouvernement et relève d une politique culturelle visant à « sensibiliser les enfants et les jeunes à l art et à la culture sur tous les territoires ».

La mise en œuvre de cette politique repose sur une logique multipartenariale. C est pourquoi elle s inscrit tout d abord dans des politiques interministérielles entre le ministère de la culture et les ministères en charge de l Éducation Nationale, de la Jeunesse, de l Enseignement agricole, de l Intérieur, des Affaires sociales, des Affaires étrangères, du Tourisme, de la Cohésion des territoires, de la Justice, de la Famille, des Solidarités, du Handicap ou de la Santé. Les conventions et protocoles sont déclinés à l échelle territoriale en lien avec les spécificités des territoires incluant d autres acteurs dans le processus : les services déconcentrés de l Etat et les collectivités territoriales.

Pour incarner la permanence de ce lien entre l État et les collectivités, un Conseil des Territoires pour la Culture (CTC), créé en 2019, réunit sous la présidence du ministre de la Culture les principales associations et fédérations représentant toutes les natures de collectivités territoriales. Afin d aller vers davantage d adaptation aux problématiques territoriales et de différenciation, des CTC territorialisés ont vu le jour en 2020, co-présidés par les préfets et présidents de région, au terme d un travail de préparation animé par les DRAC.

En 2019 toujours, le HCEAC présentait de nouvelles mesures visant à réduire les inégalités territoriales dans la mise en place de l EAC et à résorber les inégalités à l échelle individuelle, entre les parcours EAC des différents élèves[4]. C est l apparition de l objectif 100% EAC qui s inscrit dans une politique publique globale de lutte contre les déterminismes sociaux et de démocratisation culturelle. Cet objectif fait l objet d une labellisation dont l obtention est soumise à l étude du HCEAC. La mise en œuvre des dispositifs EAC reste l objet d une coordination des collectivités et des acteurs locaux. On peut évoquer dans ce cadre l expérimentation du 100% EAC dans 10 « Villes laboratoires »[5] dont trois villes bretonnes : Guingamp, Saint-Brieuc et Quimper. Des libertés sont données à la ville en matière d EAC pour garantir la meilleure coordination possible entre les établissements scolaires et structures culturelles et socioculturelles.

Marie-Christine Bordeaux le démontre : l EAC semble avoir renforcé la responsabilité et le rôle des collectivités locales[6]. Elles y ont cependant été impliquées de façon disparate, en fonction de l intervention de l État, de l engagement des acteurs et du tissu culturel de chaque territoire[7].

4. Lancement du Labe "Objectif 100% EAC et création de Institut Nationa Supérieur de Education Artistique et Cu tu-re e , Ministère de a cu ture - Haut Consei de Éducation artistique et cu ture e , [en igne], (consu té entre e 15 mars et e 3 avri 2021).
5. « Vi es aboratoires 100% EAC : es maires s expriment », Ministère de a cu ture, [en igne], (consu té entre e 15 mars et e 3 avri 2021).
6. BORDEAUX (Marie-Christine), «Pour a généra isation de éducation artistique et cu ture e… par es territoires», Nectart, numéro 4, 2017/1, p. 57 à 65.
7. MONTOYA, Natha ie. "Les étab issement sco aires face aux dispositifs d éducation artistique et cu tue e , Carrefours de éducation, numéro 36, 2013/2, p. 15 à 30.

collectivités et l offre des structures culturelles en utilisant notamment des conventionnements pluripartites.

Implication croissante des collectivités territoriales

L EAC a d abord été impulsée par les ministères de la culture et de l Education nationale qui ont ensuite opéré un déploiement dans les territoires (DRAC et Rectorats). Selon Françoise Enel[1], cette dynamique de développement a conduit à un élargissement de l offre mais aussi du système d acteur et donc à une implication croissante des collectivités locales. On a ainsi un passage d une approche territorialisée à une approche territoriale avec un financement et une spécialisation par projets locaux. David Guillerme ajoute que les projets viennent surtout du bas, à l échelle locale « ce qui se passe au quotidien dans les établissements, ça relève de projets locaux, d initiatives locales. C est l école qui a la main dans le projet EAC qu elle veut proposer (...) et s organise avec des réseaux culturels locaux pour monter leur propre projet. »[2]

Les compétences relatives à l EAC sont présentes à différentes échelles et impliquent plusieurs structures inscrites dans le territoire. Cette imbrication forte pousse certains comme Marie-Christine Bordeaux[3] à vouloir réformer l EAC par une réforme territoriale proposant une nouvelle forme de décentralisation dans le but de faciliter la diffusion des projets mais aussi pour accroître la place de l EAC dans le processus éducatif.

1. ESNEL Françoise, op. cit.
2 Entretien avec David GUILLERME, mai 2021.
3. BORDEAUX Marie-Christine, op. cit.

De manière générale, au niveau territorial, ce sont les DRAC qui sont porteuses de la généralisation de l EAC. Elles travaillent à l articulation entre dispositifs ministériels ou interministériels, les propositions des

L'EAC EN BRETAGNE : UNE RÉGION PILOTE

Histoire d'une région moteur du 100% EAC : impulsion et développement

La Région est une collectivité territoriale récente dans le paysage institutionnel français. Les lois de 1986 et 2005 ont conduit au transfert de nombreuses compétences à cet échelon, mais c est la loi NOTRe en 2015 qui fait de la collectivité le chef de file dans le domaine culturel (cette compétence restant partagée).

En parallèle, en 1977, une charte culturelle bretonne est établie par un accord entre la République française et les conseillers régionaux de la Bretagne, officialisant l existence d une « personnalité culturelle » de la région, qui se manifeste à travers ses expressions artistiques, ses traditions populaires, et une langue vernaculaire. Cela a incité l État à verser, chaque année, 4,5 millions de francs afin de soutenir l enseignement et la diffusion de la langue, culture et patrimoine breton[8].

La Bretagne a participé à chaque étape cruciale de l EAC. Les premiers dispositifs d EAC (par exemple les « Classes culturelles » en 1985), avaient pour objectif l éveil des enfants à leur proche patrimoine ainsi qu aux activités et pratiques culturelles de proximité, supposait donc déjà un maillage culturel et associatif adapté, ce que la région bretonne a été en mesure de proposer. On peut évoquer aussi le fait que le CEMEA Bretagne est un des premiers organismes formateurs de la région, illustrant la forte présence de structures issues de l éducation populaire sur le territoire.

La Bretagne bénéficie, en particulier depuis la fin des années 1970 avec l essor progressif du Festival Interceltique de Lorient et la création des Transmusicales[9], d une offre événementielle et festivalière unique au niveau national. Ce « maillage événementiel » a permis une « éducation du spectateur » et à la pratique culturelle sur le temps long. La Bretagne est un territoire de festival : le festival des Vieilles Charrues a donné ses lettres de noblesse aux festivals de musiques actuelles. On trouve également également le Festival du Chant de Marins à Paimpol Il s agit du département avec le plus grand nombre de festivals par habitant.

La Bretagne entretient aussi un lien avec son patrimoine artistique et culturel. Recoupant des enjeux identitaires, la préservation du patrimoine culturel en Bretagne mobilise les acteurs culturels dans une forme de militantisme. Cet engagement précoce de la part de militants, d enseignants, d associations mais aussi de

8. VALENTIM MADEIRA, Thaise. «Le renouveau cu ture en Bretagne et e défi de va orisation d une cu ture cosmopo ite». OpenEdition Journa s [en igne].2015. Disponib e à adresse : https://journa s.openedition.org/mimmoc/2344#tocto1n2
9. "Education artistique et cu ture e , Pub ictionnaire, op. cit.

structures culturelles dans la prise de connaissance et la transmission du contenu culturel semble poser des bases propices à l enracinement d une culture de l EAC[10]. Le caractère très typé et affirmé du patrimoine et de la culture bretonne a fait de la région Bretagne un des « laboratoires d expérimentation » du ministère de la Culture : c est sur le territoire breton que sera implantée l une des deux premières DRAC. Cela va nourrir une culture du partenariat et de la coopération de longue date.

La Charte interministérielle de 2010 sur la « Dimension éducative des résidences d artistes » met en place des résidences artistiques en milieu scolaire, qui sont facilitées par la coordination des acteurs, les réseaux déjà constitués et l engagement des grandes institutions culturelles de la région (musées, monuments historiques etc) dans la transmission du patrimoine. En 2018 en Bretagne, 72,4% des élèves, tous niveaux confondus, étaient concernés par au moins une action d Éducation Artistique et Culturelle en Bretagne. Ce n est que deux ans plus tard, en 2020 donc, que la moyenne nationale passera la barre des 75%[11].

En 2019, la première séance décentralisée du HCEAC se tient à Rennes. La Bretagne plaide aussi à cette époque pour une généralisation de l expérimentation du Pass Culture dans tous ses départements[12]. Il convient de noter le rôle clé de Emmanuel Ethis, recteur de l académie de Bretagne, dans ce développement.

Pour conclure, la région Bretagne de par son histoire est un territoire essentiel dans le développement de l EAC. La collectivité se positionne sur des projets innovants et ambitieux. Pour donner un exemple récent, l ambition a été formulée de faire de la Bretagne une aire marine éducative régionale.

Acteurs institutionnels impliqués dans l'EAC

D un point de vue institutionnel, l organisation se fait à chaque échelle de territoire. Les DAAC ont été créées pour mettre en œuvre à l échelle d un territoire académique la politique d EAC sous l autorité d un recteur. On trouve ainsi un délégué au niveau régional puis des coordinateurs départementaux qui travaillent en collaboration avec les DASEN. Ainsi, le pilotage est effectué par l académie régionale et se traduit par un « comité de pilotage » dont le rôle porte sur la définition d une stratégie générale et la réalisation d un bilan et d une évaluation annuels. Ensuite, on trouve des professeurs relais missionnés dans les structures culturelles locales. Ils sont une interface entre les ressources de la structure et les établissements valorisant l offre culturelle et accompagnant les établissements dans leurs projets dits de « territoire ».

On trouve aussi au sein des territoires des associations culturelles qui travaillent avec les établissements pour mener des projets spécifiques. Ces associations et structures artistiques forment un maillage du territoire, et pour nombre d entre elles proposent des projets EAC depuis des dizaines d années (en n utilisant pas nécessairement cette appellation). La mise en œuvre de l EAC se fait donc par une distribution des compétences à différentes échelles avec une véritable gouvernance multipolaire[13].

10. MUSSET (Marie), "Éducation au patrimoine : mémoire, histoire et cu ture commune , Dossier d actua ité Vei e et Anayses, numéro 72, mars 2012, Lyon : ENS de Lyon.
11. Vi es d Art et d Histoire et Vi es Historiques de Bretagne, 17ème Journée Thématique - Webinaire Education au patrimoine #1 : e défi de a transmission auprès des jeunes - 6 novembre 2020.
12. La Bretagne, Terre de EAC.
13. ESNEL (Françoise), op. cit.

Le déploiement de cette politique se réalise aussi grâce à une relation privilégiée avec les structures culturelles. Celles-ci détiennent, en effet, une expertise artistique, scientifique et culturelle. Elles sont médiatrices de la relation des artistes ou acteurs du patrimoine avec les enseignants. Elles exercent une fonction d aide à l élaboration de projets.

Du fait de sa singularité en matière culturelle, la Bretagne a mis en place une gouvernance spécifique associant l État, le Conseil régional et les collectivités territoriales. Un protocole culturel a été signé et un Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne, *#3CB* (un représentant de l État, du Conseil régional, des 4 départements bretons, des métropoles de Rennes et Brest, des représentants de villes-centres des 11 agglos, et de chacune des 4 associations départementales des maires) a été mis en place. Son objectif est de réaliser un état des lieux et de proposer un diagnostic pour les politiques culturelles de demain à l échelle de la Bretagne. En juillet 2022, un Forum des Politiques Culturelles en Bretagne a eu lieu à Saint-Brieuc, avec des groupes de travail, dont « EAC ».

Ce multi-partenariat repose sur les « fondamentaux » suivants :

- « coopération rapprochée et structurée entre services de l État (Rectorat – DRAC – DRCS - DRAAF) d une part, entre État et les trois niveaux de collectivités territoriales d autre part ;

- définition d une stratégie partagée reposant sur le repérage de territoires prioritaires, l articulation temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire, ainsi que des interventions concertées et coordonnées ;

- mobilisation de moyens en jouant la complémentarité et la synergie ;

- mise en place d une organisation rigoureuse du partenariat avec des instances d impulsion, de régulation et d évaluation. »

Les projets d éducation artistique et culturelle étant principalement développés au niveau le plus local (commune et communauté de communes), un traitement efficace des inégalités budgétaires et d accès à une offre culturelle implique un travail de recensement à très petite échelle.

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC)

Il s agit d un lieu de formation, recherche, animation et production de ressources en EAC. Il a été créé en lien avec l objectif du 100% EAC. Le Conseil départemental des Côtes-d Armor est signataire de la convention de création de l INSEAC.

Structuré autour de l INSEAC, un Campus d excellence de l Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en Bretagne a été créé.

Le Campus des métiers et des qualifications d'Excellence de l'EAC, en Bretagne

Il a été créé en 2018, avec pour chefs de file l INSEAC et le lycée Joseph Savina (Tréguier), dans un but de mise en réseau des acteurs de l EAC et d établir une cartographie des partenaires. Il vise à accompagner, renforcer, structurer les filières professionnelles impliquées dans la politique publique d Éducation à l art et par l art, à la culture, au patrimoine.
Ce label a donc été créé pour la première fois en 2014 pour désigner un réseau de partenaires : entreprises ou organisations, laboratoires et de lieux d enseignement supérieur dans un domaine donné. Le but est de faire le lien entre la formation et l emploi.
Le Campus va prochainement réaliser un diagnostic de ces réseaux dans le domaine de l EAC et des Industries culturelles et créatives sur le territoire.

Focus sur les PREAC

Les pôles de ressources pour l EAC sont des instances partenariales créées par une circulaire de 2007, réunissant le ministère de la Culture, le ministère de l Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l INSPÉ et des structures culturelles référentes. Leur objectif est la formation de formateurs et la production de ressources en EAC. Il en existe 42 en France, dont deux en Bretagne :
- Art contemporain, coordonné par le réseau acb (art contemporain en Bretagne)
- Danse, coordonné par le CCN (centre chorégraphique national) de Rennes

Ils seront coordonnés nationalement par l INSEAC dès 2024.

Enfin, toujours dans cette logique innovante, la Bretagne cherche à développer fortement le lien entre EAC et culture scientifique donnant une approche nouvelle à cette politique publique.

L'objectif du 100% EAC

L objectif annoncé est celui de la généralisation de l éducation artistique et culturelle sur tous les territoires et notamment sur les territoires ruraux pour répondre aux objectifs de démocratisation culturelle et d équité territoriale (on parle de 100% EAC). La notion de « *parcours* » est privilégiée pour le développement des projets. Selon Isabelle Chardonnier, environ 80% des enfants en Bretagne ont suivi un parcours EAC.

Le pilotage est effectué par la DRAC, qui cherche à atteindre cet objectif en soutenant les structures culturelles selon différentes logiques :
- Soutien aux actions éducatives menées sur l année
- Soutien aux projets portés par des structures culturelles et des écoles ou établissements scolaires sur des territoires et auprès de publics prioritaires ou à l éducation aux médias
- Soutien à des enseignements de spécialité
- Soutien aux dispositifs d éducation à l image
- Soutien à la formation
- Une enquête annuelle

Exemples de dispositifs en Bretagne

Afin d illustrer la vision de la Région concernant la mise en place de projets EAC, il convient d évoquer des grands projets lancés notamment pour favoriser le partage d expériences communes.

On peut ainsi citer le plan lecture, cette dernière ayant en effet été décrétée grande cause nationale pour 2021-2022. Ainsi, a été instauré pour tous les élèves, collégiens, lycéens, étudiants, professeurs le « quart d heure de lecture ». L objectif est de se plonger chacun dans un livre de son choix, en silence. On peut aussi citer le Goncourt des lycéens créé à Rennes en 1988, prix littéraire français organisé par la Fnac et le ministère de l Éducation nationale, dont le jury est constitué d environ 2 000 élèves.

En parallèle de ces projets spécifiques, il convient de revenir sur des éléments spécifiques à la Bretagne qui visent à développer l EAC et à innover dans ce domaine. Ainsi, un Institut a ouvert à Guingamp, premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle. Structuré autour de cet institut, un campus d excellence de l Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en Bretagne a été créé. Il vise à accompagner, renforcer, structurer les filières professionnelles impliquées dans la politique publique d Éducation à l art et par l art, à la culture, au patrimoine. Enfin, toujours dans cette logique innovante, la Bretagne cherche à développer fortement le lien entre EAC et culture scientifique donnant une approche nouvelle à cette politique publique. ♦

>>>

L'EAC DANS LES CÔTES-D'ARMOR, UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Chronologie et réseaux institutionnels : l'ancrage d'une culture de la coopération

Les dernières années ont vu une accélération de la structuration de la politique publique de la culture sur le territoire des Côtes-d Armor en lien avec l EAC.

En 2016, le département reprend la plupart des missions de l association Itinéraire Bis après avoir arrêté de financer cette structure mandatée pour piloter la création artistique dans le département, via 5 axes : création artistique, diffusion culturelle, démocratisation culturelle, ingéniérie sur l accompagnement de projets de territoires et documentation et ressource.

La même année débutent les États généraux des politiques culturelles associant les collectivités et les acteurs associatifs des Côtes-d Armor. Avec cette initiative, le département engage un processus de travail concerté. L objectif est d inciter les acteurs publics au développement de partenariats nouveaux et ainsi de déployer une nouvelle forme de gouvernance pour les politiques culturelles. Une charte de coopération culturelle est signée entre le Département, l État, la Région et les huit intercommunalités avec des objectifs jusqu à 2021.

En 2017, sous l effet de la loi NOTRe adoptée en 2015, le département est découpé en 8 intercommunalités (EPCI) au lieu de 35 auparavant.

La loi NOTRe a défini la culture comme une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités et les EPCI : les Archives Départementales et la lecture publique sont réaffirmées comme compétences obligatoires des départements[14]. Chaque nouveau territoire ainsi constitué doit aujourd hui construire son projet et se positionner sur les politiques qu il souhaite mettre en œuvre à titre obligatoire, facultatif ou optionnel.

2018 marque l acte II des États généraux de la culture, en lien avec l Observatoire des politiques culturelles. Les intercommunalités sont appelées à développer leur intervention en matière culturelle. L idée est de développer une réflexion collective sur le territoire, et une démarche innovante est expérimentée : les EPCI reçoivent un appui pour réaliser des diagnostics et rédiger des projets culturels de territoire. En 2019 a débuté l acte III des États généraux de la culture, avec une réflexion autour du suivi territorial, de la mise en place de formations-actions thématiques et de conférences de culture générale.

14. Breizh-Info. Saint-Brieuc. Itinéraires Bis, une association cu ture e coûteuse et contestée. 5/03/2016. Disponib e à adresse : https://www.breizh-info.com/2016/03/05/40023/saint-brieuc-itineraires-bis-association-cu ture e-couteuse-contestee/

Les communes transférant leurs compétences culturelles aux EPCI, selon les territoires, cette compétence peut être plus forte au niveau de l EPCI, ou bien de la commune, comme pour celles de Guingamp et Loudéac par exemple.

Les pactes culturels de territoire

Ces États généraux de la culture ont aussi débouché sur la signature de pactes culturels de territoire entre le Département et chacun des EPCI, pour rendre opérationnelle la charte de coopération culturelle.
Il est le seul Département avec la notion de « droits culturels » dans ces pactes[15].
Ces pactes ont été signés avec 6 EPCI aujourd hui, et ceux de Dinan Agglomération et Loudéac Communauté sont encore en projet. Cette première génération de pactes a créé des habitudes de travail et de coopération[16].
Le Kreiz Breizh et Leff-Armor Communauté ont déjà signé des pactes culturels « deuxième génération ».
Celui de Lannion-Trégor Communauté est en projet pour 2023.

En mai 2022, a été créé le poste de chargé.e de mission EAC au niveau du Département, occupé aujourd hui par Magali Launay. ♦

Une politique culturelle volontariste en Côtes-d'Armor

Les élus du département mettent en avant le passage d une logique de guichet à une logique de projet.

La volonté est aussi de maintenir un haut niveau de financement de la culture et une coordination dans un objectif d équité et de répartition équilibrée des financements. Les États généraux ont conduit à une redéfinition des missions et des compétences des agents et a été couplée à de l accompagnement et de la formation[17].

Enfin, les élus souhaitent une transversalité des politiques culturelles en facilitant les passerelles avec les politiques éducatives et sociales.

L engagement du Département s inscrit ainsi au-delà de ses compétences obligatoires, via trois axes d intervention prioritaires :

1. L accompagnement de l émergence artistique et de la création contemporaine, pour permettre aux artistes émergents de structurer et développer leurs projets

15. Intervention de Béatrice Macé à INSEAC, novembre 2022.
16. Intervention de Sy vestre Roth et Arnaud Vigneron à INSEAC, 7 décembre 2022
17. GIRARD, Hé ène. «Face aux intercommuna ités recomposées : Le nouveau positionnement des départements. L observatoire [en igne]. 2019. Disponib e à adresse : https://www-cairn-info.proxybib-pp.cnam.fr/revue- -observatoire-2019-2-page-57.htm

2. Le soutien à la présence artistique sur les territoires ainsi qu aux projets culturels de territoire, pour aider les manifestations culturelles, les centres culturels, le spectacle vivant, les projets autour des arts visuels, des musiques actuelles, du cinéma, de la culture bretonne et gallèse…

3. L aide soutenue à la médiation culturelle en direction des publics, pour accompagner le public dans la découverte et la compréhension des œuvres[18].

La politique culturelle, sur le mandat actuel en Côtes-d Armor est centrée sur 2 axes principaux de développement, attendus par les élus[19] :

- L EAC
- La coopération territoriale

Acteurs structurants et instances de coopération de l'EAC dans les Côtes-d'Armor

Voir les autres acteurs ci-dessus :

- 3CB
- INSEAC
- Campus des métiers et des qualifications EAC en Bretagne
- PREAC

Le groupe technique EAC dans le Département

Une coordination sous forme d un « groupe technique EAC » réunit la DSDEN, la DAAC, la DRAC, la DRAAF, la DRCS, le Conseil régional, le Conseil départemental, la DDEC.[20] D autres acteurs comme Réseau Canopé 22 sont également membres de ce groupe technique.
C est l échelon de la stratégie opérationnelle.

Les acteurs de la formation

Au niveau de la formation, deux acteurs ont une délégation pour la coordination des plans de formation départementaux : la compagnie Vis Comica pour le théâtre et la compagnie Grégoire and Co pour la danse.

18. Site internet du Département des Côtes-d Armor
19. Intervention de Sy vestre Roth et Arnaud Vigneron à INSEAC, 7 décembre 2022
20. Voir tab e des acronymes.

> > >

Autres schémas départementaux culturels en Côtes-d'Armor

2021-2026 : Schéma départemental en faveur des langues de Bretagne.
Schémas départementaux des enseignements artistiques (danse, théâtre, musique).
Schéma départemental de la lecture publique.

Un autre schéma est celui des Solidarités.

Quelques éléments pour comprendre les Côtes-d'Armor

La population

Département le moins peuplé de Bretagne : 620 000 habitant.e.s, 18 % de la population régionale.
Faible croissance de population sur la dernière période 2013-2019.
Un vieillissement particulièrement marqué dans certains territoires, et une population plus âgée que l ensemble des bretons.
Une croissance démographique portée principalement par le solde migratoire.
Une augmentation de l ordre de 10 % de la population à horizon 2050, et un vieillissement, ainsi qu une augmentation des personnes dépendantes.

Domaine social

Les Côtes-d Armor est le département le plus pauvre de Bretagne.
4 165 enfants pris en charge en Côtes-d Armor par l Aide sociale à l enfance.
Près de la moitié des personnes âgées qui résident à leur domicile vivent seules.
Un taux de pauvreté qui s aggrave à l arrivée du grand âge mais qui reste inférieur à celui de l ensemble de la population.
15 562 bénéficiaires de l Allocation personnalisée d autonomie (APA).
2 844 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH).
7 places en établissements d hébergement pour 1 000 jeunes.
4,4 places pour 1 000 jeunes dans les Services d éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).
11 943 allocataires du Revenu de solidarité active (RSA).
Des disparités territoriales au niveau de l habitat, tant en volume qu en qualité, et une faible densité de logements sociaux.

Le travail

Une concentration progressive des emplois et des actifs au profit de certains territoires.
28 % des femmes salariées à temps partiel contre 5 % seulement des hommes.
Des niveaux de revenus moindres pour les - de 49 ans et les plus âgés des Costarmoricains.

Quelques informations sur l'offre culturelle

Augmentation drastique du nombre de compagnies artistiques sur le territoire ces dernières années.
La totalité des cinémas dans les zones de densité intermédiaire sont labellisés Arts et essai.
La dépense par habitant en action culturelle est la plus faible de la Bretagne avec le Morbihan : 13 € par habitant dépensé par le bloc local.
Il y a un équilibre entre les dépenses publiques culturelles dans le patrimoine et les activités artistiques et action culturelle.

Les aides et soutiens du Département à la culture

- Aide aux événements culturels départementaux ;
- Aide aux radios associatives ;
- L aide aux expositions ;
- Cultures bretonne et gallèse ;
- Aide aux projets d enseignement de la danse ;
- Soutien à l enseignement théâtral ;
- Valorisation du patrimoine ;
- Aide aux résidences artistiques ;
- Soutien aux projets artistiques et culturels de territoire ;
- Soutien à la diffusion culturelle ;
- Aide aux manifestations littéraires.

Les compétences du Département

Tableau : Les compétences des départements ont été modifiées et précisées par la loi NOTRe.

Culture **La culture est une compétence partagée entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier.**	Bibliothèque départementale
	Archives départementales
	Musées départementaux
	Valorisation et sauvegarde du patrimoine
Action sociale	Enfance
	Personnes handicapées
	Personnes âgées
	Prestations légales d aide sociale : RSA
Education	Collèges (perssonels, construction et entretien)
Aménagement du territoire et transports	

Il existe d'autres compétences partagées que la culture :
- promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- sport
- tourisme
- promotion des langues régionales
- éducation populaire

Ressources : pour aller plus loin…

La compétence culture du Département : https://cotesdarmor.fr/le-departement/competences/culture

Recensement des écoles artistiques sur le territoire https://cotesdarmor.fr/le-departement/competences/culture/enseignements-artistiques

Journée de restitution du Forum du 3CB : https://www.youtube.com/watch?v=8I9ZEwlXa-k

ÉTAT DES LIEUX

LES BUDGETS DE LA CULTURE

Nous avons choisi de faire un rapide état des lieux des budgets alloués à la culture au niveau national et départemental.

Concernant le budget de l Etat Français :
Le budget global s élève à 317 000 000 000 €. Le budget alloué à la culture est de 4 083 000 000 €, soit 0,4% du budget global.

L Etat alloue de plus en plus de budgets à la culture, cela est notamment visible pour les Missions Culture et Médias, Livre et Industries culturelles, qui a augmenté de 7,5% entre 2021 et 2022 pour atteindre la somme de 3,805 000 000 €.
Vous trouverez ci-contre le détail des financements alloués par le projet de loi de finances 2022 pour la culture présenté par Mme Bachelot le 22 septembre 2021.
Nous n avons malheureusement pas eu accès aux données plus récentes, la page concernant les budgets précis de l Etat est en maintenance depuis maintenant plusieurs semaines.

Concernant le département des Côtes-d Armor :
Le budget global du département s élève à 697 000 000 €. Le budget alloué au sport et à la culture est de 145 M d euros, soit 1,5% du budget global.

Au niveau scolaire, les départements ont la compétence des collèges concernant l accueil, la restauration, l hébergement, l entretien général et technique. Ils accompagnent également les projets développés dans les collèges, notamment des dispositifs et des projets d Education Artistique et Culturelle.
Vous trouverez ci-contre le budget de la politique d action culturelle, ainsi que celui du soutien à la lecture publique, disponibles dans le budget primitif 2022 sur « Culture et Cultures de Bretagne ».

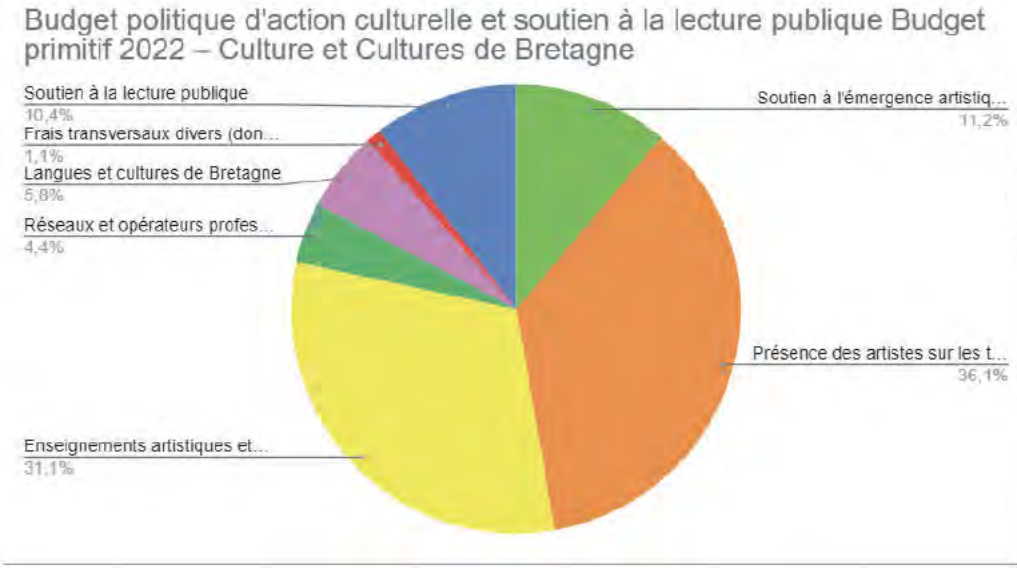

faut ire : Les enseignements artistiques et EAC pèsent à hauteur de 31,1% dans e budget g oba de a po itique d'action cu ture e du département 22, soit 1 560 085 €.
Source : Département des Côtes-d'Armor.

Tableau du budget politique d'action culturelle et soutien à la lecture publique - Budget primitif 2022 Culture et Cultures de Bretagne - Département 22.

Politique d'action culturelle	4 488 685€
Soutien à l'émergence artistique et à la création contemporaine	559 800€
Présence des artistes sur les territoires et les projets culturels de territoires	1 809 300€
Enseignements artistiques et EAC	1 560 085€
Réseaux et opérateurs professionnels structurants	220 000€
Langues et cultures de Bretagne	290 500€
Frais transversaux divers (dont 4000€ en investissement)	54 000€
Soutien à la lecture publique	521 420€

Tableau du budget du projet de loi de finances 2022 pour la culture (22/09/2021)

Programme Création	909 000 000€
Programme Patrimoine	1 019 000€
Programme Transmissions des savoirs et démocratisation de la Culture	758 000 000€
Programme Presse et Médias	288 000 000€
Programme Livre et industries culturelles	288 000 000€
Soutien aux politiques culturelles	90 800 000€
Pass Culture	199 000 000€
DRAC (moyens budgétaires en direction des territoires)	962 000 000€
Enseignement Supérieur Culture	240 000 000€
Politiques territoriales permettant la participation à la vie culturelle à tous les âges de la vie	160 000 000€
Entretien et restauration des monuments historiques	470 000 000€
Restauration du château de Villers-Cotterêts	185 000 000€
Label "Villes et Pays d'art et d'histoire" et centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine	35 100 000€
Poursuite de grands projets d'investissement	35 000 000€
Langues de France et de la langue française	3 200 000€
Consolidation de l'avenir de la presse avec la poursuite de la mise en œuvre du plan de filière	483 000 000€

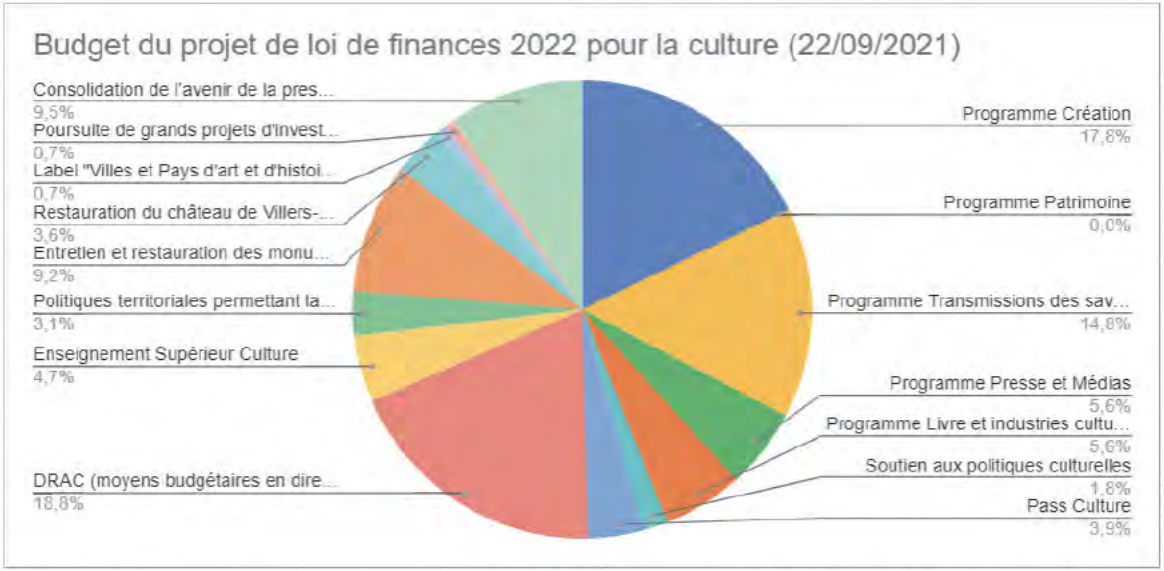

faut ire : Le budget a oué pour e programme création pèse à hauteur de 17,8% dans e budget g oba du projet de oi de finances 2022 pour a cu ture, soit 909 M d'euros.
Source : Ministère de a Cu ture.

ÉTAT DES LIEUX DE L'EAC
BILAN CONTRASTÉ SELON LES EPCI

Le groupe de notre option « schéma départemental de l EAC » est composé de 19 membres. Nous avons eu 4 réunions préparatoires entre septembre et octobre afin d élaborer des grands axes de travail et de nous répartir ensuite en 3 sous-groupes.

Une première réunion nous a permis d appréhender collectivement les exigences du cahier des charges et d en discuter. Il nous est alors apparu essentiel d effectuer des recherches en ligne sur l historique de la politique d EAC dans le département des Côtes-d Armor et de dresser un état des lieux des acteurs et des actions d EAC. Nous avons décidé de nous répartir les 8 EPCI du département pour effectuer un état des lieux. Chaque EPCI et le contexte historique de l EAC est étudié par un petit groupe d étudiants. Pour faire circuler les informations un groupe WhatsApp « Collectivités » a été créé ainsi qu un drive partagé afin de mutualiser nos recherches et partager nos comptes rendus de réunion. Ces recherches préliminaires nous ont permis par la suite de créer les 3 groupes qui travailleront chacun sur un pan du schéma départemental.

Dans une seconde réunion le groupe s est entendu sur la façon de réguler la prise de parole, la gestion du temps et la rédaction d un compte-rendu de la séance par un.e secrétaire. Ce principe a été adopté par tou.te.s et se maintient à chaque séance de travail entre les 19 membres.
Nous avons ensuite préparé la rencontre avec Arnaud Vigneron, chef du service culture et éducation et Magali Launay, chargée d EAC au département des Côtes-d Armor. Le groupe a élaboré un guide d entretien à l attention des intervenant.e.s. Les questions ont porté sur la notion de schéma départemental, du diagnostic-état des lieux, l EAC tout au long de la vie, l articulation avec le champ social et les politiques de solidarités, l inclusion des publics éloignés et le pacte culturel avec les différents territoires. L échange a été mené par les membres du groupe, trois personnes étaient secrétaires retranscrivant en direct sur notre drive et une était chargée d enregistrer l entretien.

Lors de notre troisième réunion, le groupe a examiné les informations apportées par l entretien et a dégagé trois scénarios de schémas départementaux selon différentes approches : les réseaux d acteurs, l inclusion des publics éloignés et les enjeux de territoires. Chacun.e s est alors positionné sur une de ces trois entrées pour former des groupes.

Tableau 1 : Répartition des étudiants - Travail préparatoire sur les EPCI et l histoire de l EAC

Sujet	Dinan Agglomération	Kreiz Breizh	Lamballe Terre et Mer	Lannion-Trégor Communauté	Leff Armor Communauté	Loudéac Communauté	Guingamp-Paimpol Armor Argoat	Saint-Brieuc Armor Agglomération	Histoire/politique EAC en général
Groupe	Malou Luce Aurélie L	Carole Erwan Marianne	Alizée Gabin	Anne Nadia	Catherine Aurelie T	Erwan	Nathalie Manue	Aline, Pascale, Safia	Julie Pauline

Il faut lire : Nathalie et Manue ont travaillé sur l EPCI de Guingamp-Paimpol Armor Argoat

Lors de notre dernière réunion, nous avons réfléchi collectivement sur le contenu de la note d intention et sur les critères à cibler pour établir notre état des lieux. Nous avons ensuite établi un premier rétro-planning, que voici :

En fin de travail, nous avons désigné un référent par groupe pour faire remonter les préconisations de chaque groupe et partager nos réflexions.

Voici les résumés de ces recherches autour de l éducation artistique et culturelle sur le territoire. Des tableaux et éléments complémentaires sont disponibles en annexe.

Carte des EPCI du département des Côtes d'Armor

EPCI DE DINAN AGGLOMERATION

L EPCI de Dinan contient 64 communes, pour un total de 98 270 habitants. On énumère 4 écoles maternelles (260 élèves), 73 écoles élémentaires (8736 élèves), 5 lycées (3 publics, 2 privés, pour un total de 2 227 élèves en général et 813 en professionnel). Elle se situe dans une zone du département qui voit sa population augmenter depuis 2013.

Le département a placé la ville de Dinan et sa fontaine comme *territoire prioritaire* dans le cadre de la politique de la ville pour l EAC. Pourtant L EPCI de dinan dispose d un territoire riche et dynamique et d une grande offre culturelle, impliquant de nombreux citoyens (publics ou bénévoles). Nous recensons un grand nombre d associations pratiquant les cours annuels ou l action culturelle mais jusqu ici l EAC semble se développer essentiellement avec la Saison culturelle de l agglomération (via Théâtre en Rance). Il existe également des inégalités entre les communes plus éloignées de l agglomération.

Le décret de Mai 2022 met en avant le besoin « d irriguer le territoire » et de faire évoluer la démarche culturelle. Auparavant cette activité était concentrée sur la ville de Dinan. Aujourd hui celle-ci répartie 30 spectacles entre les communes avoisinantes, dont : la salle de spectacles SolenVal à Plancoët ; le théâtre des Jacobins à Dinan. 1/3 des spectacles se produisent sur le reste du territoire (labo, chapi-teau). L accueil des scolaires et la médiation culturelle sont mis en avant. En 2022, l EPCI propose également cette saison culturelle dans les territoires dits “éloignés”, en faisant des spectacles dans les bibliothèques par exemple, ainsi que dans les EHPAD et IME.

Selon les états généraux, en 2016 le budget alloué à l émergence artistique et la création contemporaine par le département, pour l agglomération de Dinan, s élève à 9500 € contre 1 428 500 € pour le département. En parallèle le budget alloué à L accompagnement du département à la présence artistique et aux projets culturels de territoire s élève à 134 002 € pour 1 447 911 € pour le département. A cela s ajoutent les subventions allouées à la médiation culturelle à hauteur de 180 478 €. A cet endroit, ce sont aussi les festivals ou les saisons culturelles dédiées aux spectacles vivants qui sont le plus soutenus. Ce sont des événements ayant une certaine ancienneté. A ce moment, nous pouvons déduire que l accessibilité à l art et les actions culturelles priment sur le soutien à la création.

Carte EPCI Dinan Agglomération

B BL OGRAPH E
EPC D NAN AGGLOMERAT ON

- Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Dinan Agg omération. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor. 2016.

- Côtes d'Armor e Département. Portrait socia du Département des Côtes d'Armor (Condensé). ADAC22. Avri 2022.

- Dinan Agg omération. Dé ibérations du Consei Communautaire de Dinan Agg omération. Séance du undi 25 avri 2022. Acte n° CA-2022-028.

- Dinan agg omération. Saison cu ture e 2022/2023.

- Festiva Fi ms Courts de Dinan. Education à 'image 2022. 2022. Disponib e à 'adresse : https://www.festiva fi mscourts.fr/education-a- image/

- Festiva Fi ms Courts de Dinan. Dossier pédagogique : éducation à 'image.

- NSEE, DEPP. Education. La popu ation d'é èves de QP La Fontaine Des Eaux en comparaison avec a commune de Dinan (2019), 'EPC 2015 CC Dinan Communauté et 'EPC 2019 CA Dinan Agg omération. Mis à jour e 28/02/2022.

- Le Té égramme. Des aides du Département votées pour e canton de Dinan. 10/05/2022. Disponib e à 'adresse :

https://www. ete egramme.fr/cotes-darmor/dinan/des-aides-du-departement-votees-pour- e-canton-de-dinan-10-05-2022-13020964.php

- Site officie du Festiva Fi ms Courts de Dinan. 2022. Disponib e à 'adresse :

https://www.festiva fi mscourts.fr/

Le décret 2022 indique cependant qu ils souhaitent soutenir davantage les compagnies implantées, en hausse depuis la pandémie. Ils ajoutent que cela permettrait de multiplier les actions de médiations culturelles et favoriser leur contact avec les habitants.
Par ailleurs, en 2022, le budget global de Dinan Agglomération alloué à la culture démontre une autre réalité. Il s élève à 4,0M€ pour l agglo, il comprend 2,3 M€ pour les conservatoires, 0,6M pour les dispositifs de lecture publique, 0,9M€ pour la saison culturelle et 0,2 M de subvention aux associations.
L enseignement de la musique est donc la discipline la plus représentée avec le Labo, (au moins 6 écoles de musique sur le territoire), avec un financement important du département pour leur développement (237 789€ en 2022). On retrouve également la présence du Kiosque, centre d expressions musicales de la communauté de communes de dinan, établissement classé Conservatoire à Rayonnement Intercommunal par le Ministère de la Culture.. Pour autant, en dehors de la classe CHAM mise en œuvre par le labo, rien n indique que ces écoles pratiques l EAC en milieu scolaire.
Néanmoins, en parcourant le site de l académie de Rennes nous nous apercevons que l une d entre elles a bel et bien bénéficié d un projet EAC, le collège Broussais de Dinan serait en voie du 100%.

Pour finir, les documents indiquent la volonté pour des acteurs culturels du territoire de fonctionner en réseau afin de s organiser, mais cela ne semble pas encore mis en œuvre. Dinan Agglomération pourrait avoir pour mission d impulser les échanges et les partenariats entre ses services, les communes, les associations organisatrices d actions culturelles et les artistes professionnels du territoire. A ce titre, le réseau LIRICI des 80 bibliothèques de l EPCI est mis en lumière comme étant actif et propice à la mise en œuvre d action culturelle en partenariat avec des artistes, des associations, des écoles…

Pour conclure, L EPCI dispose d un tissu associatif dense, et de nombreux évènements artistiques (Rencontres International de la Harpe Celtique, Festival de Court-Métrage, Association Jazz en Place, Premier festival éco-ludique par l association Crocus Événements…). Néanmoins, il n est pas certain que tous fassent de l EAC, les liens avec les milieux scolaires , la fréquence des ateliers ou des rencontres n étant pas recensés.
Les disciplines de la musique et du théâtre sont d ores-et-déjà bien implantées et développées en matière d actions artistiques et culturelles. L EPCI tend à élargir l EAC à davantage de disciplines (notamment la danse, avec des partenariats avec le conservatoire) et de rayonner davantage sur territoire de l EPCI, avec une politique d EAC tout au long de la vie, décidée en 2022. En attendant, le tissu associatif du territoire prend en charge certaines activités d actions culturelles, mais sans forcément de lien entre elles et/ou de collaboration en réseau. L ensemble des acteurs semblent souhaiter davantage de coopération. ♦

EPCI DE KREIZ BREIZH

Il s agit du département le plus pauvre des côtes d Armor (17,3 0/o) et le plus âgé également. Il a également la plus faible densité urbaine par habitant. Population globale: 18 757. Il est marqué par une vie associative très développée et un fort ancrage notable dans la culture bretonne

Positionnement de l EPCI en rapport avec l EAC :
- 2020 Signature d un pacte culturel tripartite (département, région et epci)
- 10 mars 2022 : expérimentation (un des deux premiers EPCI retenu), Pacte culturel de territoire voté le jusqu à 2025, signé avec la DRAC, la Région et le Département, prévoit le recrutement d un·e chargé·e de mission EAC

Les points forts à noter dans ce domaine sont la vitalité de la culture bretonne (fest noz inscrit au patrimoine de l humanité par L unesco) et la présence sur le territoire de l école associative de danse, de musique et de théâtre qui rayonne sur plusieurs communes et accueille le projet Demos.

Dans le cadre du pacte culturel, la communauté de commune souhaite se positionner en tant que coordinatrice des nombreux acteurs culturels du territoire avec comme objectifs de leur donner une visibilité et une cohérence globale. Elle souhaite aussi créer des outils de communication communs et une saison culturelle intercommunale. Beaucoup d associations reposent sur des bénévoles et sont donc fragiles. Il s agirait donc de solliciter d autres institutions pour leur apporter un soutien permettant leur pérennité. Le besoin de davantage de coordination a été pointé dans le pacte. La danse et le théâtre doivent faire l objet d une attention particulière, moins présents actuellement que la musique.

La communauté du Kreiz Breizh est rurale mais dispose de beaucoup d acteurs et artistes culturels sur son territoire. Il serait intéressant de voir le chemin parcouru depuis la signature du pacte en 2020 et les actions qui ont été mises en place en lien avec les objectifs énoncés.

La commune et le maire de Rostrenen sont moteurs dans ce développement culturel avec une écoute et un soutien financier aux initiatives citoyennes spontanées. A l exemple de la soirée musiques actuelles lancées par des jeunes de Rostrenen. ♦

Carte EPCI communauté de Kreiz Breizh

B BL OGRAPH E
EPC DE KRE Z BRE ZH

- Côtes d'Armor e Département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et a communauté de communes du Kreiz Breizh 2020-2021.

- Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Communauté de Communes du Kreiz Breizh. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor. 2016.

- Linkedin. Frantz Gandubert Touseau : Directeur des affaires cu ture es chez Communauté de Communes du Kreiz-Breizh. Disponib e à 'adresse : https://www. inkedin.com/in/frantz-gandubert-touseau-0153a1225/?trk=peop e-guest_peop e_search-card&origina Subdomain=fr

- Signature d'une charte de coopération cu ture e inter-territoria e avec e Département des Côtes d'Armor, a région et 'État. 2019-2021.

B BL OGRAPH E
EPC DE LAMBALLE TERRE ET MER

Conservatoire Lamba e Terre & Mer. nformations.

Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Lamba e Terre & Mer. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor.

Lamba e Terre & Mer, communauté d'agg omération. Les compétences. 2017.

nstitut nationa de a statistique et des études économiques (nsee). Comparateur de territoires : ntercommuna ité-Métro-po e de CA Lamba e Terre et Mer (200069391).

Lamba e Terre & Mer, Communauté d'agg omération. Cu ture. 2017.

Canevas poster Lamba e Terre & Mer. Principa es caractéristiques du territoire.

EPCI DE LAMBALLE TERRE ET MER

L EPCI de Lamballe Terre et Mer contient en son sein 38 communes, 69000 habitant.e.s et 69 élus. Le budget alloué à la culture est d environ 0,5%, soit 776 000 € et de 5%, soit 7 026 000 € pour le sport en 2022.
En 2021, 3611 élèves ont été touchés par une action EAC. 2888 élèves ont pratiqué un art et 2842 élèves sont entrés en contact ou ont travaillés avec un artiste ou une œuvre.
Le conservatoire Lamballe Terre & Mer de musique et danse, Dirigé par Yves Trovel, a accueilli 720 élèves en 2021.

Plusieurs acteurs d art et de culture sont présents sur ce territoire. On compte notamment le Conservatoire Lamballe Terre & Mer (en musique et danse) qui à accueilli 720 élèves en 2021. Mais également le dispositif Orchestres à l Ecole (OAE) qui conserve de forts partenariats avec les écoles et la communauté d agglomération via le conservatoire et la commune. Un réseau de bibliothèques s est développé, regroupant les bibliothèques de 29 communes en une gestion communale. Avec l accompagnement d un Cabinet, un comité de pilotage, composé de bibliothécaires, de bénévoles et d élus représentatifs de l ensemble du territoire, a travaillé sur un schéma de mise en réseau. Celle-ci est évolutive et s appuie sur deux axes : la constitution d un réseau documentaire avec la mise en place d un portail documentaire commun et la mise en place d actions culturelles concertées et communes à l échelle communautaire. Un réseau de théâtre amateur existe aussi, regroupant toutes les activités théâtrales du territoire, aussi bien destinés aux adultes, qu aux plus jeunes.

De nombreuses activités artistiques sont dispensés dans le milieu scolaire autour de pratiques (chorales, orchestres, photographie, land art, art visuel, chorégraphies,...) mais aussi de rencontres (spectacles, résidences d artistes, visites de lieux patrimoniaux, visites d expositions,...).
La musique semble être un art fortement ancré, notamment avec l existence d un éveil musical auprès de la Petite Enfance, mais aussi de musicothérapie, dispensée dans les lieux socioculturels (ehpad, association Atheol, foyer Bel Horizon, centre d accueil théâpeutique à temp partiel,...).
L EPCI accorde des subventions aux associations du territoire liées aux sports et à la culturel.

Le territoire dispose d une importante diversité d acteurs culturels et d une richesse associative qui peut parfois manquer de cohésion de d interconnaissance, malgré une forte envie de travailler ensemble.

Carte EPCI Lamballe erre & Mer

Les objectifs et perspectives à venir sont :
- Le développement de ce réseau ainsi qu une action de fédération de ces acteurs.
- Le renforcement du réseau des bibliothèques permettrait d élargir les publics de la lecture publique.
- Le renforcement de l enseignement artistique à travers un nouveau projet d établissement du conservatoire et des conventions d objectifs avec les associations de théâtre et de danse.
- La fédération des acteurs de l Éducation Artistique et Culturelle autour d un Plan Local pour permettre une meilleure visibilité de la multitude d offres existantes sur le territoire. ♦

EPCI DE LANNION TREGOR COMMUNAUTE

Lannion Trégor Communauté fait partie des trois EPCI du département engagés dans la mise en place d un pacte de développement culturel avec le Département des Côtes-d Armor, la Région Bretagne et l Etat.
Ce territoire de 118 000 habitant.e.s est constitué de 57 communes à dominante rurales. Il est constitué de territoires ciblés comme prioritaires pour la mise en oeuvre de la politique d EAC par la DRAC (Roche-Jaudy, Vieux Marché, Loguivy-Plougras, Plouaret, Plougras, Plounérin, Plounévez-Moedec, Tonquedec, Trégrom) ainsi que de quartiers relevant de la politique de la ville (Lannion, Ker Uhel et Ar Santé-Les Fontaines).

L EPCI souhaite élaborer un parcours d EAC à destination des établissements scolaires du territoire ; structurer les partenariats et faciliter ainsi le développement d actions et de projets EAC sur l ensemble du territoire de LTC en permettant aux différents acteurs de mieux se repérer dans la diversité de l offre culturelle.

LTC a élaboré un projet de territoire pour 2021-2025 « Cap 2040 ».
Le chantier n°15 « Prendre part au développement culturel et sportif du territoire » précise que si la culture et le sport pour tous constitue pour toutes les politiques publiques un horizon à atteindre, « il peut se décliner par une série d objectifs et d actions complémentaires en termes de maillage du territoire, de diversité de l offre, d enseignement et de pratiques amateurs, de politiques tarifaires ou d actions de sensibilisation. »

Carte EPCI Lannion régor Communauté

B BL OGRAPH E
EPC LANN ON TREGOR COMMUNAUTE

- Adage, Académie de Rennes. Tab eau. Listes des saisies par territoires : année sco aire 2021-2022. Dernière modification 18/05/2022.

- Annuaire mairie. Pratiques d'activités artistiques ou cu ture es. Disponib e à 'adresse : https://www.annuaire-mairie.fr/association-pratiques-d-activites-artistiques-ou-cu ture es- annion.htm

- BOETT , Caro e. Compte rendu de stage sur L'Education Artistique et Cu ture e et e Pays d'Art et d'Histoire de Lannion Trégor Communauté. Lannion Trégor candidate : En route vers e abe Pays d'art et d'histoire. Juin 2022.

- Le Cnam nseac. Synthèse de 'enquête : L'Éducation Artistique et Cu ture e sur e territoire de Lannion Trégor Communauté. mai-juin 2022.

- Rapport d'enquête Lannion Trégor Communauté sur 'EAC dans es établissements sco aires.

- Tab eau. Nombre d'é èves par établissement Lannion Trégor Communauté. Effectifs de a rentrée 2021.

B BL OGRAPH E
EPC LEFF ARMOR

- Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Leff Armor Communauté. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor. 21/02/2017. Disponib e à 'adresse : https://cotesdarmor.fr/sites/defau t/fi es/2019-03/Portrait_cu ture _-_ eff_armor_commu

- NSEE. ntercommuna ité - Métropo e de CC Leff Armor Communauté (200069086). Disponib e à 'adresse : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/epci/EPC 200069086-cc- eff-armor-communaute

- Ministère de 'Education nationa e et de a Jeunesse. Annuaire de 'éducation.

- Site officie de Leff Armor communauté. Disponib e à 'adresse : https://www.effarmor.fr/

- Site officie de Leff Armor communauté. Guide des activités. Disponib e à 'adresse : https://www. effarmor.fr/guide-des-activites/

- Site officie Le Petit Echo de a Mode. Disponib e à 'adresse : https://www.petit-echo-mode.fr/

Deux objectifs concernent la culture dans ce projet de territoire :

Objectif 45. Soutenir les singularités artistiques et culturelles du territoire (cirque, musique ancienne, patrimoine culturel immatériel, culture scientifique, langue bretonne) ;

Objectif 46. Transmettre et partager les arts, la culture et le patrimoine. Parmi les commissions de travail organisées par LTC, une est dédiée à la culture, au patrimoine et aux équipements sportifs.

LTC a un axe fort sur la valorisation du patrimoine, matériel et immatériel. L intercommunalité a ainsi présenté un dossier de labellisation "Pays d art et d histoire" auprès des instances nationales. Dans ce cadre, le recrutement d un chargé de projet est prévu. ♦

EPCI DE LEFF ARMOR

L EPCI Leff Armor compte 27 communes avec plus de 31 000 habitants. Monsieur Joel Heuzé est le Président du développement culturel de cet EPCI. Nous avons pu détacher 3 axes d action de la communauté de communes concernant l éducation artistique et culturelle :
- Le rapport direct aux œuvres par des spectacles, concerts, expositions
- La pratique dans le cadre d ateliers avec des artistes et de projets musicaux avec un dumiste (musicien intervenant en milieu scolaire)
- La rencontre d artiste

Son budget pour 2021 était de 64 millions dont 58% de fonctionnement et 42% d investissement. Dans cet investissement, on compte 332 938 € pour le sport et la culture.
Nous avons constaté que le maillage associatif est plus ou moins serré. Les communes centrales qui sont le plus dynamiques sont Lanvollon et Châtelaudren-Plouagat. La structure culturelle du Petit Echo de la Mode est engagée dans des actions EAC et rayonne sur le territoire depuis Châtelaudren et qui est reliée à Lanvollon avec le Moulin de Blanchardeau.
Elle développe des projets avec des artistes et les établissements scolaires, les centres de loisirs, les crèches, les Relais Parents Enfants, les EHPAD, l EPIDE, le Pôle d Enseignement Artistique… à l attention de tous les publics, les tout-petits, les enfants et les jeunes sur et hors temps scolaire, les adultes et les personnes âgées.

Quasiment toutes les communes sont pourvues d au moins une école maternelle et une école primaire. Il y a trois collèges sur cette EPCI, un à Plouha, un second à Lanvollon et un troisième à Châtelaudren. Deux collèges sont accompagnés par Le Petit Echo de la Mode pour mettre en place des parcours EAC, que voici ci-contre :

Carte EPCI Leff Armor

• le collège Jean-Louis Hamon de Plouha pour sa Classe à Horaires Aménagés Théâtre ouverte en 2019 et soutenue par Leff Armor communauté,

• le collège Lucie & Raymond Aubrac de Plouagat dans le cadre d un jumelage (en cours)
Concernant l accueil des personnes âgées, nous avons repéré 5 maisons de retraites et EPHAD sur cette EPCI.
Pour ce qui est de la mobilité, le transport à la demande sur tout le territoire facilite la mobilité des jeunes sans permis, les lignes de bus étant absentes.

Concernant les caractéristiques de la population, on constate que la population est plutôt vieillissante et appartient en majorité à la catégorie socioprofessionnelle des retraités. Concernant la population active, Les données INSEE nous montrent également que la population de cette EPCI est peu ou pas diplômée.
La culture bretonne semble assez bien représentée (Bagad, cercles celtiques, danses bretonnes)
On note la présence sur ce territoire de la compagnie de cirque Furlukin Circus installée à Plouha, qui propose des ateliers mais nous ne savons pas s ils sont impliqués dans une démarche EAC.
Enfin de nombreuses communes sont pourvues d un patrimoine historique riche. ♦

EPCI DE LOUDEAC COMMUNAUTE

Démographie /
L EPCI de Loudéac compte 51202 habitants répartis entre 41 communes.
Une densité de 43 hts/km2, un revenu médian de 20 400 euros/an et un taux de pauvreté de 12,5%, ce qui place cet EPCI , 3eme plus pauvre du département (derrière Guingamp et CCKB) et un des moins densément peuplé (devant l EPCI de CCKB).

La population de l EPCI diminue légèrement de façon constante depuis plusieurs années.
Par rapport à l EPCI de CCKB dont il est assez proche à bien des égards, l EPCI de Loudéac compte une plus forte proportion d ouvriers que sur l EPCI de CCKB et des employeurs plus gros liés à l industrie agro-alimentaire.

Scolaires /
L EPCI de Loudéac compte 23,5% de moins de 20 ans dans sa population, ce qui la situe dans la moyenne du département.
La part des peu ou pas diplômés y est de 34,6%. C est le pourcentage le plus important parmi les EPCI du département.

Carte EPCI Loudéac Communauté

B BL OGRAPH E
EPC DE LOUDEAC COMMUNAUTE

- Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Loudéac Communauté Bretagne Centre. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor.

- Côtes d'Armor Déve oppement : Agence de déve oppement des Côtes d'Armor. Portrait et enjeux socio-économiques du territoire. 2014.

- Le Té égramme. A a Roche-Jagu, e concours d'éducation artistique et cu ture e remporté par e co ège de Loudéac. 18/06/2022.

- Région Bretagne. Les portraits d'EPC : Liste des EPC . 2021.

- Région académique Bretagne. Vendredi 20 Mai - Le Fameux Mo ière. Site nternet du co ège des Livaudières - Loudéac (Segpa, U is).

- Vi e de Loudéac. Crée ta prog, c'est quoi ? Cu ture et Loisirs, Enfance et Jeunesse. Maison des jeunes. 5/09/2022.

- Vi e de Loudéac. Pa ais des congrès et de a cu ture.

- Vi e de Loudéac. Quai des images : éducation à 'image.

Trois festiva s :

- Vi e de Loudéac. Pa ais des congrès et de a cu ture : Festiva Mini-Mômes & Maxi-Mômes.

- Vi e de Loudéac. Pa ais des congrès et de a cu ture : Printemps des Livres 2023.

- Jazz à angour a : http://www.jazzin angour a.asso22.fr/

Autres :

- BRUDED : Bretagne rura e et urbaine pour un déve oppement durab e. Laurenan et Le Mené (22) : Un projet citoyen de parc éo ien. 12/2019.

- CACSUD22. Le CAC ? Mais c'est quoi ?

- Enfance et musique : évei cu ture et petite enfance. Berce Ô cu ture à Loudéac. Extrait de Territoires d'évei n°21.

- UGUEN, Samue . Avec Micro-Fo ie, Loudéac a son musée numérique. Le Té égramme [en igne]. 09/03/2021.

Il y a 8345 scolaires sur l EPCI (2138 en collège, 1574 en lycée, 4633 en primaires).
2 collèges sont "label 2" en EAC : le Collège de Pier An Dall à Corlay et Collège de Livaudières à Loudéac.
L ensemble de l EPCI de Loudéac est territoire prioritaire EAC pour le département.

Infrastructures socio-culturelles /

En 2016, le budget par habitant des aides départementales pour la culture était de 5,10 euros dans l EPCI quand il est d une moyenne de 8,46 sur le département.
Les compétences culturelles de l EPCI semblent se concentrer sur l aide à la lecture publique et le financement des écoles de musique.

Il y a 1356 associations sur le territoire, soit une moyenne de 23 associations actives pour 1000 habitants/
L association CAC Sud 22 semble être une association importante et dynamique en matière d éducation populaire et d EAC.
L OCDM (l Office de développement culturel du Mené) est une association cité comme importante pour la dynamique culturelle de l EPCI dont le but est «d apporter une aide au tissu associatif, mais également aux municipalités dans leurs projets culturels.»

On compte 3 centres culturels avec une programmation à l année :
- le PCC de Loudéac
- le centre culturel Mosaïque du Mené
- Kastell d O à Uzel (qui est actuellement en restructuration).

J ai compté 4 cinémas sur l EPCI / Merdrignac, Loudéac et Plouguenast, Guerlédan (une projection par mois...) ; 4 écoles de musique ; 3 festivals (Festival Mini Mômes et Printemps des livres à Loudéac et un festival Jazz à Langourla).

Lors de la rencontre du 28 octobre, Arnaud Vigneron nous a parlé du projet Berce O Culture dont l objectif est de faciliter l accès à la culture dès le plus jeune âge et qui est soutenu par l EPCI.

EPCI DE GUINGAMP PAIMPOL ARMOR AGGLOMERATION

Le territoire compte 73 000 habitants répartis sur 57 communes dont la moitié est habitée par moins de 1 000 habitants, population en baisse par rapport à la région et au territoire national. Le territoire GP2A se caractérise par sa ruralité mais se structure autour des deux villes les plus peuplées comportant plusieurs établissements scolaires, Guingamp (5 écoles / 3 collèges et 4 lycées) et Paimpol (3 écoles / 2 collèges et 3 lycées) ainsi que des centralités historiques comme Bégard, Belle-Isle-en-terre, Bourbriac, Callac, Louargat et Pontrieux. 84% des habitants sont équipés de voitures mais le manque de mobilité reste un souci essentiel. La ville la plus au sud de l EPCI est située à 73 km de Paimpol, ville la plus au nord pour une superficie de 1100 km2.

La population est plutôt âgée : les 45 – 59 ans et les 60 – 74 ans représentent respectivement 20,5 et 22% de la population. 37% sont des retraités.
Le taux de pauvreté est équivalent à celui de la France, 14%, et le taux de chômage est équivalent à celui du territoire.
L économie est principalement basée sur le commerce, les transports et les services. Les entreprises de l EPCI sont de petites tailles (moins de 9 salariés).
L EPCI bénéficie d équipements culturels structurants (Gwinzegal, le théâtre du Champ au Roy, le cinéma, la Sirène etc) et de sites patrimoniaux remarquables (domaine de Beauport par exemple) ainsi que d événements marquants (Saint Loup, Chants marins). Le budget des aides attribuées dans le cadre de la politique culturelle par habitant s élève à 5,20 euros sur l EPCI, pour 8,44 euros sur le département.
La ville de Guingamp est labellisée Ville 100% EAC. ♦

Carte EPCI Guingamp Paimpol Armor Agglomération

B BL OGRAPH E
EPC GU NGAMP PA MPOL ARMOR AGGLOMERAT ON

- Académie de Rennes. La Bretagne : Terre d'éducation artistique & cu ture e. Ca ameo. Mars 2022. Disponib e à 'adresse : https://fr.ca ameo.com/read/000198995795bb598659a

- Côtes d'Armor e Département. Cu ture. Disponib e à 'adresse : https://cotesdarmor.fr/ e-departement/competences/cu ture

- Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Guingamp-Paimpo Armor-Argoat Agg omération. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor.

- nsee. Dossier comp et : ntercommuna ité-Métropo e de CA Guingamp-Paimpo Agg omération de 'Armor à 'Argoat. 22/09/2022. Disponib e à 'adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPC -200067981

B BL OGRAPH E
EPC DE SA NT BR EUC ARMOR AGGLOMARAT ON

- Côtes d'Armor e Département. La po itique cu ture e du Département sur es territoires : Saint-Brieuc Armor Agg omération. Etats généraux des po itiques cu ture es en Côtes d'Armor.

- De beaux endemains : Festiva Art, Enfance, Jeunesse. Actions cu ture es.

- Vi e de Saint-Brieuc. Livre b anc pour a cu ture Saint-Brieuc. Ate iers de a cu ture 2015. 09/2017.

- Vi e Data. Popu ation de Saint Brieuc, nombre d'habitants 2022. 08/07/2022.

- Site officie de Saint-Brieuc Armor Agg o. 2020. Disponib e à 'adresse : https://www.saintbrieuc-armor-agg o.bzh/

EPCI DE SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

Nous observons dans notre état des lieux de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) deux éléments remarquables. D une part, un EPCI qui concentre ¼ de la population costarmoricaine et 30% des emplois costarmoricains. D autre part, SBAA recèle de fortes disparités sociales et culturelles au sein de ses différentes communes.

1- Une forte concentration sur SBAA et plus particulièrement sur la ville de Saint-Brieuc :
25,3% de la population costarmoricaine est briochine, et 30% des emplois en Côte d Armor sont situés à Saint-Brieuc. L offre culturelle y est essentiellement implantée.
SBAA se situe entre les 2 grands pôles culturels : Brest et Rennes. Cette situation favorise un rayonnement culturel.
57% de la population de SBAA vit à Saint-Brieuc et sa première couronne.

2- SBAA est marqué par de fortes disparités sociales et culturelles :
Les communes du littoral bénéficient d une offre culturelle plus importante que dans les communes rurales, favorisée entre autres par l activité touristique.
Les communes du littoral constituent une population vieillissante avec pour autant des catégories socioprofessionnelles plus élevées.
Le tissu associatif de SBAA est globalement riche.
On remarque particulièrement une forte mobilisation des acteurs associatifs dans les petites communes rurales autour de la culture bretonne, sa langue et son patrimoine.
On remarque une présence importante des compagnies du spectacle vivant, alors que le développement d autres formes d arts et de médias sont peu dynamiques et peu représentés (danse et numérique).
On remarque une forte présence d événements à fort rayonnement comme le festival Art Rock
L éducation artistique et culturelle est principalement axée sur la musique dans et hors le temps scolaire. Il y apparaît néanmoins un manque de coordination et de structuration des acteurs (collectivités, association et éducation nationale) ♦

Carte EPCI Saint Brieuc Armor Agglomération

BIBLIOGRAPHIE
ELEMENTS COLLECTIFS PROVENANT DU DEPARTEMENT DES CÔTES-D ARMOR

- Ardèche e Département. Schéma départementa de 'éducation, des pratiques et des enseignements artistiques 2018-2022.

- Côtes d'Armor e Département. Schéma des So idarités, 2017-2021.

- Canevas poster Dinan Agg omération. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster EPC , CC du Kreiz Breizh. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster Guingamp Paimpo Armor Argoat Agg omération. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster Loudéac Communauté - Bretagne Centre. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster Saint-Brieuc Armor Agg omération. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster Leff Armor Communauté. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster Lamba e Terre & Mer. Principa es caractéristiques du territoire.

- Canevas poster Lannion-Tregor Communauté. Principa es caractéristiques du territoire.

- Carte région. Territoires prioritaires. EAC 2021.

- Cartes territoires prioritaires en 2022 en Bretagne, Education Artistique et Cu ture e.

- Charte de coopération cu ture e inter territoria e 2019-2021.

- Charte Vivre ensemb e 2019.

- C ea Gpseo Appe à candidature 2022 - 2024

- COA L, Christian. Assemb ée p énière du consei départementa . Budget primitif 2022. Séances des 24 et 25 janvier 2022. Rapport N°5.1. Direction généra e des services du département. Cu ture et Cu tures de Bretagne.

- Côtes d'Armor e Département. Budget Primitif 2022.

- Côtes d'Armor e département. P an départementa de formation des professionne . e.s de a danse en Côtes d'Armor. 2020 - 2021.

- Côtes d'Armor e Département. P an départementa de formation théâtre en Côtes d'Armor. Laboratoire de recherche théâtra e "rencontre pour nous autres".

- Côtes d'Armor e Département. Projet scientifique et cu ture :Château du Gui do :Propriété départementa e des Côtes d'Armor. Bi an 1981-2020.

- Côtes d'Armor e département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et a communauté de communes du Kreiz Breizh 2020 – 2021. 09/07/2020.

- Côtes d'Armor e département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et Lamba e Terre & Mer. 2019 – 2021. 09/02/2020.

- Côtes d'Armor e département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et Lannion Trégor Communauté 2020 – 2021. 18/02/2021.

- Côtes d'Armor e département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et Leff Armor Communauté 2019 – 2021. 19/02/2020.

- Côtes d'Armor e département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et Saint-Brieuc Armor Agg omération 2019 – 2021. 06/02/2020.

- Côtes d'Armor e département. Pacte de déve oppement cu ture de territoire : Convention pour e dép oiement d'une dynamique cu ture e de territoire. Communauté de communes du Kreiz Breizh. 2022 - 2025.

- Côtes d'Armor e département. Pacte cu ture de territoire entre e département des Côtes-d'Armor et Guingamp Paimpo Agg omération 2019 – 2021. 21/12/2021.

- Département des Côtes d'Armor. vi a Rohannec'h. octobre 2021.

- Document Dessine moi un schéma.

- Document intitu é 1 GROUPES TECHN QUES et COP L.

- DRAC Bretagne, service éducation artistique et cu ture e. Éducation Artistique et Cu ture e : territoires prioritaires en 2022 en Côtes d'Armor. Version février 2022.

- DRAC Bretagne, service éducation artistique et cu ture e. Éducation Artistique et Cu ture e : territoires prioritaires en 2022 en Bretagne. Version février 2022.

- DRAC Bretagne, service éducation artistique et cu ture e. Éducation Artistique et Cu ture e : territoires prioritaires en 2022 en Côtes d'Armor. Version février 2022.

- DRAC Bretagne, service éducation artistique et cu ture e. Éducation Artistique et Cu ture e : territoires prioritaires en 2022 en Bretagne. Version février 2022.

- Eva uation SDEA rapport phase 1.

- FNARS, L'action cu ture e, un evier pour 'insertion des personnes en situation d'exc usion.

- France Tiers Lieux. Nos territoires en action. Rapport 2021.

- France Urbaine. Réussir a généra isation de 'éducation artistique et cu ture e. Rapport d'étude NET. 31/05/2018.

- LESAY, Jean Damien. Spectac e vivant : une démocratisation inachevée ma gré a hausse des financements des co ectivités. Loca tis, un média, banque des Territoires. 30/05/2022.

- Morbihan. Rencontres interprofessionne es " a cu ture contre 'iso ement des personnes âgées" Cu ture et prévention de a perte de 'autonomie. Programme, 20/10/2022.

- PE LLON, Vincent et FOURNEYRON, Va érie. Projet éducatif territoria . 20/03/2013.

- P aquette parcours sensibi isation. Respiration.

- PowerPoint - CD 22_DCPC_Schéma des angues de Bretagne. Comité de a angue ga oise.

- Territoires prioritaires EAC en Bretagne en 2022.

Partie I

L'EAC tout au long de la vie pour les publics du champ social et des solidarités

Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

« Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor »

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

le cnam inseac Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Côtes d'Armor le Département

TRAVAIL RÉALISÉ PAR :

BOETTI CAROLE

BOU ETIEMBLE ALINE

DJILALI NADIA

RUIZ NATHALIE

TETU AURÉLIE

TOUBIANA ALIZÉE

WIDENDAELE GABIN

« L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art. »

Article 4 de la Charte pour l'EAC

le cnam
inseac

« Pour les auteurs, nous devons changer de perspective et accepter que le bas structure le haut. Nous avons la maturité politique nécessaire. Nous devons entrer dans l'ère de la décentralisation, « bottom up », celle qui se construit au local. Celle qui permet aux pouvoirs publics locaux, en première ligne face aux citoyens, de répondre à la diversité et à la multiplicité des enjeux du pays. »[3]

À L'ÉCOUTE DU TERRAIN :
L'EAC POUR LES PUBLICS DU CHAMP SOLIDAIRE ET SOCIAL

Le département des Côtes d Armor a comme ambition de donner accès à la culture à toutes et tous. Les représentants du département constatent que, « au-delà du champ scolaire, les problématiques sont tellement différentes qu il est complexe d imaginer des stratégies. » Ils questionnent la notion d équité sociale et de solidarité et semblent convaincus qu il ne soit plus possible de faire une politique publique sans lien avec le terrain et sans concertation, d où la nécessité de l articulation avec le champ social et de créer une typologie des publics dits « éloignés » de l EAC en Côtes d Armor. Partant de ce constat, le département souhaite orienter sa politique culturelle vers une EAC « tout au long de la vie », garante des droits culturels, de l équité sociale et des solidarités humaines.

La diversification des publics de l éducation artistique et culturelle est donc apparue comme un axe primordial dans l orientation de la politique départementale, avec une attention particulière aux publics relevant du champ social et des solidarités, publics dits "éloignés" de la culture, notamment les publics entrant dans les compétences du département.

Ces éléments entrent en cohérence avec le cahier des charges du projet qui précise les objectifs suivants, reliés notamment aux articles 1 et 5 de la charte pour l EAC[1] :
« Respecter les principes des droits culturels de chacune et de chacun dans les processus d élaboration des cadres et actions dédiés à l EAC. »
« Inscrire les parcours EAC tout au long de la vie pour toutes et tous. »
« Favoriser les pratiques au sein des établissements scolaires et en dehors. »

Notre axe de travail est ainsi conforme au cadre de l éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, décrit en ces termes par le ministère de la culture[2] :
« Les politiques interministérielles et le travail partenarial avec les collectivités territoriales intègrent un double objectif :
- assurer la participation à la vie artistique et culturelle de tous les enfants et de tous les jeunes ;

1. Document en annexe.
2. Pages dédiées à EAC sur e site du ministère de a cu ture disponib es à adresse suivante : https://www.cu ture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-cu ture e/L-EAC-sur-tous- es-temps-de- a-vie
3. C audie LEBRETON, O ivier ROUQUAN. Régénérer a démocratie par es territoires, Editions L harmattan, 2022

- une continuité de l offre EAC sur tous les temps de la vie. »
Dans les textes de référence des ministères de la culture et de l éducation, l offre d EAC est à destination des jeunes dans les différentes sphères (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Cependant, chaque habitant doit pouvoir bénéficier des mêmes services et être accompagné. C est pourquoi, conformément à la commande du département des Côtes-d Armor, qui dispose d une compétence concernant les solidarités sur le territoire, et comme le démontre l état des lieux effectué par nos soins, l EAC répond à une véritable demande du terrain en matière de développement de l EAC pour les publics dits éloignés. En effet, depuis le 27 janvier 2014, la loi désigne le département comme chef de file en matière d aides sociales, d autonomie des personnes et de solidarité des territoires .[3]

Au-delà des compétences obligatoires, le département des Côtes-d Armor initie également une politique volontariste en associant le champ des solidarités et celui de la culture en favorisant l intersectorialité, notamment par sa participation au Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne (3CB[4]). Comme le précise une des fiches action du groupe de travail EAC du 3CB , l EAC est transversale et basée sur une culture commune qui suppose la coopération des acteurs (institutionnels, culturels,éducatifs, associatifs…), les liens intergénérationnels et la réduction des inégalités. Dans ce même document, il est par ailleurs indiqué que : « la généralisation de l EAC, c est aussi impliquer davantage le cercle familial pour le faire entrer dans le quotidien de toutes et tous, tout au long de vie. »

Au regard de ces éléments d orientation, la problématique définie dans notre groupe de travail est la suivante : **comment développer l'EAC « tout au long de la vie », et permettre aux publics relevant du champ social et des solidarités de participer à la vie culturelle de leur territoire ?**

Dans le cadre de la labellisation du 100% EAC, les villes costarmoricaines de Guingamp et de Saint-Brieuc ont à cœur d offrir l accès pour tous à l art et la culture. C est la raison pour laquelle nous avons choisi de délimiter le périmètre de notre étude à ces deux territoires du département : Guingamp, territoire expérimental du Living-lab de l EAC, en partenariat de l INSEAC - considéré comme une « petite France » au regard de ses indicateurs sociaux - et le territoire de la capitale costarmoricaine, Saint Brieuc.
Ce choix part du principe que ces deux villes ayant obtenu le label 100% EAC du fait de la structuration de leur politique d EAC en direction des publics scolaires, elles peuvent être considérées comme des territoires pilotes dans la perspective de la continuité de l EAC tout au long de la vie. De plus, une enquête sur deux territoires différents (superficie, population, structures implantées…) nous permettrait de dégager des axes et stratégies de développement de l EAC potentiellement

3. Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de action pub ique territoria e et d affirmation des métropo es, dite « oi MAPAM » ou « oi MAPTAM ».
4. Page dédiée à a restitution du groupe de travai EAC sur e site du Forum des po itiques cu ture es de Bretagne disponib e à adresse suivante : https://forum-cu tures.bzh/?GTEducationArtistiqueCu ture e

L'EAC tout au long de la vie pour les publics du champs social et des solidarités.

GUINGAMP ET LES CÔTES-D'ARMOR : UNE « PETITE FRANCE » DE L'EAC

Un territoire représentatif de la population française au regard de l'Indice de position sociale (IPS)

Tableau 1 : indice de position sociale des élèves du Living Lab (données 2019)	
Guingamp	*100,129*
Côtes d'Armor	*103,5*
France	*103*

Pour compléter l indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice quantitatif a été créé : l indice de position sociale. Il existe plusieurs versions de l IPS : l IPS du père, l IPS de la mère, l IPS croisé des deux responsables légaux.

Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l élève.

Un territoire représentatif de la population française au regard de l'Indice d'éloignement

Tableau 2 : indice d'éloignement des élèves du Living Lab (données 2019)	
Guingamp	*-1,03*
Côtes d'Armor	*0,13*
France	*0*

La Direction de l évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l éducation nationale a mis au point un indice appelé « indice d éloignement » qui permet de synthétiser plusieurs dimensions liées aux élèves dans un seul indicateur continu. Cet indice prend en compte aussi bien le lieu de résidence des élèves, l offre de formation proposée autour de l établissement et enfin la distance vis-à-vis des différents équipements (sportifs, culturels). Pour le moment cet indice ne concerne que les collèges.

Au niveau de la France entière cet indice est égal à 0 (correspond à la moyenne des indices de l ensemble des collèges français). Plus la valeur est élevée plus le collège est éloigné. À l inverse, plus la valeur est négative, plus l éloignement est faible.

Document provenant du Livret de l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique & Culturelle, Septembre 2021.

P an cava ier de a vi e de Guingamp réa isé pour 'association des Petites Cités de Caractère par 'artiste Damien Cabiron.

Illustration : © Damien Cabiron

Document provenant du Livret de l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique & Culturelle, Septembre 2021.

SAINT-BRIEUC : CAPITALE DES CÔTES-D'ARMOR, VILLE 100% EAC

Un territoire représentatif de la population du département et de la France au regard de l'indice de position sociale (IPS)

Tableau : Indice de position sociale des élèves scolarisés dans les écoles et les collèges	
Saint-Brieuc	103,5
Côtes d'Armor	103,5
France	103

Source : data.education.gouv.fr – données 2021-2022

L indice de position sociale indiqué pour Saint-Brieuc concerne uniquement les enfants scolarisés dans les écoles primaires et les collèges de la ville. On constate une similarité entre la moyenne de l IPS de la commune, et les moyennes départementales et nationales. La population de Saint-Brieuc est donc représentative de la population costarmoricaine et française, ce qui en fait un territoire intéressant à observer, à l instar de la ville de Guingamp.

La ville de Saint Brieuc à obtenu le label national « 100% EAC » en septembre 2022, accordé par les ministères de la Culture et de l Education nationale. En Bretagne, les villes de Rennes, Bbrest, Lorient et Guingamp ont également obtenu cette labelisation.

Plan de la ville de Saint-Brieuc et du port du Légué / dressé par M. Sebilleau

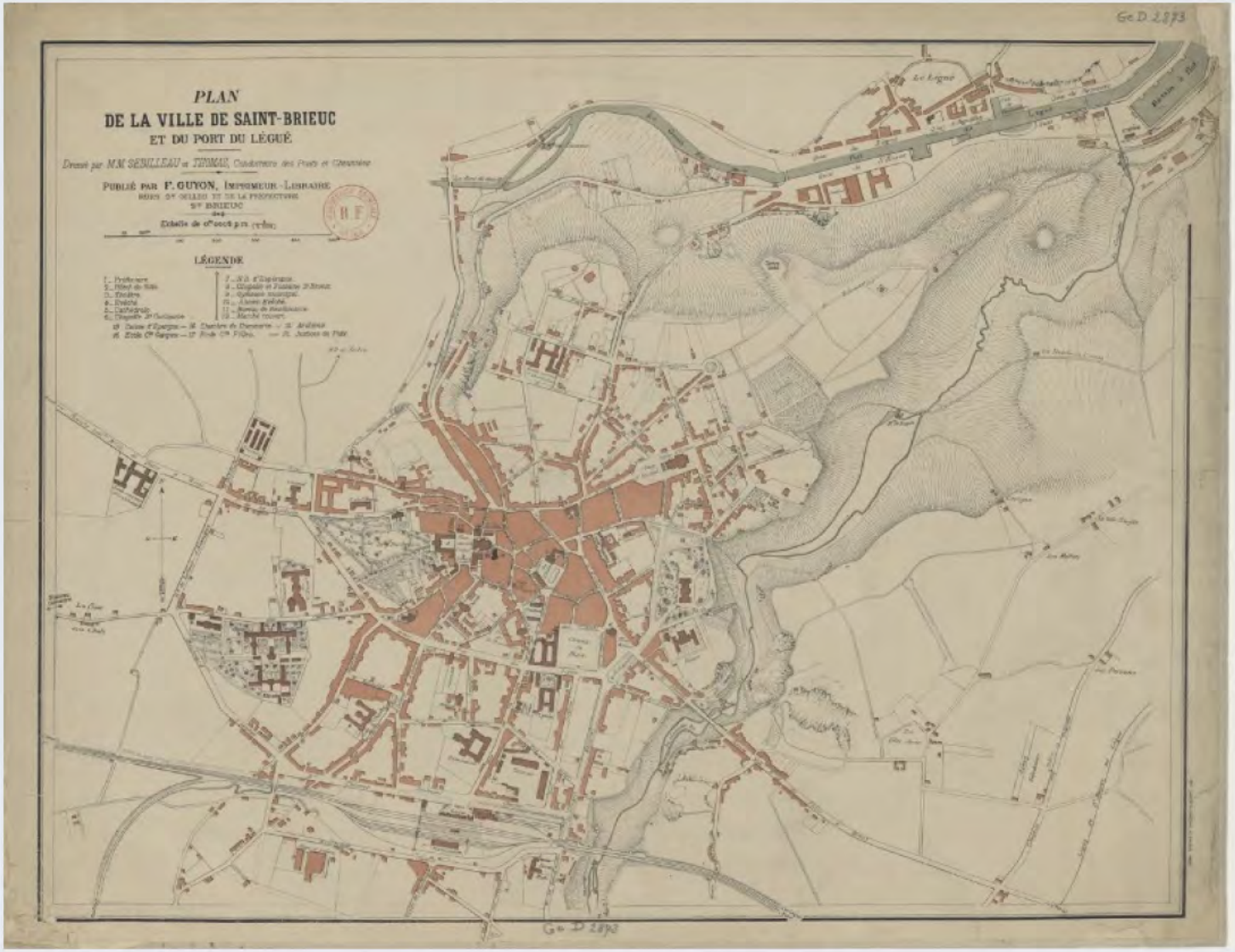

Source : gallica.bnf.fr. Bibliothèque nationale de France.

METHODOLOGIE

ENQUÊTE QUALITATIVE

Cette proposition de schéma départemental d EAC tout long de la vie s est construite à l écoute de ses acteurs actuels ou potentiels. Elle repose sur des entretiens semi-directifs, en contexte de Living-Lab de l EAC en Côtes d Armor, conduits auprès d acteurs culturels et d acteurs du champ médico-social, ainsi que des publics concernés. Nous avons préféré la méthode qualitative à la méthode quantitative du fait de peu de ressources documentaires concernant notre sujet. En effet la notion d EAC tout au long de la vie est récente et n a pas fait l objet d études ou de recherches. De plus, une enquête quantitative par un questionnaire aurait été complexe dans le temps imparti et le public très large du « tout au long de la vie ».
Les entretiens ont été réalisés en présentiel et en distanciel le plus souvent en binôme. La durée moyenne de ces entretiens était d une heure. Nous avons choisi d interroger des acteurs des villes de St Brieuc et de Guingamp. Ces deux villes labellisées « 100% EAC » nous paraissent être intéressantes à étudier car elles sont, de part ce label récent, des villes avec une démarche EAC avancée qui concerne en grande majorité le champ scolaire. Forts de ce constat, nous nous sommes donc interrogés sur l élargissement de cette démarche vers d autres publics. Ainsi, autant que possible, des acteurs homologues ont été interrogés dans les territoires de Guingamp et Saint-Brieuc afin de mettre en parallèle les résultats de l enquête. Quatre grilles d entretien ont été réalisées (disponibles en annexe) correspondants aux différents profils des répondants : acteurs du champ social et médico-social, acteurs culturels, représentants des collectivités et publics concernés. Pour chaque entretien, une synthèse a été réalisée, également disponible en annexe où vous trouverez nos échanges avec certains enquêtés. Les entretiens réalisés par les autres groupes de travail du PEPS ont aussi en partie nourri ce travail.

Les personnes interrogées :

LES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D ARMOR

◊ Arnaud Vigneron, chef du service culture et éducation au Conseil départemental des Côtes d Armor ;
◊Magali Launay, chargée d éducation artistique et culturelle au département des Côtes d Armor ;
◊ Jean-François Giunti, directeur du service personnes âgées et handicapées au Département ;
◊ Luce Perez-Tejedor, cheffe du service de la bibliothèque des Côtes d Armor ;
◊ Emmanuelle Castel-Grantéral, directrice du développement social au Département.

LE HAUT CONSEIL À L ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

◊Emmanuel Ethis, vice-président du Haut Conseil à l Education Artistique et Culturelle.

LES ACTEURS CULTURELS

◊ Céline Larrière, directrice des affaires culturelles de Guingamp ainsi que du théâtre du Champ Au Roy de Guingamp ;
◊ Catherine Zuccolo, secrétaire générale et responsable du pôle public et communication de la scène nationale de la Passerelle de St Brieuc ;
◊ Goulc hen Melrieu, directeur de la médiathèque de Guingamp ;
◊ Jérémiah Blanchard, directeur adjoint aux affaires culturelles de la ville de St Brieuc ;
◊ Thierry Seguin, directeur du Centre National pour la Création Adaptée.

LES ACTEURS DU CHAMP SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

◊ Stéphane Vienne, animateur vie sociale et culturelle au centre social de Guingamp ;
◊ Mickaël Quellen, coordinateur de la vie sociale à l EHPAD de Kersalic de Guingamp ;
◊ Adeline Jouan, cheffe de service MAS Les Sorbiers ADAPEI 22 ;
◊ Stéphane Corson, éducateur à l ESAT de Plouisy ADAPEI 22.

LES ACTEURS DU SOCIOCULTUREL

◊ Amanda Reiter, responsable projet à Culture Zatous Bretagne.

LES PUBLICS

◊ Des personnes en situation de handicap lors d une réunion des présidents des Conseils de Vie Sociale (CVS) de l ADAPEI 22 ;
◊ Un habitant de Guingamp qui fréquente régulièrement le centre social.

LES ACTEURS CONTACTÉS ET INDISPONIBLES

◊ Philippe Saumon, chargé de projets à la Ligue de l enseignement 22 ;
◊ Fabien Mahé, directeur du service Mineurs non accompagnés et Familles étrangères ;
◊ Le centre social La Ruche, de Saint-Brieuc.

>>>

I

PROPOSITION : POUR UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'EAC TOUT AU LONG DE LA VIE

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Un territoire dynamique en manque de structuration

Les résultats des entretiens menés auprès des différents acteurs du département et des territoires de Guingamp et de Saint-Brieuc, même s ils ne prétendent pas à l exhaustivité, font apparaître plusieurs éléments de diagnostic.
Au préalable, il est important de signaler que la démarche d Education Artistique et Culturelle, corrélée à la charte pour l EAC, même si elle fait consensus, n est pas partagée par l ensemble des acteurs rencontrés. Si elle est connue et mise en œuvre par les acteurs culturels, ce n est pas le cas de la majorité des acteurs du champ social qui n utilisent pas cette expression pour désigner les actions culturelles qu ils mettent en œuvre. Dans certains entretiens, le terme « éducation », relié aux jeunes publics et notamment au champ scolaire, a amené des questionnements s agissant de la notion d EAC en direction des publics adultes. Les acteurs emploient plus volontiers les termes *d'action culturelle* ou de *médiation culturelle* qui semblent plus appropriés à leurs publics. Néanmoins, la démarche d EAC autour des trois piliers (rencontres, connaissances, pratique artistique) et la logique de parcours qu elle induit, intéresse les différents acteurs et fait écho à des actions déjà mises en œuvre ou envisagées par les structures culturelles et les structures sociales.
Enfin, les différents acteurs interrogés se sont centrés sur les publics prioritaires dans l objectif de démocratisation et de démocratie culturelle, à savoir les publics relevant du champ social, des solidarités et de la santé.

I. Des objectifs convergents et des stratégies diversifiées pour favoriser l'accessibilité de l'offre culturelle et l'inclusion sociale

L ensemble des acteurs s accordent sur les enjeux de l EAC autour de l inclusion sociale et de l exercice des droits culturels de chacun.e. La lutte contre l isolement, le repli sur soi et la marginalisation des personnes qui sont éloignées de l offre culturelle en raison de barrières financières, symboliques, psychologiques, culturelles, pour ne citer qu elles, est au cœur des préoccupations et des actions menées par les différents représentants des établissements et des services rencontrés.
Différentes stratégies sont mises en œuvre avec le souhait commun de renforcer et de pérenniser les actions transversales et partenariales entre le secteur culturel et le secteur du champ social.

Article 1 : L'**EAC doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignements, de la maternelle à l'université.*

Article 5 : L'EAC prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes,** dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement **familial et amical**.*

*Artic es de a Charte de Education Artistique et Cu ture e

« *Pour la première fois dans le schéma on a une partie dédiée vraiment à l'inclusion et au parcours ; on a aussi un objectif sur l'accès au sport à la culture et à l'éducation pour les personnes en perte d'autonomie.*
C'est quelque chose d'assez nouveau pour nous, parce que jusqu'à présent on était centrés uniquement sur l'accompagnement des actes essentiels de la vie quotidienne. »[2]

A. Les schémas départementaux, des outils de pilotage intersectoriels

Deux schémas départementaux ont été actualisés récemment pour une mise en œuvre à partir de février 2023 : le schéma départemental de la lecture publique et le schéma départemental des solidarités. Ces outils de pilotage croisent les préoccupations du service dédié à l action culturelle et ouvrent des perspectives intéressantes en termes de politiques intersectorielles.
Ainsi, comme l indique Luce Perez Tejedor, cheffe du service de la bibliothèque des Côtes-d Armor, le schéma départemental de la lecture publique a ciblé un axe spécifiquement autour de « l innovation sociale, numérique et environnementale » (axe 5) ayant pour objectif, notamment, de favoriser les liens culturels de solidarité humaine pour les publics prioritaires, éloignés du livre et de la lecture, qui relèvent des compétences du département (les personnes bénéficiaires du RSA, les personnes en perte d autonomie, les mineurs non accompagnés et les familles étrangères, ainsi que les personnes en situation de handicap). Dans cette perspective, des dispositifs d EAC axés sur l accessibilité seront conçus ou renforcés pour répondre aux besoins particuliers de ces publics.

« *Les bibliothèques constituent aujourd'hui des leviers d'inclusion en favorisant l'accessibilité, en facilitant le lien culture-solidarités humaines et en se positionnant à l'interface des enjeux sociaux, numériques et environnementaux. La politique départementale de développement de la lecture publique contribuera aux efforts d'innovation sociale, numérique et environnementale poursuivis par le Département.* »[1]

Le schéma départemental des solidarités qui sera voté en février 2023 croise pour la première fois avec l axe culturel. Jean-François Giunti, directeur du service personnes âgées et handicapées au Département, a fait référence à une fiche action de ce schéma dédiée à l inclusion par l accès au sport et à la culture des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ainsi, nous constatons que les directions des services du département ont bien identifié des axes de croisement des politiques sectorielles à travers les schémas départementaux. Un travail de co-construction permettra de définir les modalités de gouvernance, de pilotage et de budget.

1. Axe 5 du schéma départementa de ecture pub ique 2022-2027.
2. J.F Giunti, Direction des personnes âgées et handicapées au département des Côtes-d Armor.

*« **Renforcer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.***
Dans les situations de fragilité, développer une activité physique, sportive ou culturelle est souvent perçue comme facultatif et inutile. Le maintien ou l'accès à ce type d'activités est pourtant un facteur de mieux être et vecteur de lien social. Cet engagement est à travailler avec la Direction du Développement Territorial et de la Citoyenneté (DDTC) du Conseil Départemental et les Maisons du Département afin de proposer des actions de remobilisation ou de pratique physique ou/et culturelle à des personnes en situation de fragilité. Il s'agira de s'appuyer notamment sur des projets déjà menés, de les faire connaître pour les développer sur d'autres territoires :

• Favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour les publics fragiles.
• À partir d'expériences locales existantes, mettre en œuvre des actions ciblées pour les publics précaires, en lien avec les partenaires associatifs locaux et les professionnels de l'action sociale. »[2]

B. Des structures relais favorisant la mise en réseau des acteurs du champ social et du champ culturel.

L'association Culture Zatous est une structure incontournable pour la mise en réseau des structures culturelles et des structures sociales sur le territoire costarmoricain. La majorité des personnes interrogées évoquent le rôle fondamental de l association comme relais entre les structures culturelles et les structures du champ social et médico-social (IME, EHPAD, hôpital de jour, etc). Culture Zatous travaille en effet essentiellement à faire du lien entre les offres culturelles, les artistes et les publics éloignés à travers les structures qui les accompagnent et qui sont adhérentes.
Amanda Reiter, responsable projet au sein de l association, et son équipe veillent à ce que les artistes et leurs propositions artistiques restent en adéquation avec les besoins et les contraintes des participant.es.

La Maison du Département est un relais entre les publics et l offre culturelle. Les partenaires cités par Claudie Le Normand, animatrice de développement social à la MDD, sont : Culture Zatous, les médiathèques, les salles comme La Sirène ou La Grande Ourse (Paimpol), le théâtre du Champ au Roy, etc. Mais le partenaire incontournable en matière culturelle est le Centre Social de Guingamp.

Le Centre social « Ti Menoz », situé à Guingamp, est présenté par Stéphane Vienne, animateur vie sociale et culturelle, comme un centre d accueil inconditionnel, ouvert à toutes et à tous. Dans le cadre du projet d actions culturelles et sociales de l établissement, les intervenants.es et artistes extérieurs sont contactés grâce à un réseau de partenaires évoluant autour du centre -

2. Artic e 3.5.2 du schéma des so idarités des Côtes-d Armor, 2017-2021.

>>>

par exemple, le service jeunesse et le foyer des jeunes travailleurs qui partagent leurs contacts. Les partenaires culturels du territoire, comme le théâtre du Champ du Roy ou Culture Zatous, sont également des ressources pour proposer des répertoires d artistes ou d activités. L idée est de faire appel aux personnes qui ont des compétences dans un domaine technique précis. Gwinzegal, centre d art guingampais et la médiathèque de Guingamp ont également été cités par l animateur.

À Saint-Brieuc, la présence d'une structure relais est essentielle dans les quartiers pour toucher les publics dits « empêchés ». Jérémiah Blanchard, directeur adjoint aux affaires culturelles, explique que les structures de quartier telles que les centres sociaux (3 à Saint Brieuc) et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) permettent une connaissance fine des publics et constituent un réseau sur lequel s appuyer. Par exemple, dans le quartier Ouest, la présence de la SMAC (scène des musiques actuelles) avec un personnel dédié à l EAC permet la mise en place de projets structurés avec le centre social (notamment des projets touchant les mamans) ; dans le quartier Est, le centre social propose des actions aux publics allophones axées sur l oralité ; dans le quartier Sud, l accent est mis sur le public des personnes âgées et sur l intergénérationnel, même si cela reste « balbutiant ».

C. Des relations partenariales inscrites dans la durée autour de la co-construction de projets d'inclusion

« *Pour qu'un projet existe, il faut la tripartition : artiste, lieu culturel, un partenaire (établissement scolaire, centre social...), il faut un engagement et une communication importante entre les trois parties pour la bonne mise en place de l'EAC.* »
Céline Larrière.

L interconnaissance entre les différentes structures favorise une expertise partagée permettant une meilleure compréhension des besoins spécifiques des publics concernés. Les projets développés en partenariat s appuient sur des habitudes de travail et un langage commun acquis dans la durée, ce qui favorise la co-construction de parcours artistiques et culturels au bénéfice de ces publics. Les expériences évoquées ci-dessous sont le résultat de relations partenariales inscrites de longue date.

>>>

• *Quand le public devient acteur de son parcours culturel : une expérience issue du partenariat entre le Centre social Ti Menoz, la ville de Guingamp, le théâtre du Totem de Saint-Brieuc et Culture Zatous.*

Les relations partenariales fortes entre le Centre social Ti Menoz, l association Culture Zatous et des structures culturelles de Guingamp (en lien avec la direction de la culture) et de Saint-Brieuc (le théâtre du Totem) ont permis l aboutissement d un projet avec des personnes fréquentant le centre social. L objectif de ce projet était de revisiter le patrimoine guingampais à travers le regard des habitant.e.s de la ville invité.e.s à participer au tournage d un petit film dans l ancienne prison de Guingamp. Il y a eu de très bons retours autour de cette action en termes de valorisation et de partage d anecdotes (notamment une personne dont un membre de la famille avait été détenu dans cette prison). À l occasion de ce projet, les habitant.e.s ont pu découvrir l action de l association Culture Zatous et ont eu envie de devenir des habitant.e.s « relais » pour partager les propositions de l association auprès de leur entourage.

• *Un parcours inclusif autour de la découverte du théâtre : un partenariat de longue date entre l'association Coallia et le théâtre La Passerelle à Saint-Brieuc.*

La Scène nationale La Passerelle travaille en lien étroit avec l association Coallia, en charge de l accueil des mineurs non accompagnés (MNA). Avec son homologue de l association, Catherine Zuccolo, secrétaire générale de La Passerelle, co-construit un parcours de découverte du théâtre pour ces jeunes en trois temps : visite du théâtre avec une présentation adaptée en français et rencontre avec les personnels du théâtre ; rencontre avec les artistes en amont de la représentation ; spectacle. Catherine Zuccolo et sa partenaire de Coallia opèrent conjointement le choix des spectacles dans le cadre de la programmation de saison, avec une attention particulière aux besoins et aux envies de ces publics. Le théâtre met à disposition de l association une contremarque que chaque jeune pourra échanger le soir de la représentation, comme n importe quel spectateur. Un tarif solidaire est mis en place pour d autres spectacles, en fonction des envies. Concernant la pratique artistique, un projet avec un artiste prévu en octobre dernier devrait voir le jour au deuxième trimestre. Ce projet inclusif met en synergie l envie d un artiste et l action partenariale du théâtre et de la structure sociale. Il s adresse à un public mixte en impliquant des personnes du conservatoire ayant entre 15 et 25 ans et un groupe de jeunes migrants accompagnés par Coallia.

la passerelle
scène nationale
de Saint-Brieuc

• *Parcours de médiation autour de la lecture : une réflexion autour du dispositif « Facile à Lire » menée à Guingamp par la médiathèque, le CLPS, le Centre social Ti Menoz et l'EHPAD de Kersalic.*

Dans le cadre du dispositif « Facile à lire », les coordinateurs et coordinatrices de diverses structures et dispositifs se sont réunis le 24 novembre dernier à la médiathèque de Guingamp, avec Emilie Lemonnier, responsable du secteur adulte, afin de mettre en place de futures activités de médiation autour de la lecture. Parmi ces personnes, nous notons la présence de Pierre Yves Corre, coordinateur du Dispositif d Orientation et d Apprentissage (DAO) du centre social de Guingamp ainsi que Mickael Quellen, coordinateur de la vie sociale de l EPHAD de Kersalic. Lors de cette réunion préparatoire, des activités de médiation ont été discutées autour des divers publics concernés (des personnes en situation d illettrisme, des personnes de langue étrangère, des personnes âgées résidant en Ehpad). Ce dispositif «Facile à Lire» est donc saisi à la fois par des structures culturelles et des structures sociales permettant de créer des ponts entre les différents partenaires. Ce dispositif permet également de développer des actions sur le long terme. En effet, il s agit de proposer trois séances de médiation se déroulant à la fois à la médiathèque et dans les structures. Enfin, après le vote pour un des huit livres de la sélection, il est prévu une remise de prix en présence de l auteur.e du livre élu, au théâtre du Champ au Roy, au mois de juin prochain.

« Le ministère de la Culture, l'Association des bibliothécaires de France (ABF), l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci) et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) s'associent pour déployer sur le territoire français l'offre de lecture « Facile à lire », initiée dès 2013 par Livre et lecture en Bretagne pour les bibliothèques et médiathèques de Bretagne. Le « Facile à lire » est une démarche qui vise à proposer, en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. L'offre de lecture « Facile à lire » est issue d'une sélection réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité dans la production éditoriale courante. Elle fait l'objet d'une valorisation et d'un accompagnement auprès des publics en fragilité linguistique : personnes en situations d'illettrisme, de français langue étrangère ou d'alphabétisation, situations d'empêchement ou de handicap, etc. »[3]

3. Disponib e en igne au ien suivant: Faci e à ire (cu ture.gouv.fr)

II. Des constats partagés par l'ensemble des acteurs concernant les freins à la mise en œuvre d'une politique culturelle plus ouverte aux publics dits éloignés

A. Une sectorisation des politiques au niveau départemental

Les représentants du Département que nous avons interrogés constatent qu une sectorisation des politiques domine au niveau départemental (travail « en silos », absence d instances de pilotage communes, budgets séparés…). Les personnes rencontrées aspirent à la mise en place de modalités de coopération en transversalité entre les services.

Emmanuelle Castel-Granteral, directrice du développement social au Département, est ainsi convaincue des passerelles à faire entre le social et la culture pour l avoir expérimenté lorsqu elle était en charge de la politique culturelle à travers un axe de développement relatif à l insertion par le sport et la culture. Dans ce cadre, et venant rejoindre le futur schéma départemental des solidarités, un Programme Départemental de l Insertion (PDI) sera également voté en février 2023. Une fiche action portant sur l insertion par la culture et le sport y sera intégrée.

« Il est nécessaire de tisser des relations avec nos collègues de la culture ».
E.C.G à la direction du développement social au Département.

Comme nous l avons noté plus haut, le schéma des solidarités qui verra le jour en février 2023 proposera des ponts avec les domaines culturels pour les cinq prochaines années. Le schéma de la lecture publique développe également un axe autour de l inclusion sociale. Ces deux outils ouvrent des perspectives de croisement des politiques sectorielles à court ou moyen terme.

Nous notons ainsi le besoin d une coordination forte et d un pilotage intersectoriel à travers une structuration plus transversale de la politique départementale par la mise en place d instances de pilotage inter-services sur l articulation entre culture et champ social, afin de susciter le partage d expertise, l élaboration d outils de structuration et la définition de volets budgétaires partagés.

« De plus, les acteurs [...] qui sont au contact des personnes, sur le terrain sont souvent à des postes considérés comme secondaires, peu valorisés. (agent du patrimoine, emplois-jeunes, travailleurs sociaux). Leur capital symbolique est de faible valeur dans leur champ professionnel. Ils ont pourtant un vrai champ d'actions à développer en grande partie parce que personne ne s'occupe vraiment des publics en difficulté et une impossibilité à finaliser véritablement, à faire en sorte que les choses prennent vraiment corps, parce qu'ils n'occupent pas l'échelon décisionnel nécessaire. »[1]

B. Les freins constatés au niveau des structures

1. Une difficulté à mobiliser des acteurs de différents champs professionnels

Les structures rencontrées reconnaissent la difficulté à mobiliser des acteurs de secteurs professionnels différents pour construire des projets d EAC en partenariat. Elles aspirent à développer une interconnaissance réciproque pour mieux coopérer et développer des logiques de travail en commun.

Ainsi, Luce Perez Tejedor, cheffe du service de la Bibliothèque des Côtes-d Armor, évoque la difficulté à co-construire un projet réunissant des partenaires en triptyque collège, bibliothèque, structure du champ médico-social, du fait de la méconnaissance des logiques de travail de chaque corps de métiers.

2. La question des moyens financiers et humains au sein des structures

La majorité des structures culturelles et sociales déplorent le manque de moyens financiers et la problématique des ressources humaines. Dans les structures du champ social surtout, l absence de personnels dédiés à la médiation culturelle et à l ingénierie de projet constitue un frein à la mise en place de projets d EAC. De plus, les acteurs se heurtent parfois à des coupes budgétaires qui font obstacle à la mise en place d actions culturelles pérennes.

Ainsi, Goulc hen Malrieu, directeur de la médiathèque de Guingamp, insiste sur le fait que toutes les actions EAC se font à budget égal et à ressources humaines égales, ce qui limite l ambition des projets que la médiathèque souhaiterait développer.
Lorsque nous questionnons Mickael Quellen, de l EHPAD de Kersalic, sur les financements, il souligne le besoin d un poste à temps plein sur l ingénierie de projet :

« Malheureusement, on n est pas bon pour aller chercher des sous. Les trois quarts du temps, on est sur le budget propre qui n est pas plus conséquent que d autres structures. Il faut répondre à des appels à projets, ce qui demande beaucoup de temps, il faut se poser et c est un travail que je ne fais pas assez. Il faut faire une veille constante et je ne le fais pas. Ce serait presque un travail à temps plein. Il y a un travail en réseau avec les collègues du département, on se rencontre tous les deux mois et on se partage les appels à projets mais ce n est pas suffisant. »

Le recrutement de personnels dédiés (médiateurs, référents EAC, chargé.e.s des publics, responsables d ingénierie culturelle) et la pérennité des budgets alloués aux projets constituent des éléments essentiels pour le développement de projets d inclusion.

1. Marie-Christine Bordeaux, Martine Burgos et Christian Guinchard, Action cu ture e et utte contre i et-trisme. Editions de aube. 2005.

3. Un besoin en formation pour l'ensemble des acteurs

Le besoin en formation des personnels dédiés à la médiation culturelle est souligné par de nombreux acteurs. La notion d EAC est loin d être partagée par les personnels concernés et la mise en œuvre de projets en partenariat appelle une montée en compétences, notamment des acteurs du champ social.

Ainsi, Luce Perez Tejedor présente deux points de diagnostic pour le réseau de lecture publique du département : le besoin de formations croisées entre les acteurs éducatifs, les bibliothécaires et les travailleurs sociaux afin de développer un langage commun et des processus partagés ; et le développement de capacités d ingénierie pour faciliter la mise en place de partenariats (par exemple : comment monter un projet d EAC pour le grand âge en partenariat avec un EPHAD ?)

4. L'importance d'inscrire l'EAC tout au long de la vie dans les projets d'établissement

Nous constatons à travers nos entretiens la nécessité pour les structures de s inscrire dans une temporalité longue afin de favoriser une approche progressive des publics éloignés et de renforcer la notion de parcours d Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie.

« Il faut du temps et souvent plusieurs fois avant que les personnes s'approprient l'objet ou le lieu » A.R, responsable projets, Culture Zatous

La médiathèque de Guingamp souhaite également renforcer ses partenariats pour développer la notion de parcours et du pas à pas des personnes accueillies.

« Avant on faisait des visites, et on laissait le soin aux personnes et aux structures de s'approprier la médiathèque, mais on s'est rendu compte que ça ne marchait pas, que les gens ne revenaient presque pas d'eux-mêmes »
G.M directeur de la médiathèque de Guingamp

Afin de favoriser la pérennité des actions et d éviter la rupture dans le parcours des personnes, les structures engagées, garantes de la continuité, doivent inscrire les parcours EAC dans leur projet d établissement et identifier des référents.es EAC.

Ainsi, Mickael Quellen, coordinateur vie sociale de l Ephad de Kersalic, indique que beaucoup de ses collègues dans d autres EHPAD sont investis dans des projets culturels mais qu ils sont souvent seuls à les porter et mal compris par les équipes. L implication de la direction, dans une démarche collective, inscrite dans le projet d établissement, est la condition de la pérennité des projets.

« Il me semble donc essentiel, dans cette perspective, que les professionnels de la culture ressortent enfin de leurs institutions pour aller voir ce qui se passe et se pense dans la vie sociale. Qu'ils abandonnent le mot « public » pour se confronter à nouveau à leurs concitoyens là où ils sont. Et entendre les questions, désirs et besoins culturels qu'ils expriment. Que cette écoute ne se fasse pas avec condescendance ou cynisme, mais avec la sincérité naïve d'un étranger qui débarque dans un nouveau pays. Avec l'acuité d'un ethnologue en pays d'étude, construire une observation participante généreuse et sans *a priori*. »[1]

C. Les obstacles constatés du côté des publics

Les publics dits « éloignés » ou « empêchés » dans leur accès à la culture rassemblent des publics hétérogènes ayant chacun des besoins spécifiques : publics isolés, en situation de précarité ou de vulnérabilité, personnes en perte d autonomie, familles allophones, etc. Les difficultés que rencontrent ces personnes dans leur participation à la vie culturelle peuvent relever de barrières financières, symboliques, psychologiques, culturelles. Les acteurs rencontrés soulignent la nécessité de mieux connaître la réalité des besoins et des envies des publics concernés.

« Chaque public est extrêmement différent. Ainsi une compréhension et une adaptation sont nécessaires systématiquement ».
A.R Culture Zatous

1. Des problématiques d'éloignement de l'offre culturelle et de mobilité des publics concernés.

Les difficultés d accessibilité géographique et de mobilité ont souvent été citées par les différentes personnes interrogées. Le réseau de transport en commun n est pas si développé dans le département et particulièrement dans ses zones les plus rurales. Même quand il existe, les plages horaires proposées ne permettent pas d assister aux spectacles qui ont notamment lieu le soir. De plus, de nombreuses personnes connaissent des difficultés pour obtenir le permis et acheter un véhicule.

« Les problèmes de mobilité sont ancrés et connus depuis des années dans les Côtes-d'Armor, ce n'est plus un secret pour personne. Il faut mettre des transports à disposition des personnes avec des plages horaires plus larges car les spectacles ont souvent lieu le soir. »
A.R, responsable projet Culture Zatous.

« Beaucoup de personnes n'ont pas le permis et le réseau des transports en commun n'est pas si développé. On se rend bien compte que l'habitant qui habite Castel Pic ne peut pas aller aux spectacles de la Grande Ourse ».
S.V, centre social Ti Menoz.

« Si on ne peut pas faire bénéficier de tarifs avantageux, le prix peut être un réel frein. »
S.V, centre social Ti Menoz.

DE VARINE, Ceci ia. *Il n'y a pas que des publics.* OpenEdition Journa s. Cu ture & Musées. 2015. Disponib e à adresse : https://journa s.openedition.org/cu turemusees/40

2. Des freins financiers

Le prix, bien que parfois minime, peut s avérer être un frein pour l accessibilité aux activités culturelles et artistiques, surtout lorsqu il s accompagne de démarches administratives comme c est le cas avec une inscription à la médiathèque.

Goulc hen Malrieu, directeur de la médiathèque de Guingamp, défend l idée de la gratuité. Les prix sont accessibles mais restent tout de même un frein pour certaines personnes. De plus, quand on s inscrit il faut remplir un dossier, fournir une pièce d identité et parfois un avis d imposition. La gratuité permettrait de s affranchir de ces tâches administratives lourdes à la fois pour le public et pour le personnel de la médiathèque.

Catherine Zuccolo indique que La Passerelle a mis en place un tarif solidaire pour les migrants et les personnes défavorisées pour que ce ne soit pas un frein. L enjeu est de convaincre la direction pour ouvrir davantage ces tarifs.

3. Des barrières psychologiques et symboliques

Parmi les acteurs que nous avons interrogés, nombreux sont ceux qui évoquent le sentiment d illégitimité chez de nombreuses personnes qui souhaiteraient entrer dans une médiathèque, dans un théâtre, dans une salle de spectacle mais qui n osent pas, qui se sentent intimidées dans ces lieux qui symbolisent pour eux la culture avec un grand C. Dans le cadre de sa nouvelle mission, Stéphane Vienne, animateur de Ti Menoz, fait le lien entre le théâtre Champ au Roy et les publics du centre social. Il accompagne le public sur quatre pièces, ainsi que sa collègue Valérie Duval qui s occupe de l axe famille et qui interviendra auprès des familles sur trois pièces. Selon Stéphane Vienne, cette mission est fondamentale car elle permet à des personnes qui n oseraient jamais aller d elles-mêmes voir une pièce, d être rassurées. L animateur nous précise que ce mot: «rassurés» a été utilisé par les personnes elles-mêmes pour exprimer leur ressenti lors de la première sortie.

Si un accompagnement physique et des rencontres préalables s avèrent primordiales pour faire venir l ensemble des publics sur les lieux de culture, il est essentiel de missionner des personnes référentes, sensibilisées aux questions de vulnérabilité des publics concernés.

A ce propos, Catherine Zuccolo nous rapporte une anecdote qui illustre la profonde nécessité de faire du lien, de soigner la relation aux publics, surtout lorsqu il s agit de personnes fragilisées. Lors d un événement organisé avec le partenaire Culture Zatous, 35 personnes ont pu visiter le théâtre avant d assister à un spectacle. Catherine Zuccolo, nous rapporte le témoignage d un monsieur venant pour la première fois au théâtre.

« Il a eu envie de le partager, parce que dans la journée il m'avait rencontrée. Je pense que ce Monsieur-là, s'il n'y avait pas eu ce lien, si on lui avait dit : « il y a tel spectacle à telle heure », il ne serait pas venu. »
C.Z, secrétaire générale de la Passerelle.

ÉLÉMENTS DE BUDGET

PUBLICS TOUT AU LONG DE LA VIE

En 2020 le nombre de bénéficiaires du RSA : 11 943

Concernant les budgets, voici une présentation de ce qui existe au niveau départemental concernant deux types de publics : les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et les personnes âgées en perte d autonomie.

Action sociale du département des Côtes-d Armor

Dans le prochain Programme Départemental d Insertion, document intégré au prochain schéma départemental des solidarités voté en février 2023, une enveloppe budgétaire spécifique sera votée pour l insertion par la culture et le sport. Le montant n est pas communicable avant le vote en février 2023

La Conférence des Financeurs des Côtes-d Armor

“La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d autonomie des personnes âgées est l un des dispositifs phares de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l adaptation de la société au vieillissement (dite « loi ASV»).

Elle est présidée par le président du Conseil départemental, vice-présidée par l Agence Régionale de Santé (ARS), et associe comme membres de droit les caisses de retraite de l inter-régime, la Mutualité française, la Caisse Primaire d Assurance Maladie (CPAM 22), l Agence Nationale de l Habitat (Anah), les régimes de retraites complémentaires et les communes ou leurs établissements volontaires.”

Budget 2020 : 704 029 €
Budget 2021 : 1 123 000 €

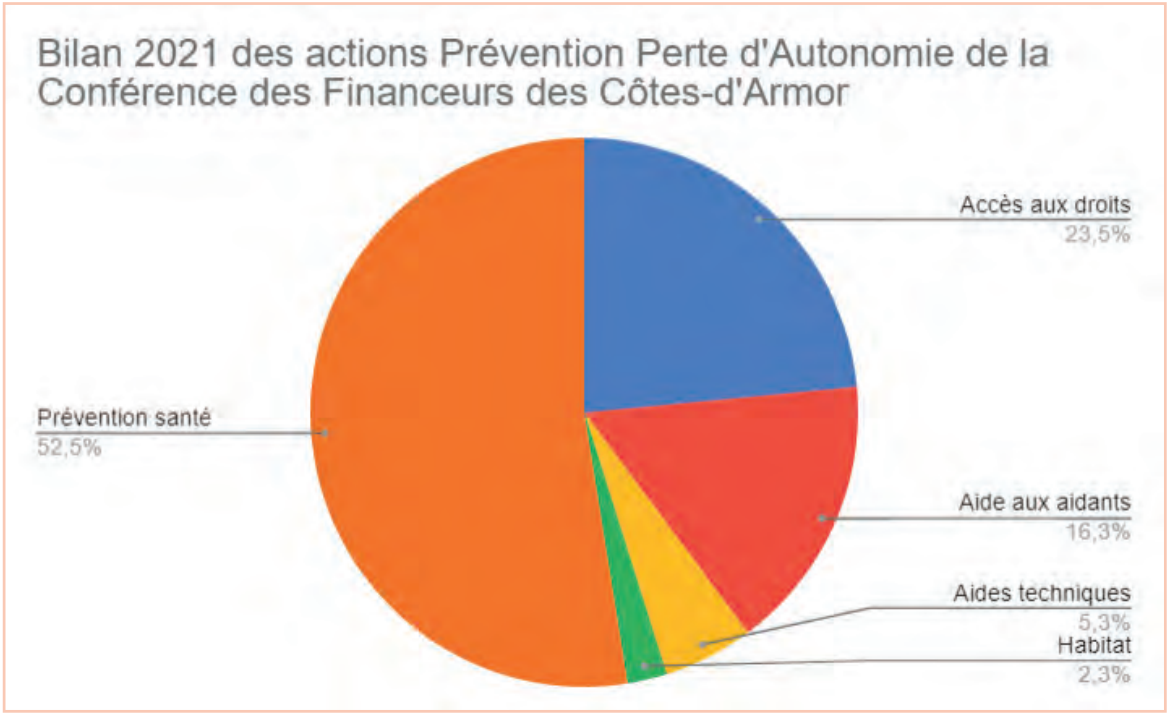

Il faut lire, en 2021, 53% des projets réalisés grâce à la Conférence des Financeurs sont de l'ordre de la Prévention Santé

Source : Conférence des Financeurs de a Prévention de a Perte d Autonomie des Côtes-d Armor. Bi an 2021 des actions Prévention Perte d Autonomie.

En 2021, 116 projets ont été soutenus par la Conférence des Financeurs. Sur ces 116 projets seuls 2 projets sont en lien avec la culture (le projet "Vïa" de la Compagnie 3* et le projet "Germaine fait son tour dans le Méné" par la Compagnie Fiat Lux). Ils intègrent la prévention santé dans la répartition thématique des projets.

Dans le prochain schéma départemental, la culture est identifiée comme un outil de lutte contre la perte d autonomie, il s agirait alors de pouvoir solliciter la Conférence des Financeurs comme levier budgétaire.

En 2021, 12,4 % de la population a plus de 75 ans. Près de la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent seules à domicile.

On projette pour 2030 qu'il y aura 626 047 personnes de 60 ans et plus soit 37,2% de la population.
En 2050, 40% de la population aura 60 ans et plus.

Point sur le continuum temps scolaire / péri-scolaire/ extra-scolaire

L ambition de la politique d EAC est de prendre en compte tous les âges et tous les temps de la vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, quelle que soit leur situation. La mise en place de comités locaux de pilotage de l EAC est essentiel à cet égard[1] : elle a pour objectif principal de permettre aux acteurs locaux et aux représentants des services déconcentrés de l Etat de se concerter pour co-construire un parcours cohérent d EAC, dans un continuum entre les différents temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Ce point a été abordé notamment avec Jérémiah Blanchard, directeur adjoint aux affaires culturelles de la ville de Saint-Brieuc, qui reconnaît que la ville doit encore faire des efforts sur le péri-scolaire et l extra-scolaire. Pour la commune, le temps péri-scolaire est considéré comme une prolongation du temps scolaire et certains projets sont montés en ce sens avec une coordination entre l équipe pédagogique et les animateurs intervenant sur le péri-scolaire afin de donner une continuité aux projets proposés aux enfants (un projet de street art et de végétalisation de l espace a été réalisé dans cet esprit). Mais M. Blanchard pointe les limites de ces co-interventions entre enseignants et animateurs qui reposent beaucoup sur l engagement individuel. Le point fort de la ville de St Brieuc sur le hors-temps scolaire est le secteur de la petite enfance. La ville permet aux enfants des crèches de bénéficier de projets d EAC (projets tactiles / sonores) en s appuyant sur la présence de compagnies conventionnées par la DRAC spécialisées très jeunes publics sur le territoire, ce qui représente un véritable atout. Le travail sur le continuum primaire/secondaire a été réalisé autour du théâtre : des ateliers théâtre ont été mis en place pour des classes de cycles 1, 2 et 3 dans des écoles implantées sur le périmètre d un collège ayant une classe à horaires aménagés théâtre. L impact de ce parcours d EAC est déjà effectif avec une hausse des inscriptions au conservatoire d art dramatique.
Pour M. Blanchard, la notion de « tout au long de la vie » est prise en compte dans l idée de « continuum » : débuter les actions avec les tous petits permet de développer un appétit pour l EAC qu il conviendrait d encourager à l école, au collège, au lycée et en études supérieures, mais aussi dans les autres sphères d activité.
Même si la construction du parcours d EAC est une démarche concertée qui relève de l échelon local (commune, EPCI), M. Blanchard considère que le Département peut avoir un leadership naturel dans ce domaine. Il peut être incitateur auprès des collectivités locales sur les champs qui relèvent de ses compétences pour transposer des démarches interinstitutionnelles qui fonctionnent et permettre un travail de coordination sur le continuum des parcours, ainsi que sur l élargissement et la mixité des publics.

Circulaire n° 2017-003 du 10-5-2017
Développement d une politique ambitieuse en matière d éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents

1. Circu aire n° 2017-003 du 10-5-2017 Déve oppement d une po itique ambitieuse en matière d éducation artistique et cu ture e, dans tous es temps de a vie des enfants et des ado escents

III. CONCLUSION

Les points saillants du diagnostic dont nous avons fait la synthèse dans le présent document nous amènent à poser des axes de préconisation que nous développerons à travers plusieurs fiches actions (tableau synthétique et fiches en annexe).

D une manière générale, nous pouvons retenir, que la mise en oeuvre d un politique d EAC inclusive tout au long de la vie est conditionnée par :

- le renforcement des ressources humaines à travers des formations et des créations de postes.
- le développement de l intersectorialité et la coopération dans le pilotage des actions au niveau des collectivités.
- l interconnaissance et la mutualisation des pratiques inscrites dans un réseau de partenariat.
- des moyens financiers dédiés à travers des budgets spécifiquement fléchés sur des actions d EAC tout au long de la vie.
- la réduction des freins de mobilité et financiers pour le public souhaitant avoir accès à des actions artistiques et culturelles.
- une connaissance précise des besoins et des envies de chaque public.
- la valorisation des structures déjà engagées dans une démarche d EAC, notamment les structures relais.

L enjeu est de garantir l accès à tous, sans distinction, à l éducation artistique et culturelle de son choix, tout en rendant ces personnes actrices de leurs parcours artistique et culturel. Les compétences du département doivent permettre de répondre aux attentes des habitant.e.s du territoire. L histoire des Côtes-d Armor et sa culture de solidarité sont un levier pour faciliter l appropriation de l EAC par l ensemble des acteurs du territoire.
Enfin, nous tenons à souligner la forte convergence entre les axes de réflexion et les orientations définis dans le cadre du Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne (3CB) et les résultats des entretiens menés avec l ensemble des personnes rencontrées lors de nos enquêtes dans le département des Côtes-d Armor.

« Une construction collective et inclusive :
Pour construire un projet culturel de territoire, il faut travailler en commun en intégrant les diversités culturelles dans une notion de dialogue et de co-construction élargie à différent·e·s acteur·ice·s. »[4]

4. Fiche actions du groupe de travai d éducation artistique et cu ture e du 3CB Bretagne disponib e sur e site Forum po itiques cu ture es en Bretagne : GT Education artistique et cu ture e (forum-cu tures.bzh)

II

PRÉCONISATIONS POUR UNE EAC INCLUSIVE

le cnam
inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Une démarche de préconisations

Les préconisations présentées dans ce dossier s articulent autour de quatre axes, que nous avons dégagés grâce à l ensemble de notre travail de diagnostic. Chaque axe comporte deux fiches actions, elles-mêmes découpées en plusieurs parties : le contexte, les objectifs, la mise en œuvre, les bénéficiaires et, pour certaines actions, des éléments budgétaires[1]. Une rubrique intitulée "exemples inspirants" met en valeur certains exemples observés au cours de nos recherches qui pourraient être judicieusement transposés dans le département des Côtes-d Armor.

Voici nos axes de préconisations :

- Axe 1 : Pilotage départemental
- Axe 2 : Coordination et mise en réseau des acteurs du terrain
- Axe 3 : Information Communication Formation
- Axe 4 : Inclusion et accessibilité

Axe 1 : Pilotage départemental

L ambition de développement d une politique d EAC tout au long de la vie, accessible à toutes et à tous, notamment aux populations les plus précaires, sur l ensemble du territoire costarmoricain, exige la mise en place d un pilotage départemental intersectoriel. Cette préconisation constitue un des axes forts issus des rencontres avec les acteurs du champ culturel et du champ social. L organisation d une instance départementale de concertation interservices autour de cette orientation répond à la volonté commune et à la nécessité de croiser les expertises afin de co-contruire des projets d EAC plus pérennes et plus en adéquation avec les besoins spécifiques des publics concernés (fiche action 1.1). Fort de cette expertise partagée, les services du Département pourraient ainsi renforcer leur rôle d impulsion et d accompagnement auprès des cinq Maisons du Département concernant le développement de l EAC tout au long de la vie dans les territoires (fiche action 1.2).

« Il ne s'agit plus de se référer à l'oxymore fondateur de nos politiques culturelles «élitaire pour tous», tout en poursuivant une politique culturelle qui n'atteint que les catégories socio-culturellement favorisées » [2]

1.Dans e dé ai imparti, et compte-tenu des données financières à notre disposition, nous avons proposé des é éments de budgétisation pour une partie des préconisations.

2. Marie-Christine Bordeaux, Martine Burgos et Christian Guinchard, Action cu ture e et utte contre i ettrisme. Éditions de aube. 2005.

le cnam inseac Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Fiche action 1 : mettre en place une instance départementale autour de l'EAC tout au long de la vie

CONTEXTE

Lors des entretiens menés auprès des services du département, nous avons pu constater des objectifs convergents entre la culture et le champ social et une réelle volonté de travailler ensemble. Les services viennent d élaborer les schémas départementaux qui accompagneront les 5 prochaines années dans le domaine de la lecture publique et des solidarités. La période est donc propice à la co-construction autour des orientations et des fiches actions déjà identifiées. Aussi, il nous semble important d envisager une instance de pilotage interservices qui permettrait de croiser les expertises afin de prendre en compte l axe "tout au long de la vie" dans le schéma départemental de l EAC.

OBJECTIFS	BENEFICIAIRES
- Partager des expertises entre les services culturels et les services du champ social afin d adapter la démarche EAC aux besoins particuliers des publics dont le département a la compétence. - Mieux prendre en compte la question des droits culturels dans les politiques publiques portées par les autres services. - Définir des modalités de gouvernance et de financements pour la mise en œuvre de projets EAC tout au long de la vie sur les territoires.	- Direction de la culture et du patrimoine culturel (les 4 services) ; - Direction personnes âgées, personnes handicapées et direction MDPH ; - Direction du développement social ; - Direction MNA et familles étrangères.
MISE EN OEUVRE	**BUDGETS**
- Organisation d un comité technique mensuel à l initiative de la direction de la culture sur l axe EAC tout au long de la vie réunissant les agents des services concernés. - Mise en place d un comité de pilotage annuel avec les élus des domaines concernés sur les modalités de financements des projets. - Elaboration du cahier des charges d un appel à projets annuel. - Inclusion de représentants des publics concernés aux réunions du comité technique. - Appui sur le coordinateur EAC départemental : relais EAC, animation du CT, mise en relation des partenaires (rôle pivot), personne référente plateforme (axe 2 fiche2), communication.	Action à inscrire dans le cadre des missions et des temps de services des agents concernés.

EXEMPLE INSPIRANT

Le département du Morbihan a nommé deux agents pour faire le lien entre la culture et le social au sein des services.

Fiche action 2 : soutenir le développement des pactes culturels dans les EPCI sur l'axe EAC tout au long de la vie

CONTEXTE	
Le pilotage départemental doit s opérer au niveau du siège mais aussi sur les territoires. Il s agit d accompagner le développement de projets d EAC entre les secteurs du social et du culturel, au plus proche des acteurs, des configurations locales et des besoins repérés sur chaque territoire. Le département des Côtes d Armor bénéficie d un déploiement de ses politiques via cinq Maisons du Département (MDD) qui en sont les opératrices et les coordinatrices sur le terrain. A l heure actuelle, on peut constater que seules certaines MDD initient des projets.	
OBJECTIFS	BENEFICIAIRES
- Généraliser les partenariats entre acteurs culturels et MDD. - Faire comprendre aux travailleurs sociaux comment l EAC peut contribuer à nourrir leur travail auprès des usagers. - Faire naître des projets EAC en lien avec les problématiques propres à chaque territoire.	- Le ou la conseiller.e départemental.e référent.e ; - Le directeur ou la directrice de la MDD ; - Les travailleurs sociaux.
MISE EN OEUVRE	BUDGETS
- Désigner un référent culturel par MDD parmi les travailleurs sociaux. Son rôle sera de rencontrer les acteurs culturels de son territoire, d avoir une veille sur les besoins de ses collègues (via les actions collectives) et de saisir les opportunités de projets culturels. - Organiser une rencontre intersectorielle et annuelle à la MDD pour faciliter l interconnaissance. - Inscrire la culture dans le projet de la MDD. - Communiquer les projets via la plateforme (axe 2 fiche action 1).	- Coût d un mi temps référent culture par MDD.
EXEMPLE INSPIRANT	
Maison du Département de Saint Brieuc : parcours culturel autour de la culture urbaine dans le cadre d une action collective relative aux violences intra-familiales. Spectacles, créations, rencontres, ateliers, visites…	

« Il n'y a pas d'EAC seul, il faut donc faire communauté pour mieux se connaître. »[3]

Axe 2 : Coordination et mise en réseau des acteurs de terrain

Depuis quelques années, dans le département des Côtes-d Armor, les différents partenaires, les artistes, les structures culturelles, sociales et médico-sociales, les établissements scolaires, s impliquent dans des projets d Education Artistique et Culturelle. Un constat partagé émerge de nos enquêtes : une coordination renforcée demande à être développée sur le territoire pour permettre aux acteurs de mieux travailler ensemble. Pour accompagner leur mise en réseau, ainsi que la pérennisation des projets, la conception d un outil de recensement, de pilotage et de mutualisation des actions EAC tout au long de la vie sur l ensemble du département des Côtes-d Armor (fiche action 2.1) pourrait être pertinente - à l instar de l application ADAGE[1] mise en place par l Education nationale qui constitue justement cette base de ressources nécessaire à la généralisation des actions EAC. Dans le même mouvement, l identification d un.e référent.e EAC dans chaque structure sociale ou médico-sociale pourrait être préconisée, à l exemple des référents culture[2] mis en place dans les établissements scolaires (fiche action 2.2).

1. Portai nationa Edusco : présentation de app ication ADAGE
2. Circu aire n°2010-012 du 29 janvier 2010 : « Favoriser accès de tous es ycéens à a cu ture ».
3. Romain Ro and, adjoint à a cu ture et aux coopération européennes et internationa es de a vi e de Saint Brieuc. Forum de EAC à Saint Brieuc, décembre 2022.

Fiche action 1 : Concevoir une plateforme numérique commune

CONTEXTE

Le diagnostic réalisé nous permet de constater que la plupart des structures sociales et médico-sociales souhaitent monter des projets EAC, mais qu elles en sont empêchées par un manque de contacts et de formations dans ce domaine, entraînant une certaine démotivation, tant la tâche leur semble ardue et chronophage. La méconnaissance mutuelle des structures socio-culturelles et du monde médico-social observée est due en grande partie à l absence d échanges entre les structures et à des logiques professionnelles éloignées. La coordination entre les acteurs gagnerait à être prise en charge par un personnel dédié qui s appuierait sur les référents identifiés dans les structures (cf. axe 2 fiche 2)
L utilisation d un outil numérique mutualisé permettrait la généralisation et la co-construction de projets afin d aller vers une EAC accessible par tous.tes et pour tous.tes. L inclusion du hors temps scolaire à cette plateforme créerait davantage de liens et poursuivrait le parcours EAC de l élève, visible sur l application ADAGE.

OBJECTIFS

- Faciliter les échanges entre les différents acteurs (éducatifs, hors temps scolaire, médico-social, solidarité, culturel) ;
- Garantir un lien entre le monde social et le monde culturel ;
- Permettre une meilleure inter-connaissance des acteurs de l EAC sur le territoire, ainsi que des différents projets et appels à projets ;
- Trouver un accompagnement pour le montage de projets EAC ;
- S associer avec un artiste du territoire ou localisé sur le territoire pour la création de projets dans sa structure ;
- Valoriser et partager les projets menés pour créer des ressources mutualisées ;
- Quantifier les projets EAC tout au long de la vie dans le département. et encourager la construction d un véritable parcours des publics ;
- Créer un répertoire des acteurs et des structures.

BUDGETS

Hypothèses Coûts humains : 40 000 euros
- Création de la plate forme, technicien informatique : 1/4 temps, cadre B (Rémunérer le codage ; rémunérer l alimentation de la plateforme) ; sur-coût de la première année 40 000 € + maintenance et mise à jour chaque année 10% d un poste environ 4000 €

Financer l information et la formation à l outil numérique.

BENEFICIAIRES

- Les structures culturelles (théâtres, galeries,...) ;
- Les structures sociales (centres sociaux, foyers sociaux,...) ;
- Les structures médico-sociales (Ehpad, Esat, IME...) ;
- Les structures du hors temps scolaire (centre aérés, MJC,...) ;
- Les artistes ayant la volonté de créer en EAC ;
- Les structures de financement de l EAC (DRAC, DAAC, institutions,...) ;
- Les structures pénitentiaires.

MISE EN OEUVRE

- Créer une plateforme numérique qui regroupe les acteurs culturels, , éducatifs, ceux du champ social et de l animation hors temps scolaire
intégrer au poste de coordinateur les missions suivantes:
  - Mettre en lien l offre culturelle et la demande émanant des territoires ;
  - Créer un répertoire des différents acteurs ;
  - Répertorier et alimenter les appels à projets des structures de financement de l EAC (DRAC, DAAC, Département, la Région, les municipalités,...) ;
  - Avoir la possibilité de répondre aux appels à projets en EAC ;
  - Recenser les différents projets EAC existants ;
  - Permettre à des acteurs du monde artistique de se positionner sur des projets existants et de proposer les leurs ;
  - Former les futurs utilisateurs à l outil numérique et valoriser ce dernier.

EXEMPLE INSPIRANT : application Adage

Fiche action 2 : Accompagner la mise en place de référents EAC dans les structures culturelles et sociales

CONTEXTE

Les structures que nous avons interrogées expriment un manque de continuité et une fragilité d ancrage des projets EAC. Pour que l EAC s inscrive de manière pérenne dans les différentes structures porteuses de projets, et éviter que les projets ne reposent que sur les bonnes volontés individuelles, il apparaît nécessaire de s appuyer sur des personnes référentes garantes de cet ancrage dans la structure et dans le temps. Ces référent.e.s EAC seraient les interlocuteurs privilégiés du coordinateur EAC au niveau départemental (cf. axe 2 fiche 1).

OBJECTIFS

- Travailler avec le Coordinateur de l EAC départemental. ;
- S assurer de la continuité des projets ;
- Faciliter l accompagnement des projets ;
- Pérenniser les projets et les partenaires ;
- Mettre à disposition des ressources ;
- Accompagner et conseiller les différents partenaires participants ;
- Valoriser les traces ;
- Participer à des rencontres inter-référents pour enrichir et mutualiser ses pratiques.

BENEFICIAIRES

- Les acteurs partenaires d un projet au bénéfice des publics ;
- Les institutions et les structures.

MISE EN OEUVRE

- Rédiger une fiche de poste pour une personne au sein de chaque structure sociale, médico-sociale, culturelle qui est ou qui souhaite s engager dans une démarche EAC: interface avec le coordinateur EAC départemental (cf axe 2 fiche 2) ;
- Identifier dans l emploi du temps de cette personne des moments dédiés pour les missions de référent.e ainsi que des temps de formation et d échanges inter-référents ;
- Lui fournir des outils dédiés et mutualisés avec le réseau de partenaires EAC.

BUDGETS

- Rétribution spécifique à la hauteur du travail effectué pour la personne référente qui se voit dotée de missions supplémentaires OU création d un poste spécifique ;
- Investir dans des formations et des outils de mutualisation et de communication communs à l ensemble des personnes référentes.

EXEMPLES INSPIRANTS

- Animateur référent entre l association Culture Zatous et les publics du centre social et référent pour faire le lien entre le théâtre Champ au Roy et les publics du centre social ;
- Poste de coordinateur culturel à la maison d arrêt de Saint Brieuc ;
- Référent culture dans les établissements du second degré ;
- Professeur.e.s relais dans les structures culturelles.

Axe 3 : Information, communication, Formation

Au cours de notre enquête, nous avons constaté que les acteurs de terrain travaillent de manière très engagée sur des projets EAC mais trop souvent de manière isolée. Le développement de pratiques professionnelles partagées autour de l EAC tout au long de la vie apparaît comme primordial[1] avec l utilisation de grilles de lecture communes, le partage d expériences et de compétences, ainsi que la mutualisation d outils efficients. Dans cette perspective, l organisation de temps d échange, d informations et de formations croisées constitue un axe fondamental. L ingénierie de projets d EAC inclusifs et la mise en œuvre de partenariats complexes nécessite une montée en compétences des acteurs éducatifs, culturels et sociaux. Des dispositifs de formation professionnelle qualifiante pourraient être proposés à l échelon départemental afin de constituer un réseau de professionnels experts sur le terrain (fiche action 3.1). La mise en place d un forum annuel favorisant le co-développement, les réseaux d échanges réciproques de savoirs et l actualisation des connaissances constitue une deuxième piste d action à explorer (fiche action 3.2).

1. En référence aux artic es 7,8 et 9 de a charte pour EAC.

Fiche action 1 : Organiser des formations qualifiantes intersectorielles

CONTEXTE

Dans le cadre de l objectif du 100% EAC, la montée en compétences des personnels de l Education Nationale est intégrée aux plans de formations académiques. Cependant, pour les personnels des secteurs du médico-social et du social, l EAC reste inconnue en tant que politique culturelle et en tant que médiation culturelle. Au cours des entretiens réalisés, les acteurs de ces secteurs témoignent de leur méconnaissance des réseaux, des méthodes de montage de ce type de projets ainsi que de leurs possibilités de financement. Du côté des acteurs culturels, l envie est exprimée de travailler avec des publics du champ de la solidarité mais la méconnaissance de leurs besoins particuliers peut freiner la mise en place de projets.

OBJECTIFS

- Faire connaître l EAC dans les secteurs du social et médico-social
- Faire monter en compétences et rendre autonome les acteurs du social et médico-social
- Lever les freins pour le montage de projets et de partenariats intersectoriels.

BENEFICIAIRES

Les référents culture des MDD (Axe 1 fiche 2)
Les travailleurs sociaux des MDD
Les animateurs des EHPAD
Les éducateurs spécialisés des ESAT
Les médiateurs culturels
Les artistes

BUDGETS

Formation qualifiantes des personnels volontaires: INSEAC - FOAD: CPF ou prise en charge par l"employeur ou 150€ par UE- Bloc 2 conception et méthodes pour conduire des projets d EAC comprenant 3 UE.
Temps de formation
Frais de déplacement

MISE EN OEUVRE

- S appuyer sur le service solidarité pour identifier les personnes potentiellement intéressées par les formations.
- Sensibiliser les directions d établissement à la formation de leurs personnels sur l EAC en les invitant à des temps de réunion départementale.
- S appuyer sur des formations existantes telles que l INSEAC et les PREAC.
- Faire remonter des besoins en formation au Campus des métiers et envisager des formations qualifiantes pour des métiers dédiés à la médiation socio-culturelle.
- Faire bénéficier les acteurs culturels de formations concernant des publics méconnus. S appuyer sur la connaissance des réseaux de formation du service solidarités pour les identifier.

EXEMPLE INSPIRANT

- Dispositif de la Bibliothèque des Côtes-d Armor : contrat départemental de la lecture itinérante (appel à projet axé sur le principe de partenariat avec 3 structures : collège, bibliothèque, structure du médico-social).

Fiche action 2 : organiser des rencontres EAC élargies aux acteurs du champ social et des solidarités

CONTEXTE

La dynamique de coopération entre es différentes instances (Etat, région, Département, EPCI, vi e, agg omération) est déjà bien ancrée dans es habitudes de travai de a région Bretagne et du département des Côtes d Armor. Ces iens étroits permettent d envisager une co aboration encore p us forte dans e cadre des po itiques pub iques grâce à a transversa ité de EAC. Dans e cadre du déve oppement de EAC tout au ong de a vie, un é argissement des rencontres dédiées à EAC aux acteurs du champ socia et des so idarités apparaît comme envisageab e et essentie .

OBJECTIFS

- Inc ure es partenaires du champ socia et des so idarités dans es rencontres sur EAC ;
- Favoriser intersectoria ité dans a construction, a mise en œuvre et e suivi des projets EAC tout au ong de a vie ;
- Créer des iens entre es acteurs du monde socia , du monde cu ture , du monde éducatif et du monde médica pour favoriser es partenariats et acquérir un angage commun autour de EAC ;
- Favoriser interconnaissance des acteurs et du pub ic, e co-déve oppement, a co-construction et es réseaux d échanges réciproques de savoirs ;
- Partager des expériences et mutua iser des outi s ;
- Apporter un diagnostic p us précis des besoins du terrain ;
- Mettre en umière des obstac es et y apporter des so utions comp émentaires et communes ;
- Lutter contre e sentiment d iso ement des acteurs engagés dans des projets d EAC ;
- Pérenniser es différentes rencontres existantes.

MISE EN OEUVRE

- Co-construire ces rencontres avec es services compétents du département des Côtes d Armor ;
- Organiser ces rencontres à éche e des EPCI ;
- P anifier 2 rencontres annue es permettant de définir des objectifs, d expérimenter des actions et de es éva uer afin de faire un partage d expertise régu ier ;
- Organiser des tab es rondes afin de partager es expériences et es bonnes pratiques de chaque acteur ;
- Organiser un speed meeting / wor d café pour faire se rencontrer es différents intervenants et notamment es acteurs du médico-socia autour d ate iers ou d axes de réf exions qui pourraient aboutir à des fiches actions communes et partagées ;
- S appuyer sur a méthode Abaque Reignier afin de comprendre et d ana yser es représentations de chacun puis d entrer en débat ;
- Organiser un suivi en visioconférence afin que es séances puissent être pub iques et accessib es à tous.

BENEFICIAIRES

- Les structures cu ture es institutionne es et associatives engagées en EAC ;
- Les structures du champ socia et médico-socia ;
- Les artistes identifiés sur e territoire et qui ont une expérience en direction des pub ics spécifiques et en EAC ;
- Les é us et agents des services départementaux ;
- Les services du Département (service so idarité, maisons du département, service cu ture,...) ;
- Des professionne s de Éducation Nationa e (référents cu ture, professeurs re ais,...) ;
- L Institut Nationa Supérieur de Education Artistique et Cu ture e.

BUDGETS

- Trouver une sa e, uti iser e matérie existant ;
- Uti iser es compétences internes sur Abaque Reignier et sur es dépôts des fiches actions sur une p ateforme existante ou à créer ou faire appe à un intervenant maîtrisant es outi s ;
- Prévoir es repas des intervenants.

EXEMPLES INSPIRANTS

- Forum organisé par Cu ture Zatous et e centre socia Ti Menoz (uti isation de a méthode Abaque de Reignier) ;
- Rencontres de EAC du 8 au 11 septembre: INSEAC et CD des Côtes d Armor 2022
- Forum de L EAC de a vi e de Saint Brieuc 15 novembre 2022 (en invitant éga ement es structures médico-socia es) ;
- Séminaire de a fédération des arts vivants et des départements (FAVD : 23:24 novembre 2022) ;
- Forum organisé par e consei des co ectivités pour a cu ture en Bretagne (3CB).

« Le fait d'être vulnérable c'est ce que l'homme a fait de mieux. C'est parce que nous sommes vulnérables que nous sommes rentrés en société. C'est parce que nous sommes vulnérables que nous avons développé des moyens culturels, intellectuels et artistiques de vivre avec cette vulnérabilité. Est-on capable de se réconcilier avec la vieillesse ? De se réconcilier fondamentalement avec ce que nous sommes. »
Jean Michel Besnier, professeur émérite à l'Université Paris Sorbonne.[1]

1. Enseignement « Accessibi ité des arts et de a cu ture : pub ics empêchés et création adaptée ».Thierry Seguin. M2 Inseac 2022 - 2023

SEW - Ancienne manufacture de tabac, Mor aix
© Aurélie êtu

Axe 4 : Inclusion et accessibilité

Les principes d inclusion et d accessibilité inscrits dans la loi de 2005[1], sont au cœur de la démarche d EAC. Il s agit de permettre « l accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».
« Rechercher la participation effective de tous les Français à la vie culturelle implique de faire une place à chacun et de s engager dans une démarche d inclusion »[2]. Cette préoccupation est partagée par l ensemble des acteurs du champ culturel que nous avons rencontrés. La nécessité de développer des postures professionnelles et des outils de médiation adaptés aux publics ayant des besoins spécifiques est apparue comme prégnante. Aussi, l inscription ou le renforcement du volet d inclusion dans les projets d établissements est déterminant pour lever les obstacles physiques ou symboliques aux lieux culturels. À cet égard, le Département peut avoir un rôle d impulsion et d incitation en développant cet axe au cœur des projets des structures culturelles dont il a la responsabilité (fiche action 4.1). Par ailleurs, à l exemple des dispositifs de jumelage mis en place entre une structure culturelle et un établissement scolaire qui ont fait leur preuve, il pourrait être intéressant d envisager des jumelages entre des structures culturelles et des structures du champ social (fiche action 4.2).

1. Disponib e sur e site Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour éga ité des droits et des chances, a participation et a citoyenneté des personnes handicapées (1) - Légifrance (egifrance.gouv.fr)
2. Disponib e sur e site Soutenir a Citoyenneté par une mei eure inc usion socia e - Ministère de a Santé et de a Prévention (so idarites-sante.gouv.fr)

Fiche action 1 : développer des jumelages entre structures culturelles et structures médico-sociales.

CONTEXTE

Comme cela a été souligné dans les résultats de nos enquêtes de terrain, un pont semble se dessiner entre les sphères sociales et culturelles. Des axes de croisement dans les volontés politiques sont en train d apparaître et seront formalisés à travers le futur schéma des solidarités en 2023. Dans le but de structurer davantage l EAC dans le département des Côtes d Armor et en imaginant la création d un portail ou bien d une plate-forme regroupant l ensemble des acteurs, des actions et des structures médico-sociales, un jumelage pourrait se créer entre une structure culturelle et une structure ou médico-sociale. Il faut prendre en compte le fait qu un dispositif similaire existe : Le dispositif Culture Santé permet des projets artistiques dans le milieu médico-social à travers des partenariats et des jumelages en s appuyant sur des appels à projets.

OBJECTIFS

- Créer des ponts entre les sphères médico-sociales et culturelles pour permettre à des personnes rattachées à des structures médico-sociales (personnes recevant des soins ou un suivi) de bénéficier de rencontres avec des artistes et des œuvres, d une offre culturelle, d une démarche de création ;
- Renforcer et pérenniser les liens entre la culture et la santé ;
- Inscrire les bénéficiaires dans une démarche de co-construction du processus créatif du projet de jumelage.

BENEFICIAIRES

- Les structures culturelles ;
- Les artistes ;
- Les structures médico-sociales ;
- Les personnes bénéficiaires des structures médico-sociales.

MISE EN OEUVRE

- Faire un diagnostic des projets Culture Santé sur le département afin de définir si l EAC peut s y intégrer ou s il faut créer un dispositif différent ;
- Dans le cas d un nouveau dispositif impulsé par le département : construire un partenariat entre l ARS et le département par une convention et l intégrer comme partenaire de l EAC ;
- Dans le cas de l intégration d un volet EAC dans Culture Santé : associer un financement du département à l appel à projet culture santé. un volet de formation commune des acteurs ;
- S appuyer sur une structure culturelle départementale (par exemple, le Domaine de la Roche-Jagu, ou la Villa Rohannec h) pour envisager une convention de partenariat avec un établissement ou un réseau d établissements du champ médico-social ;
- Partager et communiquer sur le dispositif et sur les projets de jumelage les ressources et les partenaires via la plate-forme proposée dans l axe 2 fiche 2.
- Spécifier dans le cahier des charges de l appel à projet que le projet d établissement doit inclure un volet culturel.

BUDGETS

Dispositif soutenu par les services des solidarités et le service culture du département
Soutien financier dégressif sur la durée du projet d établissement qui doit permettre à terme l autonomie de la structure dans la réalisation de projets EAC.

EXEMPLES INSPIRANTS

Jumelage entre collège et structures culturelles dans le Finistère. Jumelages culturels, disponible à cette adresse : https://www.finistere.fr/index.php/A-votre-service/Culture/Jumelages-culturels/Jumelage-entre-les-colleges-et-les-structures-culturelles

« Nos lieux communs » (réseau de structures culturelles) et l hôpital de Pontivy : Un projet culture-santé sur les paysages

Fiche action 2 : Inciter les partenaires de l'EAC à répondre à l'obligation d'inclusion

CONTEXTE	
Dans le cadre de la loi 2005 pour l égalité des droits et des chances, « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ». Il est donc souhaitable d accompagner les structures dans l application de cette loi. De plus, proposer des outils inclusifs ne bénéficie pas seulement aux publics à besoins spécifiques mais à l ensemble des citoyens. Enfin, le diagnostic permet d affirmer que des structures culturelles souhaiteraient mettre en place les directives de cette loi mais se retrouvent dépourvues d outils et de compétences.	
OBJECTIFS	BENEFICIAIRES
- Faire appliquer la loi de 2005 ; - Permettre à chacun de participer à l offre culturelle en dépassant la situation de handicap ; - Apporter des outils facilitant l inclusion aux partenaires.	Acteurs culturels Structures du médico-social l ensemble des publics en situation de handicap ou non.
MISE EN OEUVRE	BUDGETS
- Inscrire ou renforcer le volet inclusion et accessibilité dans les projets d établissements des structures culturelles placées sous la responsabilité du Département ; - Proposer des formations pour la mise en place de médiations et réceptions adaptées : FALC, langues des signes, braille, audiodescription, sur et sous titrages, etc ; - Solliciter l INSEAC et le Campus des métiers pour les formations ; - Aborder cette thématique dans les forums intersectoriels (axe 3, fiche 3.2) ; - Faire des études précises des besoins des différents publics (commander une enquête à l INSEAC) ; - Diffuser une charte des bonnes pratiques d accueil des publics à besoins particuliers (horaires adaptés, ambiance, luminosité, niveau sonore, visibilité des places handicapées lors de la réservation des places) avec une liste de référents qui viennent en appui.	- Utiliser les compétences existantes des associations telle que l ADAPEI (exemple personne référente FALC) soit 975€ par jour hors frais de déplacement et de séjour. Disponible à l adresse : http://adapei-formation.adapei49.asso.fr/
	EXEMPLES INSPIRANTS
	- Charte des bonnes pratiques commandée par la région au CNCA de Morlaix. - SEW de Morlaix - Education nationale

III

FOCUS SUR LE CENTRE TI MENOZ DE GUINGAMP

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

1. UNE STRUCTURE ENGAGÉE

Dans le cadre de notre schéma départemental, il nous a paru judicieux de faire un zoom sur une structure qui nous a semblé porteuse de valeurs fondamentales pour la mise en place de projet d éducation artistique et culturelle. Surtout, nous sommes convaincu.e.s que ces valeurs qui sont également des compétences sont tout à fait transférables à l échelle du département pour optimiser les outils qui permettraient de développer l EAC tout au long de la vie pour les publics du champ social et des solidarités.

Le Centre social de Guingamp existe depuis 1967. Il porte aujourd hui le nom de Ti Menoz (la maison des idées), ce nom est issu d un projet collectif puisqu il a été proposé et choisi par les habitants.e.s. Ce nom a d ailleurs été dévoilé le mercredi 21 septembre au cours d une journée festive. C est un espace d accueil inconditionnel pour le public, un lieu d information, d orientation et de projets. C est pour cette raison que l article 1 de la charte s inscrit profondément dans les valeurs du centre. « C est l essence même du centre social » nous dit Stéphane Vienne, l animateur vie sociale et culturelle que nous avons interrogé. L équipe du centre propose un accompagnement des habitant.e.s sur des montages de projets avec eux, que ce soit des projets de loisirs ou des projets utiles sur la mobilité, l emploi ou l accès à la langue française par exemple. L équipe de Ti Menoz est composée de 7 salariés et d environ 60 bénévoles qui s occupent souvent d assurer un soutien logistique et d animer des ateliers (menuiseries, cours de français, cuisine).

Stéphane Vienne
Animateur vie socia e et cu ture e au centre socia Ti Menoz.
© i Menoz

©Ouest France

Façade du centre socia Ti Menoz à Guingamp

2. DES ACTIONS DIVERSIFIÉES

© i Menoz

Danses ors de 'événement «Guingamp centre du monde à Ti Menoz.

© i Menoz

Journée des bénévo es. Ti Menoz, Guingamp.

Les actions et les dispositifs cités ci-dessous sont des exemples qui se sont déroulés sur le mois d octobre et de novembre de manière ponctuelle ou bien continue au centre social.

◊ Des ateliers numériques :
- prise en main du smartphone et de la tablette
- prise en main du clavier et de la souris
- créer un compte assurance retraite et consulter son relevé de carrière.

◊ Des ateliers cuisine.
◊ Accompagnement sur les formations et l emploi :
- forum des métiers de la petite enfance.

◊ Des expositions (dont les artistes sont souvent les habitant.e.s de Guingamp)
◊ Des sorties en famille : visite de ferme et balade à Saint Brieuc.
◊ Des groupes d échanges parents :
- le jeu en famille
- poser les limites avec bienveillance
- les limites entre la vie personnelle et familiale.

◊ Des balades écocitoyennes : ramassage de déchets et concours photos.
◊ Des cours de français langue étrangère : Guingamp est devenu territoire d intégration. Le centre Ti Menoz s ancre totalement dans cette dynamique et propose des cours de français pour des personnes étrangères signataires ou non du contrat d intégration républicaine au travers du DAO.
◊ Dispositif d Apprentissage et d Orientation (DAO) coordonné par Monsieur Pierre-Yves Corre.
◊ Un festival pour favoriser la mixité et valoriser les habitant.e.s: « Guingamp centre du monde ».
◊ Un atelier menuiserie : travail avec différents partenaires (Esat Ehpad Epide)
◊ Une présence hebdomadaire d une écrivaine publique.
◊ L accompagnement à des sorties culturelles en lien avec deux partenaires : Culture Zatous et le Théâtre du Champ au Roy.
◊ Des sorties sportives : dispositif Melting Sport qui vise à organiser des rencontres sportives entre différents quartiers.

3. UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

Le projet du centre social est écrit tous les 4 ans. Le dernier vient d être écrit en 2021 et s appuie sur un diagnostic qui représente une photographie des besoins sur le territoire. Ce diagnostic s est réalisé grâce à la rencontre avec les habitants.es mais aussi à travers des réunions organisées avec des partenaires du champ social et culturel mais aussi avec d autres types de partenaires plutôt inattendus comme la gendarmerie. Les réunions ont été faites en 7 temps en faisant le choix de mélanger les champs d actions des professionnels plutôt que de les scinder par thématiques.

Nuage de mots réa isé à partir de 'entretien fait avec Stéphane Vienne.

4. UNE MÉTHODE DE TRAVAIL RÉUNISSANT DES ACTEUR.ICES LOCAUX

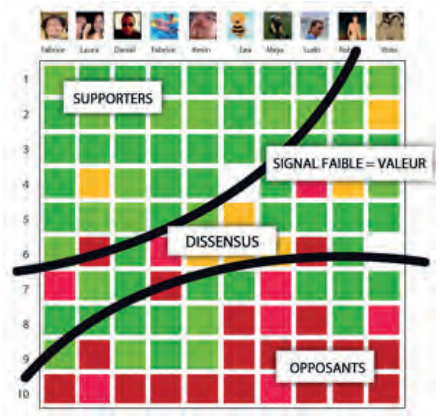

Schéma exp icatif de a Méthode Abaque de Reigner

©colorinsight fr

Utilisation de la méthode Abaque de Reignier

«La méthode Abaque de Régnier est une technique formalisée de consultation d experts et d acteurs faisant appel au jugement intuitif, particulièrement adaptée au recueil et au traitement d informations qualitatives.

Les objectifs sont les suivants. Il s agit de comprendre et d analyser les représentations des participants.tes puis d entrer en débat et de partager ses opinions suite à une affirmation ou une hypothèse. Enfin il conviendra de trouver des pistes et des scénarios pour proposer des solutions ou mettre en place des objectifs communs. Chaque personne va réagir à une affirmation donnée en utilisant une gamme colorée qui traduit toute la hiérarchie des opinions possibles. Ces couleurs seront ensuite retranscrites dans un tableau qui permet une visualisation des différentes opinions. « Contrairement à un tableau de chiffres, la perception de l information est globale et immédiate, tout en respectant l individu qui n est pas dilué dans une moyenne statistique. »[1]

Suite à ce diagnostic des objectifs ont été dégagés autour du premier axe du centre social qui est l accompagnement global puis du deuxième, l axe famille.

Concernant l axe d accompagnement global, voici ce qui ressort du diagnostic :
◊ la citoyenneté : créer lien social/combattre l isolement / procurer le pouvoir d agir
◊ la vie professionnelle : favoriser l inclusion sociale et professionnelle des publics
◊ l écocitoyenneté : devenir des écocitoyens.nes
◊ la culture : favoriser l accès à la culture des publics éloignés.
◊ le numérique : accompagner les habitants.es sur des tâches administratives numériques.

Concernant l axe famille :
◊ améliorer la vie quotidienne des familles en favorisant le lien intergénérationnel.

1. Source : www.co orinsight.fr

>>>

5. S'APPUYER SUR LE TERRAIN ET PRODUIRE DES PROJETS HORIZONTAUX

Ce diagnostic permet de dégager des axes de travail mais lors de notre entretien Stéphane Vienne a largement insisté sur le fait de monter des projets pour et par les habitants.tes du quartier. En effet, ce sont avant tout leurs compétences, leurs envies et leurs besoins qui sont au cœur des actions proposées par le centre Ti Menoz. A titre d exemple, S.V nous parle d un habitant aux origines indiennes, qui est venu présenter et jouer un instrument typique de sa région au cours du festival «Guingamp centre du monde». Une autre habitante va bientôt animer des ateliers d écriture. Encore une autre propose des cours de tricot. On propose également aux habitants. es qui pratiquent une activité artistique d être exposés.es. dans le hall de la structure comme on le serait dans une galerie. Un vernissage est organisé, on invite quelques élus.es et la presse. S.V mentionne l exposition d une personne handicapée qui a exposé et dont les effets de l exposition ont été très positifs et l ont aidé à (re) prendre confiance en elle. Ce type d actions présente trois enjeux fondamentaux pour le centre: valoriser les compétences des résidents.es du quartier, valoriser l existant, et faire venir la culture au centre social.

Être au cœur du terrain, c est un travail quotidien, qui se crée grâce à des espaces de convivialité (la machine à café pour le Ti Menoz) et grâce au lien entre les animateurs.trices et les habitants. tes. « Dans des conversations informelles, on va se rendre compte que ça fait des années qu ils n ont pas vu de spectacle et là on se dit, oui, ils sont éloignés ». S.V. C est aussi hors les murs que l on récolte des informations, en se rendant physiquement dans les quartiers: « On se rend bien compte que l habitant qui habite Castel Pic ne peut pas aller aux spectacles de la Grande Ourse». S.V Cette relation de confiance apparaît comme étant le ciment de la possibilité d actions. Les personnes s expriment et participent souvent aux actions du centre parce qu elles font confiance à l équipe. Stéphane nous rapporte le témoignage de personnes qui ne seraient jamais allées seules le soir au théâtre mais le font parce qu elles se sentent accompagnées.

Affiche du centre socia Ti Menoz pour 'exposition photographique «Ombres et umières

©Page Facebook du centre Ti Menoz

6. UN TRAVAIL EN RÉSEAU À DESTINATION DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Speed Meeting organisé par Cu ture Zatous Bretagne

©Culture Zatous

Stéphane Vienne et son équipe s appuient sur des partenaires tels que l association Culture Zatous, qui permet de mettre en lien, les artistes et propositions artistiques avec des publics dit éloignés. Citons également le Théâtre du Champ au Roy également impliqué dans l accueil de tous les publics ainsi que la médiathèque de Guingamp. Par ailleurs Stéphane a récupéré deux missions supplémentaires depuis le mois de septembre. La première : être le référent qui fait le lien entre l association Culture Zatous et le centre social. La seconde : être le référent qui fait le lien entre le théâtre du Champ au Roy et les publics du centre social.

Speed Meeting organisé par Cu ture Zatous Bretagne

©Culture Zatous

Dans l entretien que nous avons mené ensemble, l animateur insiste sur l importance de travailler en réseau. Il faut « se mettre régulièrement à jour » et « favoriser l interconnaissance des acteurs et du public ». C est dans cette perspective qu un forum sera co-organisé avec l association Culture Zatous. Au cours d un entretien avec Amanda Reiters, la coordinatrice de cette structure, nous échangerons également autour de cette nécessité de mutualiser les connaissances et les outils. «Il y a beaucoup trop de structures qui ne se connaissent pas alors qu elles auraient beaucoup à s apporter, c est dommage». A.R. Le principe de ce forum est simple: inviter plusieurs acteurs.trices du champ social et du champ culturel et procéder à un speed-meeting prenant la même forme qu un speed-dating. Chacun.e aurait quelques minutes pour présenter sa structure, son public, ses missions et ses objectifs. Ainsi les articles 7 et 8 de la charte EAC résonnent fortement pour le centre social en mentionnant un «engagement mutuel entre différents partenaires». et «une dynamique de projet associant ces partenaires.»

CONCLUSION DU FOCUS SUR LE CENTRE SOCIAL TI MENOZ

Si nous avons choisi d orienter notre focus sur la structure Ti Menoz, c est qu elle met en relief des éléments qui nous paraissent fondamentaux pour penser le développement de l éducation artistique et culturelle en général et plus précisément pour les publics du champ social et des solidarités. Au centre social, la diversité des publics est très large et les personnes peuvent être qualifiées d éloignées pour diverses raisons; des situations d illettrisme, de langues étrangères, de handicap, d éloignement géographique, de vieillesse, d isolement, de précarité. Devant tant de situations, il faut pouvoir être à l écoute des divers manques et besoins et cela ne peut se faire qu en partant directement des personnes, du terrain, comme le fait l équipe du Ti Menoz en consultant régulièrement les habitant.e.s. De plus, tout n est pas à inventer, il faut s appuyer sur l existant, et le valoriser avant d ouvrir vers de nouveaux axes de travail. Les envies sont là, les compétences aussi, il faut soutenir les initiatives et accompagner leur développement. Enfin tout ceci ne peut pas s accomplir sans un travail en réseau, de coopérations de co-construction, de mutualisation et d interconnaissances. Ainsi ces trois axes: partir du terrain, valoriser l existant et travailler en réseau de partenaires nous semblent au cœur du projet du centre social de Guingamp et nous semblent pertinents pour les décliner en préconisations pour notre schéma départemental de l EAC.

POUR ALLER PLUS LOIN

PRÉSENTATION DU PODCAST

« Quand on prend la mesure de l'importance des rencontres, on porte un autre regard sur les œuvres qui nous nourrissent, sur notre vie même. Nous sommes dépendants des autres. La rencontre n'est pas un agrément, une alternative accessoire, elle nous est essentielle, elle modèle notre personnalité ; elle est au cœur de l'aventure de notre existence. » [1]

L Éducation Artistique et Culturelle est une rencontre, elle ne se produit pas sans cela, sans aventure humaine, sans partenariat fort, sans conviction. Ce podcast est donc présenté ainsi, sous la forme de rencontres. Des rencontres marquantes, profondes et enrichissantes.

Nous avons souhaité mettre à l honneur ces femmes et ces hommes engagés.es dans la volonté de développer des projets d éducation artistique et culturelle pour toutes et tous. Vous entendrez ainsi Stéphane Vienne, animateur vie sociale et culturelle du centre social Ti Menoz de Guingamp, Catherine Zuccolo, secrétaire générale du théâtre de La Passerelle de Saint-Brieuc, Lydie Leroux, encadrante à l ESAT de Plouisy , Emmanuelle Castel-Granteral directrice du développement social au Département et Emmanuel Ethis, vice-président du Haut Conseil pour l Education Artistique et Culturelle. Nous tenions à montrer la diversité des acteurs de l EAC en donnant la parole à des structures sociales et médico-sociales, à des établissements culturels, ainsi qu aux services des communes et du département.
Ce podcast présente leurs actions, leurs méthodes de travail, et des exemples de dispositifs marquants. Il fait entendre leur point de vue et leur analyse, avec l expression des contraintes, des besoins et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des projets au quotidien. Il interroge la posture de médiation et de coopération de ces professionnels dans le concret des actions partenariales menées pour les publics les plus précaires.
Notre approche étant centrée sur les publics, nous avons tenu à rencontrer des personnes bénéficiaires de projets d actions culturelles au sein de structures sociales, afin de recueillir leur parole, leurs ressentis et leurs envies. Vous entendrez divers témoignages, d habitants du quartier de Guingamp en situation de handicap et de personnes salariées de l ESAT de Plouisy.

Les propos des intervenants.es ont été recueillis par Aurélie Têtu, Nadia Djilali, Carole Boetti, Aline Bou Etiemble, Gabin Widendaele, Alizée Toubiana, avec à la technique Nathalie Ruiz et Mickael Sauvage, direction scientifique et introduction par Emmanuel Ethis, recteur de la région académique de Bretagne, vice président du HCEAC, professeur des Universités au Conservatoire National des Arts et Métiers. Musiques du groupe Malo.

1. PEPIN, Charles. La Rencontre : Une philosophie. Allary Edition. 14/01/2021.

RETROUVEZ EN INTÉGRALITÉ LE PODCAST :

« INSEAC - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL EAC EN DIRECTION DES PUBLICS DITS ÉLOIGNÉS DE LA CULTURE »

RÉSUMÉ
EN FRANÇAIS

L Éducation artistique et culturelle est au cœur des politiques publiques de la culture, avec une ambition partagée par l ensemble des acteurs institutionnels, qu ils soient représentants des collectivités territoriales ou des services de l Etat, de permettre à chaque citoyen.ne de participer librement à la vie culturelle de son territoire. Le Département des Côtes-d Armor a choisi d en constituer l un des axes prioritaires de sa politique culturelle à travers la mise en place d un schéma départemental de l Éducation Artistique et Culturelle garant des droits culturels de chacun.e, de l équité sociale et des solidarités humaines. L orientation vers une « EAC tout au long de la vie », ouverte à toutes et tous et particulièrement aux publics qui, pour des raisons diverses, n ont pas un accès facile à l offre culturelle de leur territoire, constitue l objet de ce dossier. Cette notion émane de la volonté des acteurs publics et n a, à l heure actuelle, pas fait l objet d études ou de recherches. Corrélée à l objectif du 100% EAC, elle s inscrit dans la logique du parcours d EAC défini pour les enfants et les jeunes, sur tous les temps de leur vie quotidienne.

Optant pour une enquête au plus près des réalités du terrain, nous sommes allés à la rencontre des acteurs du département porteurs de schémas départementaux. Nous avons également rencontré des acteurs de la culture et du champ social, ainsi que quelques personnes bénéficiaires d actions EAC, dans les villes de Guingamp et de Saint-Brieuc, deux territoires singuliers du département, tous deux labellisés « 100 % EAC » pour leur démarche déjà avancée en EAC dans le champ scolaire. Au fil de ces entretiens, nous avons pu mesurer la convergence des valeurs et des objectifs entre les acteurs du champ social et de la culture, désireux de mieux travailler ensemble autour de projets d action culturelle ou d EAC. Nous avons aussi constaté les contraintes et les obstacles rencontrés pour co-construire des partenariats pérennes.

Sur cette base, un premier diagnostic a été établi qui permet de dégager quatre axes de préconisation déclinées en huit pistes d actions. Ces axes relèvent du pilotage départemental ; de la coordination et de la mise en réseau des acteurs ; de la communication et de la formation ; de l inclusion et de l accessibilité. Ils dessinent les prémisses d une politique départementale intersectorielle de l EAC tout au long de la vie, reposant sur le partage d expertises, de compétences et de ressources. Enfin, nous avons choisi de faire un focus sur le centre social de Guingamp qui est apparu comme un modèle inspirant de mise en réseau d acteurs de secteurs différents pour la mise en place de projets EAC transversaux avec une réelle connaissance des spécificités des publics concernés.

ABSTRACT
IN ENGLISH

Arts and Cultural Education (ACE) is at the centre of cultural public policies. Institutional actors, be it state-level or county-level, have the shared ambition to allow each and every citizen to take their part in the cultural life of their area. The département (county council) of Côtes-d Armor has decided that ACE would be the main line of its cultural policy through the setting up of a framework of ACE. Such a framework should guarantee cultural rights, social justice and human solidarities. The orientation towards ACE all life long is the purpose of this report.

ACE all life long should be open to all and particularly to the people who, for different reasons, don t have an easy access to the cultural offerings of their area. The interest for arts and culture for marginalized people is important for the public sector but, unfortunately, it has not been studied in scientific literature. Such a policy is linked with the 100% ACE plan and it is part of the ACE course mainly aimed at children and young people. But it should covers all their daily lives.

We have chosen to conduct a survey as close as possible to the area. Therefore, we met actors from the cultural and the social sectors. We also interviewed people who are said to be « far from culture ». We worked in Guingamp and Saint Brieuc, two cities that are specific because they are quite advanced in the ACE policy in schools and both towns are labelled « 100% ACE ».

Throughout the interviews, we became aware that participants from the social and cultural fields have common goals and are both eager to work together on ACE projects. We also noticed brakes and restraints that prevent long term partnerships. On that basis, we established a first diagnosis and we draw four main lines with recommendations and eight lines of action. These lines deal with : supervision from the county council, coordination of actors and setting up of networks, communication and training, inclusion and accessibility. All these topics are leading to the beginning of a cross-sectorial department-based policy for Arts and Cultural Education throughout life. It is built on shared expertise, competences and resources.

We have also chosen to enlighten the « centre social » (social centre) in Guingamp which appears to be an inspiring example. Indeed, they have built their own network of actors from different sectors and have jointly carried out many ACE projects based on a deep knowledge of the people they work for.

Partie II
Les réseaux d'acteurs de l'EAC et la collaboration en Côtes-d'Armor

Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

« Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor »

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

le cnam inseac Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Côtes d'Armor le Département

TRAVAIL RÉALISÉ PAR :

PAULINE BOUCHERIE

EMMANUELLE GAQUERE

SAFIA GHERBI

ANNE HUONNIC

LUCIE LANSEMAN

Photo : © Nom crédit

« L'égal accès à tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, Etat et collectivités territoriales.»

Article 5 de la Charte pour l'EAC

INTRODUCTION
LA CONVERGENCE DES LOUTRES

Dans Micropolitique des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives (2018), David Vercauteren, auteur et militant, analyse le fonctionnement des pratiques de groupe en associant notamment des types de personnalités et le fonctionnement des animaux. Corbeaux, dragons, araignées…

L'association d'éducation populaire La Convergence des Loutres, qui propose un accueil d'artistes, de pédagogues, et des formations, à Loguivy-Plougras, a choisi d'en inventer un nouveau type : **la loutre. Elle a un rôle fluidifiant du groupe, elle a plaisir à apprendre et à créer, utilise le jeu, s'adapte et crée des relations avec d'autres mammifères**[1].

C'est avec cette vision de l'EAC, de ses réseaux et ses partenariats, que nous avons souhaité mener ce travail. Travailler ensemble à la transmission et au partage des arts et de la culture doit être un jeu, un plaisir, une effervescence relationnelle. Une des conditions fondamentales en est la fluidité des groupes et l'adaptabilité.

1Entretien téléphonique avec Aude Baudouin, *La Convergence des Loutres*, le 8 décembre 2022.

MÉTHODOLOGIE
LES RÉSEAUX D'ACTEURS

1. Méthodologie

Étude quantitative :
- Traitement secondaire de données pour l'état des lieux des EPCI.

Étude qualitative :
- Appui sur de nombreux entretiens.
- Lectures : réflexion sur des enjeux.

2. Le choix de notre axe : les réseaux d'acteurs et la coopération

Une réunion collective du groupe B nous a permis de dégager 3 axes possibles pour le schéma départemental : l'EAC tout au long de la vie et le champ social ; les inégalités territoriales ; les réseaux d'acteurs de l'EAC.

En effet, nos échanges avec le Département nous ont appris qu'un des axes principaux de la politique culturelle du Département est la coopération. D'ailleurs, plusieurs instances et conventions ont été récemment créées sur le territoire pour penser et/ou piloter l'EAC (3CB, groupe technique départemental, charte de coopération, pactes culturels de territoire, etc.).

Article 7 de la Charte de l'EAC

3. Le choix d'études de cas

Les acteurs intervenant dans l'EAC étant nombreux, nous avons fait le choix de deux études de cas auprès de deux acteurs culturels, pour pouvoir comprendre qui sont les acteurs de l'EAC, et comment est-ce qu'ils travaillent en partenariat. Nous avons choisi une structure culturelle (Ty Films, Mellionnec) et une compagnie artistique (Cie Gazibul, Saint-Brieuc).

Pourquoi ?

Le parti pris a été que l'EAC a pour point de départ le travail des artistes ou des structures culturelles. Les acteurs ont été choisis pour leur travail de mise en réseau sur un territoire et leur volontarisme. L'idée était d'avoir les deux types d'acteurs culturels différents avec qui le Département peut travailler. Il a été fait le choix de deux territoires différents : un territoire rural et d'un territoire 100% EAC, pour traiter différents enjeux.

4. Répartition des tâches dans le groupe

Le groupe a été coordonné par Pauline dans un esprit de collaboration, notamment les réunions, la fixation des points d'étape et la répartition des tâches.

Des situations étaient différenciées dans le groupe :
- 1 étudiante en alternance le jeudi, et également en double cursus sur un autre projet (Lucie).
- 1 étudiante enseignante et membre d'une compagnie (Anne).
- 3 étudiantes à plein-temps à l'INSEAC (Pauline, Safia), dont 1 en formation continue (Manue).

Ces situations différenciées ont eu des impacts sur notre travail. Nous avons travaillé à l'aide de documents partagés sur Google drive, avec la réalisation de comptes-rendus à chaque points d'étapes, et avons dû nous retrouver sur différents temps de la semaine (jeudi, mais aussi temps du midi, soir, etc.).

L'atout principal de cette diversification a été la diversité des points de vue, partages d'expériences et compétences apportées sur le travail.

La difficulté principale a cependant été la coordination et la communication des informations, relativement asymétrique en fonction des présences aux réunions.

Travail commun	- Répartition des entretiens. Chaque personne : - Réalisait son guide d'entretien (vérification commune des guides) - Réalisait le compte-rendu et la synthèse de son entretien - Répartissait les éléments dans les parties du dossier final - Choisissait les enregistrements pertinents pour le podcast - Répartition des lectures théoriques (documents du Département, autres textes).
Anne	Partie sur les constats locaux : ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas
Safia	Réalisation du podcast La notion de Réseaux d'acteurs

Manue	Définition et rédaction des préconisations Lectures théoriques avancées Étude des initiatives d'autres régions
Lucie	Réalisation du podcast Étude de cas Ty Films
Pauline	Comptes rendus des réunions Étude de cas Cie Gazibul Mise en forme (note d'intention et dossier final)

5. Entretiens menés

Pourquoi ces entretiens ?

- Différents échelons d'actions (institutions ; associations ; formation…).
- Un maillage des types d'acteurs de l'EAC (artistes ; DAAC ; DRAC ; associations culturelles ; acteurs de la formation…).
- Des postes de coordination ou de mise en réseau (coordinateur EAC ou accompagnement des artistes à l'échelle du Département ; responsable EAC à l'échelle d'un EPCI ; Campus des métiers et des qualifications en EAC ; INSEAC…).
- Des acteurs aux initiatives innovantes pour les préconisations (Pôle Cardie ; L'Image qui parle ; La Convergence des Loutres ; Culture Lab 29…).

Nom	Structure
Emmanuel Laot	INSEAC / DAAC
Gabrielle Boistel	Accompagnement des artistes, Département
Martine Le Bras	DRAC
Sandra Enel	Responsable pédagogique, comédienne, Cie Gazibul, Saint-Brieuc
Julie Lemaire	Administratrice, comédienne, Cie Gazibul, Saint-Brieuc
Quentin Amalou	DAAC (chargé de projet Adage)
Sonia Bernard Tosser	INSEAC / DAAC
Monique Lucas	Théâtre de Folle pensée, anciennement PDF théâtre
Julie Wozniak	Médiatrice, Réseau Canopé 22
Loic Le Gouzouguec	Pôle Cardie
Sylvie Le Quéré	Le Lieu - PDF danse
Bénédicte Le Diraison	Leff-Armor Communauté (responsable actions EAC)
Gaëlle Larvol	Ty films (actions avec les publics)
Aurélia Leroux	Campus des métiers et des qualifications
Patrice Kervaon	VP Culture du Département
Emmnauel Ethis	Recteur académie Bretagne / HCEAC
Jean René Carfantan	VP Éducation et Éducation populaire du Département
Patricia Le Calvez	Fondatrice et présidente de L'Image qui Parle
Aude Baudouin	Fondatrice, administratrice et habitante, La Convergence des Loutres
Florence Magnanon	Directrice Culture Lab 29
Isabelle Brochard	Chargée de développement culturel territorial Culture Lab 29
Conseil Municipal des Jeunes de Paimpol	*Réalisation d'un questionnaire pour connaître le rôle des jeunes dans une instance participative* *Pas de réponse reçue*

Les guides d'entretien

Nous avons construit collectivement les guides d'entretiens en les adaptant à la fonction et aux missions de la personne interrogée. Nous avions cependant une base de questions communes pour tous les acteurs et actrices :

Questions-socles pour tous les entretiens :

- Présentation, fonction et missions
- Votre définition de l'EAC
- Comment travaillez-vous en réseau ?
- Comment devrait fonctionner un réseau d'acteurs ? Votre définition d'un réseau d'acteurs.
- Qu'est-ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans vos partenariats ?
- Quelles sont vos liens avec le Département ?

6. Calendrier de travail

5	6	7	8	9
			Coordination collective Définition d'une méthodologie Création de binômes pour l'état des lieux	
12	13	14	15	16
		Guide d'entretien collectif pour le Département	Échanges avec Arnaud Vigneron et Magali Launay Définition des 3 groupes	
19	20	21	22	23
	Brainstorming sur notre sujet		Rendu de la note d'intention	
26	27	28	29	30
		Retours sur les notes d'intention Réflexion pour le choix d'études de cas		

SEPTEMBRE
Coordination
Organisation des groupes
Définition des hypothèses et des pistes
Note d'intention
État des lieux des EPCI et du contexte de l'EAC

OCTOBRE

Entretiens / Comptes-rendus / Synthèses
Lectures

3	4	5	6	7
				Choix des études de cas Choix et répartition des entretiens
10	11	12	13	14
			Point d'étape sur les prises de contact Répartition des lectures	
17	18	19	20	21
				Emmanuel Laot (DAAC/INSEAC)
24	25	26	27	28
	Vérification des guides d'entretiens Point sur les entretiens et prises de contact	Julie Wozniak (Réseau Canopé 22)	Gabrielle Boistel (Département) Quentin Amalou (DAAC)	Monique Lucas (Théâtre de Folle Pensée) Deuxième rencontre avec Arnaud Vigneron et Magali Launay

NOVEMBRE

Entretiens / Comptes-rendus / Synthèses
Lectures
Mise en forme des parties communes par Alizée
Construction du plan
Définition des préconisations

	1	2	3	4
			Martine Le Bras (DRAC)	
7	8	9	10	11
Aurélia Leroux (Campus)	Point d'étape sur les entretiens Poursuite des guides d'entretien	Cie Gazibul - Julie Lemaire et Sandra Enel Sonia Bernard-Tosser (DAAC/INSEAC)	Ty films - Gaëlle Larvol	
14	15	16	17	18
Emmanuel Ethis (Rectorat/HCEAC)	Forum du 100% EAC à Saint-Brieuc	Point d'étape sur les entretiens Répartition des tâches Échanges sur des lectures théoriques Début des synthèses et comptes-rendus d'entretiens Construction du plan	Bénédicte Le Diraison (Leff-Armor) Échanges sur les préconisations	

21	22	23	24	25
Sylvie Le Quéré (Le Lieu)		Séminaire fédéral “Arts vivants & départements” - INSEAC	Séminaire fédéral “Arts vivants & départements” - INSEAC PREAC Art contempo	
28	29	30		
Patrice Kervaon et Jean-René Carfantan (VP Département) Point d’étape Répartition des tâches finales Planning et plan d’action Réflexion autour du podcast Date limite pour les prises de rendez-vous				

DÉCEMBRE

Derniers entretiens / comptes-rendus / synthèses
Validation et rédaction des préconisations
Répartition et rédaction du rendu final
Construction du podcast
Budgétisation de quelques préconisations

5	6	7	8	9
L'Image qui parle			La Convergence des Loutres Rédaction	Rédaction
12	13	14	15	
Mise en forme Relectures Facilitation graphique Préparation collective de l'oral	Finalisation de la mise en forme Finalisation des relectures	Soutenance blanche	Soutenance	

7. Retour réflexif sur le travail

Difficultés rencontrées...

À propos du PEPS

- Travail conséquent à faire en un temps réduit. Les tâches ont dû se chevaucher, nous avons notamment dû commencer les diagnostics et hypothèses de préconisations alors que les états des lieux étaient partiels.
- Difficultés à réaliser un planning de travail du fait de cours réguliers le jeudi.

À propos du groupe Réseaux d'acteurs

- Coordination et travail collectif difficile du fait des situations très différenciées des étudiantes du groupe (alternance, travail à mi-temps).
- Beaucoup de temps accordé à la coordination collective, à la fois du groupe B et du groupe "Réseaux d'acteurs".

Si c'était à refaire...

À propos du PEPS

- Prévoir le PEPS seulement pour les personnes à plein-temps à l'INSEAC, ou bien ne pas placer la journée de travail PEPS sur la journée d'alternance.

Un cahier des charges du PEPS plus réduit pourrait permettre de mieux approfondir chaque point.

- Nos états des lieux pourraient être une ressource pour les futurs élèves du Master.

À propos du groupe Réseaux d'acteurs

- Définir des rôles dès le départ (coordinateur, chargé de podcast, coordination des entretiens...) pour éviter une charge mentale sur les mêmes personnes.
- Échanger davantage sur nos lectures lors des points d'étape.
- À chaque point d'étape : s'assurer que le collectif est motivé et va vers un objectif commun en rappelant les consignes et les étapes à venir lors de chaque point intermédiaire.

I

UNE ÉTUDE DE CAS : DEUX ACTEURS CULTURELS EN RÉSEAU SUR LE TERRITOIRE

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Le choix de l'étude de cas...

Nous avons choisi deux études de cas pour mettre l'accent sur deux acteurs culturels de l'EAC dans le Département, leurs réseaux et leurs outils de mise en réseau dans le Département. Il a été fait le choix de :

...Nous concentrer sur deux acteurs culturels, avec l'idée que l'EAC naît d'abord des propositions des acteurs culturels et des propositions artistiques.

...Choisir une structure culturelle associative et une compagnie d'artistes associative, de deux disciplines artistiques différentes, dans le but d'étudier les pratiques des deux types d'acteurs culturels avec lesquels le Département travaille.

...Choisir deux territoires différents : une ville 100% EAC (Saint-Brieuc) face à un territoire en hyper-ruralité, le Kreiz Breizh.

TY FILMS

UNE ASSOCIATION AU CŒUR DE L'ÉDUCATION À L'IMAGE EN CÔTES-D'ARMOR

1. Présentation

Ty Films est une association Loi 1901, créée en 2007 par une "bande de copains et de copines désireux·ses de partager leur intérêt pour le documentaire, autour d'un événement annuel : Les Rencontres du film documentaire de Mellionnec"[1]. Située dans l'EPCI du Kreiz-Breizh (CCKB), l'association est un acteur important de l'éducation à l'image sur tout le territoire des Côtes-d'Armor.

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'Aurore Duc, Anne Hauvespre, Tangui Le Cras, Hans Loos, Marie-Anne Somda et Romuald Villain. Elle est administrée par une équipe de 12 salariés[2] :

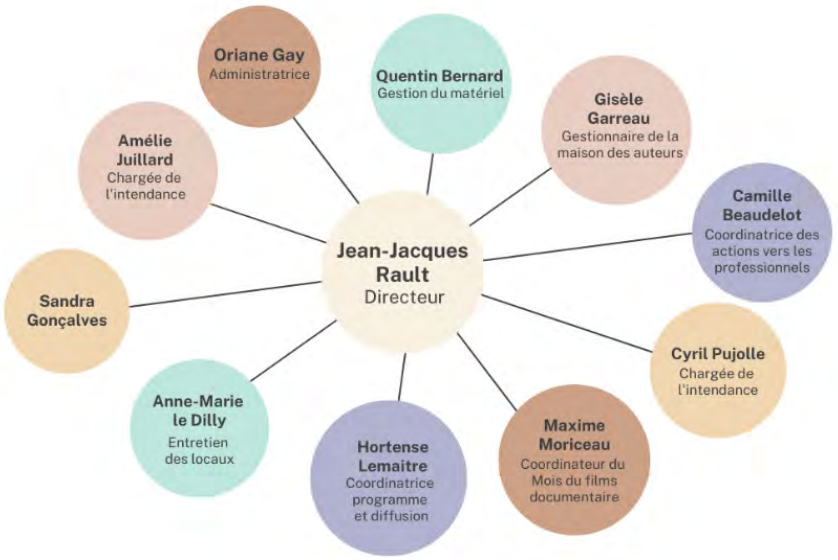

1 https://www.tyfilms.fr/-Ty-films-.html : présentation de l'association.
2 Organigramme basé sur les informations disponibles sur le site internet de l'association.

>>>

Aussi, l'association compte beaucoup sur ses bénévoles, comptant environ 150 adhérents. Ces bénévoles participent à la vie associative via des groupes de travail.

L'association est d'abord dédiée aux **Rencontres du films documentaire**, festival se déroulant au mois de juin, sur la plage de Mellionnec, et qui propose une sélection de films documentaires, mais aussi une yourte à son, des documentaires sonores, et qui invite amateurs et professionnels à se rencontrer.

Ty Films propose également une **vidéothèque documentaire**, nommée "fond documentaire" sur leur site web. En effet, Ty Films est membre de l'association Documentaire sur grand écran et de la Cinémathèque du documentaire, projet porté par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ayant pour but la diffusion des films sur le territoire national. Ce fonds est en lien avec la Maison des Auteurs, lieu de formation et d'échanges, où l'association accueille des résidences d'auteurs documentaires, des formations professionnelles, et y organise aussi des ateliers destinés aux jeunes du territoire, ainsi que des projections de films.

L'association est aussi un acteur porteur de la **diffusion documentaire** sur le territoire:
- diffusions nomades (une bergerie à Trémargat, la salle d'un café à Saint-Gelven ou une serre chez des maraîchers de Rostrenen),
- diffusions chez l'habitant,
- le mois documentaire : événement national coordonné par l'association pour le territoire des Côtes d'Armor.

2. Ty Films et l'Éducation Artistique et Culturelle

L'association Ty Films donne une place importante à l'éducation à l'image, que ce soit en tant que missions annexes, ou dans la construction de leurs projets de diffusion.

Parmi leurs actions EAC, on peut citer les stages "Viens faire ton cinéma", à destination des jeunes, sous couvert d'une adhésion à l'association (montant de 5€ à l'année), les résidences d'artistes en milieu scolaire, ou encore la Carav'anim présente lors du festival des rencontres documentaires, amenant les festivaliers à venir s'essayer à l'animation autour des documentaires sonores de la yourte à son. L'association est aussi amenée à animer des ateliers d'éducation artistique et culturelle au sein des établissements scolaires du territoire de la CCKB, sur demande des établissements par exemple.

Ty Films a à coeur le lien avec son territoire, et les habitants de la commune de Mellionnec. Ainsi, l'un de leurs ateliers d'éducation artistique et culturelle consiste à demander aux jeunes de l'atelier de réaliser des portraits-documentaires des habitants de la commune.

Type de partenaires

- Acteurs institutionnels
- Collectivités territoriales
- Structures culturelles
- Etablissements scolaires ou d'enseignement supérieur
- Associations
- Institutions sociales
- Autres partenaires (Habitants, artistes, enseignants…)
- Réseaux de communication et information

Force des liens établis avec les partenaires

Très grande fréquence des actions, durée importante (partenariat au long court = fidélisation) des projets menés, co construction des interventions

Fréquence plutôt importante, partenariat solide , implication plutôt importante du partenaire

Fréquence et durée ponctuelle, actions « clé en main »

Réciprocité des liens

 Liens équivoques, réciprocité et connectivité forte – Richesse des échanges. Co-construction

 Liens univoques, réciprocité et connectivité moyenne – Échanges intéressés

 Liens lâches entre les partenaires, réciprocité et connectivité faibles – Échanges ponctuels

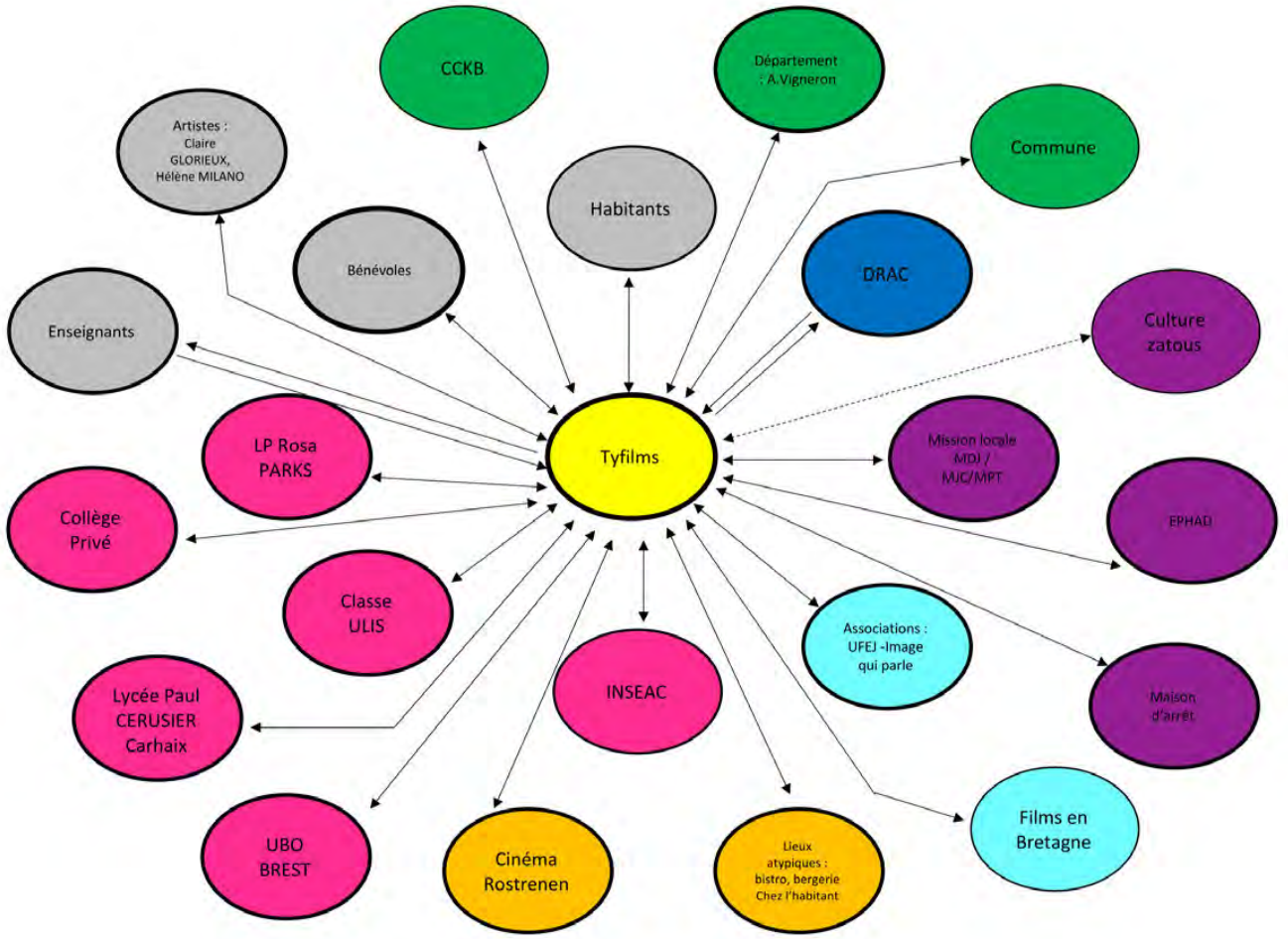
CCKB
Département : A.Vigneron
Artistes : Claire GLORIEUX, Hélène MILANO
Commune
Habitants
Bénévoles
DRAC
Enseignants
Culture zatous
LP Rosa PARKS
Tyfilms
Mission locale MDJ / MJC/MPT
Collège Privé
EPHAD
Classe ULIS
Associations : UFEJ -Image qui parle
INSEAC
Lycée Paul CERUSIER Carhaix
Maison d'arrêt
Films en Bretagne
UBO BREST
Cinéma Rostrenen
Lieux atypiques : bistro, bergerie Chez l'habitant

3. Mise en réseau sur le territoire

Nous nous sommes entretenus avec Gaëlle Larvol, chargée d'action auprès des publics, afin d'avoir une vue d'ensemble sur l'association.

L'association travaille avec différents publics (scolaires, jeunes hors-temps scolaire, professionnels, amateurs, festivaliers...) ainsi qu'avec les habitants du territoire. L'association sollicite grandement les artistes qu'ils diffusent lors des Rencontres Documentaires, dans le cadre de ces rencontres mais aussi lors des ateliers d'éducation artistique et culturelle. Ty Films propose également des formations "premiers pas" à destination des professionnels et des enseignants, afin d'animer des ateliers en classe.

Leurs actions sont donc à destination des professionnels du documentaire et des scolaires, mais pas seulement. L'association travaille activement à la mise en place et à la poursuite d'ateliers en milieu carcéral, en EHPAD, ou encore avec les missions locales.

Ty Films travaille avec l'UFFEJ (Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse), organisme notamment coordinateur du dispositif Ecole et Collège au cinéma sur le territoire des Côtes-d'Armor. En effet, Ty Films et l'UFFEJ ont co-organisé en octobre 2022 les Rencontres d'éducation à l'image sur le territoire breton (événement unique à ce jour).

La communication de Ty Films passe en priorité par leur site web, ainsi que par leurs réseaux sociaux.

4. Lien avec le Département et les institutions

L'association est signataire d'un contrat d'objectifs et de moyens avec le Département des Côtes d'Armor, la Région, l'EPCI et la ville de Mellionnec. Ce contrat pluriannuel permet à l'association d'être subventionnée par ces institutions, tout en jouissant d'une reconnaissance importante de leurs actions sur le territoire.

Leurs actions sont en grande partie financées par la réponse à des appels à projets. L'association bénéficie de subventions de la Région Bretagne et de la DRAC Bretagne dans le cadre du dispositif KARTA, d'une subvention des Côtes d'Armor concernant leurs actions en collège, d'une subvention de la DRAC pour les projets avec la maison d'arrêt, et d'une subvention de la DRAC et de l'EPCI CCKB pour leurs missions avec Passeurs d'Images.

>>>

La confiance des institutions est, pour Gaëlle Larvol, un des éléments de réussite pour l'association. Cela permet le succès des actions sur le territoire, et une bonne identification de l'association.

5. Leviers d'amélioration, enjeux et solutions

L'association considère manquer de **budget** pour réaliser dans de bonnes conditions toutes ses actions : l'équilibre des budgets est difficilement atteint, et l'association prête son matériel technique (vidéo, son...) gratuitement.

Malgré l'envoi de bilans à la fin de chaque projet, l'association regrette qu'il n'y ait pas suffisamment **d'échanges ou de retours concernant ces bilans.** Ces subventions publiques représentent, de l'avis de Gaëlle LARVOL, leur seul moyen de subsister, étant donné que l'association et ses membres ne se considèrent pas comme un destinataire cible des financements privés, et qu'ils n'ont pas le temps de remplir les dossiers - le manque de subventions impactant également le volet ressources humaines de l'association.

La mise en place du Pass Culture n'est, à ce jour, pas effective pour l'association : le **manque de temps et de personnel** est à nouveau évoqué.

D'autres problématiques pèsent sur la mise en place des actions de l'association : l'association se situe sur l'EPCI du CCKB, un territoire compliqué par sa ruralité (**frein géographique** : mise en place de navettes, d'hébergements pour les artistes, il faut souvent aller chercher les publics).

Le poids des **programmes scolaires** dans les établissements secondaires d'enseignement général semble être un frein à la mise en place d'ateliers d'éducation artistique et culturelle, et il est parfois difficile pour les professeurs de consacrer des heures à des projets d'EAC . L'association considère donc qu'il est plus facile de réaliser ce type d'ateliers dans des lycées professionnels, ou avec des classes ULIS, où il y a une liberté et une souplesse plus grande sur la mise en place des ateliers, ainsi que sur les calendriers.

De plus, Gaëlle LARVOL constate un manque de fidélisation autour des projets conduisant à la non-reconduction de certains projets. L'association remarque également une perte de vitalité des ateliers menés pendant les vacances scolaires sur cette dernière année, sans avoir pu en identifier la cause.

L'association regrette également le **manque de rencontres régulières** au sein du réseau d'éducation à l'image, constatant qu'ils n'ont pas une vision globale du sujet sur le territoire des Côtes d'Armor.

Afin de pallier ces différents problèmes, Ty Films serait en besoin d'un financement plus important, qui ne soit pas conditionné au projet, mais plutôt au **fonctionnement**, pour avoir une marge de manœuvre nécessaire.

Un financement plus élargi permettrait par exemple de financer un poste supplémentaire, plutôt que de seulement répondre à des appels à projets. Ces financements seraient aussi un atout majeur pour pérenniser les partenariats, et en créer de nouveaux.

Aussi, ils trouvent difficile de répondre à des appels à projets conditionnés à une co-construction avec les publics, compliquée à mettre en place et qui n'est pas forcément une attente des publics (par exemple, les jeunes peuvent avoir du mal à construire leurs projets, ils ont besoin d'un accompagnement presque "clé en main").

Néanmoins, l'association est satisfaite des informations descendantes du Département concernant les appels à projets et les différents financements disponibles.

Concernant l'éducation artistique et culturelle, il est important que des **postes de coordination de l'EAC s**oient créés au sein des institutions, que ce soit au département (l'arrivée récente de Magali Launay n'étant pas encore une information acquise pour tous les acteurs du territoire) ou au sein de l'EPCI.

Il est entendu qu'une meilleure connaissance des différents projets et acteurs est nécessaire pour une mise en réseau départementale efficiente. Pour cela, l'organisation de **rencontres entre acteurs**, qu'ils soient culturels mais aussi sociaux peut être une solution, à ceci près qu'il faut que ces rencontres soient renouvelées sur des périodes définies.

Ty Films a participé aux rencontres régionales des acteurs culturels de l'éducation à l'image, organisées par *Films en Bretagne*, et il serait adéquat de multiplier ce type de rencontres au niveau départemental. En effet, les projets se font souvent par affinités avec les acteurs des structures partenaires mais aussi les artistes, et une connaissance accrue des différents acteurs et actions menées sur le territoire conduiraient inéluctablement à de nouveaux partenariats et une meilleure mise en réseau.

GAZIBUL

UNE COMPAGNIE JEUNE PUBLIC AU SERVICE DE LA CO-CONSTRUCTION

1. Présentation

Nous avons rencontré Julie Lemaire (administratrice et comédienne) et Sandra Enel (metteuse en scène, comédienne, responsable pédagogique) le 10 novembre 2022, de la Compagnie de Théâtre Gazibul, basée à Saint-Brieuc, le 10 novembre 2022. Cette compagnie est une association, créée en 1979 par Françoise Visdeloup, avec un champ de compétence orienté vers le jeune public, de la toute petite enfance à l'adolescence.

2. Gazibul et l'Éducation Artistique et Culturelle

La transmission artistique, avec des valeurs d'éducation populaire, est au cœur et à la source du projet Gazibul. La compagnie est reconnue dans l'EAC aujourd'hui. Les 3 actions principales de la compagnie sont :

1. La création et diffusion de spectacles jeune public : une création tous les 3 ans environ.

2. La transmission des techniques du comédien, via des ateliers hors-temps scolaire et des parcours en milieu scolaire.

3. La médiation, qui fait appel à plus de partenaires, pour sensibiliser à l'art. Exemples : projets intergénérationnels, parcours avec un café-librairie, etc.

Tous les ateliers théâtres sont menés par des comédiens professionnels.
Gazibul défend des projets permettant de découvrir l'univers d'artistes, dans lesquels ces derniers ont carte blanche.
Gazibul mène également des projets intergénérationnels et parents/enfants.

3. Mise en réseau sur le territoire

La compagnie contribue à mettre en réseau les artistes et compagnies depuis de nombreuses années dans le Département.

Après 15 ans de nomadisme, en 1995, Gazibul fonde une maison pour le théâtre jeune public, où l'accueil de compagnies a lieu : hébergements, bureaux et espaces de résidence de création.

En 2018, Gazibul est installée à l'Espace Curie, à Saint-Brieuc, dans la Maison des Artistes.

FOCUS SUR... La Maison des Artistes

Il s'agit d'une association située dans l'Espace Curie de Saint-Brieuc, mis à disposition par la mairie, et accueillant 18 structures : 17 compagnies et 2 bureaux de production. Il existe un espace commun de partage avec une cuisine, des salles de répétition qui sont aussi louées à des artistes et compagnies extérieurs. Il existe aussi un bureau volant, réservé selon les besoins, utilisé par les artistes ou compagnies qui n'auraient pas de locaux, par exemple.

Ce lieu permet la découverte mutuelle du travail et des créations, les rencontres et échanges entre artistes, mais il permet aussi de se rendre des services, de développer une culture de l'entraide.

La démarche est collective, solidaire, avec une logique de développement local et durable du territoire.

La compagnie fait partie des réseaux ANCRE, réseau de spectacle vivant jeune public en Bretagne, et Bretagne en Scène.

Comme indiqué sur son site internet, elle est en réseau avec plusieurs acteurs sur le territoire et en Bretagne : dans le cadre de "coproductions artistiques", "d'accueils en résidence et soutiens" et de "complices".

Tous les projets de la compagnie sont co-construits. Par exemple :
- Les projets scolaires sont co-construits avec les enseignants.
- Le spectacle "A petits pas", en 2014, petite forme accessible dès 1 an, a été construit avec 19 assistantes maternelles.
- La compagnie travaille avec Diego Rora, psycho-dramatiste.

4. Lien avec le Département et les institutions

Le Département des Côtes d'Armor est le plus gros subventionneur de la compagnie, avec des financements fléchés EAC. Le rapport de confiance est chaque année renouvelé, et le soutien fidèle depuis 1979.

La Compagnie Gazibul a des liens avec d'autres institutions / collectivités :
- La Région : subvention de fonctionnement de façon annuelle, ainsi que des subventions ponctuelles les années de création (production des spectacles).
- La Ville de Saint-Brieuc : subvention à la fois de fonctionnement et de projet, ainsi que mise à

>>>

disposition des locaux de l'Espace Curie. Il y a également un fort rapport de confiance et un réel intérêt pour leur activité sur le terrain. La compagnie salue l'engagement de la Ville de Saint-Brieuc, notamment via le label 100% EAC.
- L'EPCI : soutien sur les projets ponctuels de création.
- La DAAC : soutien sur des projets ponctuels.
- Il y a un regret qu'il n'y ait pas davantage de liens avec la DRAC.

5. Leviers d'améliorations, enjeux et solutions

La compagnie s'engage sur :

- **La pertinence du très jeune public** : la compagnie défend cet axe de la création pour des publics très jeunes, dès 1 an, qui peut ne pas être toujours compris. Les tout-petits sont aussi un public qui est éveillé par le spectacle, et pour qui les conditions peuvent être réunies pour profiter d'une création. Selon Sandra Enel, "les spectacles pour les tout-petits ne sont pas des "petits" spectacles".
- **Itinéraire Bis** : l'opérateur était d'un grand soutien pour la compagnie, pour les coproductions et la diffusion notamment.
- **L'importance du sens au sein des réseaux** : la Maison des Artistes, et les réseaux en général, permettent d'orienter des propositions vers d'autres acteurs, quand la compagnie sent qu'elle n'est pas à sa place sur une proposition. Elle insiste sur la nécessité de rester pertinente dans son domaine de compétence.
- **Le partage des espaces de travail.**
- **La recherche de porosité et de mixité.**
- **L'importance de la fidélisation dans les partenariats.**
- **L'importance des rencontres dans le fonctionnement de la compagnie.**
- **La mobilisation de tous les partenaires et la co-construction** : dans le cas d'un projet EAC scolaire, le projet est co-construit car l'enseignant est au centre. En création, Sandra Enel tient à réaliser un carnet de bord de création qui est partagé avec toutes les parties prenantes au fur et à mesure du processus (co-producteurs, artistes, structures de diffusion, enseignants, conseil d'administration, parents, assistantes maternelles, etc.).

Type de partenaires

- Acteurs institutionnels
- Collectivités territoriales
- Structures culturelles
- Etablissements scolaires ou d'enseignement supérieur
- Associations
- Institutions sociales
- Autres partenaires (Habitants, artistes, enseignants…)
- Réseaux de communication et information

Force des liens établis avec les partenaires

Très grande fréquence des actions, durée importante (partenariat au long court = ***fidélisation***) des projets menés, co construction des interventions

Fréquence plutôt importante, partenariat solide , implication plutôt importante du partenaire

Fréquence et durée ponctuelle, actions « clé en main »

Réciprocité des liens

 Liens équivoques, réciprocité et connectivité forte – Richesse des échanges. Co-construction

 Liens univoques, réciprocité et connectivité moyenne – Échanges intéressés

 Liens lâches entre les partenaires, réciprocité et connectivité faibles – Échanges ponctuels

Modélisation du réseaux d'acteurs de Gazibul

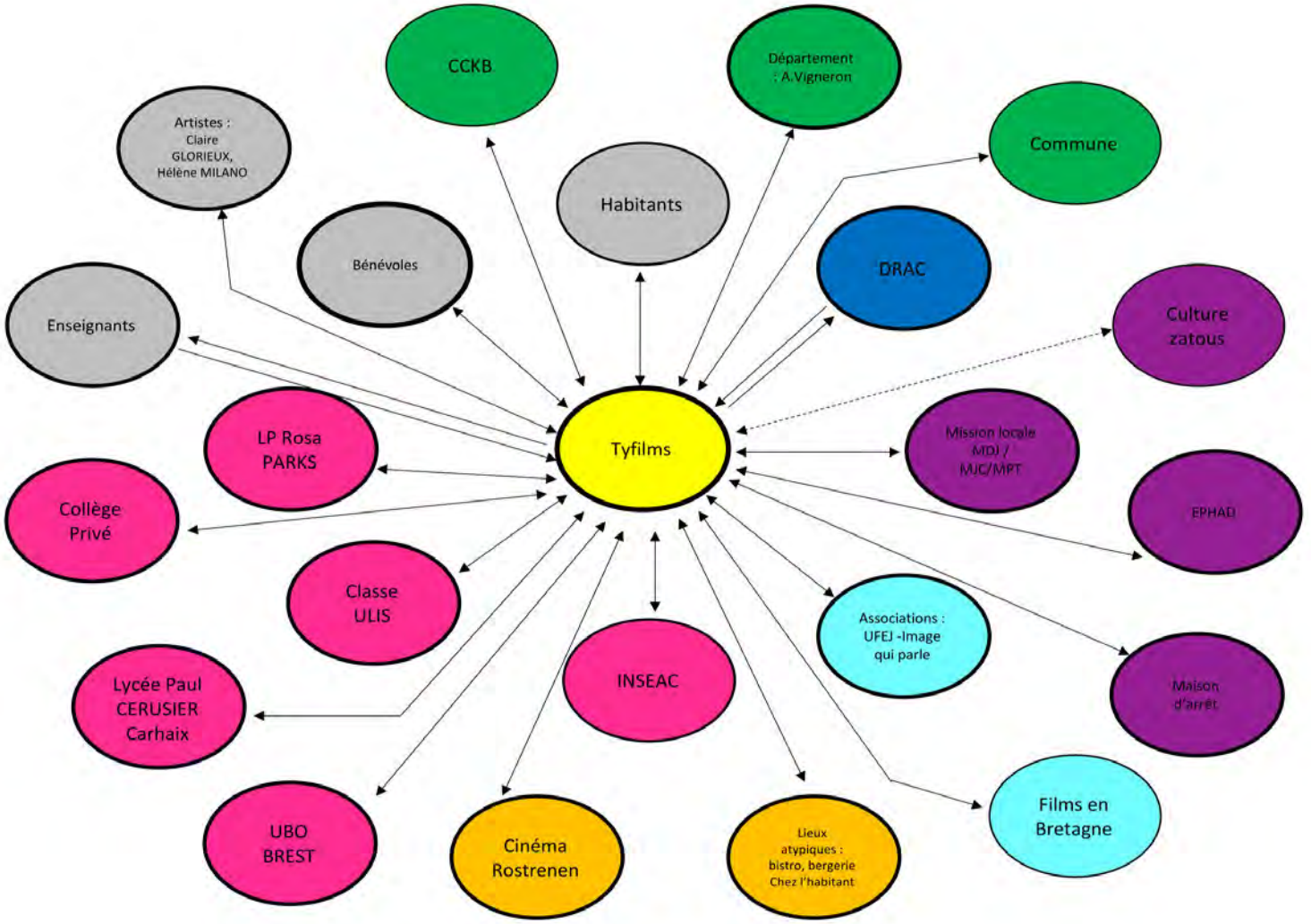
CCKB
Département : A.Vigneron
Artistes : Claire GLORIEUX, Hélène MILANO
Commune
Habitants
Bénévoles
DRAC
Enseignants
Culture zatous
LP Rosa PARKS
Tyfilms
Mission locale MDJ / MJC/MPT
Collège Privé
EPHAD
Classe ULIS
Associations : UFEJ -Image qui parle
Lycée Paul CERUSIER Carhaix
INSEAC
Maison d'arrêt
UBO BREST
Cinéma Rostrenen
Lieux atypiques : bistro, bergerie Chez l'habitant
Films en Bretagne

La compagnie mentionne des points de vigilance sur :

- **Les dérives dans l'usage du Pass Culture** : le risque peut être une création trop orientée vers les scolaires, calquée sur les programmes, et plus sur la démarche artistique comme point de départ.
- **La nécessité d'une culture commune de la transversalité et interdisciplinarité** : pendant de nombreuses années, la compagnie a fait face à une incompréhension de sa double-mission à la fois de transmission et de création. Les choses changent aujourd'hui. Cependant, les dispositifs sont encore très cloisonnés entre disciplines, ce qui ne correspond plus à la réalité de terrain. D'où la nécessité de suivre les évolutions rapides du terrain.
- **La nécessité d'un long conventionnement pour une projection** : à une époque, il existait une convention financière et d'objectifs sur 3 ans, avec la Ville et le Département. Une convention longue permet une projection sur le long-terme, la planification d'objectifs avec différentes échelles temporelles. Cela peut aider à trouver un rythme en lien avec la Maison des Artistes et leur activité : une création tous les trois ans environ. La structuration des équipes est un enjeu important. Le fonctionnement par projet demande une force administrative qui n'est pas toujours existante selon le degré de structuration des compagnies.
- **La nécessité de l'interconnaissance** : via des instances, des outils. Il peut s'agir aussi de travailler sur les convergences des stratégies des institutions. L'expertise des professionnels est primordiale : nécessité d'identifier leurs besoins et de les consulter régulièrement.

>>>

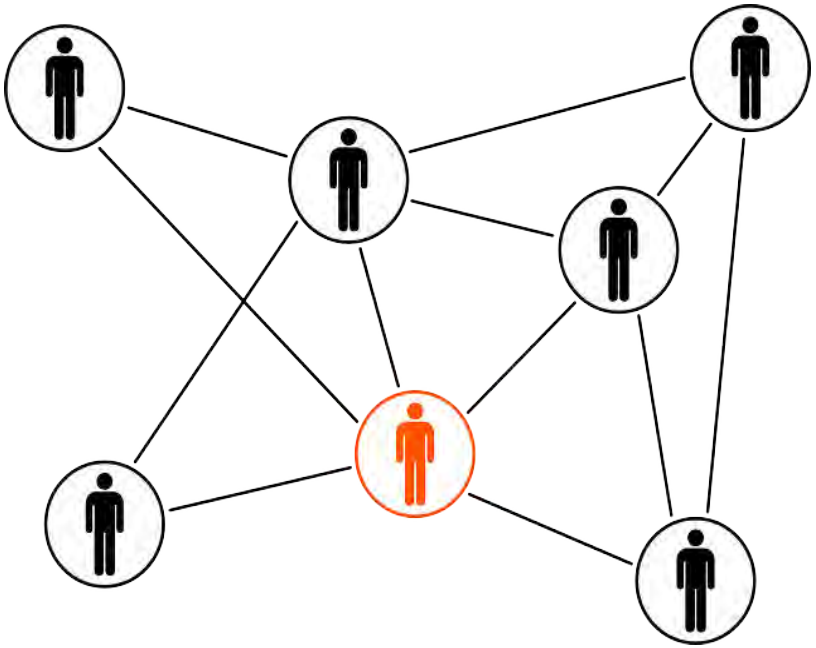

II

DIAGNOSTIC DE L'EAC EN CÔTES D'ARMOR AU PRISME DES ACTEURS.TRICES

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Ce chapitre est consacré aux éléments d'analyse que nous avons pu faire émerger de témoignages de différents acteurs du territoire : ces éléments sont utiles pour l'élaboration de préconisations.

1. Qu'est-ce qu'un réseau d'acteurs ?

Lorsque nous avons posé la question : "qu'est-ce qu'un réseau d'acteurs ?" auprès de certains acteurs culturels et auprès de bon nombre d'interlocuteurs travaillant étroitement avec ces derniers, nous avons obtenu plusieurs définitions.

« Des personnes qui sont amenées à travailler ensemble dans un intérêt commun, mais qui n'ont pas les mêmes compétences, ou les mêmes missions. Pourtant, elles vont réunir leurs forces et leur pouvoir pour faire en sorte que le projet fonctionne »

Aurélia Leroux, directrice opérationnelle du Campus des métiers et des qualifications d'Excellence de l'EAC en Bretagne

Les réseaux d'acteurs se distinguent « par la variété de leurs connexions et par les ressources qui y circulent »

Vincent Lemieux, politologue québécois et professeur de l'Université Laval

« Un système est quelque chose, qui dans quelque chose (un environnement), pour quelque chose (finalité ou projet), fait quelque chose (activité, fonctionnement), par quelque chose (structure, forme stable), qui se transforme dans le temps (évolution). »

Jean-Louis Le Moigne, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille

« Des actants disparates (...) s'unissent, font converger leurs volontés, et semblent ainsi agir comme un seul homme : ils forment à ce moment-là un acteur-réseau. »

Bruno Latour sociologue

« Ce sont des gens qui travaillent en réseau pour la même cause et le bien commun, car ils défendent une même cause et une politique commune qui est celle de l'EAC »

Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Bretagne et vice-président du HCEAC

2. Un passé déjà riche qui témoigne de la dynamique des acteurs du territoire

Si le terme « Éducation Artistique et Culturelle » est relativement récent (début des années 2000), les actions culturelles menées par les artistes ont toute une histoire sur le territoire costarmoricain.

Nous prendrons ici l'exemple de **Monique Lucas, comédienne**, et à travers elle de la **Compagnie de Folle Pensée**. Son témoignage nous donne un bon aperçu des différents types d'acteurs qui ont constitué le réseau des dernières décennies.

Une formation autodidacte : art, animation et psychologie

Monique Lucas a eu son premier choc artistique par la danse contemporaine au lycée, dans le cadre des Rencontres Internationales de Danse Contemporaine. Sa connaissance de la psychologie de l'enfant lui a beaucoup servi par la suite. Elle a eu accès à des formations d'animation et a passé son BAFA.

Elle a fait du théâtre dans une MJC à Angers et elle a adoré cette formation parce qu'elle sentait le lien entre politique et théâtre. D'une certaine façon, elle a une formation autodidacte mais continue : elle n'a jamais cessé de faire des stages avec des artistes.

Une compagnie inscrite dans un territoire et en lien avec les habitants

Le parcours de transmission...

La compagnie est née sous forme de collectif dans le Centre-Bretagne en 1976. A l'époque de la création de la compagnie, dans les années 1970, il n'y avait que cinq compagnies professionnelles en Bretagne.

Auteur et directeur artistique de Folle Pensée, Roland Fichet a obtenu un FIC (fond d'intervention culturelle) pour un projet intitulé " Mémoire ouvrière, culture populaire" en 1977. Ce fut le début de leur travail de création et de transmission.

A partir de 1980 : tous les comédiens sont devenus professionnels et Roland Fichet a commencé à travailler dans les grandes écoles nationales (CNSP - TNS– Comédie de Saint Etienne). En 1984, la compagnie obtient un conventionnement triennal d'État après moins de 10 ans d'existence. Les financements de la Région et du Département suivent et ils deviennent la plus importante compagnie de Bretagne, ce qui déjà à l'époque était atypique parce qu'ils ne sortaient pas des "grandes écoles" de théâtre.

>>>

Les spectacles de la compagnie ont pratiquement tous été en lien avec le milieu populaire : Le jeu et la chandelle (sur la grève du joint français) , Joseph Gros-oeil, Peau de femme, puis Suzanne, ouis les cycles "Naissances", «Portraits et paysages» et enfin " Saint-Brieuc, ville à écrire", où la contrainte était d'écrire en lien avec les habitants.

Monique Lucas a mené des actions de transmission depuis les années 1980 son expérience témoigne d'une collaboration riche avec de nombreux acteurs territoriaux de l'Éducation Nationale ou encore sociaux du Département. Un modèle inspirant qui pose les jalons de ce qu'est le travail d'un artiste en réseau.

Avec l'Education Nationale : importance du partenariat sur le long-terme et de la porosité des secteurs éducatifs et artistiques

La compagnie est à l'origine de la création de la première section Théâtre de Bretagne à Tréguier en 1987 puis des autres enseignements facultatifs du département : Carhaix, Lamballe et Dinan.

Dès les années 1990, la compagnie a mené des formations conjointes artistes-enseignants en lien avec l'ANRAT.

Elle a travaillé pendant 15 ans avec la classe ULIS de Loudéac avec le même enseignant et la même ATSEM pendant tout ce temps, ce qui leur a permis de progresser ensemble.

La compagnie a accompagné la création d'une CHAT au collège Vinci dans un quartier difficile de Saint Brieuc.

Pour elle, le binôme avec l'artiste est la condition indispensable de la réussite de l'EAC mais c'est un binôme "poreux" : les artistes doivent être au clair avec la pédagogie. L'enseignant doit avoir une appétence forte pour la matière et il est engagé dans une démarche artistique.

Annie Lucas, sœur de Monique Lucas, est intervenue de nombreuses années à l'INSPE pour enseigner le théâtre dans le cadre de la formation initiale des enseignants, et en était responsable. Cet enseignement n'existe plus aujourd'hui.

Son travail dans le champ social

Elle a travaillé 10 ans avec un psychothérapeuthe pour les familles du centre d'aide à la parentalité (psychodrame).

Cette expérience démontre aussi que L'EAC est politique : "*Quand la droite est passée au Conseil départemental, ils ont arrêté les "mises en situations théâtrales" dans le cadre de l'aide à la parentalité du jour au lendemain, en cours d'année. Ça a été un choc pour nous, intervenants, mais également pour les familles et les travailleurs sociaux.*"

Elle est intervenue en prison lors de stages d'été 3 semaines en binôme pendant plusieurs années. La formule a été efficace. Par contre les ateliers hebdomadaires n'ont pas perduré : il y avait trop peu de suivi et elle devait mener les ateliers seule.

Il y a 20 ans, elle a monté une formation de 18 mois pour un groupe d'éducateurs (qui animaient eux-mêmes des ateliers théâtre) : il s'agissait de monter des spectacles pour prendre conscience des processus de création.

Monique Lucas travaille aujourd'hui avec un groupe mixte de jeunes migrants et élèves de conservatoire. Elle co-anime les ateliers avec la Compagnie l'Artère.

Au Conservatoire de Saint Brieuc : une première formation certifiante sur le territoire

Elle a enseigné au Conservatoire de Saint Brieuc : le théâtre de Folle Pensée a créé le département d'art dramatique en 2007. Avec Annie Lucas, elles ont imaginé un cycle "enfants" et un cycle "adulte" sans condition d'âge, à la fois pour des questions de recrutement mais également pour la richesse du mélange des générations ados-adultes. Les 3ème cycle avaient également une obligation de mener des projets inter-arts. C'était la première formation certifiante sur le territoire.

Coordination du PDF Théâtre du département des Côtes d'Armor

Enfin elle a assuré la coordination du Plan de Formation Théâtre dans le cadre des schémas départementaux des enseignements artistiques qui réunissait des comédiens professionnels et des enseignants de structures culturelles et de l'Education Nationale (enseignants des options théâtre) pour des formations incluant des modules de psychologie, un travail corporel, une approche de la littérature théâtrale historique et esthétiques et un travail d'écriture, notamment pour la voix

>>>

Parallèlement, elle est allée accompagner des enseignants de structures culturelles, directement sur place, dans leurs ateliers, afin de les aider. C'était une aide bienveillante en fonction des besoins. Les enseignants en structures "loisirs" sont souvent isolés.

Il n'y avait pas de volet de montage de projets EAC dans les plans de formation : par contre beaucoup de formations informelles entre stagiaires sur les temps de pause.

Elle pouvait diriger les demandeurs vers William Domenech qui travaillait au Conseil Général. William était présent à chaque début de formation et participait également quand cela lui était possible. Le Département confiait une enveloppe à la Compagnie et Monique Lucas construisait le programme, contenu et logistique. Elle rendait des comptes annuellement.

3. Un diagnostic par secteur : des acteurs identifiables

Nous avons tenté de recenser les différents acteurs qui sont impliqués dans le réseau EAC du Département en essayant de définir leurs rôles et les besoins de chaque secteur ainsi que les formes collaboratives efficientes, qui peuvent servir de base à nos préconisations.

Les acteurs EAC de l'Éducation Nationale

Depuis quelques années l'Education Nationale a créé un réseau d'acteurs au service de l'EAC, réseau qui vise à une collaboration interne plus fluide et qui collabore de plus en plus avec les acteurs externes du secteur culturel.

Les services de la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle)

Missions :
- Iinitier des dispositifs
- Accompagner le montage de projet d'EAC sur un territoire donné
- Valoriser les projets.

Pour cela, la délégation et ses conseillers s'appuient sur des professeurs-relais, et un réseau culturel dense. La DAAC participe au "groupe technique EAC" qui examine les demandes de subventions. Dans les Côtes d'Armor des conseillers DAAC sont intégrés à l'équipe de l'INSEAC. **Cette intégration des personnels de l'Education Nationale avec des chercheurs et également des artistes permet de mener un travail efficace pour le développement de l'EAC**. C'est une première forme concrète de mise en réseau.

Les professeurs-relais (cartographie DAAC)

Les professeurs-relais travaillent directement avec les structures culturelles : conjointement avec les médiateurs de la structure, ils élaborent les contenus pédagogiques associés aux contenus artistiques. Leur rôle peut être décisif parce qu'ils vont pouvoir aider les professeurs à se sentir impliqués dans le projet, notamment en faisant le lien avec les programmes scolaires.

Chaque professeur-relais est missionné pour travailler en lien avec une discipline artistique : dans les théâtres, par exemple, leurs missions restent "disciplinaires" (danse ou cirque ou autres), alors même que les scènes ont une programmation hétéroclite. **Il n'existe pas de mission plus généralement étiquetée "EAC" pour laquelle on pourrait imaginer une certification spécifique et des transversalités**.

Lorsqu'on observe la carte des professeurs-relais sur le département, on constate que les postes ne sont **pas uniformément répartis** : certaines zones, par exemple une partie du territoire de LTC, à Paimpol ou autour de Loudéac n'ont aucun professeur-relais.

Cartographie des professeurs-relais de la DAAC

Pour l'instant, un seul poste est à pourvoir sur le Département alors qu'il existe des structures culturelles artistiques reconnues par la DRAC sur ces territoires. **L'absence de poste ou la difficulté à trouver des candidats** sur les postes proposés dans l'académie doivent être interrogées : le maillage devrait être plus serré pour être efficace.

>>>

Les professeurs référents-culture

Chaque établissement du 2nd degré est représenté par un professeur référent-culture : **le maillage est donc complet**. La DAAC fait un travail très conséquent d'information via notamment le Fil 100% EAC.

Les freins viennent cependant de la **formation des enseignants référents** (des journées d'information ont été menées jusqu'à présent, le contexte sanitaire ayant freiné les temps d'échange entre les différents acteurs de l'Éducation Nationale). Une formation de 30h sera proposée pour une trentaine d'enseignants en 2023.

Reste la question de la **rémunération** de ces enseignants qui est bien en dessous des heures consacrées à des missions qui s'ajoutent à leurs tâches générales.

Les personnels de direction et de gestion

Ils se sont saisis des dispositifs EAC et l**eur engagement est essentiel** pour la réussite du 100% EAC. Ils peuvent encourager et promouvoir le développement des projets et contribuer à la démocratisation culturelle : ils font partie des "facilitateurs" de l'EAC au sein des établissements.

Les enseignant.e.s

Un.e enseignant.e est **un acteur essentiel de l'EAC**. La plupart des projets naissent du contact direct d'un enseignant avec une structure culturelle ou un.e artiste.

L'engagement des enseignants dans des actions EAC extrêmement **chronophage** : une enquête menée par une étudiante de l'INSEAC au sein du Lycée Savina en 2022 a montré que les enseignants consacraient en moyenne 54h (pour une amplitude allant de 6h à 103h) pour la réalisation complète d'un projet EAC pour une moyenne de 19h d'ateliers (dont la moitié en dehors des temps habituels de cours) devant les élèves.

C'est un fait constaté par le Pôle CARDIE de l'académie, et son coordinateur, Loïc Le Gouzougec, que les initiatives portées par une structure culturelle seule (clé-en-main) ou par une structure et la direction, sans initiative des équipes, peuvent être mal acceptées par les enseignants parce qu'elles viennent parasiter leur **capacité d'action** au lieu de s'y ajouter.

FOCUS SUR... LES REFORMES DE L'EDUCATION NATIONALE...

Les décisions d'État ont un impact direct sur les territoires et les actions individuelles : les réformes de l'Éducation Nationale ne font pas exception.

Selon Loïc Le Gouzougec, coordinateur du Pôle Cardie pour l'académie de Rennes, la réforme "Blanquer" de l'Éducation nationale a lancé les élèves dans une course à la réussite et a déconstruit le "groupe-classe" au profit de parcours individuels, ce qui peut aller à l'encontre d'une démarche EAC de projets collectifs. Les temps dédiés à la collaboration inter-disciplinaire ont disparu (exemples : accompagnements personnalisés ou TPE), il y a une importante du contrôle continu. Il existe donc certains refus de participation d'élèves à des temps d'EAC qui leur feraient "perdre du temps". Le **cadre des "programmes"** est également un frein pour les enseignants.

Patricia Le Calvez de L'Image qui Parle note un phénomène similaire pour les lycées : "au lycée, **il n'y a plus d'espace d'imaginaire**". L'association se concentre donc sur le collège sur le temps scolaire et le hors-scolaire pour les 15-18 ans. Plusieurs témoignages de structures vont dans ce sens.

Loïc Le Gouzougec souligne que les lycées pourraient retrouver le chemin de l'innovation. Il y a quelques années, c'était le collège qui avait des difficultés à rebondir après la réforme.

FOCUS SUR... LES PARENTS D'ÉLÈVES : ACTEURS ET BÉNÉFICIAIRES DE L'EAC ?

Les parents d'élèves sont à la fois présents dans les conseils des établissements et **ils se rassemblent dans des associations**. Ils font partie des décisionnaires... et également des financeurs.
Les écoles sont donc une porte d'entrée vers ce public des 30-50 ans, actifs, et « *génération de transmission* » pour reprendre les mots d'Emmanuel Ethis.

>>>

Les acteurs du champ social

Les acteurs du champ social réunissent les métiers gravitant autour des publics-cibles. Les métiers du champ social sont donc **multiformes** en fonction du type de structure, de public et des missions des acteurs. Il existe des éducateurs, du personnel soignant, des animateurs ou encore des référents handicap, qui sont des relais entre les structures culturelles et les structures sociales et médico-sociales. Ils ont dans tous les cas un rôle prépondérant dans la diffusion de l'EAC «tout au long de la vie» et de l'accès au publics «éloignés».

Le Département a une compétence obligatoire dans ce domaine et il y consacre 60% de son budget. Il peut agir directement, notamment en permettant le développement des projets EAC

Extrait d'entretien avec Emmanuelle Castel Grantéral, directrice du développement social au Département :

- «*Dans le futur Programme Départemental de l'Insertion (PDI), une fiche-action concerne l'insertion par la culture et le sport*».

- « *Il est nécessaire de tisser des relations avec nos collègues de la culture. Les allocataires du RSA (...) ne s'autorisent pas à avoir une pratique culturelle ou sportive alors qu'on sait que, au contraire, pour lever les freins sociaux pour accéder à un travail, l'estime de soi participe à ce parcours d'insertion. Des actions telles que la délivrance d'une carte de bibliothèque envoyée à l'ouverture des droits RSA.* ».

Sur le terrain, des projets alliant social et culture sont menés par les **Maisons du Département**. Souvent, l'intervention collective des travailleurs sociaux de prévention se développe comme un d'accompagnement à la levée de difficultés, avec la participation active des personnes bénéficiaires.

Les acteurs de l'Éducation Populaire

Forces vives du développement de la culture sur le territoire, les associations d'Éducation Populaire tendent à disparaître de la partie émergée de l'iceberg pour laisser place à l'action des structures institutionnelles. Elles sont d'ailleurs les grandes **absentes des signataires de la Charte de l'EAC.**

Patrice Kervaon rappelle l'importance des initiatives de coopération sur le territoire : «*Je pense à tout un mouvement qui a fait sens il y a quelques dizaines d'années, (...) des actions qui ne relèvent pas forcément de l'EAC mais des actions de coopération entre le monde éducatif et le monde culturel qui ne s'inscrivent pas forcément dans la labellisation d'aujourd'hui : par exemple le travail fait par le Carré Magique à Lannion dans les années 1990 avec les scolaires et dans les centres de loisir.*»

Aujourd'hui le Département des Côtes d'Armor finance **6 associations historiques** du champ de l'éducation populaire : La Ligue de l'Enseignement et les 5 MJC du territoire.
Le Département accompagne cependant des associations moins connues comme La Ficellerie, la médiathèque de Plouër-sur-Rance ou L'Image qui Parle à Paimpol et La Convergence des Loutres à Loguivy-Plougras. **Ces associations qui mobilisent un réseau très proche sont porteuses de projets culturels de territoire**.

Des projets avec et pour un réseau d'habitants : social et culturel

L'image qui Parle a développé un projet assez exemplaire en termes d'Éducation Populaire : l'association est dirigée par une collégiale d'habitants et la diversité de ses membres permet de construire des projets très divers en fonction des besoins du territoire.

La charte de l'association a été écrite collectivement pour être d'accord sur les valeurs portées par l'association. «Il s'agit d'écrire un récit collectif de ce que doit être l'Image Qui parle. **Il faut du temps pour asseoir les pratiques et re-questionner** ». L'association a eu recours à 2 **DLA (Dispositif local d'accompagnement)** pour interroger ses pratiques grâce à un regard extérieur. Elle fait partie du **réseau «Hybrides».**

Pour Patricia Le Calvez, la naissance des projets répond à une histoire de «sens», il ne s'agit pas simplement de répondre à des appels à projets : «Le collectif a "**des antennes un peu partout"** : dans les cafés, au marché... pour prendre conscience des besoins.»

Ils organisent des actions collectives qui mettent les gens en lien, notamment une fête tous les ans dans le quartier de logements sociaux de Kernoa avec 15 associations de la ville (sportives – caritatives- culturelles- solidaires...etc) et des débats autour de thématiques sociétales : l'exil, le genre, le regard sur la vieillesse.

>>>

La Convergence des Loutres s'est implantée en 2018 à Loguivy-Plougras, commune de 900 habitants qui fait partie de l'EPCI LTC (Lannion Trégor Communauté).

L'association vise à favoriser les rencontres interculturelles, donner le plaisir d'apprendre et de créer et renforcer les solidarités. La gouvernance de la convergence est assurée par des habitants : l'espace de vie sociale est dirigé par des habitants pour des habitants.

Leur premier soutien a été la mairie : l'un des objectifs de la commune est le maintien des personnes âgées à domicile. Ils ont été **labellisés "espace de vie sociale" par la CAF**. Pour eux les arts et la culture sont des médias qui servent à faire du lien par la création. L'objet est social et solidaire avant d'être culturel.

La travail se fait en relation étroite avec les habitants suivant plusieurs axes : Parentalité créative, le travail manuel (soudure...), des activités artistiques et culturelles, des jeu(x), du jardin partagé et de la cuisine (la fête dans le jus... Ils souhaiteraient collaborer avec les écoles mais cela demande d'anticiper les projets? Pour l'instant ils ont travaillé avec les PIJ, les maisons des jeunes et leurs animateurs.

Des actions qui créent du lien entre artistes et publics

L'Image qui parle :

- Actions de collectage de la parole en itinérance,
- Accueil de création artistique à La Fabrique à Parole
- Résidences artistiques EAC en milieu scolaire
- Auberges espagnoles pour désacraliser l'artiste, pratique des prix libres.

La Convergence des Loutres :

- Résidences de travail avec contrepartie financière
- Interventions à la Villa Rohannec'h, à Saint Brieuc.

Structuration et reconnaissance : le lien avec les collectivités

La Fabrique à Paroles : lieu privé mis à disposition de l'association.

Patricia Le Calvez souligne que le projet associatif est plus important que le lieu mais **le lieu a permis de s'insérer dans le quartier, permet de cristalliser la rencontre et amène plus de visibilité**. Il permet aussi de ne dépendre de personne et d'aider les artistes à pouvoir travailler.

La Convergence des Loutres a signé une **convention pluriannuelle de 4 ans avec la CAF**, ce qui a ouvert des perspectives à moyens termes et permet aujourd'hui une plus grande marge d'anticipation pour les projets.

L'association a été reconnue comme **Tiers Lieu et Fabrique de Territoire par l'Etat.** Les axes de travail en réseau vont pouvoir être valorisés, notamment par à la création de 2 postes grâce à cette subvention.Ces fonds permettent de rentrer dans une dynamique de professionnalisation en passant d'un budget de 10000 € à 100000 €.

Le Département est un soutien important par le biais de la **Maison du Département de Lannion**. Ils mènent notamment des actions pour l'accompagnement sur l'accueil de la parentalité, la petite enfance et les adolescents. L'association n'a pas vraiment de financement direct par le Département mais indirectement, sur certaines actions spécifiques telles que le **CDLI (Contrat de lecture itinérante).**

Aude Baudouin souhaiterait qu'une convention pluriannuelle avec le département soit possible.

Patrice Kervaon, vice-président à la culture : «Il faut recréer du mouvement. EAC ou autre, peu importe les mots, c'est le sens qui compte.»

Les créateurs et transmetteurs de contenu et de pratique

Il existe un **maillage fort de structures artistiques** dans le Département, mais pas de chiffres officiels sur le nombre d'artistes. Depuis 2 ans, de nombreuses compagnies se sont implantées sur le territoire, ce qui a créé un effet d'émulation et des rencontres. Les orientations de ces compagnies sont diverses entre compagnies locales très investies dans le travail avec le territoire et compagnies nationales ou internationales qui sont largement diffusées hors du département.

Il y a un enjeu fort à **promouvoir une collaboration des artistes entre eux** pour des artistes souvent isolés et en manque de moyens pour la promotion de leur travail. A ce jour il y a des prêts de matériel ou des collaborations lors de créations. Il y a également des échanges informels d'information sur la gestion administrative.

L'exemple de la création du **Collectif Bloom**, collectif d'artistes du spectacle vivant, pourrait essaimer pour créer des collectifs semblables, à l'échelle des EPCI ou dans d'autres domaines artistiques.

>>>

Les médiateurs, facilitateurs et coordinateurs de l'EAC

Parmi les facilitateurs, on trouve les **techniciens et élus à toutes les échelles.** On peut penser notamment aux élus des EPCI, qui facilitent la mise en place de projets par les votes de budgets. Des postes de **chargés de mission EAC** ont été créés au sein des institutions et collectivités territoriales, comme le poste de chargée de mission EAC au sein du département des Côtes d'Armor, occupé à ce jour par Magali Launay.

Les **métiers de la médiation** se sont considérablement développés au cours de la décennie précédente au fur et à mesure que le montage de projet s'est professionnalisé. Sur le terrain, ils sont les interlocuteurs incontournables des établissements scolaires ou sociaux dans le cadre d'un projet qui va faire appel à un financement.

Aurélia Leroux, Campus des métiers et des qualifications en EAC : «L'EAC va développer des projets, des métiers type d'EAC, mais il développe aussi beaucoup de compétences qui vont se retrouver dans l'ensemble des métiers.»

FOCUS SUR... le rôle de chargé.e de mission EAC dans un EPCI
Exemple de Bénédicte Le Diraison, EPCI Leff-Armor

Missions : Elle est responsable des actions d'EAC pour Leff-Armor Communauté et chargée de programmation au Petit Écho de la Mode.
Idéation des projets
Coordination des projets,
Demandes de subvention
Mise en place / construction
Médiation
Suivi complet (jusqu'aux restitutions et bilans)

Travail de relations avec : les établissements scolaires (écoles et collèges), les centres de loisirs, structures de la petite enfance, les EHPAD, les EPIDE (établissement public pour l'insertion dans l'emploi), le Médiacentre et collabore avec les autres services du Petit Écho de la Mode (médiathèque, festival, programmation du théâtre, ateliers et enseignements artistiques...).

Bonnes pratiques :

- Pôle qui rassemble programmation, enseignements artistiques et EAC : il y a de nombreuses possibilités de croisements.
- Le point de départ est toujours la rencontre avec les artistes. En EAC, il est important de suivre le processus de création depuis le départ, pour mieux le comprendre et le transmettre.
- Sa présence constante sur le terrain lui permet une évaluation constante
- C'est un travail sur le temps long et régulier : contacter, appeler, relancer, rencontrer dans les structures et établissements, etc.
- Elle se construit ses outils : elle réalise un tableau de suivi pour équilibrer les projets sur le territoire d'une année sur l'autre.

Les Freins : elle regrette qu'il y ait peu de partage d'expérience, de mutualisation des pratiques, d'échanges entre EPCI ou avec d'autres structures.

Nous avons pu constater que les différents réseaux d'acteurs, tout en ayant leurs spécificités de fonctionnement et leurs limites, avaient engagé un déploiement de ressources humaines importantes pour le développement de l'EAC. Observons maintenant comment le Département collabore avec ces différents acteurs.

4. Des collaborations fructueuses initiées par le Département

Le pilotage de l'EAC par le Département

Collaborations internes au Département : le binôme élu / technicien et les collaborations intersectorielles

Le binôme élu/technicien :

Les élus ont un regard politique mais ils ont également besoin d'une expertise, donc ils collaborent en binôme avec des techniciens de la fonction publique. Arnaud Vigneron souligne : «*Aujourd'hui on est dans un collectif de travail avec les techniciens de tous les niveaux (EPCI, Région...). Nous avons des échanges permanents et très dynamiques, notamment lors des comités de pilotage ou des groupes techniques*.»

>>>

Collaborations intersectorielles

La Culture est une compétence partagée entre plusieurs collectivités et elle implique une politique transversale. Le Département ne propose pas lui-même de projets : il accompagne les projets. Jean-René Carfantan, vice-président pour l'Education et l'Éducation Populaire, explique : «*On travaille de façon collégiale et concertée. Le principe est d' "aller vers" : vers les techniciens, vers les autres élus, vers les équipes éducatives et les associations d'éducation populaire*.»

Emmanuelle Castel-Grantéral propose quelques préconisations pour faire du lien entre le social et la culture, elle nous indique que les rencontres intersectorielles sont insuffisantes à la mise en place de liens pérennes. Ces rencontres donnent envie, stimulent mais à défaut d'un **accompagnement des acteurs sociaux et culturels**, ceux-ci se retrouvent démunis et ne savent pas par où commencer pour mettre en place des actions.

La collaboration et le travail en réseau au sein du Département est donc inhérent au développement de l'EAC et elle se prolonge lors de rencontres intersectorielles élargies impliquant des acteurs du territoire.

L'accompagnement à la structuration des artistes et des lieux

Les artistes et les structures que nous avons rencontrés lors de cette enquête ont été unanimes : **l'interlocuteur le plus attentif et fidèle est pour eux le Département**, à la fois en termes d'accompagnement à la structuration et de financement.

Mais il reste des demandes : d'une part une **information plus complète** quand il y a un refus de financement ou un financement revu à la baisse afin de pouvoir améliorer les propositions et enfin il est certain que pour les structures n'obtenir que des financements sur appels à projets demande une **charge de travail** tout à fait conséquente en termes de temps (souvent non rémunérable dans les petites structures) et de **moyens humains** pour les plus développées.

FOCUS SUR... LES TENSIONS SUR LES ACTEURS CULTURELS, UN CONSTAT PARTAGÉ

Tous les acteurs professionnels que nous avons rencontrés nous ont dit la tension extrême qui résulte du **manque de ressources humaines.**
Il y a certainement un **besoin de postes de coordination** et de médiation en EAC au sein de chaque échelon territorial et des nécessités de pérenniser des emplois dans les structures associatives privées.

Témoignage de Patricia Le Calvez, de L'Image Qui Parle:
«*Nous ne pouvons pas nous permettre de nous payer à la hauteur de notre travail. La disparition des contrats aidés est un vrai problème.*»

Le système de subventionnement par projet ajoute naturellement des tâches administratives et ne prend pas en compte **l'augmentation constante des frais de fonctionnement** des structures : «*Nous sommes obligés de donner des rémunérations plancher aux artistes avec lesquels nous travaillons. Nous ne sommes pas en mesure de les rémunérer comme nous devrions le faire.*» déplore Gaëlle Lavol de Ty Films.

Les schémas départementaux des enseignements artistiques

- Les schémas s'adressent à des acteurs et des publics «tout au long de la vie» en développant l'EAC hors temps scolaire.
- Le Département s'adresse directement aux acteurs en proposant des plans de formation. Il encourage leur montée en compétences.
- Malgré le grand nombre de structures, il n'y a pas de plan de formation pour la musique.
- Ces schémas sont de fait des moyens d'action pour promouvoir L'EAC.

5. L'enjeu de l'égalité des ressources sur les territoires pour atteindre le 100% EAC

Éloignement culturel et transports : des acteurs dynamiques mais mal répartis

De manière générale, les structures pouvant accueillir le travail des artistes ne sont

>>>

pas toujours également réparties sur le territoire costarmoricain. Patricia Le Calvez et Aude Baudouin soulignent toutes deux le **manque de lieux d'accueil pour des artistes** du territoire, et notamment des artistes émergeants. La problématique est la même concernant les structures pouvant proposer des offres EAC ou sociales.

Le transport est un des grands enjeux de l'éloignement culturel mais c'est aussi un **enjeu écologique**. Patricia Le Calvez remarque : «*Les collectivités souhaiteraient que les associations comme L'Image qui parle aillent partout sur l'agglomération (de Paimpol à Callac), je pense qu'il faudrait multiplier les espaces de vie sociale sur l'ensemble du territoire.*»

Les problématiques de transport sont aussi plus immédiatement **économiques** : «*L'association fait venir les élèves à la fabrique à paroles… s'ils viennent de trop loin ça a un coût…*». Certains EPCI prennent en charge les financements des transports des groupes scolaires vers les lieux de culture.

Des disparités au niveau des EPCI et à l'intérieur des EPCI

Les disparités des politiques d'accompagnement des artistes entre les EPCI

Chaque EPCI a une politique différente en matière d'accompagnement des artistes. Seuls deux EPCI accompagnent la création. Gabrielle Boistel indique que dans ces EPCI (Lamballe et Saint Brieuc), elle r**eçoit les artistes conjointement avec les services de l'agglomération.** C'est un gain de temps et cela permet un échange riche et concerté avec l'artiste et entre techniciens.Avec les autres EPCI, ce n'est pas le cas.

Des difficultés pour communiquer entre secteurs et entre territoires

A l'instar de celui de la Convergence des Loutres, il existe des projets qui mettent en lien les habitants de plusieurs EPCI. Cependant les politiques culturelles ont du mal à s'harmoniser alors que bien entendu les **frontières entre territoires sont artificielles du point de vue des habitants.** De manière générale, ce sont les espaces de frontières qui sont moins touchés par les dispositifs et actions EAC : plus on s'éloigne des centres (agglomérations), plus les structures de diffusion et/ou de montages de projets EAC (les deux catégories ne se confondent pas forcément) se raréfient.

L'éloignement des centres et le choix de la ruralité ne facilitent pas le développement des artistes. Les dispositifs y sont peu présents. Pour pallier la **dissémination des dispositifs** dans ces zones, les associations s'organisent, souvent avec des moyens réduits. Cela est d'autant plus vrai sur **le littoral** que la cartographie de La DRAC ne considère pas ces zones comme prioritaires : il est plus difficile d'y défendre des projets et d'obtenir des financements.

Les équipes des collectivités, scolaires, culturelles ou sociales collaborent au montage des projets mais elles adoptent des **fonctionnements différents et des temporalités différentes propres à chaque projet, à chaque secteur et à chaque territoire**.

Loïc Le Gouzouguec du Pôle CARDIE note : «*Attention souvent les innovations ne sont pas transposables si on change de lieu ou d'équipe parce que les écosystèmes sont différents.*»

Bénédicte Le Diraison souligne l'importance du temps de mise en lien avec les équipes, ici de l'Education Nationale: «*Trouver les bons interlocuteurs sur un territoire ou dans une structure demande du temps et ce ne sont pas les mêmes selon les lieux (équipe pédagogique, ou bien directeur, etc.), il n'y a pas les mêmes appétences et pas toujours les personnes identifiées qui sont les meilleurs interlocuteurs selon les projets.*» Elle ajoute : «*ils viennent souvent de bassins de vie différents et c'est compliqué de réunir les acteurs entre eux en dehors de leur temps de travail.*»

Si La **CCKB** est un contre-exemple du lien entre le manque de structures et la faiblesse de l'EAC, c'est grâce à son **riche réseau d'acteurs associatifs.** L'hyper-ruralité engendre des problématiques liées à la démographie, à la mobilité et trouver des solutions relève parfois du bricolage, du système D et de l'entraide. Mais dans cet EPCI, l'identité culturelle très forte apporte une très grande vitalité associative.

Cela fait apparaître **un réseau d'acteurs qui est rarement l'objet d'attention ou de formation : les bénévoles.** Ils constituent pourtant souvent un vivier d'acteurs là où les collectivités font défaut, notamment dans les petites communes. Si ce n'est dans la presse locale, leurs actions sont rarement promues en exemple et leurs structures peinent à être financées parce qu'ils n'ont pas l'expertise nécessaire au remplissage de dossiers.

Comment transmettre les "bonnes pratiques" sur l'ensemble du territoire ? Comment partager les langages et les fonctionnements ?

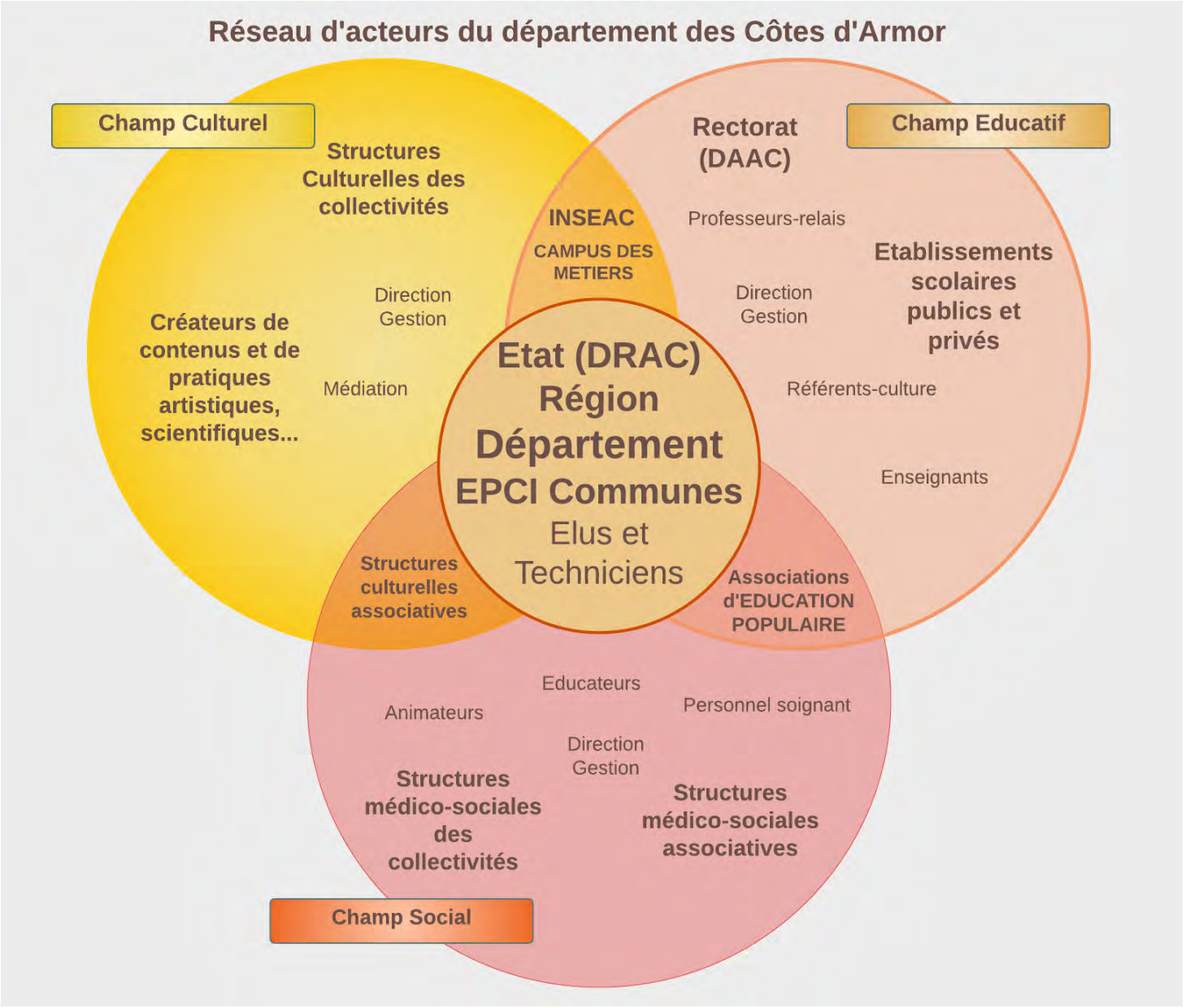
Réseau d'acteurs du département des Côtes d'Armor
Champ Culturel
Structures Culturelles des collectivités
Direction
Gestion
Créateurs de contenus et de pratiques artistiques, scientifiques...
Médiation
Champ Educatif
Rectorat (DAAC)
INSEAC
CAMPUS DES METIERS
Professeurs-relais
Direction
Gestion
Etablissements scolaires publics et privés
Référents-culture
Enseignants
Etat (DRAC)
Région
Département
EPCI Communes
Elus et Techniciens
Structures culturelles associatives
Associations d'EDUCATION POPULAIRE
Educateurs
Animateurs
Personnel soignant
Direction
Gestion
Structures médico-sociales des collectivités
Structures médico-sociales associatives
Champ Social

6. Formation et information : les clés d'un réseau

L'enjeu de la formation

Les plans de formation artistiques

Deux plans de formation artistique se déploient dans le cadre du Schémas départemental des enseignements artistiques en Danse et Théâtre. Le plan de formation théâtre du département a récemment été délégué à la Compagnie *Vis Comica* alors que le plan de formation Danse est coordonné par Sylvie Le Quéré, de la Compagnie *Grégoire & Co* de Guingamp. Elle est un bon exemple d'intégration des différents acteurs pour l'EAC.

Les publics mixtes du pdf, de potentielles personnes-ressources : il intègre des artistes, des enseignants, professionnels de structures culturelles et de l'Education Nationale. Tous ces acteurs peuvent être des personnes-ressources : elles peuvent diffuser les outils sur tout le territoire

Un contenu pensé pour les acteurs de l'EAC, entre pratique et interconnaissance : le contenu se construit avec le souci de donner les outils dont les artistes ou enseignants ont le plus besoin : de la théorie acquise dans la pratique, des expérimentations de processus artistiques, etc. Enfin, elle a à cœur de décloisonner les esthétiques, les disciplines.

L'aspect «EAC tout au long de la vie» a été pris en compte depuis deux ans (formations sur la danse inclusive pour les publics empêchés, expériences intergénérationnelles, collaboration entre professionnels et amateurs...).

La formation des responsables de structures et des collectivités

Les techniciens et les professionnels de la Culture peuvent par exemple suivre des formation par le biais de la **CNFPT (pour les fonctionnaires) et de l'AGECIF**.

Dans les plus petites communes du Département, il n'y a pas d'agent dédié à la culture. Dans les faits, c'est bien souvent un élu à la culture (ou aux associations, ou au «social») qui va coordonner une «animation culturelle» avec les associations de la commune et l'école.

Jean-René Carfantan, vice-président à l'Education, insiste sur le fait que **de nombreux**

>>>

élus sont éloignés de la culture : «*Les élus connaissent mal le domaine de la culture. Ce sont les associations culturelles qui vont les aider et développer des propositions. (...) Cela dépend donc beaucoup de la sensibilité des élus.*» Il existe donc de fait des **inégalités de territoires**. e

Les élus ont un **budget dédié à leur formation** et des organismes qui peuvent assurer cette formation mais il se forment peu, voire très peu. Les raisons de ce désintérêt pour la formation seraient à analyser.

La formation des enseignant.e.s

Il y a des **besoins lors de la formation continue** mais il serait essentiel d'orienter l'ensemble de la **formation initiale** selon un axe moins disciplinaire, plus transversal et davantage tourné vers l'Éducation, y compris pour la formation des enseignants du second degré.

Certains projets EAC pour les élèves incluent une formation pour les enseignants : la compagnie Grégoire & Co a ainsi formé des professeurs des écoles dans le cadre d'un PEAC à Lannion (École en danse). C'est une démarche innovante parce que c'est un projet EAC qui va venir transmettre des outils EAC. Cette initiative permet aux binômes artistes-enseignants de collaborer efficacement en permettant aux enseignants d'être plus confiants et donc engagés et réactifs.

L'INSEAC va coordonner l'ensemble des **PREAC** à partir de 2024 en France, et **Réseau Canopé,** qui propose des formations et des ressources en EAC à destination des enseignants, installe son **«Atelier Canopé 22» à Guingamp,** qui proposera des formations-outils «clé en main» pour la mise en place de projets EAC.

L'INSEAC et le Campus de métiers et des qualifications en EAC

2021 a vu l'ouverture des formations Bac + 1 et Bac + 5 au **CNAM-INSEAC** de Guingamp. Emmanuel Ethis indique : «*C'est un lieu de rencontre et de ressources, réunion des acteurs dans un lieu emblématique où les acteurs doivent pouvoir formuler ensemble et en réseau des commandes à l'INSEAC*».

En 2022, s'est créé le **Campus des métiers et des qualifications en EAC** en Bretagne. Dans ce cadre, des **formations nouvelles** seront développées sur le territoire pour répondre à des besoins. Ces formations pourront aussi **s'adresser aux jeunes et aux moins jeunes** et à des salariés en activité, à des chercheurs ou des personnes en recherche d'emplois, via une diversité de diplômes (Bac – 3 à Bac + 8, CAP, BEP, DNmade, etc.).

Mise en réseau, information, diffusion et valorisation des projets

Les ressources en ligne

Le **service communication du Département** relaie certaines actions en lien avec le service culture, notamment des actions financées par le département, mais il est **quasiment impossible de couvrir 100% des initiatives.**

On remarque que la **presse locale** couvre une très grande partie des actions. Il y a un quasi-automatisme des collectivités, des structures et des associations à faire appel à la presse parce qu'ils ont conscience que c'est un moyen de communication qui est incontournable pour le public.

Le Département collabore avec l'association **Le Cri de l'Ormeau**, qui est un organe de presse très répandu sur les territoire auquel les associations et structures culturelles font naturellement appel pour diffuser l'information Ils vont créer une **plateforme** qui proposera un annuaire des lieux et des structures culturelles sur le territoire ainsi que des structures artistiques (artistes et compagnies).

Les rencontres sur le Département

Selon Aurélia Leroux : «*Pour systématiser les partenariats, il faut mettre en place des réunions qui sont obligatoires, formalisées avec des comptes rendus, des ordres du jour. Les mails ne suffisent pas, alors que les réunions valident les choses, c'est acté.*»

Quelques exemples :

- Le groupe technique réunissant les financeurs de l'EAC, chaque année en juin
- Collaboration avec le Collectif Bloom : rencontres "Avant-scènes" 2022 qui réunissent artistes et structures culturelles de diffusion du territoire.
- Forum du 100% EAC qui a eu lieu à Saint-Brieuc en novembre 2022
- Le Séminaire des politiques culturelles départementales organisé à l'INSEAC en novembre 2022
- Rencontre entre les acteurs éducatifs (Educ nat) et les acteurs culturels du département le 8 février 2022. Une première réunion présentera les fondamentaux et les actualités puis dans un deuxième temps il y aura un grand espace dédiés à des rencontres en «speed dating». La rencontre a été positionnée avant les campagnes d'appel à projets. «**Ce jour-là, il y aura un véritable réseau d'acteurs réuni.**»

>>>

Lors des différentes rencontres, on peut constater que les **acteurs des champs sociaux, médical, pénitentiaire sont souvent absents**.

Mais il y a aussi un équilibre à trouver entre rassemblements sectoriels indispensables et «réunionite» chronophage. «*Le fonctionnement en réseau engendre une multiplication des réunions où l'on dit la même chose mais à des échelles différentes*» décrit Patricia Le Calvez.

La recherche : évaluation et valorisation

On peut imaginer que le **projet du Living Lab** (suivi de parcours et enquêtes sur le territoire pendant 10 ans) porté par l'INSEAC sera un vecteur de diffusion des bonnes pratiques et de valorisation des projets, notamment via le **site internet de l'Établi de l'EAC.**

7. Conclusion

A travers tous ces témoignages nous pouvons mesurer l'amplitude et la richesse du réseau des acteurs impliqués en EAC sur territoire des Côtes d'Armor. Nous mesurons également les besoins des personnes-ressources et des structures pour lesquelles elles travaillent.
Il a une nécessité commune pour tous de connaître les autres acteurs , grâce au partage de ressources et à une mutualisation des actions de formation pour pouvoir développer un démarche transsectorielle.

Le Département , parce qu'il représente une échelle de territoire très concrète et un interlocuteur privilégié pour les acteurs et les publics peut être un acteur majeur dans le pilotage d'une réseau d'acteurs de l'Education Artistuqe et Culturelle.

III

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : PRÉCONISATIONS ET PARTAGE D'INNOVATIONS

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

CE QUI A SUSCITÉ NOTRE CURIOSITÉ…

1. L'époque Itinéraire Bis et les agences culturelles

Durant les entretiens, au cours des rencontres et séminaires, plusieurs acteurs évoquent « l'époque d'Itinéraire Bis ». Itinéraire Bis était une agence culturelle départementale. 1996 voit la fin de cet opérateur satellite culturel des Côtes d'Armor, non sans provoquer l'émoi dans le Département.

Lors de notre rendez-vous du 4 novembre 2022 avec Florence MAGNANON et Isabelle BROCHARD de Culture Lab 29, nous apprenons qu'au niveau national, il y a déjà eu jusqu'à 70 agences culturelles départementales. Ces agences jouaient un « rôle d'interface entre les collectivités territoriales, les instances nationales et les acteurs culturels et artistiques du département ». Florence MAGNANON, directrice de Culture Lab 29, estime que ces agences, qui apparaissent avant les lois de décentralisation, « étaient des relais à la politique culturelle nationale ». Aujourd'hui il n'y a plus que 12 agences culturelles en France.

2. Culture Lab 29

Notre entretien avec Florence MAGNANON et Isabelle BROCHARD (Chargée de développement culturel territorial - Culture Lab 29) nous permet de voir que dans le Finistère, les missions de l'agence ont évolué dans le temps pour s'adapter à la décentralisation et à la territorialisation.

L'ADDM (association créée en 1979 pour le développement de la danse et de la musique, à une époque où le service culturel n'existe pas encore) devient « Musique et danse en Finistère » en 1999 puis « Culture Lab 29 » en 2020.

Avec l'identification de trois pôles forts, « Culture Lab 29 » permet aujourd'hui aux acteurs finistériens de se rencontrer afin de porter ensemble des projets et favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre :

- Pôle formation professionnelle
- Pôle culture et territoire = diagnostics au niveau des communes (exemple : EAC)
- Pôle accompagnement des acteurs culturels

PRÉCONISATIONS

Suivant l'axe Réseaux d'acteurs, quelques notions incontournables sont apparues et nous tenterons de les mettre en valeur dans nos propositions :

- La connaissance et mise en relation entre les acteurs du territoire.
- Le développement et le renforcement des relations entre eux afin de permettre un croisement des champs de compétences et d'assurer la pérennité de la mise en réseau.
- La nécessaire concertation autour des pratiques, ressources et outils pour gagner en efficience.

Les notions d'accessibilité et de droits culturels sont des fils rouges qui traversent toutes nos réflexions :

- Comment implique- t-on les personnes dans les actions qui les concernent ?
- Comment établit-on le lien avec les habitants et citoyens ?
- Comment chacun peut-il contribuer avec ses ressources ?

Afin de mettre en œuvre une véritable culture de la coopération dans le département des Côtes d'Armor, nous préconisons un renforcement de l'engagement financier, logistique, méthodologique, administratif et social du Département suivant 4 axes principaux :

1. L'interconnaissance entre acteurs pour faire système
2. La trans-sectorialité pour ouvrir les acteurs à une culture de la coopération
3. L'interconnexion à travers des projets communs pour renforcer les liens
4. La mutualisation des ressources, des pratiques et des outils pour créer du commun.

>>>

AXE 1 : L'INTERCONNAISSANCE ENTRE ACTEURS POUR FAIRE SYSTÈME - S'APPUYER SUR DES POSTES CLÉS ET DES PERSONNES-RESSOURCES

Nos enquêtes de terrain nous ont amenées à constater que souvent les difficultés de mise en œuvre des projets peuvent provenir d'une méconnaissance des acteurs. Or faire réseau c'est avant tout être capable d'identifier « Qui fait quoi » au sein de ce réseau, quelles sont les compétences, fonctions et missions de chacun. Objectifs :

- Identifier « Qui fait quoi » pour être en mesure de s'adresser à la bonne personne.
- Créer des relais au sein des réseaux pour faciliter la circulation des informations ressources et faciliter les rencontres entre acteurs.
- Valoriser ou mettre en place différents niveaux de relais pour fluidifier le fonctionnement en réseau.

Préconisation 1.1 : Cartographie et mise en réseau des référents-culture en collèges publics et privés	A partir du listing des référents-culture des collèges publics et privés des Côtes d'Armor, réaliser une cartographie sur le modèle de celui des professeurs-relais de la DAAC[1]. Organiser des rencontres entre référents-culture de collège
Préconisation 1.2 : Mise en place de référents-culture dans les structures médico-sociales	Référencement des structures médico-sociales du Département Cartographie d'interlocuteurs dans ces structures : réseau de référent-cultures.
Préconisation 1.3 : Création de rencontres et de formations entre référents-culture des différents secteurs	Mentorat entre référents-cultures en collège et référents-cultures médico-sociaux : - Création de binômes entre référents culture de différentes structures - Échanges sur les pratiques, mutualisation de moyens et ressources… - Temps de formation - Rencontres

1 Cartographie des professeurs-relais de la DAAC : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1j0oyHn3K1Uu39i9aZlZ0zWqo5vBRPLk&ll=48.159506287186005%2C-3.083709800000009&z=8

Axe 1 : L'interconnaissance entre acteurs pour faire système - s'appuyer sur des postes clés et des personnes-ressources

Fiche action 1 : Rencontres et formations entre référents-culture éducatifs et sociaux

CONTEXTE	
Généralisation de la mission de référent-culture dans les collèges en septembre 2022 Reconnaissance institutionnelle : ½ IMP (indemnité pour mission particulière) Il n'existe pas à ce jour de référents-culture dans le champ social	
FINALITES ET OBJECTIFS	BENEFICIAIRES
- Fluidifier le réseau d'acteurs des collèges pour permettre une circulation des ressources. - Formation de pair à pair en interne dans les collèges. - Transférer ces pratiques hors du champ scolaire. - Créer des liens réciproques, qui dépassent la transaction financière. - Tisser des liens avec les mondes scolaire et sociaux en identifiant et rencontrant les référents-culture lors de leurs formations et rencontres. - Systématiser les contacts entre collèges, structures sociales/médico-sociales et Département. - Favoriser les projets EAC entre acteurs des différents champs (éducatifs et sociaux). - Renforcer le rôle d'interface du chargé de mission EAC du Département dans la création des liens avec les différents champs (éducatif et social).	Les équipes artistiques et structures culturelles Les équipes pédagogiques Les collégiens du Département Les acteurs sociaux
MISE EN OEUVRE	AUTRE
1. - Établir une cartographie des référents-culture des collèges à partir des données fournies par la DAAC, sur le modèle de la cartographie des professeurs-relais. - Organiser des rencontres entre enseignants référents-culture des collèges. - Établir une cartographie de référents-culture des structures sociales et médico-sociales à partir d'un recensement d'interlocuteurs dans ces structures - Développer les référents-culture dans les structures sociales et médico-sociales avec des missions ciblées sur l'EAC. - Valoriser les projets de ces structures. - Organiser des rencontres entre les différents champs et mise en place de mentorat/binômes entre les référents des différents champs. - Lors des rencontres entre acteurs culturels et artistes, convier les référents-culture.	**Voir ANNEXE 2 : LES RÉFÉRENTS CULTURE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DES CÔTES D'ARMOR (données transmises par Emmanuel Laot)**

Axe 1 : L'interconnaissance entre acteurs pour faire système - s'appuyer sur des postes clés et des personnes-ressources

Fiche action 2 : Faire vivre un réseau de chargé.e.s de mission EAC dans chaque EPCI

CONTEXTE

Disparition de l'opérateur culturel Itinéraire Bis en 2016 dans les Côtes d'Armor : quels postes peuvent jouer le rôle d'interface entre les acteurs de l'EAC ?
La pression sur les ressources humaines et les moyens est un frein pour la gestion administratrive des acteurs culturels, notamment pour les appels à projets
Il existe un poste de chargé de mission au niveau départemental, poste occupé aujourd'hui par Magali Launay.
2 EPCI ont un poste de coordination en EAC : Le CCKB (Communauté de communes du Kreiz - Breizh) et Leff Armor Communauté.
D'autres EPCI voient la nécessité de créer des postes de coordination : par exemple l'offre de stage intitulée « Participer à l'élaboration d'un parcours coordonné d'éducation artistique et culturelle sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté (LTC) ».

FINALITES ET OBJECTIFS

Favoriser la réciprocité des liens par la création de postes charnières.
Favoriser l'articulation et la mutualisation entre EPCI.
Créer un chaînage complémentaire entre Département et EPCI.
Instaurer des rapports de confiance grâce à une meilleure connectivité entre les acteurs des différents secteurs et les collectivités territoriales.
Créer des espaces de porosité entre le terrain et les politiques publiques.
Monter en compétences grâce à la coopération

BENEFICIAIRES

Les acteurs culturels, sociaux, scolaires... qui ont des interlocuteurs de proximité qui les connaissent et peuvent les aider à mettre en œuvre leur projets, à se rencontrer.
Les habitants qui bénéficient des projets et pourront peut être contribuer davantage à leur construction.
Les élèves des collèges (compétences du Département) et écoles (compétence des communes) des 8 EPCI.

MISE EN OEUVRE

Le chargé de mission EAC du Département anime le réseau.
Intégrer le rôle d'un coordinateur EAC dans les pactes culturels.
Définir le fonctionnement et l'articulation entre les différents postes
Inciter et accompagner l'état des lieux dans les différents EPCI (référencement des structures et projets existants, répartition territoriale, publics concernés, actions des publics...)
Se saisir de l'Indice d'Exposition à l'Art (IEA) pour évaluer les besoins des territoires et définir les fiches de poste des chargé.e.s de mission EAC en EPCI : https://inet.cnfpt.fr/sites/default/files/2020-09/Reussir_generalisation_education_artistique_culturelle.pdf (p. 14).
Élaboration collective d'outils de suivi et d'évaluation des dispositifs.

BUDGETS

Exemple du poste de Bénédicte Le Diraison, responsable des actions EAC à Leff-Armor Communauté

Cadre d'emploi : Agent Territorial d'Enseignement artistique, filière culturelle de la fonction publique territoriale. Employée par Leff Armor Communauté.
Il y a 2 branches dans la filière culturelle de la fonction publique territoriale :
Enseignement artistique
Patrimoine et bibliothèques
Cadre d'emploi qui correspond à celui de chef de projets et coordination, qui demande autonomie et responsabilité : donc cadre d'emploi de catégorie B ou A.

VOIR ANNEXE 6 : EXEMPLE DE FICHE DE POSTE D'UNE CHARGEE DE MISSION EAC (Bénédicte Le Diraison, Leff Armor Communauté).

AXE 2 : LA TRANS-SECTORIALITÉ POUR OUVRIR LES ACTEURS À UNE CULTURE DE LA COOPÉRATI ON

Suite à la crise sanitaire de 2020 – 2021, il apparaît aujourd'hui à de nombreux acteurs que la rencontre en chair et en os est incontournable dans l'élaboration de projets d'EAC. Afin d'éviter l'entre-soi et d'enrichir les échanges, il est important que des acteurs occupant différentes fonctions et venant de différents secteurs d'activités se rencontrent de façon régulière pour échanger.

Pour accéder à cette culture de la coopération il s'agit d'une part de créer et animer un écosystème culturel et éducatif local et d'autre part d'amener les acteurs des différents secteurs à co-construire avec les publics pour passer d'une logique de consommation culturelle à une véritable consommaCtion. Objectifs :

- Interconnaissance entre acteurs des différents champs.
- Élargissement de l'EAC sur tous les temps éducatifs et sociaux, dans tous les secteurs d'activités : confier les enjeux de citoyenneté et de cohésion sociale à l'EAC.
- Faire du lien en partageant des moments de convivialité et des expériences artistiques et/ou culturelles : se mettre en action ensemble[1].
- Faire du commun malgré les différences.
- Échanger sur des pratiques professionnelles : en se nourrissant des convergences et divergences.

FOCUS SUR... **LE RAPPORT LUCAS**

Le rapport LUCAS (Laboratoire d'Usage Culture(s) - Arts - Société) dans sa synthèse 2021 intitulée « De la coopération culturelle à la culture de la coopération » précise que « *C'est (...) dans le transsectoriel et l'exploration des interstices et périphéries d'autres sphères disciplinaires, d'autres mondes sociaux et d'autres réalités culturelles, que résident les nouveaux territoires d'exploration de la coopération culturelle.* »

« *La culture de la coopération « se conçoit comme une culture «vivante» et opère des échanges permanents avec d'autres cultures, d'autres savoirs, valeurs et savoir-faire. Elle fait de la culture la pierre angulaire de l'édification d'une société coopérative* » (p. 4).

Selon Vincent GUILLON, co-directeur de l'Observatoire des politiques culturelles « Dans cette culture de la coopération, la coopération sollicite l'ensemble des capacités humaines, afin de faire « *œuvre commune* » et « *d'agir ensemble dans un but commun* ».

1 Voir ANNEXE 4 : entretien avec Aude Baudouin, association La Convergence des Loutres et ANNEXE 4 : compte rendu du séminaire sur les Politiques culturelles départementales.

Préconisation 2.1 : Développer des "Lieux du lien"	Mise en place d'un réseau composé de domaines départementaux et de lieux hybrides, innovants, pour accueillir et provoquer la rencontre entre acteurs du territoire. - Mise à disposition des domaines départementaux pour l'organisation de rencontres départementales trans-sectorielles. - Définir des lieux emblématiques dans chaque EPCI pour des rencontres départementales mais également pour travailler et se rencontrer au niveau intercommunal.
Préconisation 2.2 : Coordonner des Circuits Patrimoine, projets communs autour du patrimoine	Co-construction de projets transsectoriels mobilisant les acteurs des différents champs. S'appuyer sur la richesse du patrimoine matériel des différents EPCI en se basant sur un état des lieux départemental. Co-construction d'un circuit autour des villages classés, monuments religieux (chapelles et calvaires), les lieux de récits territoriaux (exemple : lavoirs).
Préconisation 2.3 : Systématiser la formation interprofessionnelle	S'appuyer sur le rôle de l'INSEAC et du Campus des métiers et des qualifications - Formation initiale enseignants, éducateurs - Formation continue : lien avec les PREAC - Travail avec les INSPE et organismes de formation. - Journée de rencontres artistiques danse en milieu scolaire[2] - Formation croisées artistes / acteurs éducatifs / acteurs sociaux - Formation des élus

2 Exemple de Culture Lab 29 pour les porteurs de projets en milieu scolaire (artistes, structures culturelles, communauté éducative, collectivités, élus) : https://www.culturelab29.fr/_accompagnement_enseignements_agenda_53.htm

Axe 2 : La trans-sectorialité pour ouvrir les acteurs à une culture de la coopération

Fiche action 3 : Développer des "Lieux du lien"

CONTEXTE	
Certains acteurs déjà très mobilisés au sein des différents réseaux pointent le fait qu'il y a des redites et redondances d'une réunion à l'autre. La convivialité doit être centrale pour donner envie aux acteurs de se retrouver. Certains acteurs sont isolés d'un point de vue géographique : il est important de les faire venir mais aussi d'aller vers eux. Importance de co-construire ces rencontres avec les acteurs de l'EAC dans l'EPCI organisateur.	
FINALITES ET OBJECTIFS	EXEMPLES INSPIRANTS
- Aller sur les territoires au plus près des acteurs en définissant un réseau de lieux destinés à la rencontre. - Organiser une communauté apprenante dans une logique de pair à pair. - Impulser, pérenniser une dynamique de la rencontres régulières. - Créer les conditions de mise en œuvre d'un réseau de lieux d'accueil pour des rencontres professionnelles. - Créer des ponts entre les différents champs (scolaire / hors scolaire) et entre les différents EPCI.	- Les espaces hybrides : la médiathèque de Plouër-sur-Rance qui imagine des espaces multiples permettant aux habitants de vivre le lieu de diverses façons (salle plurielle de la médiathèque qui se transforme en salle de spectacle). - La rencontre "speed meeting" organisée par la DAAC en février (elle pourrait s'ouvrir aux acteurs de tous les secteurs et être organisée dans les "Lieux du lien" en coopération avec le Département)
MISE EN OEUVRE	BUDGETS
1. La définition des "Lieux du lien" : - Repérage des lieux prêts à accueillir des rencontres par l'équipe du chargé de mission EAC dans le Département - Réalisation d'une cartographie de ces lieux et la diffuser - Définition collective d'une charte de la convivialité 2. Organisation des rencontres : - Système de rotations entre différents EPCI : mailler tout le territoire - Planification d'un calendrier de rencontres régulières des professionnels en EAC - Compte rendu : bilan et projections, rôle du chargé de mission EAC départemental	Mise à disposition de lieux pour les rencontres (conventions). Accueil par le Département ou l'EPCI organisateur en collaboration avec la structure accueillante. Si atelier de création : budgétiser l'intervention de ou des artistes.
BENEFICIAIRES	
Professionnels des secteurs culturels, sociaux, scolaires, éducatifs, les élus	

PISTES DE «LIEUX DU LIEN» POSSIBLES			
EPCI	Domaines départementaux	Structures culturelles	Autres structures : sociales, scolaires, sportives...
St Brieuc Armor Agglomération	La villa ROHANNEC'H ST BRIEUC	Maison des artistes, ST BRIEUC	
Dinan Agglomération	Le Château du Guildo CRÉHEN	Médiathèque de Plouër-sur-Rance	
CC du Kreiz Breizh	Le domaine de Bon Repos BON-REPOS-SUR BLAVET		Stade de ROSTRONEN
Leff Armor Communauté		Le Petit Écho de la Mode CHATE-LAUDREN	
Guingamp Paimpol Armor Argoat	Abbaye de Beauport PAIMPOL Domaine de la Roche Jagu PLOE-ZAL	INSEAC + Théâtre du Champ au Roy GUINGAMP	
Loudéac Communauté		Palais des congrès et de la culture	Médiathèque de LOUDEAC
Lannion Trégor Communauté		Espace St Anne LANNION	Lycée Joseph SAVINA, TREGUIER Collège Yves COPPENS, LANNION
CA Lamballe Terre et Mer	Le château de la Hunaudaye PLEDELIAC	Le couvent des soeurs du Christ, TRÉGUIER	

Axe 2 : La trans-sectorialité pour ouvrir les acteurs à une culture de la coopération

Fiche action 4 : Coordonner des Circuits Patrimoine, projet commun autour du patrimoine

CONTEXTE	
Politique du Département des Côtes d'Armor : - Partenariat avec les acteurs du secteur sportif - Aménagement du territoire à travers le PDIPR - Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée - Partenariat avec les comités départementaux de randonnée, les associations et les collectivités locales (Schéma départemental de la randonnée depuis 2019) - Valorisation et promotion des cultures bretonnes et gallèse - Soutien aux projets artistiques et culturels de territoire Les petites villes et villages du Département peuvent avoir un patrimoine culturel méconnu.	
FINALITES ET OBJECTIFS	EXEMPLES INSPIRANTS
Formulation d'objectifs communs pour définir et baliser un projet départemental Rencontres entre partenaires des différents secteurs autour d'un projet commun de patrimoine régional Faire dialoguer les acteurs autour de la question de la mise en valeur du territoire, du patrimoine et du matrimoine breton, des pratiques sportives et culturelles	- Le modèle du GR 2013 à Marseille au fil du ruisseau des Aygalades https://www.gr2013.fr/wp-content/uploads/2016/06/DP-GR2013.pdf - L'expo sauvage « Broussaille » à Meillac dans le 35 https://www.agendaou.fr/broussaille-l-expo-sauvage-a-meillac-191570.html
MISE EN OEUVRE	
Co-construction d'un circuit autour des villages classés, monuments religieux (chapelles et calvaires), lieux de récits territoriaux (exemple : lavoirs). Appel à projet du Département et recherche de partenaires Coordination du projet par le Département, en lien avec les différents niveaux de collectivités et les partenaires Appel à projet : co-construction d'une cartographie de circuits pour valoriser les éléments de patrimoine, prévoir de l'événementiel artistique Couplage entre pratique sportive et pratique culturelle (exemple : création de QR codes)	
BENEFICIAIRES	
Habitants, élèves, touristes	

IDEES DE PARTENAIRES
Le Département en tant que coordinateur du projet Les archives départementales des Côtes d'Armor Les collectivités Côtes d'Armor Destination (Agence de développement touristique et d'attractivité du département : renforcement de l'attractivité touristique du département / Conseil en développement touristique) Les habitants qui connaissent leur territoire, leur patrimoine et les histoires, mythes et contes liés à ce patrimoine régional Offices de tourisme Artistes : mise en question des lieux / appropriation artistiques des lieux Les clubs de randonnées (exemple : Association Tro Breizh) Centre d'Art Gwinzegal : Travail autour d'un Fond photographique qui donne à voir l'évolution des paysages et du patrimoine matériel (chapelles, lavoirs, calvaires…) par la pratique de la marche. Formation en collaboration avec le PREAC Arts Cultures et Numériques de POITIERS : Création d'un parcours géolocalisé avec créations sonores.

AXE 3 : L'INTERCONNEXION : NOMADISME ET STRUCTURATION DE LIEUX POUR RENFORCER LES LIENS

La grande diversité des EPCI (Ruralité / urbanité – Accessibilité culturelle / éloignement culturel – mobilité – Revenus…) nous incite à imaginer des façons complémentaires de tisser du lien et de créer des réseaux d'acteurs riches, divers et singuliers. Objectifs :
- Rayonnement culturel en milieu rural et dans les quartiers défavorisés
- Établir du lien social
- Permettre l'accessibilité aux différents domaines de l'art et de la culture

Préconisation 3.1 : Développer un dispositif de Micro-Folie déambulatoire	Micro-Folie Déambul' pour sillonner le territoire et notamment les zones dites d'hyper ruralité.
Préconisation 3.2 : Encourager le développement des tiers-lieux FOCUS SUR… Un exemple de tiers-lieu nomade 110 bis[1] : espace ouvert du Rectorat de Rennes qui propose une aide au développement de projets innovants. - Dans un tiers-lieu situé au rectorat de Rennes où l'on peut échanger, expérimenter, collaborer… - Dans le 110 bus Bretagne qui vient à la rencontre des personnels de l'éducation et partenaires de l'école sur les territoires.	- Favoriser la modularité des lieux et l'hybridation des pratiques - Sensibiliser et accompagner les tiers-lieux vers la labellisation «Fabrique de territoires»[2] - Favoriser les jumelages à plusieurs parties : Ex : médiathèque / compagnie de théâtre / collège / EHPAD Exemple d'activité : lieu de co-Working et d'ateliers de pratiques variées : levier de construction et d'échanges culturels.[3] Les lieux labellisés Fabrique de territoires en Côtes d'Armor : Association Chez Yvonne MONCONTOUR CC du Kreiz Breizh ROSTRENEN CCI 22 St BRIEUC DIX7 LAMBALLE ARMOR Egocentre Trégor PLOEMEUR BODOU La Convergence des Loutres, LOGUIVY – PLOUGRAS, EPCI LTC[4]

1https://110bisbretagne.ac-rennes.fr/spip.php?article20
2https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr/programme/fabriques-de-territoire/
3Dossier sur les tiers-lieux. https://tiers-lieux.famillesrurales.org/rapport-2021-france-tiers-lieux-nos-territoires-en-action-dans-les-tiers-lieux
4Source : entretien avec Aude Baudouin, La Convergence des Loutres.

AXE 4 : MUTUALISATION DES RESSOURCES, DES PRATIQUES ET DES OUTILS POUR CRÉER DU COMMUN : LA FORMATION ET L'INFORMATION

Préconisation 4.1 : Formation des élus et des agents territoriaux en EAC	Accentuer l'accompagnement et le conseil aux élus et agents des collectivités pour aller vers un développement culturel signifiant en Côtes d'Armor. Créer une communauté de formations croisées entre domaines de politiques publiques
Préconisation 4.2 : Plateforme numérique EAC départementale	Création d'une plateforme départementale et d'un guide numérique EAC départemental permettant de répertorier, faire connaître et valoriser les projets d'EAC.
Préconisation 4.3 : Extension de la plateforme Adage au hors-scolaire : "succursale numérique"	Remarques : - Préconisation pas forcément compatible avec la préconisation 4.2 - L'entretien avec Quentin Amalou (chargé de projet Adage à la DAAC Bretagne) nous permet de réaliser que cette préconisation est sans doute trop précoce.

Axe 3 : L'interconnexion : nomadisme et structuration de lieux pour renforcer les liens

Fiche action 5 : Développer un dispositif de Micro-Folie déambulatoire

CONTEXTE

Les Micro-Folies sont un dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la culture et coordonné par la Villette. Le principe d'une Micro-Folie est de proposer des contenus culturels ludiques et technologiques et de faire découvrir des œuvres d'art de grandes institutions (ex : centre Pompidou, Institut du monde arabe, le Grand Palais…etc.) au public sur d'autres territoires. Des Micro-Folies font leur apparition sur le territoire des Côtes d'Armor, comme Loudéac et Lannion et permettent aux publics de découvrir des œuvres d'art.

Certaines zones du Département en hyper-ruralité sont dites "éloignées" des structures culturelles. Les actions et projets innovants qui se rapprochent des habitants et citoyens sont assez courants : projections de films documentaires chez l'habitant ou dans des lieux atypiques tels qu'une bergerie, un bistrot (Ty Films), Dispositif itinérant (Cheap Compagnie)

FINALITES ET OBJECTIFS

Aller à la rencontre des habitants éloignés des structures culturelles
Établir du lien social
Permettre l'accessibilité aux différents domaines de l'art et de la culture
Impliquer les élus sur un projet d'itinérance qui pourra toucher différentes communes de différents EPCI
Impliquer différents acteurs du territoire : entreprises et habitants notamment
Mutualiser les ressources dans un dispositif nomade

INSPIRATIONS : DISPOSITIFS NOMADES

- Micro-Folies de ND de Rumengol dans le Finistère qui va d'île en île au fil de l'eau.
- Conteneur d'exposition mobile sur le modèle de la Training Sport Box (Partenaire Moncargo)
- Cool Bus de la carène à Brest : Studio musical

MISE EN OEUVRE

Appel à projet sur la création d'un « Bus Micro-Folie » sur le modèle du bateau « Micro-Folie Déambul' »
Mise en place d'un comité de pilotage et d'un groupe technique
Appel à mécènes
Lien à envisager avec le Campus des Métiers et des Qualifications en EAC
Création d'outils de suivi, d'évaluation et promotion (fréquentation du lieu, outils de médiation proposés)

Point de vigilance : la question de l'itinérance peut poser problème au regard des questionnements autour du développement durable.

BUDGETS

Eléments de budgétisation de l'appel à projet :
- Achat du véhicule et réaménagement
- Planification de l'itinérance pour déterminer le budget carburant
- Réaménagement du véhicule
- Poste de médiateur

BENEFICIAIRES

L'ensemble des habitants des communes rurales éloignées des structures culturelles

Axe 4 : Mutualisation des ressources, des pratiques et des outils pour créer du commun : la formation et l'information

Fiche action 6 : Formation des élus et agents territoriaux en EAC

CONTEXTE	
Loi n° 2021-771 du 17 juin 2021 relative à la réforme de la formation des élus Politique culturelle volontariste du Département Préconisations du 3CB Hétérogénéité de la mobilisation en faveur de l'EAC dans les différents EPCI Présence depuis 2020 de l'INSEAC et du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence en EAC Développement des postes dédiés à l'EAC : les chargé.e.s de mission EAC (Département et EPCI)	
FINALITES ET OBJECTIFS	EXEMPLES DE THEMATIQUES
Créer de la cohérence entre les politiques culturelles communales et le terrain Créer un langage commun Aider à structurer les discours politiques et institutionnels autour de la culture Favoriser l'équité entre les différents territoires Accompagnement à la mise en œuvre sur le terrain. Inciter les élus du territoire à se former.	- Cadre législatif, droits culturels, culture et transition écologique… - Etat des lieux, définition d'objectifs, conception de schémas culturels, construction de groupes techniques ou comités de pilotage transversaux…
MISE EN OEUVRE	BUDGETS
Formation des chargé.e.s de mission EAC du Département et des EPCI. Formation des autres agents et élus par ces chargé.e.s de mission. Modalités : A mettre en relation avec « les Lieux du lien » Appel à des personnes-ressources du Département pour animer ces temps de rencontre et formation : acteurs culturels, éducatifs, sociaux… Formations pratiques : mise en activité, incubation, retours réflexifs, capacité à transposer. La mise en action est déterminante : former consiste à mettre en situation d'expérimenter.	Réglementation : « Les collectivités et intercommunalités ont l'obligation de prévoir un budget formation équivalent au minimum à 2 % du montant total des indemnités de fonction maximales théoriques de leurs élus. La dépense effective ne peut être supérieure à 20% de ce montant. Les EPCI-FP peuvent concourir à la formation des conseillers municipaux des communes membres ». « Seuls les organismes agréés par le ministre chargé des collectivités, après avis du conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL), peuvent intervenir dans le cadre des dispositifs de financement public de la formation des élus. La sous-traitance à des organismes non-agréés est interdite. Un organisme agréé peut recourir à un formateur extérieur à l'organisme dans le cadre d'un contrat qui le lie directement au formateur lui-même ».
BENEFICIAIRES	
Les élus et agents de collectivités : politiques culturelles, sociales et éducatives	

Axe 4 : Mutualisation des ressources, des pratiques et des outils pour créer du commun : la formation et l'information

Fiche action 7 : Plateforme numérique EAC départementale

CONTEXTE	
Suite à la pandémie de COVID, développement des contenus numériques et des pratiques professionnelles et de loisir à distance, en ligne.	
FINALITES ET OBJECTIFS	EXEMPLES INSPIRANTS
Favoriser la connaissance et l'interconnaissance Mettre en relation des partenaires dans le cadre du fonctionnement d'un écosystème culturel départemental Connaissance des besoins et réalités de terrain : création d'une plateforme de ressources documentaires, techniques, juridiques Valoriser et identifier les acteurs et projets EAC développés dans le Département	- Plateforme de ressources de Culture Lab 29 : https://www.culturelab29.fr/_espace-ressources_fr.htm 21ème LAC (Lieu d'Art et de Culture) https://culture.ac-nancy-metz.fr/le-21eme-lac/ - "Pont des Arts, EAC de la Ville de Joigny" : plateforme numérique, ressource de développement et valorisation de l'EAC http://pontdesarts.ville-joigny.fr/projet/ https://www.educavox.fr/toutes-les-breves/l-education-artistique-et-culturelle-a-portee-de-main
MISE EN OEUVRE	BUDGETS
- Mise en place de la plateforme par un prestataire extérieur. - Mise à jour et maintenance régulière de la plateforme par un technicien - Alimentation régulière par un chargé de mission EAC du Département et en EPCI : création d'un poste spécifique ? D'une offre de stage ou de service civique ? Accompagnement possible par... - Atelier numérique du ministère de la culture https://beta.gouv.fr/startups/?incubateur=culture - Développement de plateformes https://incubateur.anct.gouv.fr/	Pour la plateforme de l'opérateur culturel Culture Lab 29 : devis du montant de développement de ce type de guide = 2000 euros. Attention : la plateforme est déjà existante, il s'agit du montant d'un guide spécifique EAC. Devis à majorer pour une création ex-nihilo. Pour le budget, questions à se poser : Mobilisation du service communication du Département ? Création et maintenance technique à budgétiser.
CONTENU DE LA PLATEFORME	
- Les acteurs culturels du territoire : compagnies, artistes, structures culturelles. Exemple de présentation des structures culturelles et des artistes sur le format "Ma compagnie en 180 secondes". - Les personnes-ressources en EAC - Les évènements culturels, actions EAC - Les dispositifs financiers, les appels à projet - Les formations (initiales et continues) - Liens vers les sites ressources - Ressources pédagogiques	Développer des outils fonctionnels : - De communication entre acteurs : Mise en relation entre acteurs (forums par discipline, tchats, live vidéo, vocaux). Exemple : liens intergénérationnels EHPAD / collège. - Mise à disposition de ressources - Une boîte à outil sur le montage de projet EAC Valoriser les projets d'EAC et propositions culturelles développés dans les EPCI (photos, films, podcasts...)

FOCUS SUR... UN FORMAT POUR VALORISER LES PROJETS EAC

“Regards sur l’éducation artistique et culturelle”, Heure Exquise

Collection de plus de 100 courts-métrages, produits par Heure Exquise ! (centre international pour les arts vidéos) avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France depuis 2016. Ces court-métrages témoignent des projets issus de différents dispositifs de généralisation de l’EAC sur le territoire.

Chaîne Vimeo : https://vimeo.com/channels/regards

COUP D’OEIL SUR D’AUTRES INITIATIVES INNOVANTES…

1. Dans les Hauts-de-France : les résidences-missions sur les territoires

Le Contrat culture ruralité :

- Conventionnement multipartenarial avec un EPCI, le Rectorat et la DRAC. L’objectif serait d’intégrer les conseils départementaux pour un soutien financier ou d’un autre type.
- Contrat de territoire prévoyant une résidence-mission de 17 semaines d’équipes artistiques sélectionnées en amont. Cette résidence-mission maille le territoire et différents types d’établissements (scolaires, médico-sociaux, etc.).
- Animation de ce contrat de territoire par un coordinateur / coordinatrice culturelle.

Le CLEA (Contrat Local d’Éducation Artistique)[1] [2]

Appel à projet à destination des artistes ou collectifs pour une résidence-mission en immersion sur un territoire d’une durée définie. Il est la plupart du temps porté par une communauté de commune, communauté urbaine ou communauté d’agglomération, la DRAC et l’académie (DAAC).

---

128 juin 2022, Journée de rencontres professionnelles sur les nouveaux enjeux de l’EAC (Arras, DRAC Hauts-de-France et Réseau Canopé).
2https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/CLEA-Communaute-d-agglomeration-de-Lens-Lievin-622

Exemple de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin pour 2022-2023 :

- Partenaires : DRAC Hauts-de-France, rectorat de l'académie de Lille (DAAC), direction départementale des services de l'Éducation nationale (DASEN), Conseil régional et Conseil départemental Pas-de-Calais.
- 5 résidences-missions de 4 mois.
- Une thématique : "Exprime-toi, prends place !"

Cette résidence-mission (qui n'est donc pas une résidence de création) comprend plusieurs axes :

- La co-élaboration d'actions artistiques avec les professionnels (enseignants, éducateurs, médiateurs, acteurs sociaux, etc.).
- La diffusion et médiation éventuelle d'œuvres existantes.
- Une démarche expérimentale d'actions culturelles, aux formes d'interventions variées, axée autour de la recherche artistique et du processus de création.

Remarque : il en existe sur d'autres territoires. Au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, ces résidences-missions durent 2 ans, avec 3 collectifs d'artistes sélectionnés.

2. Bricoler pour innover : une collaboration de terrain avec «La 27ème Région»

Créée en 2008, La 27e Région, laboratoire de recherche et d'innovation dans le secteur public qui cherche de nouvelles recettes. L'idée est d'intervenir dans un lieu avec une équipe pluridisciplinaire et grâce au "design de service", en procédant par essais- erreur, d' avancer plus rapidement qu'avec des outils traditionnels sur des "projets vitaux pour les gens".

Ces projets associent citoyens, agents, élus, créatifs et chercheurs en sciences humaines. La philosophie du "do it Yourself", de l'ethnographie et de la recherche action irrigue ces projets en plaçant les usages au cœur de la réflexion pour imaginer de nouvelles façons de conduire l'action publique.

Quelques exemples d'outils innovants :

- Prototypage (tester la 1ère version d'un dispositif avec les utilisateurs pour l'améliorer ensuite) / maquettage / scénario qui permet d'associer les populations concernées et les agents. Ces formes plus simples que des audits ou rapports sont soumises aux citoyens qui peuvent y réagir plus facilement.
- Fédération des habitants de plusieurs communes autour d'une plateforme numérique
- Boite à idées numérique

IV

CONCLUSION EN MOTS ET IMAGE

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Tout le groupe Réseaux d'acteurs tient à remercier l'INSEAC pour son accompagnement, en particulier Damien MALINAS. Raphaël ROTH, Zoé LANIESSE et Justine JANDOT DIT DANJOU.

Nous remercions également toutes les actrices et acteurs de la chaîne de coopération de l'EAC qui ont pris de leur temps pour nous rencontrer dans le cadre de ce travail.

Nous remercions enfin Arnaud VIGNERON et Magali LAUNAY, du Département des Côtes d'Armor pour leur suivi, leurs conseils et leur accompagnement lors de ce projet.

Nuage de mots sur les Réseaux d'acteurs en EAC

RÉSUMÉ
EN FRANÇAIS

Un diagnostic des Côtes d'Armor a été réalisé en prenant comme axe les réseaux d'acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle et leurs coopérations sur le territoire pour mettre en place des projets (collectivités territoriales, structures culturelles, artistes, professionnels du champ social, acteurs de éducatifs, publics...). Pour cela, une étude de cas a été menée sur deux acteurs culturels du Département (l'association Ty Films à Mellionnec et la compagnie Gazibul à Saint-Brieuc), ainsi qu'une vingtaine d'entretiens avec des personnes intervenant à différents niveaux de cette chaîne de coopération.

Le fil rouge de cette étude est la question : dans quelle mesure le Département peut-il favoriser des connexions pérennes et contribuer au renforcement des liens et de la coopération entre les acteurs pour développer une EAC citoyenne, inclusive et significative ?

Cette étude partage ainsi des initiatives innovantes découvertes en Côtes d'Armor et ailleurs, et des préconisations faites pour le Département selon 4 axes :

1. L'interconnaissance pour faire système : les postes clés et personnes-ressources en EAC
2. La trans-sectorialité pour ouvrir les acteurs à une culture de la coopération
3. L'interconnexion : le nomadisme et la structuration de lieux pour renforcer les liens
4. La mutualisation des ressources, des pratiques et des outils via la formation et l'information

ABSTRACT
IN ENGLISH

This project presents a diagnosis made on the Département des Côtes d'Armor, in France. It studies the networks within the Cultural and Artistic Education policy, as a main axis, and the cooperations between people in one specific territory to create projects (regional authorities, cultural associations and institutions, artists, social workers, teachers and educators, the audience, etc.). In order to do this, we made a case study on two operators : the association Ty Films, in Mellionnec, and the Gazibul company in Saint-Brieuc. We also lead twenty interviews with people working at different levels of this chain of cooperation.

The main issue of this study is : How can the Département encourage sustainable connections and contribute to the strengthening of relations and cooperations between different operators, in the field of Cultural and Artistic Education ?

We will share innovating initiatives in Côtes d'Armor and elsewhere, as well as suggesting recommendations, with 4 axis :

1. The sharing of knowledge thanks to the duty of key-jobs.

2. The connections between different policies (social, cultural, educational...)

3. The connections between territories with traveling projects and the structuration of places

4. The sharing of resources, information thanks to training and numeric tools

Partie III
Les territoires de l'EAC en Côtes-d'Armor

Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

« Schéma départemental de l'EAC en Côtes-d'Armor »

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

le cnam inseac Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Côtes d'Armor le Département

TRAVAIL RÉALISÉ PAR :

JULIE BENEUX

PASCALE CHOUATRA

MALOU DA SILVA NUNES

CATHERINE GROSSET

AURÉLIE LECOQ

ERWAN ROUX

MARIANNE ZEHRA

« L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.»

Article 4 de la Charte pour l'EAC

I

JUSTIFICATION DE L'APPROCHE METHODOLOGIE

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Organisation du groupe territoire

1. CHOIX DE L ORIENTATION DU SCHÉMA DE TERRITOIRE

Notre groupe de 7 membres s est constitué sur la thématique « approche de l EAC par territoire ». En effet, suite au rapide état des lieux des différents EPCI s du Département, nous avons pu constater des inégalités importantes entre territoires côtiers, ruraux ou urbains. Des différences qui se manifestent aussi bien du point de vue des dynamiques d emplois, de l accès aux services publics, du taux de pauvreté que de la démographie ou des budgets alloués à la culture par le Département dans les EPCIs.

Ce constat nous a amené à nous demander **dans quelle mesure l'EAC pourrait être une opportunité offerte au Département de coopérer avec les territoires, leurs acteur.trice.s pour renforcer leur développement et réduire les inégalités d'accès à la diversité culturelle.**

2. FONCTIONNEMENT INTERNE DU GROUPE TERRITOIRE

Après avoir échangé des motivations justifiant notre choix de thématique afin de vérifier sa cohérence avec la commande, nous avons créé un Google Drive pour notre groupe « territoire » sur lequel nous avons mis en commun les questions à poser aux partenaires, les comptes rendus des entretiens et tout autre document à mutualiser.

Lors de nos réunions, nous avons adopté une méthode collaborative où chacun.e pose ses questions, exprime son point de vue et sa réflexion sur le sujet pour aboutir à des décisions collégiales. A chaque séance un.e secrétaire est désigné. L ordre du jour est défini collectivement ainsi que l organisation de la séance suivante.

Nous avons essayé de nous réunir au moins une fois par semaine afin de faire le point sur l avancée de nos travaux, coordonner les prises de rendez-vous, faire le bilan des entretiens et affiner les hypothèses de travail et les orientations de réflexions.

Focus sur es territoires (site «Conférence Permanente du Déve oppement territoria)

©Ouest France

Façade du centre socia Ti Menoz à Guingamp

Carte des deux EPCI

©Armostat

3. CHOIX DES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

En s appuyant sur des lectures et des informations que nous avions pu récolter, nous avons élaboré 3 hypothèses de travail afin d orienter notre réflexion autour des enjeux de territoire :

- Quels liens existent entre le dynamisme d'un territoire en matière d'EAC et sa structuration particulière en matière d'action culturelle (réseau d'acteur, infrastructures, spécificités culturelles, pactes culturels) ?

- Dans quelle mesure l'EAC à l'école favorise l'accès aux droits culturels tout au long de la vie et la vitalité culturelle dans un territoire ?

- Dans quelle mesure l'accessibilité géographique et symbolique aux projets EAC est un défi à relever particulièrement liées aux spécificités d'un territoire ?

4. LE CHOIX DES DEUX EPCI

Nous avons rapidement fait le choix de cibler notre enquête en étudiant plus précisément 2 territoires :

- **L'EPCI de la Communauté de commune du Kreiz Breizh**
- **L'EPCI de Loudéac Communauté Bretagne Centre**

Nous avons choisi ces territoires, prioritaires dans la mise en œuvre de la politique EAC du Département car il nous paraissait avoir un certain nombre de points communs mais aussi une dynamique culturelle différente. D autre part, en choisissant des territoires ruraux sans bordure côtière, il nous semble que nous évitons les biais qu aurait pu avoir l économie du tourisme sur les politiques culturelles (propositions culturelles concentrées sur la période estivale et folklorisation des pratiques culturelles régionales) et les récentes évolutions démographiques que connaissent les territoires côtiers en général.

Ainsi en centrant notre enquête sur ces deux EPCI, nous espérons pouvoir observer comment deux territoires proches d un point de vue social et économique, pensent et appréhendent l EAC dans leurs politiques culturelles en fonction de leurs spécificités territoriales. En comparant ces deux EPCI, nous espérons pouvoir mettre en lumière les manques, les freins et les dysfonctionnements en matière d EAC mais aussi les réussites et les innovations, afin de proposer des solutions adaptées transférables à d autres territoires.

5. MÉTHODOLOGIE D ENQUÊTE

Après avoir repris et affiné les états des lieux des EPCI de Loudéac et CCKB, nous avons fait une liste de personnes qu il nous semblait pertinent de rencontrer. Nous avons élaboré ensemble des questionnaires autour de nos hypothèses de travail adaptés à chaque type d acteur. trice.s interrogé.e.s. Les entretiens semi-directifs ont été réalisés en présentiel ou en distanciel.

Du fait du peu de temps dont nous disposions et parce que certaines des personnes que nous avons sollicitées n ont pas donné suite à nos demandes d entretien, nous n avons pas pu rencontrer toutes les personnes que nous avions ciblées. Ainsi nous aurions aimé rencontrer , entre autres : Thibaut Signourel (chef du service Finances du Département), Gérard Daboudet (VP Culture EPCI Loudéac), Guillaume Robic (maire de Rostrenen et VP Coordination culturelle à l EPCI CCKB) et Marc Aumont (directeur éditorial du Cri de l Ormeau).

Néanmoins, nous avons pu rencontrer :

Sur l EPCI Loudéac :

- Pascal Blévin - Directeur du PCC de Loudéac
- Héléne Gustin - Co-directrice de l association CAC SUD 22
- Mme LEMAITRE - Principale du collège Les Livaudières, Loudéac accompagné de Mme POILVERT, documentaliste et référente Culture et Mme BITAUD, professeur de musique et référente Culture
- Carole Pêcheur - Responsable médiathèque Loudéac
- Wilfried Odic - Directeur adjoint des services EPCI Loudéac
- Christelle Taillandier - Référente Projet Berce O Culture

Sur l EPCI CCKB :

- Cynthia Guillot - Association "La Fourmi-e"
- Guirec Milot - Directeur de la Fiselerie et Léonie Cabaret, associée à la gestion administrative
- Frantz Gandubert Touseau - Directeur des affaires culturelles de la CCKB et Directeur de l EMDTKB (école de musique, danse, théâtre Kreiz Breizh) à Rostrenen
- Léna Boisard Le Coat - Chargée de la coordination culturelle et de la mise en place du pacte culturel sur la CCKB
- Arnaud Guilbert - Proviseur du lycée des métiers Rosa Parks à Rostrenen
- Thierry - Professeur de musique au collège de Rostrenen/référent culture.

Entretiens généraux :

- Béatrice Macé - Vice Président à la Région Bretagne à la culture, droits culturels et EAC
- Laurence Dabosville - Directrice de l UFEEJ Bretagne
- Emmanuel Laot - Coordonnateur EAC du Département des Côtes-d Armor
- Anne-Marie Gorski - Référente Arts et Culture de la Direction Diocésaine de l Enseignement Catholique des Côtes d Armor
- Patrice Kervaon - Vice-président délégué à la Culture et aux Cultures de Bretagne du Département des Côtes-d Armor
- Jean René Carfantan - Vice-président délégué à l Education et à l Éducation populaire du Département des Côtes-d Armor

D autres part, quand nous avions des entretiens avec des acteur.trice.s pouvant intéresser les autres groupes, nous avons mutualisé les questions afin que chacun.e puisse interroger la personne en fonction de son sujet. Nous avons donc pu utiliser des entretiens menés par des collègues des autres groupes pour étayer notre réflexion.

6. LES LIMITES DE NOTRE TRAVAIL

Nous n avons eu que 3 mois pour concevoir ce schéma départemental. Un **temps court** qui nous a obligé à parfois superposer les étapes de travail. Nous avons ainsi dû concevoir des hypothèses de travail avant même d avoir fini l analyse et le diagnostic des différents états des lieux. D autre part, également par manque de temps, nous avons dû nous contenter d un nombre d entretiens limités. Enfin, nous n avons pu nous rendre qu une fois sur l EPCI de Loudéac et 3 fois sur l EPCI de CCKB. Une partie de notre travail s est donc fait à partir d entretiens téléphoniques et de recherches documentaires sur le net.

Nous savons qu appréhender finement un territoire demande du temps et un **minimum de présence sur le terrain** et nous avons tout à fait conscience de livrer dans ce schéma départemental des données et une analyse parcellaire. Nous nous excusons par avance auprès des habitant.e.s de ces EPCI des simplifications et des erreurs qui pourraient en découler.

II

UN SHÉMA DE L'EAC BASÉ SUR LES SPÉCIFICTÉS ET ENJEUX TERRITORIAUX

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Les liens entre intercommunalité et EAC

Qu'est ce qui fait territoire ?

Au-delà de l aspect géographique ou du découpage administratif, la notion de "territoire" peut englober des aspects plus larges : l histoire, le patrimoine, la mémoire, les usages quotidiens…

1. Du «Pays» à l'EPCI

PETIT HISTORIQUE DE LA DIVISION TERRITORIALE À L INTÉRIEUR DE LA BRETAGNE

Historiquement la Bretagne est divisée en 9 pays qui ont servi de base aux organisations politiques, économiques, religieuses et militaires de la Région depuis 1500 ans. On retrouve d ailleurs ces pays dans les 9 bandes du Gwenn Ha Du, le drapeau breton. A l intérieur de ces pays historiques, on trouve des pays traditionnels. Ils n ont pas à proprement parler d existence administrative mais ils sont des territoires identitaires forts. Ces pays traditionnels gardent aujourd hui encore une certaine importance dans la façon dont un.e breton.ne peut se définir, souvent en distinction avec celui du pays d à côté.[1]

1 Bo dore-Pen aez, M., & Kerve a, D. (2015). At as de Bretagne - At as Breizh : géographie, cu ture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons, Spézet.

On peut rajouter à ces divisions administratives traditionnelles, celle concernant la langue qui divise la Bretagne en 2 sur une ligne allant de Saint Brieuc au nord à Vannes au sud. A l est de cette ligne, on parle gallo tandis qu à l ouest on parle breton.

Depuis 1956, la Région Bretagne est divisée en 4 départements. On y compte 3,3 millions d habitant.e.s répartis sur 1207 communes regroupées depuis 2015 au sein de 8 EPCI.

LES EPCI

Un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) est une structure administrative regroupant plusieurs communes afin d exercer certaines de leurs compétences en commun. Les EPCI à fiscalité propre, que sont les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d agglomération et les communautés de communes exercent des compétences obligatoires fixées par la loi (gestion de l eau et des déchets par exemple) et des compétences facultatives ou optionnelles confiées par les communes, dans le cadre d un « projet de territoire » (la gestion des établissement culturels peut en faire partie). En 2022, la France compte 1259 EPCI .

LA LOI NOTRE ET SES LIMITES

La loi portant "Nouvelle Organisation Territoriale de la République» de 2015, dit Loi NOTRe[1] a redéfini les clauses de compétence des départements et des régions et renforce les intercommunalités en rendant obligatoire le rattachement des communes à un ensemble intercommunal ce qui a entraîné des fusions d EPCI Dans les Côtes d Armor, on passe ainsi d une trentaine à 8 EPCI.

En 2019, un rapport du Sénat note une que «*les élus communaux regrettent que le renforcement de l'intercommunalité s'accompagne du transfert de compétences communales, transformant les communes en coquilles vides. Ce constat renforce chez certains élus municipaux le sentiment d'une subordination des communes envers l'intercommunalité mais également, notamment en milieu rural, d'une perte d'identité des communes et de leurs habitants, la peur d'un déclassement, en raison de leur éloignement aux services publics."*[2]

Une grande enquête sortie la même année montre d ailleurs bien l attachement des habitants des zones rurales à leur commune et une certaine méfiance par rapport aux intercommunalités[3] qui sont souvent perçues comme des créations purement administratives.

Logo loi NO Re

©pro.mobicoop

1 Site internet : LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouve e organisation territoria e de a Répub ique (1) - Légifrance
2 Site internet : La crise sanitaire a démontré efficacité des communes» - adepeche.fr
3 Gras and, C., & a . (2019). Premiers résu tats de enquête G oca Map : La perception des éche es territoria es de action pub ique en France. Les dossiers du CIST, n°7 .

2. La culture : une compétence partagée

Depuis la loi NOTRE, la politique culturelle est une responsabilité conjointe de l État et des différentes collectivités territoriales (Régions, Départements, Intercommunalités et Communes). Au sein des EPCI, la culture reste une compétence optionnelle. Elle demande à plusieurs communes de s entendre sur une politique culturelle. Si ce n est pas le cas, la commune garde la compétence culture.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE DANS LES CÔTES D ARMOR AU PACTE CULTUREL

En 2016, avec la mise en place d états généraux de la culture, le Département des Côtes d Armor engage un travail concerté avec les EPCI afin de définir un **nouveau mode de gouvernance autour des politiques culturelles.** Le but est d inciter les différents EPCI à se mettre d accord en leur sein sur leurs compétences en matière de culture puis de formaliser cela sous forme d un pacte culturel[4]

En 2019, cette démarche aboutit à la signature par les 8 EPCI costarmoricains d une charte de développement culturelle inter-territoriale avec le Département, la région et l Etat. Parmi les 3 enjeux principaux de coopération, on trouve "le développement de l éducation et de la pratique artistique culturelle tout au long de la vie".

La mise en place de cette charte doit se décliner sous forme de pacte culturel signé entre chaque EPCI et le Département adapté au plus près des spécificités des territoires. En 2022, 2 EPCI (ceux de Loudéac et de Dinan) sur 8 n ont pas encore signé de pactes culturels.Mais le Département a pour objectif de signer ou re-signer une nouvelle génération de pacte culturel avec l ensemble des EPCI d ici 2023.

Logo Etats généraux des politiques culturelles»

©DépartementCôtesd'Armor

LE 3CB : CONSEIL DES COLLECTIVITÉS POUR LA CULTURE EN BRETAGNE

En parallèle au travail effectué par le Département avec les EPCI, **Le Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne est créé en 2015**. C est une instance non décisionnaire qui réunit les principaux acteurs publics conduisant des politiques culturelles sur le territoire régional. Soit l Etat, la Région, les départements, les villes-centres des communautés d agglomération, les métropoles, et des associations de collectivités et d élu.e.s. *"Le but est de poser un regard commun sur les politiques culturelles à l'œuvre en Bretagne, de repérer les grands enjeux et besoins pour l'avenir, d'organiser la concertation et le pilotage des politiques publiques de la culture, afin de développer, de clarifier et d'optimiser l'intervention publique à l'échelle régionale.».*

4 Site internet : cu ture es - Loudéac Communauté Bretagne Centre

Facilitation graphique Forum des Politiques culturelles

©FederationNationaleDesAr sDeRue

LE FORUM DES POLITIQUES CULTURELLES

En 2020, le 3CB engage un nouveau chantier : **le Forum des Politiques Culturelles** en Bretagne et invite des acteurs culturels régionaux à participer aux réflexions en cours. Six groupes de travail composés de politiques et d acteur.trice.s culturels sont ainsi constitués autour de 6 problématiques : *Enjeux économiques, Transversalités des politiques et coopérations, Projets culturels de territoire, Egalité femmes-hommes, Education artistique et culturelle, Transition environnementale*[1]*;*

A l issue d une année de travail, des fiches de synthèse et de propositions ont été remises en juillet 2022 par les différents groupes de travail. La lecture de la synthèse du groupe de travail sur "Les projets culturels de territoire" a été pour nous particulièrement intéressante et nous a permis de confirmer et d étayer des constats et des pistes de réflexion pour l élaboration de notre schéma départemental.

3. Les spécificités des EPCI de Loudéac Agglo et du CCKB

DES POINTS COMMUNS ET QUELQUES DIFFÉRENCES

Sans revenir sur ce qui a déjà été décrit dans les états des lieux en annexe, on note un certain nombre de points communs aux 2 EPCI : **une densité de population faible, une démographie stable voire légèrement à la baisse, des territoires parmi les plus pauvre du Département, l'absence de bordure côtière et une vie associative et culturelle développée et portée par un bénévolat actif.** Ces 2 EPCI ont été identifiés comme territoires prioritaires dans la politique EAC du Département.

Au niveau des d**ifférences notables, l'EPCI de Loudéac est plutôt de culture gallo alors que celui du CCKB est profondément breton.** D autre part, l industrie agro alimentaire est très présente dans l EPCI de Loudéac entraînant une proportion d ouvriers plus grande. De même, si les 2 EPCI sont à dominante agricole et rurale, celui du CCKB est le seul territoire breton à répondre à tous les critères de la notion d hyper ruralité développé par le rapport parlementaire Bertrand en 2014[2].

En termes d infrastructures culturelles, il n existe pas de salle de spectacle sur l EPCI de CCKB alors que l EPCI de LCBC compte 3 centres culturels avec une programmation à l année.

1 Site internet : #3CB : Restitution du Forum des Po itiques Cu ture es de Bretagne Fédé Breizh • La Fédération nationa e des Arts de a rue

2 Site internet : « L enc avement, a faib e densité de popu ation e manque d équipement, de services et de ressources sont es critères retenus pour c asser dans hyper rura ité 250 bassins de vie » - Rura iso é, hyper-rura , rura « profond » — Géoconf uences

Enfin ces EPCI ont été impactés différemment par la Loi NOTRE. Celui de Loudéac s est agrandi en englobant notamment le territoire du Mené tandis que l EPCI de CCKB est resté le même.

UNE VOLONTÉ ET DES COMPÉTENCES CULTURELLES DIFFÉRENTES AU NIVEAU DES EPCI

Suite aux états généraux de la culture en 2017 et la signature de la charte de développement culturel inter-territoriale en 2019, **l'EPCI du CCKB a signé en 2020 un pacte culturel de mise en œuvre avec le Département** comme 6 EPCI sur 8.

Ce pacte culturel avec le Département avait pour objectif de faire du développement culturel de l EPCI une image de marque territoriale pour le rendre plus attractif. Des moyens financiers ont été mis en œuvre et en 2022, la CCKB, l État, la Région et le Département s engagent pour 4 ans dans un nouveau pacte de coopération territoriale (dit pacte de 2ème génération) pour accompagner le développement culturel de territoire. Il prévoit le recrutement d un "poste salarié intercommunal chargé de mission pour la coordination et le développement du projet culturel de territoire" et place le développement de l EAC comme un enjeu prioritaire.

Dans l EPCI de Loudéac, la dynamique associative est forte autour de la culture mais la compétence culturelle de l EPCI ne comprend que la lecture publique et les écoles de musique. Par ailleurs, le pacte culturel de mise en œuvre de la charte de développement culturel inter-territoriale n a toujours pas été signé entre l EPCI et le département. Ce dernier a pour objectif de le finaliser et de le signer en 2023.

A partir de ces constats, en se basant sur l étude des deux EPCI décrits précédemment nous avons donc cherché à répondre à la problématique suivante : d**ans quelle mesure l'EAC pourrait être une opportunité offerte au Département de coopérer avec les territoires, leurs acteurs pour renforcer leur développement et réduire les inégalités d'accès à la diversité culturelle ? Les chapitres qui vont suivre cherchent donc à répondre à cette problématique, se nourrissant des lectures et entretiens effectués durant le semestre.**

Deux territoires dynamiques reposant sur un réseau d'acteurs engagés mais confrontés à des difficultés pour la mise en place d'une EAC à grande échelle

HYPOTHÈSE 1 - QUELS LIENS EXISTENT ENTRE LE DYNAMISME D'UN TERRITOIRE EN MATIÈRE D'EAC ET SA STRUCTURATION PARTICULIÈRE EN MATIÈRE D'ACTION CULTURELLE ?

1. Identités culturelles, exercice des droits culturels et innovation : le territoire comme matière artistique

La Bretagne possède un patrimoine culturel fort et surtout un réseau d acteur.trice.s structuré qui cherche à assurer sa sauvegarde et sa diffusion. Dès les années 1970, un travail de collectage d archives sonores et artistiques est orchestré, notamment par les musées. Recoupant des enjeux identitaires, la préservation du patrimoine culturel en Bretagne mobilise des acteurs culturels dans une forme de militantisme[1].

Dans le cadre de projets EAC, l identité culturelle d un territoire, son patrimoine apparaissent comme une formidable ressource . Ainsi, selon Angela Barthes, on observe une union "*entre l'éducation au patrimoine qui utilise le territoire comme support, et une éducation aux valeurs universalistes*" [2](c est-à-dire les valeurs véhiculées par les instances nationales). Cela signifie que l éducation au patrimoine présente du point de vue éducatif une spécificité et un bénéfice car elle permet une approche très territorialisée de l éducation et donc favorise les partenariats avec la sphère locale. **Nous allons étudier les rapports entre l'EAC et le dynamisme culturel des deux territoires choisis et tenter d'en déduire quelques analyses générales sur cette correspondance.**

PATRIMOINE LOCAL ET DROITS CULTURELS

Cette approche par les ressources culturelles locales, leur légitimation fait écho à la tendance générale lancée dans le cadre des politiques culturelles : le respect et la promotion des droits culturels. Comme mis en avant dans de nombreux textes comme le Budget primitif 2022 de la Région Bretagne, la prise en compte des droits culturels dans les politiques régionales fait l objet d une attention croissante : *« Le contexte de tensions sociétales que nous connaissons depuis plusieurs années appelle une approche plus volontariste encore en la matière. La culture ne peut être le domaine réservé de quelques-uns. Elle doit mieux prendre en compte la diversité des attentes et des réalités vécues par nos concitoyens dans toute leur diversité »*. Dans ce cadre, la Région souhaite mener des expérimentations en lien avec les EPCI en permettant l expression de l ensemble des parties prenantes présentes sur le bassin de vie concerné : habitant.e.s, associations, collectivités, etc... On retrouve cette logique en faveur du dynamisme culturel au sein du Département des Côtes d Armor qui a lancé une politique volontariste dans ce domaine plus spécifiquement pour promouvoir la diversité culturelle bretonne.

« La culture ne peut être le domaine réservé de quelques-uns. Elle doit mieux prendre en compte la diversité des attentes et des réalités vécues par nos concitoyens dans toute leur diversité »

Région Bretagne

1 BOUCHERIE P. et a ., Dossier EAC et patrimoine, cours « Po itiques cu ture es », Master 1 Sciences Po Rennes, 2020-2021

2 BARTHES A., L éducation au patrimoine : une approche territoria isée de éducation en émergence ?, Conférence: Congrès Actua ité de a recherche en éducation et formation At: Montpe ier, août 2013

Marché de Rostrenen

©CotesdArmorTourisme

Le schéma départemental voté en faveur des langues de Bretagne pour 2021-2026[1] autour de deux axes stratégiques, en témoigne : transmettre la langue et vivre la langue. **Les droits culturels constituent aussi l'enjeu des pactes culturels en instaurant une collaboration entre le Département et l'EPCI.** Dans le pacte culturel du CCKB[2], on peut relever par exemple, deux enjeux prioritaires qui font échos aux éléments évoqués précédemment :

« *Mettre en œuvre les droits culturels dans toutes leurs dimensions, en encourageant notamment la participation des habitantes et habitants à la vie culturelle, en protégeant et en promouvant la diversité des expressions culturelles ;*

Protéger et soutenir les patrimoines historiques et immatériels, notamment en accompagnant les acteurs et les initiatives qui travaillent à leur valorisation, leur vitalité et leur transmission »

Ces deux objectifs montrent bien l importance du terreau culturel présent sur un territoire et la volonté de le laisser s exprimer dans sa diversité.

CRÉER À PARTIR DE SON TERRITOIRE

Dans le cadre des entretiens que nous avons menés sur les deux EPCI, nous avons pu faire le constat suivant : **les projets sont multiples et menés différemment en lien avec les spécificités du territoire.** L association La Fiselerie fait de la musique actuelle à partir des traditions musicales bretonnantes au CCKB, notamment dans le cadre du festival annuel, FISEL. Son objectif est de "faire" avec la matière locale dont ils sont issus. Selon eux : « *Le développement de Rostrenen depuis 10 ans vient de la richesse des propositions qui s'y trouvent. C'est difficile, ça tient à tellement de choses (...) Sans compter une histoire de la solidarité, une histoire politique du communisme en centre Bretagne. 50 ans après, on peut encore trouver des traces de tout cela et cela explique la vitalité culturelle du CCKB* ». Cette vitalité particulière pousse des individus qui en sont extérieurs à se rendre sur place pour chercher un projet social. Ce sont donc bien les spécificités du territoire qui expliquent la structuration et le dynamisme culturel porté par les acteur.trice.s et associations.

Si on prend l exemple du CCKB, la culture bretonne est centrale. S y superposent en effet deux pays, Fisel et Fanch, qui au-delà des frontières administratives de l EPCI, rappellent l histoire et l identité locale. Or, sur ce territoire, la matière musicale de la culture bretonne est utilisée dans une dimension spécifique, au-delà du folklore. Elle inspire la création de musiques actuelles, en visant la poursuite de cette histoire et non sa simple conservation. Elle n est *"pas une pratique de musée mais une pratique vivante"*, comme le dit Frantz Gandubert, directeur de l école de musique et de danse de Rostrenen. L association CAC SUD 22 implantée à Loudéac Communauté, propose cette année les premières assises des éditions en langue gallèse, ce qui témoigne d une volonté de valoriser cette culture, volonté qui s insère dans une tentative récente de lui

1 Département des Côtes d Armor, Schéma départementa des angues de Bretagne pour 2021-2026
2 Communauté de commune du Kreizh breizh, PACTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TERRITOIRE, Convention quadripartite, 2022

redonner une place équivalente à celle de la culture bretonnante[3]. C ette pratique de valorisation de la culture bretonne qui existe depuis les années 70, montre bien que la particularité d un territoire, son identité culturelle forte peut être une "matière" pour les projets culturels.

En effet le territoire et ses particularités peuvent être utilisés comme ressource de développement de projets d envergure qui vont irriguer les communes. On peut ici citer l action « Champs d expressions » de la Fourmi-e qui permet de réunir les agriculteurs avec les artistes autour de la création d une œuvre exposée dans la ferme. L objectif est ainsi de : *« casser les clichés de l'agriculteur, le nez dans "le cul de ses vaches" et de l'artiste déconnecté du monde »*, dixit Cynthia Guyot, la directrice de l association.

Ce lien fort observé entre territoire et développement culturel est en fait un processus généralisé qui continue à se renforcer. Si l on regarde le développement du projet DEMOS déployé sur l EPCI du CCKB depuis 3 ans, on observe que le territoire se saisit d un projet national, le transforme et le renforce par sa dynamique locale. Le projet Demos semble être une véritable réussite parce qu il repose sur un petit groupe de personnes enthousiastes qui ont fait de la culture "l étendard de leur territoire". Les acteur.trice.s locaux se sont en effet regroupé.e.s autour du patrimoine immatériel de la culture bretonne et ont créé une sorte de fédération dynamique et innovante qui mène de nombreux projets culturels.

2. De l'impulsion locale en EAC à l'institutionnalisation des pratiques et des dispositifs.

IMPULSIONS DU TERRITOIRE

Les actions d'éducation culturelle et artistique naissent souvent d'une impulsion venue du terrain lui-même avant de recevoir par la suite une légitimation institutionnelle. C est le cas de l option musique du collège Edouard Herriot à Rostrenen dans la CCKB, une initiative d un parent d élève, soutenue par la direction de l école de musique et de danse de la ville. L option a été mise en place dans le collège et financée initialement sur les fonds de l établissement avant que le rectorat ne "régularise" quelques années plus tard sur le modèle des classes CHAM.

Ce processus spécifique d institutionnalisation d un projet local, s observe également avec un phénomène comparable au collège Les Livaudières de Loudéac. La première année d "Orchestre à l école", portée par la direction et la professeure de musique du collège, est prise en charge par les fonds propres de l établissement, avec l espérance que les collectivités prennent le relais par la suite. Le projet, né d une volonté des élèves et des familles, a été conçu avec l aide de l association "Le Moulin à sons", qui a vocation à former des musicien.ne.s autonomes selon des méthodes innovantes. Soutenu également par la mairie, le projet est pensé pour rayonner hors

3 Cheva ier G., Ga o et breton. Comp émentarité ou concurrence ?, Cahiers de socio inguistique, 2007/1 (n° 12), p. 75-109

Palais des Congrés de Loudéac Communauté

©PCCLoudeac

de l école, sur l ensemble du territoire et hors du temps scolaire. Il s agit bien d un parcours ambitieux, né des besoins du territoire.

De façon générale, au CCKB comme à Loudéac, la vitalité culturelle repose essentiellement sur les artistes, le dynamisme associatif et les bénévoles. Cette dynamique est bien présente dans les deux EPCI. A Loudéac Communauté, certains acteurs, comme Pascal Blévin, le responsable des Palais des Congrès et de la Culture à Loudéac, déplorent cependant que cela ne soit pas toujours relayé par L EPCI, le risque étant que ce désir de créer et de partager ne s essouffle comme cela a pu être le cas après deux ans de covid.

Ces deux exemples montrent bien en tous cas que les politiques culturelles naissent des territoires eux-mêmes.

LE MOUVEMENT INVERSE EST-IL POSSIBLE?

Les analyses les plus récentes le soulignent: **ces politiques culturelles sont de moins en moins déterminées par un pilotage et des enjeux nationaux, on parle de « territorialisation des politiques culturelles »**[1]. Les territoires et notamment les intercommunalités[2] sont ainsi les espaces où naissent ces politiques qui en se basant davantage sur les réalités de terrain. Si les situations restent contrastées selon les EPCI, cette logique est de plus en plus importante et paraît vectrice de développement et d efficacité.

Le mouvement inverse s observe aussi mais plus rarement : on a déjà évoqué le dispositif Demos, inventé et porté par La Philharmonie de Paris, et qui s inscrit clairement dans une volonté de démocratisation culturelle de la musique classique. Ce qui mérite d être à nouveau souligné ici, c est qu alors que DEMOS Kreiz-Breizh arrive au terme de son aventure, la communauté du CCKB tente de s organiser pour donner une suite. Le poste de la coordinatrice à qui il a donné lieu, a de grandes chances d être maintenu et l ingénierie développée (pédagogie, organisation, mutualisation), recyclée dans un projet local. On est bien là dans le cas d un désir et d une tentative de réappropriation locale d un projet au rayonnement national. On pourrait analyser ailleurs cette assimilation d un dispositif “descendant” par le territoire lui-même, mais cela serait sans doute oublier un peu vite que l implantation de DEMOS en CCKB ne s est pas faite au hasard et que les acteur.trice.s culturels et les élu.e.s ont travaillé dès le début du projet pour l inscrire dans la dynamique culturelle du territoire. Autrement dit, démocratisation culturelle et droits culturels ont toujours dialogué, on imagine assez facilement les petit.e.s musicien.ne.s passer de la musique bretonne à la musique classique et inversement dans un omnivorisme culturel[3] réjouissant.

1 Site Internet : Guide des projets cu ture s de territoire – Méthodo ogie et Ressources, Mayenne, 2018
2 Négrier, E., & Tei et, P. (2012). La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des po itiques cu ture es ? Tou ouse: Attribut.
3 Peterson, R. (2004). Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives. Socio ogie et sociétés.

AJUSTER LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DES TERRITOIRES

Mais **la pérennisation des projets EAC, en particulier en dehors de l'école, se fait le plus souvent à partir des propositions d'un territoire que les collectivités reconnaissent, accompagnent et financent.** L association CAC Sud 22, implantée à Loudéac Communauté et porteuse des valeurs de l éducation populaire, se consacre à favoriser ces liens entre besoins des habitants et acteurs, notamment associatifs, du territoire.

Cet accompagnement par la collectivité peut toutefois susciter certaines inquiétudes chez ceux qui ont pris l habitude de s en passer. Ainsi Léonie Cabaret et Guirec Milot de la Fiselerie se demandent si cette reconnaissance institutionnelle a un prix. Y-a-t-il un risque de récupération et de dévitalisation des actions menées ? Comment garder son indépendance ? Ne pas se sentir obligé de faire ce que l on fait jusque-là par engagement ? Quand le bénévolat constitue un réservoir puissant d énergie et de créativité, il est inévitable que ces questions se posent. Ce qui est certain cependant, c est que lorsque les soutiens institutionnels font défaut, cela suscite plus d inquiétudes encore. L articulation entre les idées et les réalisations du terrain, d un côté, et la réactivité des politiques publiques de l autre, reste donc sans doute la marche à suivre pour la pérennisation des actions locales.

ELOGE DE LA LENTEUR

Un point de méthode dans ce domaine mérite toutefois d être souligné: **il ne faut pas brûler les étapes.** La Fiselerie l exprime très bien en insistant sur l idée qu un projet se monte dans la lenteur : on identifie un besoin, on cherche comment y répondre, on s assure qu on a les capacités d y répondre. Pour y parvenir, la patience est la règle car cette double exigence, celle que le besoin existe vraiment et que la structure culturelle est à même d y répondre, se vérifie à chaque étape du montage du projet. C est là le point de vigilance à observer du côté de la collectivité qui finance et se situe dans une autre temporalité. Cette difficulté devient un frein réel si l EAC est perçue comme une injonction, une "case à cocher" dans un dossier de subvention. Cela peut précipiter les organismes de culture dans un projet que l association La fiselerie n hésiterait sans doute pas à qualifier de " mal fiselé" , c est-à-dire, qui ne répondrait à aucun désir émanant du territoire. Cette idée de lenteur, on la retrouve également dans les paroles de Franz Gandubert et de Léna Boisard Le Coat, respectivement directeur de l école de musique et de danse de Rostrenen et chargée d EAC sur l EPCI, quand ils évoquent la nécessité de considérer les effets du pacte culturel sur le long terme. Lorsque l on veut des projet locaux en matière d EAC, il faut dans un premier temps accepter qu ils puissent ne pas "cocher toutes les cases" ou tous les piliers.

Lieu en construction pour La Fiselerie

©LaFiselerie

« Le but est effectivement d'aller vers des projets d'EAC très ambitieux mais la réalité locale, c'est aussi qu'on est sur beaucoup de toutes petites associations avec peu de moyens humains professionnels. »

dans un premier temps accepter qu ils puissent ne pas "cocher toutes les cases" ou tous les piliers. L important, puisque la métaphore architecturale se retrouve souvent quand on parle d EAC, c est de poser la première pierre : "*Le but est effectivement d'aller vers des projets d'EAC très ambitieux mais la réalité locale, c'est aussi qu'on est sur beaucoup de toutes petites associations avec peu de moyens humains professionnels. On ne peut pas demander à des structures dont ce n'est pas le cœur de métier au départ du jour au lendemain de monter des projets d'EAC hyper ambitieux, sans pouvoir financer de moyens humains. Il faut bien commencer par quelque chose, c'est déjà une première pierre à l'édifice. Au début elle est peut-être un peu mal taillée mais elle a le mérite d'exister !*".

Cette acceptation du temps long est aussi la condition pour envisager progressivement une forme d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, à laquelle aspirent légitimement d'autres milieux que l'école. On pense aux hôpitaux ou aux Ehpad, comme le fait déjà L association d art contemporain la Fourmi-e, qui travaille par exemple avec l hôpital psychiatrique de Plouguernével de L EPCI du CCKB et qui participe au projet "santé mentale Côtes d Armor" depuis un an. Cynthia Guyot précise qu il lui arrive souvent d avoir des bénévoles sur des événements, rencontrés initialement dans le cadre de l hôpital. Ils viennent aux ateliers ensuite de façon autonome. On pense plus rarement à la toute petite enfance, l association de Loudéac Communauté "Berce ô Culture" mène pourtant bien des actions d éducation artistique auprès des enfants de 0 à 3 ans et par ricochet, de leurs familles. Original par sa nature même - découverte de la littérature au berceau -, le projet l est aussi par sa provenance puisqu il s agit d un dispositif porté par le service de la petite enfance de Loudéac Communauté, et non du service culture. Pour reprendre le mot de Léna Boisard Le Coat, du berceau au grand âge, il n y a qu une vie et pour en faire "une vie culturelle",, il faut…du temps et toujours plus de coopération. Celle -ci commence par l interconnaissance entre les différents acteur.trice.s.

3. De l'interconnaissance entre les structures aux pactes culturels : les modes de coopération

Cette interconnaissance, comme tous s accordent à le dire, constitue en effet la condition nécessaire de l EAC.

INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ASSOCIATIONS ET INFRASTRUCTURES CULTURELLES.

Au CCKB, elle est très développée au point qu à Rostrenen, la maison des associations dans laquelle sont regroupés un grand nombre d acteur.trice.s de la culture sur le territoire, n a pour fonction que de faciliter encore des échanges qui existaient déjà avant sa création. Tout le monde en effet se connaît dans un rayon de 30 kilomètres. A l inverse, l association CAC SUD qui travaille notamment à valoriser les différentes actions d éducation artistique sur le territoire de

Loudéac Communauté, déplore le manque d interconnaissance entre les acteur.trice.s de l EPCI (plus étendue et nouvelle dans ses frontières administratives). Elle affirme la nécessité de répertorier "la matière culturelle et artistique du territoire" pour pouvoir avancer dans le domaine. On touche ici à une opposition importante entre nos deux territoires, peut-être la plus flagrante.

Une excellente interconnaissance permet en effet la mutualisation des savoirs-faire et des moyens, concentre les énergies, évite l'éparpillement. Pour des associations comme La fiselerie ou La Fourmi-e de Rostrenen, ces collaborations entre structures font partie des habitudes de travail. Lorsqu il manque quelque chose et que la structure ne peut y remédier seule, cela oblige à faire appel aux autres et plusieurs projets se construisent ainsi, de conserve, entre les associations. Lorsque La Fourmi-e lance chaque année son festival de Street Art dans des villes et villages différents, elle informe préalablement les associations de la ville et s appuie systématiquement sur elles. En effet, il ne s agit pas *"d'investir une ville qui n'est pas la nôtre alors qu'il y a déjà des énergies locales. On va justement aller les chercher et s'appuyer sur elles car elles connaissent leur public"*, précise Cynthia Guyot, directrice de l association. Cette manière de travailler contribue à construire ce que l on pourrait appeler une culture durable sur le territoire, qui permet par exemple, sans oublier la spécificité de chacun.e, de collaborer ensemble à un projet commun.

Logo La Fourmi-e

©LaFourmie

INTERCONNAISSANCE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE

Mais **pour permettre l'émergence des projets d'EAC, cette interconnaissance doit s'étendre aux autres partenaires.** C est bien ce que s efforce de faire CAC SUD 22 à Loudéac, en publiant un livret d EAC recensant toutes les actions soutenues par l association comme le projet "Orchestre à l école" au collège de Livaudières à Loudéac[1] et en communiquant régulièrement avec le Département. Là est aussi l enjeu essentiel des pactes culturels dont l intérêt est de faire naître de nouvelles cultures de travail, regroupées plus généralement sous le terme de coopération.

Il s agit dans un premier temps de réunir les différentes collectivités dont les méthodes et les conceptions de l action culturelle ne sont pas nécessairement convergentes. Au CCKB, où a été signé le premier pacte" deuxième génération", entre l Etat, la Région, le Département et la communauté de communes, les pratiques et les approches du public se sont révélées différentes, comme le souligne Frantz Gandubert, directeur de l école de musique et des affaires culturelles. Néanmoins, cette rencontre a permis d enclencher la dynamique du pacte et d avancer potentiellement sur la question du croisement des politiques : *" On est dans une phase où on se cale dans nos différents fonctionnements… Je pense que tout projet à sa rédaction de toute façon est déjà obsolète, déjà dépassé parce qu'on a évolué dans notre réflexion. Le pacte permet d'inscrire les choses, c'est une sorte de texte, on s'y raccroche, on peut aussi s'écarter de la ligne et puis revenir. C'est une trame. Il y a*

1 Site Internet : Livret D éducation Artistique Et Cu ture e 2022-2023

un enjeu posé et après c'est forcément vivant et on ne peut pas être toujours dans un axe radical vertical et unique, on vit avec des acteurs, avec le public".

A Loudéac, le nouveau pacte n est pas encore signé. De l avis de Wilfried Odic, directeur adjoint à différents services (numérique, sport, jeunesse et culture) l EPCI est considérée comme *"Le mauvais élève du département"*. Ce pacte pourra certainement permettre d apprendre aux collectivités à travailler ensemble. Mais la dynamique, ajoute-t-il , *"n'est pas vraiment encore enclenchée". En ce qui concerne la Culture, "la balle est dans le camp des élus… Il faut réunir les acteurs et voir si cette compétence culturelle doit être renforcée et élargie à d'autres champs."* On peut observer que la signature du pacte n est pas qu un enjeu administratif. Cela ne peut avoir lieu si les acteur.trice.s ne parviennent pas à se rencontrer et à trouver une certaine capacité à s entendre y compris si c est sans se comprendre dans un premier temps.

Mais l enjeu de ces démarches de pacte culturel, c est aussi, de manière plus large, de favoriser l interconnaissance entre les acteur.trice.s culturels, éducatifs et ceux du champ social ou médical, afin que l EAC ne touche pas uniquement les scolaires mais se développe également auprès des publics adultes, tout au long de la vie, comme on l a vu précédemment. Cette interconnaissance pourrait également inclure davantage les acteur.trice.s de l éducation dont les parents.

Enfin, la récente mise en place des" espaces service jeunesse", est susceptible d engager de nouvelles formes de coopération. Dans le CCKB, ce nouveau service porté par le Rectorat a été implanté tout récemment, à proximité du lycée Rosa Parks, qui en est le support. Il s agit d un tiers-lieu dédié à la jeunesse qui a vocation à orienter ses actions en lien avec le territoire dans différents domaines dont la culture. L un des enjeux peut être de tisser davantage de liens entre les politiques éducatives et culturelles, en rapprochant par exemple les projets éducatifs territoriaux initiés en 2013, destinés à promouvoir les activités éducatives hors temps scolaire sur le territoire, et l éducation artistique et culturelle.

On peut imaginer là encore d autres formes d interconnaissance.

Conclusion - EAC sans frontière : interpénétration des pratiques culturelles

Dans cette première hypothèse, nous nous sommes interrogés sur les liens entre EAC et dynamisme culturel d un territoire. **Les données récoltées et analysées mettent nettement en avant le rôle essentiel des réseaux d'acteur.trice.s locaux, structurés et interconnectés.** De plus, les projets culturels s appuyant sur les spécificités du territoire, qui l utilisent comme matière, s implantent positivement et répondent à des besoins existants. **Les deux territoires étudiés que sont l'EPCI de Loudéac et du CCKB ont tous les deux une identité culturelle forte (d'un côté bretonne et de l'autre gallèse) qui permet de créer des liens entre projets, habitant.e.s et quotidien.** Ils sont dotés tous les deux d un réseau associatif dense même si des **divergences** persistent en lien avec les histoires du territoire. On peut notamment citer le déséquilibre qui existe entre la reconnaissance de la culture gallèse et bretonne (qui tend à être compensée) qui ne permet pas la même utilisation de la culture propre à chaque EPCI. On peut aussi citer les différences dans l interconnaissance entre les acteur.trice.s et dans le dynamisme culturel du territoire. D autre part, un élément clé permettant d assurer la pérennisation de la vie culturelle d un territoire est sa traduction institutionnelle. Les acteur.trice.s politiques et administratifs des EPCI doivent se saisir de ces questions et donner les moyens aux acteur.trice.s du terrain de développer leurs créations et leurs initiatives, ce qui est le cas mais de manière disparate.

Si de nombreux projets culturels menés sur les territoires sont des projets EAC, la reconnaissance de ce terme et son appropriation n'est pas encore complète. Elle semble aussi nécessiter une approche plus globale, transversale, implantée. En effet, dans nos entretiens, une notion importante est ressortie : celle de toucher avec des projets culturels toutes les catégories de personnes et de tous les âges comme le font déjà Berce O culture et la Fourmi-e. Ainsi ce travail transversal, où la culture sort du champ « classique » qui lui est attribué, donne à voir une nouvelle approche de l EAC, sans frontière, dans une approche adaptée aux besoins et aux dynamiques. **On s'approche ici d'une idée plus globale que l'EAC, celle de la vie culturelle, partout, à tous les âges de la vie, par le croisement des pratiques, des thématiques et des domaines.**

Dans le cadre spécifique de l école on trouve des éléments à améliorer, l école apparaissant comme un "territoire dans le territoire".

Une EAC à l'école confrontée à des logiques de coopération multiples, pour participer activement à la vitalité culturelle de son territoire

HYPOTHÈSE 2 - DANS QUELLE MESURE L'EAC À L'ÉCOLE FAVORISE L'ACCÈS AUX DROITS CULTURELS TOUT AU LONG DE LA VIE ET LA VITALITÉ CULTURELLE DANS UN TERRITOIRE ?

Afin d enrichir notre réflexion au sujet des leviers de coopération entre le Département et les territoires, il nous a semblé que **l'EAC à l'école pouvait être une entrée intéressante. En effet, l'EAC bénéficiant, dans le 1er degré et le 2nd degré, d'une structuration effective (ou en cours), elle pourra influer sur la vitalité d'un territoire mais aussi profiter de cette dernière.** On entend par vitalité culturelle, le dynamisme des acteur.trice.s et structures culturelles, la dimension fédératrice des projets, mais aussi l impact de l EAC sur l économie, ici locale. Par ailleurs, l EAC à l école répondrait à la préoccupation temporelle du "tout au long de la vie" et aux enjeux des droits culturels. Bien que le champ d action du Département concerne les collèges, nous avons choisi d aborder les trois lieux de scolarisation de l enfant avant sa majorité afin de proposer un aperçu plus global d un parcours EAC.

1.L'EAC à l'école : Une source de vitalité variable pour son territoire

USAGES ET SYSTÈME DE COOPÉRATION AVEC LES TERRITOIRES.

Regards croisés, du primaire au lycée: Modalités et mise en œuvre

Les collèges et lycées, en général, peuvent s appuyer sur une structuration qui favorise la création et le suivi de projets EAC grâce à la part collective du Pass Culture, à l application Adage, aux référents culture, à la labellisation, aux soutiens financiers de la DAAC, de la DRAC, de la Région, des collectivités territoriales, départementales et communales.

Ainsi, le collège Les Livaudières de Loudéac constate qu une dynamique est à l œuvre grâce à la part collective du Pass Culture : *« Ça a permis d'étoffer les propositions de projets EAC, des professeurs se sont vraiment emparés d'ADAGE, ont mis en place des projets. Le Pass culture a renforcé la mobilisation de toutes les disciplines de l'EAC. »* déclare Mme Lemaître, principale du collège. Le lycée des métiers Rosa Parks de Rostrenen s appuie sur un dynamisme historique ancré dans l établissement en lien étroit avec l histoire du territoire. D après Arnaud Guilbert, Proviseur du lycée, *"l'enjeu serait d'accompagner les enseignants qui mènent des projets ambitieux pour qu'ils puissent mieux raccrocher les projets au programme, grâce à une formation sur temps scolaire avec une ingénierie pédagogique. »*. Habitué de longue date à mettre en place des projets culturels, Arnaud Guibert ajoute toutefois qu ils sont aujourd hui encombrés de nombreuses sollicitations autour de l EAC. Thierry Gueneau, professeur de musique et référent culture au collège Edouard Herriot de Rostrenen assure sans jugement : *« La diversité s'impose d'elle-même. Nous n'avons jamais eu à sélectionner des projets. »* Notons que nous n avons pas interrogé de professeurs des écoles ni de directeurs.trice.s d écoles primaires. Nous avons choisi de nous concentrer sur le secondaire. Il est important de rappeler que les écoles primaires n ont pas accès à la part individuelle du Pass culture et n ont pas de référent culture.

Collège les Livaudières

©Loudéac

Les projets EAC au collège Les Livaudières s'appuient sur des structures locales : médiathèque, CAC sud, Centre Culturel de Loudéac, Cinéma, Moulin à sons (...) La proximité géographique est un atout pour ce collège de ville. Mme Bitaud, professeure de musique et référente culture dans ce collège reconnaît : "*Nous avons la chance d'être sur un territoire assez porteur au niveau des associations"*. Elle rappelle également que les trois salles de spectacles de l EPCI le Palais des Congrès et de la Culture de Loudéac, le Centre culturel Kastell d Ô d Uzel et le Centre culturel Mosaïque du Mené (Collinée) se sont regroupées au sein du réseau "Voisins Voisines". Leur objectif est de développer et de mettre en valeur l offre de spectacles vivants sur le territoire et d y favoriser le déplacement des publics. Pour la principale Mme Lemaître, il est cependant important de *"développer sur ce territoire une politique plus large au niveau de l'EAC."* Une organisation spécifique dans ce territoire rural semble donc nécessaire.

Au collège Edouard Herriot, Thierry Gueneau explique également que l on " *vient facilement taper à la porte du collège avec des propositions"*. Pour autant, le choix des intervenants peut se faire en dehors du Département. Par exemple, les artistes du projet musical du collège de Rostrenen sont rennais et le Lycée Rosa Parks travaille en collaboration avec le Fourneau, une association Brestoise. La venue d un.e artiste extérieur à l EPCI n est pas opposable à la vitalité du territoire. En effet, pour la diffusion du travail réalisé, le professeur de Rostrenen sollicite les dispositifs et les ressources locales, comme l association Morbihannaise "la Boutique". Accueillir un artiste aux regards des spécificités d un territoire permet sûrement de diversifier les propositions et de diffuser une culture plus élargie.

D ailleurs, **connaître son territoire semble essentiel pour favoriser une dynamique de proximité et ce notamment pour le.a professeur.e référent.e culture.** Selon, Thierry Gueneau, les professionnel.le.s des écoles ne connaissent pas forcément l environnement de leur école car ils.elles n habitent pas ce secteur. Pour rapprocher ses collègues du territoire, il :*"ferait un parallèle avec les projets cycle 3. Cette collaboration entre les écoles primaires et les collèges, les CMs et les 6èmes"*. En effet, les actions de liaisons entre ces classes ne fonctionnent que lorsque la rencontre avec les professeur.e.s s opère véritablement. Le cadre institutionnel des réunions semble parfois contraignant, peu propice au dialogue et à l émulsion collective. Des espaces d échanges en dehors de l établissement scolaire n ont jamais été envisagés. Pourtant, Thierry Gueneau semble convaincu que certains éléments émergent en marge des circuits formels. La convivialité joue donc un rôle pour rendre vivante les interactions sur un territoire.

A la DAAC Bretagne, les questionnements autour de la notion de "proximité" semblent être entendus. Emmanuel Laot, coordonnateur EAC du département des Côtes d Armor, nous explique qu il a existé des projets *"à titre expérimental mettant en synergie les structures culturelles*

et les établissements scolaires géographiquement proches autour d'un projet fédérateur. "

DES OUTILS AU SERVICE D UNE EAC SCOLAIRE DE PROXIMITÉ

ADAGE et Le pass culture peuvent-ils avoir un impact sur la vitalité locale?

Logo ADAGE

©ADAGE

L'application ADAGE est un moyen de construire une action EAC en puisant dans les offres Pass culture comme celles que proposent l Association CAC Sud 22, de Loudéac. *"Nous avons les propositions sur notre livret EAC, donc c'est clé en main les établissements scolaires peuvent s'en saisir, on leur propose de nous contacter aussi s'ils ont des projets"*, explique Hélène Gustin, co-directrice de l association. Il est en effet possible de co-construire en souscrivant à des offres plus personnalisées et de choisir des partenaires culturels. On peut se demander si les structures régionales, départementales et locales sont plus privilégiées.

Si les structures culturelles reconnaissent l intérêt du pass culture, certaines peuvent refuser de partager leurs offres sur ADAGE. Elles privilégient en premier lieu la collaboration étroite et la rencontre directe dans leurs pratiques, et ce, sur leur territoire. L enregistrement des actions sur la plateforme intervient ensuite pour permettre aux établissements d utiliser la part collective du pass culture. La Fiselerie explique qu elle accepterait de développer de l EAC avec le milieu scolaire si cela répondait à *"un besoin"* et non "*pour remplir des cases"*. ADAGE semble donc parfois se confronter à des visions multiples de l éthique de la coopération.

L'**inscription d'un projet EAC sur le long court semble favoriser le développement de parcours de qualité, en permettant la découverte des offres culturelles locales via le Pass culture.** Dans ce cadre, Marie-Christine Bordeau écrit que pour réussir une généralisation de l EAC et la rendre accessible à tou.te.s, les résidences d artistes peuvent être un support intéressant pour toucher un grand nombre d élèves: *"à condition de prendre au sérieux la notion de résidence, et de laisser aux artistes et aux écrivains le temps long d'une présence significative et d'une véritable rencontre"*[1].

A sa manière, l association la Fourmi-e, propose des résidences d artistes nomades. Lorsqu elle intervient en milieu scolaire, elle travaille en écho avec des créations réalisées par leurs artistes à proximité. Au collège Edouard Herriot, ils ont par exemple créer des œuvres avec les élèves en lien direct avec une œuvre monumentale réalisée dans l un des parcs de la ville de Rostrenen. L intervention en établissement corrobore donc un projet de création déployé dans l espace public. C est aussi au travers de cette relation entre les structures culturelles et leur territoire que les projets EAC permettent une ouverture dynamique aux établissements scolaires. Emmanuel Laot poursuit cette idée en incitant les structures culturelles à se déplacer

1 Bordeau, M.-C. (2017). Pour a généra isation de éducation artistique et cu ture e...par es territoires. Nectart

Logo Y FILM

©FilmsenBretagne

notamment en milieu rural. Il incite aussi les écoles *" à regarder ce qu'il y a autour"*.

Selon le rapport de l INET "Réussir la généralisation de l EAC", les réflexions portaient déjà sur cela en 2018, *"L'effectivité de la généralisation de l'EAC passe par la préservation de ce chaînage d'actions distinctes et complémentaires qui garantit la richesse des parcours et la juste mobilisation des ressources locales."*[1]. Ainsi, l association Ty Film implantée à Rostrenen ponctue ses projets EAC de rencontres variées (artistes, accueil festival…). Leurs propositions induisent le déplacement des classes à l extérieur. La proximité et le local permettent alors de fait, cette complétude et renforcent le sens des projets EAC. On observe que cette pratique est souvent à l œuvre. Il faut néanmoins s assurer que les écoles disposent d une offre culturelle dynamique et d infrastructures sur leur territoire. Un équilibre semble ici s instaurer entre "l aller vers" et le principe de "recevoir". **Cette "vitalité" impacte par conséquent la vitalité d'un territoire où les publics se rencontrent, les expériences se partagent et se diffusent.** Un ensemble d individus d un même lieu de vie vivent une expérience commune qu ils auront sans doute envie de partager de nouveau.

L impact local de la part individuelle du Pass culture peut aussi être interrogé. Le proviseur du lycée Rosa Park pointe qu il faudrait réunir les industries culturelles pour s assurer qu elles " prennent bien le Pass culture sur le territoire, que tout ne se fasse pas forcément par internet. " Pour perpétuer ce schéma vertueux, il semble donc important de se soucier des retombées économiques locales.

Le Référent Culture: une interface avec les associations/structures locales?

En 2010, l**a circulaire « Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture » (MEN, 2010)** [2]**demandait à ce que chaque établissement se dote d'un « référent culture ».** Au sein des équipes pédagogiques, les enseignant.e.s dits « expert.e.s » peuvent effectuer cette mission rémunérée à hauteur de 625 euros par an.

Le référent culture du collège de Rostrenen explique qu il connaît très bien son territoire. Il est en effet très impliqué personnellement dans le tissu associatif local. Cette connaissance qui lui est propre, lui permet de créer des liens avec les infrastructures et de travailler en réseau. Il est aussi repéré par les acteur.trice.s locaux qui lui envoient directement des propositions de projets ou des initiatives. **La majorité des professeurs s'appuient sur leurs connaissances.** En parallèle de cet investissement, aucune heure n est dégagée de l emploi du temps pour développer un travail dynamique et approfondi de partenariat avec les associations à proximité. D une autre manière, les référentes culture du collège Les Livaudières de Loudéac, Mme Bitaud,

1 Rapport de Institut Nationa des Etudes Territoria es, «Réussir a généra isation de éducation artistique et cu ture e», Co ectif France urbaine, 2018, p.14

2 Site Internet : Favoriser accès de tous es ycéens à a cu ture Ministère de Education Nationa e et de a Jeunesse

professeure de musique et Mme Poilvert, professeure documentaliste, connaissent le territoire proche de l établissement et beaucoup de projets se font avec les structures locales. Cette dernière explique cependant d emblée que la concrétisation avec les structures du territoire se fait *«s' il existe déjà un lien»*. L aspect relationnel semble alors à nouveau essentiel. Thierry Gueneau accorde également une place centrale à la rencontre et à l échange dans l élaboration de l EAC. L accompagnement des enseignant.e.s semble également incontournable. Dans sa pratique, cela s observe par la disponibilité et la forme du suivi qu il tente de proposer à ses collègues (des temps courts, mais individuels..). En effet, les réunions de formations semblent insuffisantes et ne s inscrivent pas assez dans l opérationnel. Elles peuvent même parfois décourager par l énumération des étapes à réaliser.

Des espaces de rencontre entre les dispositifs pourraient alors avoir toute leur place dans une réflexion autour de la coopération entre les acteur.trice.s de l'éducation nationale et les partenaires locaux, dans le but d aboutir à une logique de coopération telle qu elle est décrite dans un article de Raphaël Besson : *«Les limites des coopérations culturelles nous incitent à ouvrir une réflexion autour de la construction d'une culture de la coopération qui place la culture au cœur de l'édification d'une société coopérative. Dans cette culture, la coopération ne se réduit ni à de simples mises en commun de ressources (la mutualisation), ni à des interactions s'exerçant au moyen du seul travail (la collaboration). Elle sollicite l'ensemble des capacités humaines afin de faire « oeuvre commune » et d'agir ensemble dans un but commun »*[3] (Mead,1937).

Les enjeux de labellisation : de la valorisation à la concurrence.

Les labels auxquels les établissements scolaires peuvent prétendre sont nombreux. Citons-en certains : E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable), Egalité filles-garçons (dans le secondaire), Génération 2024 (favorise les pratiques sportives en lien avec les jeux Olympiques et Paralympiques), 100% EAC. Ces labels valorisent, encouragent et dynamisent les projets éducatifs et pédagogiques en lien avec les valeurs humaines, morales, civiques. Ils représentent également autant de défis différents à relever pour les établissements scolaires et nécessitent de leur part et de la part des équipes un investissement très important. Un des enjeux devient alors de croiser les labels au travers de projets pluridisciplinaires associant par exemple l EAC avec un voyage à Paris dans le cadre de Génération 2024 comme au collège des Livaudières de Loudéac.

Sur le plan scolaire, "Vers le 100% EAC" est une des six thématiques du projet académique Bretagne Horizon 2025»[4]. La labellisation 100% EAC pour les établissements scolaires permet la

3 Besson, R. (2021). Bâtir une cu ture de a coopération. Tou ouse: Attribut
4 Le projet académique «Bretagne Horizon 2025»

Logo 100% EAC

valorisation des pratiques sur trois niveaux et motive une dynamique, ce que confirme Mme Lemaître, la principale du collège Les Livaudières de Loudéac : "*Cette année, nous sommes reconnus au niveau II de la charte que vous connaissez. Tous les éléments de la charte qui sont au nombre de 10 [...] sont extrêmement exigeants et quand l'équipe a valorisé ce qu'elle faisait au niveau de l'établissement, nous étions déjà à 100% de la labellisation*". Un accompagnement spécifique pour le passage au niveau III semble par ailleurs attendu car les items tels que *"permet le rayonnement des projets EAC en dehors de l'école/établissement"* ou bien "*Implication de toute la communauté éducative et notamment les parents d'élèves"*[1] sont des défis à relever. La campagne de labellisation lancée en 2021 avait permis de recenser 75 écoles et établissements dans l académie. Le 22 novembre 2022, ce nombre était de 114 écoles et établissements dont 6 écoles et 19 établissements dans les Côtes d Armor[2].

Bien que la labellisation ne favorise pas de plus amples financements, on peut s'interroger sur le risque de concurrence et de surenchère entre établissements d'un même territoire. Certains pourraient même s attarder davantage sur les chiffres, plutôt que sur la qualité des parcours. Ces rivalités pourraient être un frein à la vitalité telle que nous l avons définie dans l introduction.

Ainsi, l'éducation nationale dispose d'un ensemble d'outils au service de la coopération en interne et avec les structures culturelles du territoire. Leur appréhension varie au regard des dynamiques à l œuvre et des visions multiples de l éthique et de la collaboration. Une majorité des acteur.trice.s s accordent pour dire que la qualité des liens entretenus favorise la dynamique et la diffusion des projets EAC sur un territoire. La temporalité est également déterminante dans la complétude des parcours et l extériorisation des expériences. Le.a référent.e culture tient une place centrale dans l articulation et l accompagnement des enseignant.e.s. Néanmoins, le cadre et les enjeux institutionnels peuvent parfois freiner la mobilisation et l appropriation de ces outils. **Pour que l'EAC à l'école rayonne sur son territoire selon un principe horizontal de coopération, l'externalisation des pratiques au sein des projets mais aussi au sein des pratiques enseignantes est nécessaire.** Cette externalisation permettrait la rencontre ainsi qu une meilleure connaissance de l environnement de l école.

2. L'EAC à l'école s'articule-t-elle avec un parcours tout au long de la vie ?

UNE ARTICULATION POSSIBLE?

Une Vision Politique globale?

1 Site Internet : Labe éco e/étab issement engagé(s) dans une démarche EAC - DAAC
2 Site Internet : Labe isation EAC 2022 - Arrêté rectora - DAAC - Bretagne

Selon Arnaud Vigneron, chef de service du service culturel et Sylvestre Roth, directeur de la culture et du patrimoine au Département *"La première génération de pacte culturel a permis de mettre en place une logique de coopération"* entre les collectivités.

"La première génération de pacte culturel a permis de mettre en place une logique de coopération"

En effet, dans le cadre des politiques publiques, la Bretagne est activement engagée dans une logique de coopération autour de l'EAC. Béatrice Macé, Vice-présidente - Culture, droits culturels, éducation artistique et culturelle à la Région explique que les acteur.trice.s des politiques culturelles appliquent une méthode de travail transversale et tendent à l horizontalité dans leur réflexion et mode de décision. Le développement de cette culture commune est profitable à la structuration de l EAC dans les EPCI : *"Le travail à faire avec le 3CB serait d'arriver à la capacité d'avoir compétence sur tous les domaines des parcours de vie "* et ainsi ne plus sectoriser (école/commune - collège/département…).

Au travers de la vision de Béatrice Macé, L EAC semble ici être considérée sur la base des droits culturels à tous les âges de la vie. Il est alors évident que *"La vie ne se résume pas à l'école. Le théâtre de l'ILLICO à Rennes commence l'EAC dès la grossesse. D'autres vont jusqu'aux EPHAD. Tous les âges peuvent éprouver des difficultés. La politique publique doit faire en sorte que l'équité de traitement soit égale pour toutes les personnes qui vivent sur un périmètre où s'exerce une administration et ses subventions."*

De l'école au hors temps scolaire, une logique partenariale?

La complémentarité entre EAC à l'école et EAC tout au long de la vie ne semble pas encore trouver son articulation. Les acteurs culturels ont pour habitude de s établir dans une logique partenariale contrairement aux acteurs de l éducation nationale. Selon la direction des affaires culturelles de la CCKB, l EAC tout au long de la vie prend aussi son origine en *"dehors du scolaire, Il faut s'intéresser davantage aux autres situations : les élèves en échec scolaire, le milieu professionnel, la formation continue, les personnes âgées. L'EAC est un puissant levier social et culturel pour ces publics. Cela demande de renforcer nos interconnaissances (social, sanitaire, animation, culturel), partager nos pratiques, nos enjeux pour accompagner au mieux ces publics tout au long de la vie"*. Bien que cela n apparaisse pas dans leurs propos, on pourrait imaginer qu il conviendrait d impliquer aussi l éducation nationale. Les préconisations du rapport de l INET vont d ailleurs en ce sens : *" le nombre important de partenaires rend nécessaire le renforcement des coordinations locales. La dispersion des acteurs en charge de l'EAC, selon les moments de la vie, augmente le risque de ruptures dans le parcours. La présence d'une continuité dans la pratique artistique et culturelle n'est possible que par un dialogue approfondi entre les différents acteurs."*[3] Pour que l EAC soit profitable à tous les moments de la vie, il semble alors important d observer un principe de collaboration intersectorielle et de partage des savoirs.

«Il faut s'intéresser davantage aux autres situations : les élèves en échec scolaire, le milieu professionnel, la formation continue, les personnes âgées»

3 Rapport de INET, «Réussir a généra isation de éducation artistique et cu ture e», Co ectif france urbaine, 2018, p.14

La Labellisation du territoire: Le point de rencontre de l'EAC?

Si l on s attarde sur les préconisations de la labellisation territoriale, le document "label 100% EAC" produit par le Haut Conseil de l Éducation Artistique et Culturelle suppose que "*tous les acteurs susceptibles de contribuer à la construction et à l'enrichissement de ce parcours travaillent de concert, dans l'esprit de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle proposée en 2016* "[1]. Ce label s appuie sur un état des lieux territorial, et donc sur un ensemble d infrastructures locales pratiquant l action culturelle selon la charte et les trois piliers. Cet inventaire est effectué par un comité de pilotage. Cependant, cela ne semble pas encore provoquer la création de passerelles de coopération intersectorielles sur un même territoire.

Aujourd'hui, il n'existe donc pas d'instance de travail permettant à ces différents secteurs de se rencontrer pour développer des outils communs et utiliser l'EAC dans toutes ses potentialités. Pourtant, cela participerait à entretenir la vitalité de la dynamique de l EAC sur les territoires. Cela permettrait également d observer une continuité dans les parcours et de permettre une articulation avec le hors temps scolaire.

LES FAMILLES: DES HABITANTS À VALORISER ET SENSIBILISER

Rencontrer Les familles autour de l'EAC

"Les élèves sont mis en valeur dans les projets notamment avec la chorale. Ils ont invité 200 personnes à eux seuls pour la représentation et certaines familles ne seraient jamais venues au palais des congrès, elles en sont ressorties très joyeuses."

Dans le cadre scolaire, il n'est pas toujours évident d'entretenir un lien étroit avec les familles. L EAC semble pouvoir introduire une continuité entre les actions et le hors temps scolaire. Le collège de la Livaudière s appuie sur la démonstration des travaux en EAC pour favoriser la rencontre : *"Les élèves sont mis en valeur dans les projets notamment avec la chorale. Ils ont invité 200 personnes à eux seuls pour la représentation et certaines familles ne seraient jamais venues au palais des congrès, elles en sont ressorties très joyeuses."* Ce type de diffusion à l extérieur des établissements est une pratique repérable dans de nombreux projets. En plus de célébrer la concrétisation d un travail collectif, elle permet de sensibiliser les familles à l EAC et de leur faire découvrir un dispositif culturel. Les espaces de diffusion sont donc d excellents leviers pour rencontrer les familles en dehors de l école.

Accompagner Les familles dans leur pratiques culturelles

Pour une réelle continuité, il semble néanmoins nécessaire de travailler plus en profondeur avec l environnement familial. Selon le directeur des affaires culturelles du CCKB :*"Démos s'adresse à des publics qui n'ont pas de pratique culturelle avec leur famille et parfois socialement très éloignés de la culture. C'est aussi une question géographique sur ce territoire. Même si les enfants béné-*

1 Labe 100% EAC

ficient du projet, s'ils sont très heureux dans ce projet, on n'arrive pas pour autant à créer le lien avec les familles. Parfois c'est juste une aventure de 3 ans qui se referme alors que l'enfant a peut-être envie d'évoluer un peu plus loin mais le cadre familial ne le permet pas forcément."

Le collège de la Livaudière, lui, suppose que *"L'orchestre à l'école mobilise les familles car les élèves ont amené leur instrument chez eux pendant les vacances"*. Ces observations nous incitent toutefois à nous interroger sur les réalités familiales et les freins multiples (financiers, symboliques…) qui empêcheraient les pratiques culturelles sur le hors temps scolaire. **Considérer l'enfant selon une approche systémique bousculerait sans doute les pratiques éducatives des établissements. Néanmoins, contextualiser les réalités de l'enfant permettrait d'accompagner les pratiques culturelles au-delà des parcours scolaire.**

S'appuyer sur le lien entretenu entre les familles et leur territoire

Le Pass culture individuel tend à réduire certaines inégalités. Le proviseur du lycée Rosa Park explique cependant que "les élèves ne s en saisissent pas pour la moitié d entre-eux, il n est pas simple de poursuivre les pratiques hors du circuit scolaire". Il ajoute: "*Il faudrait sans doute organiser là aussi des formations pour les élèves"*. **Pour considérer cette problématique dans sa globalité, sensibiliser et accompagner les familles paraît alors être une démarche incontournable.** D une autre façon, les habitant.e.s du territoire peuvent être des motivateurs pour le dynamiser. Par exemple, à Rostrenen, les familles ancrées dans l association de l école de musique favorisent la création d un poste de direction. Ceci permettra par la suite d ouvrir une Classe CHAM." Les initiatives de parents d élèves autour de l EAC sont donc profitables et à encourager.

Logo PASS CUL URE

©Ministèredelaculture

Ainsi, l EAC tout au long de la vie dispose d une réelle considération du point de vue des politiques culturelles mais aussi, du point de vue des acteur.trice.s mobilisés. Si la rencontre ne s opère pas encore tout à fait entre ces deux entrées de l EAC à l école et "tout au long de la vie", Arnaud Vigneron et Sylvestre Roth expliquent que "*les choses peuvent s'améliorer"*. Les différents secteurs se confrontent à une diversité d enjeux. **Les réalités des fonctions et la divergence des missions entre l'éducation nationale et notamment, le secteur social semblent impacter le développement d'une stratégie commune.** L EAC pourrait pourtant être un endroit de convergence, pour répondre, par exemple, aux enjeux de rupture scolaire, du hors temps scolaire, au développement de compétences sociales et professionnelles. Pour atteindre un objectif de continuité, l environnement familial est à contextualiser. Ce sont des partenaires potentiels de la vitalité culturelle et économique du territoire encore sous-estimés.

Déclaration de Fribourg

©Observatoiredeladiversitéetdesdroitsculturels

3. Une EAC en milieu scolaire : Pour le respect des droits culturels ?

LE RESPECT DES DROITS CULTURELS À L ÉCOLE PAR L EAC : UNE AMBITION...

Cette ambition s inscrit dans le cadre juridique de la déclaration de Fribourg de 2007 qui s est peu à peu imposée et semble faire consensus. Ainsi **l'article 3** sur l identité et le patrimoine culturels stipule :

"Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit :

- *de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression ;*
- *de connaître et de voir respecter sa propre culture ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité ; cela implique notamment le droit à la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs essentielles de ce patrimoine ;*
- *d'accéder, notamment par l'exercice des droits à l'éducation et à l'information, aux patrimoines culturels qui constituent des expressions des différentes cultures ainsi que des ressources pour les générations présentes et futures".*

La Charte de l EAC de 2014 s inscrit dans cette lignée et porte ces valeurs.

Ecole : l'accessibilité à l'art et à la culture rendue possible

L école est parfois présentée comme le lieu adapté à l accomplissement de l article précédemment cité. Selon Marie-Christine Bordeau l école peut permettre l émancipation en proposant aux élèves des actions ou projets EAC : "**L'école, longtemps méprisée ou traitée comme un appendice mineur des stratégies culturelles, est aujourd'hui présentée comme le lieu où il est possible de porter remède à ce que beaucoup perçoivent comme une distance persistante, voire une rupture, entre le monde de l'art et la population**. *Cette visée utilitariste n'est pas dénuée de fondements, notamment parce que l'école est un des lieux privilégiés de la socialisation secondaire, qui suit, complète et modifie la socialisation primaire au sein de la famille, et peut ainsi permettre à l'individu de diversifier ses références culturelles et, à certaines conditions, de s'affranchir des limites de son milieu d'origine."*[1]

Rencontres culturelles de territoire

Ces rencontres, qui existent depuis 2016, sont le résultat d un travail avec le service culturel du Conseil Départemental des Côtes d Armor et le service culturel de la Direction Dio-

1 Bordeau, M.-C. (2017). Pour a généra isation de éducation artistique et cu ture e...par es territoires. Nectart.

césaine de l Enseignement Catholique. Un déplacement a lieu dans deux établissements ciblés. Mme Gorski, référente Arts et Culture à la DDEC de St Brieuc explique qu *" il s'agit de voir quels sont les besoins et désirs (des élèves)"*. Il s agit de réfléchir à un *"domaine artistique" et à une structure culturelle"* adaptée pour monter des actions. On peut constater que ce dispositif s inscrit dans la prise en compte des droits culturels.

...À L ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ

Cette politique publique doit veiller à l'équité de traitement. La priorisation par territoires est une façon de s'y conformer. Des établissements scolaires de territoires identifiés comme prioritaires (cas de la CCKB et de la CLCB) peuvent être accompagnés dans la mise en œuvre de projets EAC. Selon Emmanuel Laot, le but est d essayer de *"gommer les différences"* et de parvenir à ce *"qu'à Rostrenen, on ait les mêmes chances qu'à St Brieuc"*. Pour ce faire, il est nécessaire de réactualiser sans cesse les indices utilisés pour cartographier ces territoires afin de dresser un panorama réel. En effet, *"il y a toujours les effets d'image"*.

De plus, sans anticiper sur la suite de l analyse, les territoires ruraux en question se heurtent aux difficultés de mobilité géographique ce qui nuit à la faisabilité de certains projets EAC incluant le pilier de la rencontre d artistes et de professionnels et restreint l action de l école en faveur des droits culturels.

Rappelons que les écoles maternelles et primaires ne profitent pas de la part collective du Pass Culture et ne peuvent donc pas profiter de la prise en charge financière que celui-ci permet. Elles sollicitent les parents d élèves, les collectivités, les communes en complétant dans, certains cas, des dossiers denses qui n aboutissent pas. L absence de référent.e culture dans ces établissements peut rendre plus difficile l accès à l information et le montage d actions ou projets EAC. On comprend donc aisément que l accompagnement des écoles maternelles et primaires en matière d EAC est réduit, ce qui pose la question de l égalité de l accès aux droits culturels stipulée dans la déclaration de Fribourg.

L'école, à travers l'EAC, ne suffit donc pas à répondre totalement aux enjeux des droits culturels sur un territoire. C'est un acteur incontournable s'appuyant dans certains cas sur des dispositifs existants qui doivent être développés, améliorés et inscrits dans la durée. Dans d'autres cas, il a besoin d'un accompagnement à créer en lien avec les collectivités.

Conclusion

Ainsi, **l'EAC à l'école oblige les établissements à s'interroger sur leur pratique de coopération.** Aujourd hui, l heure est au croisement des différentes cultures de la relation partenariale, de la relation avec les familles, de la relation au territoire. Dans les limites de ces espaces pré-établis par les pactes culturels et les bassins de vie, un travail de fond reste à mener pour optimiser les fonctions et les outils dédiés à l EAC, et s entendre sur une vision commune et une pratique partagée, respectueuse des droits culturels.

La labellisation des établissements scolaires est un outil ambivalent qui, en valorisant l existant, peut aussi créer une surenchère et une concurrence notamment lorsqu il s agit de rendre compte de son attractivité auprès des habitants. Pour s assurer d un rayonnement dynamique, le partage avec les familles et l utilisation des dispositifs locaux semblent être d excellent leviers, quand bien même un accompagnement reste à développer concernant la continuité avec le hors temps scolaire.

Partager davantage ses pratiques permettrait d'établir une cohésion dans l'élaboration des projets et la compréhension des freins et des limites de chaque dispositif. Les temps de rencontre conviviaux et informels sont des espaces peu observés au-delà de la diffusion des projets et mériteraient davantage de considération en vue d assouplir, par exemple, les pratiques de l éducation nationale. Un endroit de rencontre entre l EAC tout au long de la vie et l EAC à l école semble incontournable pour que la vitalité d un projet nourrisse la vitalité d un territoire et que les familles profitent pleinement des offres culturelles (connaissance des structures, aide à l activité, utilisation du pass culture…).

On peut conclure en proposant une vision circulaire de l'EAC à l'école, cercle dont l'EAC serait l'épicentre, rayonnant sur trois thématiques à savoir l'accès aux droits culturels, l'organisation du "tout au long de la vie" et la vitalité culturelle du territoire et bénéficiant aussi de celles-ci. Ces rayonnements se réalisant à condition d'un véritable dialogue intersectoriel et territorial.

L'EAC : accessible à tous ?

HYPOTHÈSE 3 : DANS QUELLE MESURE L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET SYMBOLIQUE AUX PROJETS EAC EST UN DÉFI PARTICULIER À RELEVER SELON LES SPÉCIFICITÉS D'UN TERRITOIRE?

Ces deux territoires qualifiés de prioritaires au regard de l action culturelle, sont aussi des territoires où le niveau économique des ménages est le plus bas. Ils sont ruraux, voire hyper ruraux pour la CCKB impliquant un éloignement important des infrastructures publiques et culturelles. Sur la CCKB la densité est très faible (26 habitants/Km2), contre 43,8 habitants/Km2 sur LCBC[1]. On y observe, en outre, un vieillissement démographique.

Néanmoins, ces deux territoires sont loin de se résumer à ce portrait social et économique peu favorable. **L'ensemble des acteurs de ces territoires mettent en place des initiatives pour maintenir l'essentiel : le lien social.** Nous souhaitons ici explorer comment les institutions et les acteurs contribuent à lever les freins vers la culture tant au niveau de l accessibilité géographique que symbolique.

Dans quelle mesure l'accessibilité géographique et symbolique aux projets EAC est un défi particulier à relever selon les spécificités d'un territoire?

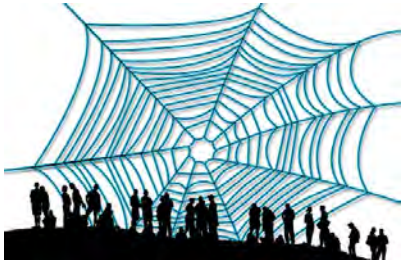

Illustration de la notion de Lien social»

©Pixabay

1. l'accessibilité géographique : état des lieux

La question de la mobilité en Côtes-d'Armor a une place importante dans les débats politiques. L État et le Département ont pour ambition d accompagner les territoires costarmoricains à relever le défi de l accessibilité et de la mobilité pour tous, et à répondre à celui de la transition énergétique de nos modes de transport. En lien avec ces objectifs, trois types d actions sont attendues :

- rendre plus inclusifs les services publics de transport actuels (tarification, information, transport à la demande) et développer des services spécifiques (transport d utilité sociale, garage solidaires…)
- s assurer de l accessibilité des services, notamment pour les personnes en situation de handicap
- accompagner les publics à travers le conseil en mobilité et les plateformes de mobilité inclusive.[2]

Suite à l application de la loi d orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, les communautés d agglomération sont AOM (autorité organisatrice de la mobilité) et les communautés de communes (CC) avaient jusqu au 3 mars 2021 pour prendre la compétence mobilité.

La question de la mobilité en Côtes-d'Armor est d'autant plus primordiale dans les territoires ruraux où les difficultés en termes de mobilité et d'accessibilité sont accrues. L INSEE dans son rapport intitulé La France et ses territoires paru en 2021 définit les spécificités des territoires ruraux en 5 traits[3] :

-Une faible, voire très faible, densité de population.

1 INSEE 2019
2 Panorama des mobi ités en Côtes-d Armor; Observatoire des mobi ités du Schéma Départementa d Amé ioration de Accessibi ité des Services au Pub ic, situation 2021- mars 2022
3 La France et ses territoires, Institut nationa de a statistique et des études économiques, édition 2021

«L'accessibilité géographique est un vrai problème. Déjà il n'y a pas les équipements culturels adaptés sur le territoire, mais en plus les distances géographiques sont importantes pour accéder aux structures culturelles. Les déplacements sont très coûteux»

-L'éloignement des pôles de services et des pôles d'emploi.
-La mobilité est un facteur clé du développement rural actuel en France.
-L'ancrage local : chaque espace rural est profondément ancré dans son environnement proche, qui en marque le paysage, les modes de vie et la territorialisation spécifique.
- La multifonctionnalité : elle va de pair avec la part et le rôle très variable de l'agriculture, ainsi qu'avec la diversification des atouts propres au rural comme le tourisme et plus généralement la valorisation des ressources naturelles.

DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES : HAUSSE DU COÛT DES TRANSPORTS ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS MANQUANTS

Dans l'ensemble des entretiens menés dans les deux territoires ruraux que sont le Kreiz Breizh et Loudéac, des problématiques spécifiques ont été identifiées en corrélation avec l'enjeu de l'accessibilité géographique par les acteurs. Ainsi, la Direction des affaires culturelles de la CCKB affirme: *"L'accessibilité géographique est un vrai problème. Déjà il n'y a pas les équipements culturels adaptés sur le territoire, mais en plus les distances géographiques sont importantes pour accéder aux structures culturelles. Les déplacements sont très coûteux. Les associations de parents d'élèves sont de vrais partenaires pour organiser toutes sortes d'événements, capter des fonds qui vont permettre derrière d'organiser des sorties et des projets scolaires. Les frais de mobilité sont une vraie inégalité entre les territoires urbains et ruraux. À Saint-Brieuc on peut aller à pied n'importe où, ici à Rostrenen ce n'est pas possible"*.

Sur le territoire de Loudéac, l association CAC sud 22 déplore l absence de mobilité à l intérieur de la communauté de communes, ce qui rend l action de se déplacer sur des lieux culturels de plus en plus compliquée pour les publics scolaires, d autant que le coût des frais des cars a explosé. Pour le lycée Rosa Parks à Rostrenen, le problème de la mobilité se pose également : toutes les sorties sont prises en charge par le lycée sauf projets avec nuitées (c était le cas pour un séjour de 3 jours à Paris l an passé avec les CAP où le lycée a mobilisé le fond social pour limiter au maximum le coût pour les familles).

Concernant la répartition des équipements culturels, l INSEE analyse que les territoires sont diversement pourvus selon la densité urbaine : **à l'exception des lieux de lecture publique et des musées et monuments, plus de la moitié des équipements sont situés dans des communes densément peuplées.** La présence d équipements culturels sur un territoire varie aussi selon le type d équipement : si les quelque 15 500 bibliothèques, médiathèques et points d accès au livre sont les équipements de proximité par excellence, présents dans les communes hors attraction des villes (19 %) comme dans les aires plus denses et attractives, les théâtres et autres lieux de spectacle, par exemple, sont bien plus présents dans les grandes villes et en Ile de France.

DES SOLUTIONS PROPOSÉES QUI NÉCESSITENT PLUS D APPUIS DES INSTITUTIONS

Le Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne soulève la dépendance forte des acteurs culturels de la volonté politique et des pouvoirs publics. Dépendance qui détermine leur champ d action aux limites administratives de leur tutelle[1]. Ainsi, tous les acteurs culturels ne sont pas en capacité de gérer les complexités qui découlent de l éloignement géographique selon le 3CB. Par exemple, l association culturelle pluridisciplinaire La fiselerie met en avant le peu de moyens d action et affirme que ce sont aux politiques publiques d agir. De son côté, l association adhère déjà au Collectif des Festivals engagés dans les questions de l accessibilité et de transport des publics. Malgré leur peu de moyens d actions, les acteurs culturels tentent de s emparer selon leurs moyens de la problématique.

Pour tenter de dépasser le frein de l'accessibilité géographique aux projets et structures culturelles, beaucoup d'acteurs du territoire proposent des solutions. S' il y a impossibilité de déplacement, la logique à développer est celle d'aller vers les publics et donc de déplacer les acteurs de L'EAC. C est ce qu a entrepris l association CAC SUD qui a constaté la difficulté pour les établissements scolaires à se déplacer : *"Pour un projet à Plémet autour du patrimoine, on devait prendre le car pour une sortie patrimoniale qui n'a pas pu se faire pour des questions de budget. CAC Sud se déplace ou se sont les artistes qui se déplacent dans les lieux. L'idée c'est que les artistes investissent les établissements scolaires, nous pensons des projets comme des balades itinérantes dans des écoles pour faciliter l'accès à la culture dans les établissements"*. Christelle Taillandier, référente du dispositif Berce O Culture, explique que le dispositif tente de multiplier les actions sur le territoire, au-delà de Loudéac. Ils privilégient des collaborations avec un grand nombre de partenaires pour aller au plus proche des familles. En 2023 est prévue une seconde résidence d artiste (dite d auteur) pour aller sur des communes limitrophes comme Corlay qui ne bénéficient pas de salles de spectacle. Toujours dans cette logique d aller vers les publics, la médiathèque de Loudéac a construit une annexe dans un quartier prioritaire de la ville, le quartier de Saint-Bugan.

Logo CAC Sud

©CACSUD22

Suite aux entretiens menés avec divers acteurs du territoire il est notable que beaucoup, **pour pallier le frein de l'accessibilité géographique s'appuient sur des structures locales.** Le collège Les Livaudières, par exemple, dans le cadre de ses montages de projets EAC s appuie également sur des structures locales comme l association CAC sud que nous avons précédemment évoquée. Madame Lemaitre, principale du collège nous explique : *"le territoire c'est un problème en lien avec la mobilité, c'est un frein, mais heureusement que ce collège porte énormément d'actions et réussi à les porter à les évaluer et à les valoriser. C'est lié au travail fait avec les partenaires et c'est lié au fait qu'il existe des partenaires. Il est impératif que le collège soit accompagné pour accompagner dans les sorties, de part sa géographie"*.

1 Constat 3CB, fiche action "Inéga ités

Logo Le RAD

Une diversification des moyens de transports avec des tarifs solidaires adaptés pour permettre aux familles de se déplacer peut aussi aider à pallier les enjeux d'accessibilité géographique . La Direction des affaires culturelles de la CCKB met en place le transport rural à la demande (TRAD) organisé en partenariat avec les transporteurs locaux et la centrale de mobilité des Côtes d Armor : "Il y a eu la mise en place pour Démos du "TRAD transport" à la demande. Ce sont des taxis dont la course est financée par la CCKB et qui permet d emmener les élèves sur le lieu de l action. Quand on porte Démos sur la CCKB ça coûte 320 000€/an contre 240 000€ en Île-de-France ! Il faut aussi faire venir des ressources professionnelles de l extérieur." Berce O culture complète le propos en nous informant de la mise en place de bus et taxis pour un coût de 50 cts par trajet.

S'il y a un désengagement de l'État vis-à-vis des territoires ruraux, les habitants font preuve de leur côté de solidarité (collaboration des habitants et des élus locaux). L enjeu de la mobilité dans les territoires ruraux est au cœur du projet expérimental Mobil22. Il a pour objectif de proposer une nouvelle approche de la mobilité adaptée aux territoires ruraux en complément de l approche traditionnelle des modes de transport[1]. Les 4 EPCI concernés par le projet sont Loudéac Communauté, Dinan Agglomération, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre et Mer.

Ainsi, le frein de l accessibilité géographique aux projets EAC et aux structures culturelles est une problématique connue de tous. Les actions mises en place sont nombreuses mais restent peu soutenues par l Etat, donc ne permettent pas la disparition d inégalités ou de disparités géographiques. **Tous les acteurs du territoires se saisissent de ces enjeux** pour tendre vers une égalité d accès à l EAC, mais malheureusement, dans les faits, elle est loin d être atteinte. Les inégalités territoriales et plus globalement sociales constituent d évidence des freins. Cependant le fort enjeu d accessibilité n est pas le seul frein qui empêche les publics d aller vers la culture.

2. Les freins symboliques demeurent et incitent les territoires à innover

LACCESSIBILITÉ À LA CULTURE, LA DIFFICILE CAPTATION DU PUBLIC DANS SON ENSEMBLE

De quelle culture et de quel public parle-t-on ?

La culture d un point de vue historique a désigné en premier lieu l action de cultiver la terre de manière collective, puis d éduquer l esprit et de vénérer (au sens religieux). Le mot

1 France Mobi ités, MOBIL22, Expérimenter un projet d inte igence co ective pour faire émerger des so utions simp es à mettre en oeuvre, en réponse aux besoins quotidiens de mobi ité des habitants à 3 éche es

lui-même de "Culture" a progressivement glissé vers l idée de développement des facultés intellectuelles par des exercices appropriés jusqu à désigner aujourd hui l idée d un bien intellectuel lié au caractère cultivé ou inculte d une personne. Appliqué aux territoires ruraux, ce glissement sémantique nous semble éloquent. Il s agit désormais d essayer de "refaire culture" ensemble.

Nous devons néanmoins veiller à ne pas adopter une posture dont la volonté serait de montrer la voie vers une culture dite légitime, plus noble que d autres. **La définition des droits culturels replace aujourd'hui l'individu comme détenteur de sa propre culture et libre de l'exercer de manière individuelle ou collective.** En élargissant la notion de « culture », toutes les pratiques quotidiennes peuvent donc être considérées comme culturelles. C est précisément l accès à la « vie culturelle » que nous interrogeons ici, entendu au sens large et non réduit au seul fait d assister à une représentation artistique dans un lieu culturel.

Les deux territoires observés ont montré une identité culturelle forte autour principalement de la culture bretonne et de son patrimoine matériel et immatériel. A cet endroit de la culture, les freins symboliques semblent peu présents. **Au contraire, la vitalité culturelle bretonne, tout particulièrement dans la CCKB, serait source de liens sociaux et d'égalité culturelle.**

Cependant, nous relevons dans les discours l'évocation de freins autour des problématiques financières, d'éloignement des structures culturelles et symboliques. Concernant la notion de freins « symboliques », elle serait davantage liée à la culture dite « savante » et des institutions qui s y rattachent. Sur ce point, nous savons que le sentiment de légitimité d accès à une certaine culture est fortement lié au niveau de ressources culturelles, au patrimoine culturel familial, à la pratique d activités artistiques et à l éducation scolaire qui transmet les bases. Selon le sociologue Pierre Bourdieu, la notion de capital culturel met en jeu trois états. L état incorporé qui désigne le travail que doit effectuer l individu sur lui-même pour intégrer de nouvelles références culturelles. L individu est dans ce cas déjà inscrit comme acteur de sa vie culturelle; en deuxième lieu, l état objectivé qui est constitué de biens matériels, liés au capital économique transmissible; enfin, L état institutionnalisé, qui fait appel aux diplômes que détient un individu. Sur ce dernier point, nous observons que nos deux territoires sont fortement marqués par une faible part des personnes diplômées du supérieur.

La part des peu ou pas diplômés[2] en 2017 pour nos deux territoires est la plus élevée en comparaison des autres EPCI du Département : 33,7% pour CCKB et 34,6% pour LCBC. La part des diplômés du supérieur en 2017 est la plus basse : 16% pour CCKB et 12,6% pour LCBC. Toutefois, le dernier recensement de l INSEE en 2019 montre une nette augmentation des diplômés du supérieur de 5 points pour LCBC et une hausse importante pour CCKB de 10 points.

2Titu aire du DNB

Article 7 - Charte sur l'EAC

Alors que la part des peu ou pas diplômés baisse d environ 1 point pour les deux EPCI. Ce phénomène pourrait être dû à l arrivée d une population désignée souvent comme néorurale[1] au CCKB particulièrement, dotée d un capital culturel élevé.

Par ailleurs, la charte pour l'EAC évoque la notion d'un engagement mutuel entre différents partenaires pour permettre l'accès de tous à la culture. Ici, le terme d écosystème public/acteur culturel/institutions en interaction nous semble adapté. Dans ce cas, la place des institutions et celle des artistes est également à explorer dans ce qui peut faire frein. Du côté des acteurs culturels, ils témoignent de difficultés auxquelles ils sont régulièrement confrontés dans leur travail de médiation.

Des représentations ancrées : « cette culture ce n'est pas pour moi ! »

Certains jeunes évoquent en effet leurs difficultés à se sentir proches d'une culture qu'ils qualifient «d'intello». Dans le cadre d ateliers d éducation à l image de l association Ty Film, la médiatrice nous explique que certains élèves sont dans un premier temps réticents à l égard du film documentaire, ressenti comme très éloigné. Effectivement, dans les représentations des jeunes, le documentaire est parfois associé au scolaire et aux références d adultes. À partir d un accompagnement au visionnage de différents styles et sujets de documentaire, les idées reçues et préjugés se défont progressivement. L association propose d y associer des ateliers de pratique. Les élèves imaginent un scénario sur des thèmes qui les concernent et, accompagnés de l intervenante, ils réalisent un court métrage. Différents styles cinématographiques sont alors proposés, comme celui du cinéma muet par exemple, jugé à priori par les jeunes comme dépassé. L intervenante et les élèves s orientent sur le style muet pour mettre en scène leur scénario. La rencontre avec les œuvres (les films documentaires) et la pratique partant de leurs centres d intérêts a engendré une ouverture sur ce qu ils pensaient jusque-là "hors d eux". L association La Fourmie, qui développe l art contemporain en milieu rural, insiste sur la nécessité de la médiation pour déconstruire les préjugés réciproques, ceux attachés au monde paysan et aux artistes.

De la sphère culturelle et éducative à la sphère familiale : Penser l'EAC comme un vecteur pour lever les freins symboliques.

Dès leur plus jeune âge, les enfants accèdent à un patrimoine culturel au sein de la cellule familiale. **Ainsi, des inégalités sont déjà créées car les parcours, les coutumes, les pratiques sont différentes d'une famille à une autre.** Aussi, des inégalités de pratiques sont notables entre les classes socioprofessionnelles. En effet, l environnement familial influe sur les pratiques cultu-

1 Les néoruraux désignent es nouveaux habitants des communes rura es, originaires de communes urbaines, s insta ant dans un espace où i s n ont pas d attaches fami ia es

relles futures de l individu. Dans ce cas, l appropriation sur le long terme d un travail d éducation artistique et culturel peut être empêchée. Dans la CCKB, le dispositif Démos s adresse aux élèves dont les familles ont souvent peu de pratiques culturelles et sont socialement éloignées de la culture dite savante. Au-delà de la problématique d accessibilité géographique et même si les élèves bénéficient du projet et s y plaisent, il est difficile de créer un lien avec ces familles qui sont pourtant essentielles pour la poursuite de la pratique instrumentale au terme du projet mais ne se sentent pas légitimes à accompagner leurs enfants à poursuivre dans cette voie. C est à cet endroit que l équipe pédagogique et pluridisciplinaire de Démos (animateur socioculturel, professeur des écoles, référent éducatif) réalise de concert un travail pour tenter de déconstruire ces représentations et d apporter des solutions sur l après Démos. Les familles sont invitées lors de la représentation finale à la Philharmonie de Paris et leurs déplacements sont facilités. Elles se trouvent alors en situation de public dans un lieu prestigieux qu elles n auraient probablement jamais fréquenté si leurs enfants n avaient pas bénéficié de ce projet. Après Démos, certains enfants de la première édition (2018-2021) ont été encouragés à poursuivre en intégrant l Orchestre des Jeunes du Kreiz Breizh.

LA RENCONTRE POUR LEVER LES FREINS : DES ACTIONS SUR-MESURE, DES PONTS ENTRE LES ACTEURS : MÉDIATION HUMAINE ET LOGIQUE D ACCOMPAGNEMENT

L'association la Fiselerie de la CCKB organise un festival breton tous les ans. Cet événement semble incontournable dans le paysage des festivals bretons. L association est très enracinée localement et infuse la vie culturelle du centre Bretagne toute l année en proposant des cours de bretons, des fest noz…Cependant, elle n oriente pas spécifiquement son action en allant vers le public. Le parti pris est plutôt de proposer une diversité musicale pour inciter le plus grand nombre à s intéresser à la culture bretonne. Lors de son festival, l association fait un choix de programmation très diversifiée pour toucher différentes générations et particulièrement les jeunes. Ici les freins symboliques semblent moins difficiles à lever, probablement parce que la culture bretonne et sa pratique sont intimement liées à la vie culturelle, associative et quotidienne des habitants.

Logique de ponts»

©Pixabay

L'association CAC Sud de Loudéac, dont la vocation est de créer du lien entre les acteurs culturels et les habitants, se définit comme une passerelle pour amener les personnes à découvrir les lieux de culture qu'elles n'auraient pas fréquentés par elles-mêmes. Cependant, les médiateurs de l association relèvent la difficulté de capter l ensemble d un public dans la diversité qui le compose. Chaque individu est singulier, tout comme les freins symboliques qu il s impose, ainsi que sa construction sociale et son sentiment d appartenance à une classe sociale. Imaginer faire tomber les freins des uns et des autres à travers une médiation, aussi fine et respectueuse des droits culturels soit elle, ne peut fonctionner sans appel à la capacité d agir

Logo de Berce O culture

©Loudeac

des individus.

L'association Berce-Ô-Culture à Loudéac est également dans cette dynamique d'aller vers. Les professionnels se déplacent là où sont les familles (salle d'attente PMI…). Les familles rencontrées à la PMI sont très éloignées de la culture. L association propose des interventions et des animations autour, entre autres, de la musique et du conte. L objectif est de pouvoir toucher l enfant dès son plus jeune âge ainsi que sa famille. L association travaille avec un grand nombre de partenaires (éducateurs, animateurs, professionnels de la santé...) pour aller au plus proche des familles. La responsable souligne l importance d une rencontre «humaine» : *"La médiation passe avant tout par une personne, avec un visage et un prénom"*. Lorsque les familles se rendent dans une structure culturelle, elles disent avoir le sentiment d aller voir quelqu un avec qui la rencontre s est déjà faite. Ce travail de médiation, dans le lieu du médico-social, se situe aux frontières du travail social et artistique. Cette démarche nécessite de véritables ponts entre les acteurs de ces différents champs et une interconnaissance des compétences de chacun. Il faut préciser à nouveau que le dispositif est porté non par la culture mais par le service de la petite enfance.

Dans le cadre de l'association Ty film, les actions ont pour objectif d'établir en permanence des liens entre habitants, amateurs et professionnels. Ty film s est implanté à Mellionnec et développe la diffusion de films documentaires, la création, la formation et l éducation à l image. L enjeu est de permettre aux habitants, amateurs et professionnels de s enrichir mutuellement. Chaque année des habitants de Mellionnec sont sollicités pour participer à un film documentaire (Portraits d habitants). Un jeune réalisateur passe une semaine avec un habitant, ils apprennent à se connaître et imaginent ensemble un scénario. Il s agit de faire le portrait d un habitant dans son quotidien à Mellionnec. Il se raconte lui-même dans ce qui fait sa culture et son mode vie. Habitants et artistes se nourrissent l un l autre.

L association propose également des projections nomades et chez l habitant. Le lieu d habitation devient alors un espace de diffusion artistique à partager. Si ces actions sont possibles, c est grâce à une forte implication bénévole des habitants. Ils se sentent concernés au plus près car il s agit de raconter leur village, leur quotidien. La question des freins symboliques ici ne se pose plus, car le projet s est construit collectivement, sans hiérarchie de savoirs.

L ÉLOIGNEMENT QU IL SOIT GÉOGRAPHIQUE ET/OU SYMBOLIQUE POUSSENT LES ACTEURS À INNOVER ET À DÉCLOISONNER

L'éloignement peut aussi être source d'une dynamique culturelle inédite. Les territoires ruraux sont des territoires culturels, dotés, au même titre que les territoires urbains, d'un fort potentiel d'expérimentation, d'innovation et de développement. L éloignement qu il

soit géographique et/ou symbolique pousse souvent les acteurs à innover et décloisonner.

L'**association d'art contemporain La Fourmi-e réalise des projets co-construits avec les habitants du territoire ; elle s'appuie sur le nomadisme et propose des espaces de création et de diffusion dans des lieux qui forgent ce territoire rural.** Récemment des résidences d artistes et expositions d art contemporain ont eu lieu dans les fermes environnantes. Les expositions ont reçu un franc succès du public local. La Fourmi-e rapproche ainsi ceux qui font "les cultures" (le travail agricole et le travail artistique). Cela questionne nos modes de vie, notre rapport à l environnement, à l économie et à l art. Elle permet l invention de nouveaux espaces de rencontre et d action où le territoire de l art rencontre celui du terroir.

A propos de l'idée de décloisonnement institutionnel et de facilité d'accès à la culture, une initiative culturelle en milieu rural a attiré notre attention. Il s'agit d'une petite commune hyper rurale dans les Hautes-Alpes. La commune a décidé par nécessité de mutualiser les moyens et de décloisonner les espaces dits de culture, les institutions publiques et la vie au quotidien. La commune s est alors dotée d un équipement culturel, réunissant plusieurs services : une agence postale, une maison d accès aux services publics, un lieu de coworking et une bibliothèque départementale. D une part, sans cette initiative, les services publics n auraient pas été maintenus et d autre part, la problématique de multiples déplacements pour accéder à ces différents espaces ne se pose qu une seule fois. Les personnes associent alors l offre culturelle à leur quotidien sans barrière. Les espaces et leur fonction ne sont plus hiérarchisés, ils appartiennent à un tout et peuvent se placer au même niveau de nécessité.

Conclusion

Bien que la vie culturelle et associative soit riche sur ces deux territoires, la CCKB et LCBC, des freins symboliques demeurent chez certains habitants. L éloignement géographique des infrastructures culturelles y contribue également.

Les freins symboliques sont souvent issus d une représentation que l on se fait de soi par rapport à l autre selon des indicateurs tels que le niveau d étude ou l héritage culturel, social et familial. Ces deux territoires nous ont donné à voir ce qu ils mettaient en place pour y pallier. **Que ce soit du côté des structures culturelles, associations, médiateurs, travail social, professionnels de la santé, ils imaginent ensemble des formes d'accompagnement, de médiation, de diffusion, en prenant en compte les besoins identifiés et spécifiques d'une population, mais en partant aussi de leurs ressources.**

Quant à l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire, elle a eu pour effet de fédérer les instances et les acteurs (élus, collectivités, professionnels des différents champs...) et d amplifier la dynamique déjà en place. Par ailleurs, de nombreux projets artistiques et culturels se sont construits de manière ascendante avec une forte implication bénévole. La FNARS (Fédération Nationale des associations d Accueil et de Réinsertion Sociale) qui a engagé depuis plus de 10 ans un travail sur l accès aux droits culturels des personnes dites exclues des offres et pratiques culturelles, affirme la nécessité d allier le travail de démocratisation culturelle à la prise en compte des individus dans leur intégrité, leur singularité et leur histoire : *« Dans un domaine qui touche à l'émotion, à la sensibilité propre à chacun, seuls des projets associant les personnes et en phase avec leur goût et leur personnalité, peuvent parvenir à faire tomber les barrières et à réduire la fracture culturelle »*[1].

En outre, la vitalité culturelle de ces deux territoire est un appui fondamental dans le dépassement des freins symboliques, en ce sen qu elle accroît la cohésion sociale, la *"capacité d'agir des citoyens"* [2] et du collectif. **Nos territoires ruraux ne sont plus aujourd'hui uniquement des espaces d'action, mais désormais des espaces où se construisent collectivement les politiques publiques.**

1 FNARS. (2012). L accès aux droits cu ture s: que es pratiques dans es associations de utte contre exc usion. Paris: FNARS.
2 "empowerment en ang ais. Concept é aboré par e socio ogue Sau A insky

III

PRÉCONISATIONS

le cnam inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle

Introduction

Dans le cadre de notre analyse, nous avons tenté de nous questionner sur l opportunité que représente l EAC pour le Département afin de coopérer avec les territoires et leurs acteurs, pour renforcer leur développement et réduire les inégalités d accès à la diversité culturelle.

Nous avons pu mettre en avant le rôle des réseaux d'acteurs locaux interconnectés dans la vitalisation culturelle des territoires. Beaucoup s appuient sur les spécificités et l identité culturelle de leur territoire pour faire du lien avec les habitant.e.s. Il semble que la question des projets culturels et notamment de l EAC doit être travaillée en lien avec les institutions. On assiste en effet à une logique de "territorialisation des politiques culturelles" qui donne un rôle important aux intercommunalités dans la définition des enjeux davantage basés sur les réalités locales. Cette logique de coopération entre acteurs en lien avec le terroir apparaît comme source potentielle de dynamisme et de développement et s incarne dans la mise en place des différents pactes de coopération culturelle en cours dans le département. **Nous avons aussi explicité dans le cas plus précis de l'EAC à l'école comment celle-ci pourrait permettre de favoriser l'accès aux droits culturels tout au long de la vie et stimuler la vitalité culturelle dans un territoire.** Cela nécessite cependant plusieurs conditions : accompagner un dialogue intersectoriel, développer et équilibrer les moyens financiers. **Enfin, nous nous sommes penchés sur les enjeux d'accessibilité symbolique et géographique aux projets culturels et notamment des projets EAC qui questionnent ces problématiques.** Dans le domaine de l accessibilité géographique, les actions mises en place sont nombreuses mais pas assez soutenues par l État bien que tous les acteurs des territoires, y compris les collectivités, s en saisissent. Sur le plan des freins symboliques, des actions de médiation toujours plus innovantes s inventent au quotidien, portées par la vitalité citoyenne des habitants des territoires.

Tous ces éléments de bilan (partiel car basé sur des données nécessairement incomplètes) nous amènent à proposer des préconisations via le prisme du "territoire" afin de tendre vers un renforcement et un développement des projets d'EAC permettant le développement territorial et la réduction des inégalités d'accès à la diversité culturelle. Si nous avons appuyé notre développement sur l étude de deux EPCI (Loudéac et le CCKB), les préconisations que nous avons formulées l ont été de sorte à pouvoir être **généralisées** sur d autres territoires du Département en fonction des spécificités et du contexte local.

Nous avons réparti ces préconisations en **4 axes principaux :**

Axe 1 - Echanges, formations et infrastructures dédiées à l'EAC

Axe 2 - Communication et diffusion sur les projets et les dynamiques

Axe 3 - S'appuyer sur les acteurs et citoyen.ne.s du territoire

Axe 4 - Mobilité et transports sur le territoire

NB : les préconisations en **orange** sont détaillées dans des fiches actions. Nous avons budgété deux fiches actions, les informations apparaissant en **bleu**.

AXE 1 - ECHANGES, FORMATION ET INFRASTRUCTURES DÉDIÉES À L'EAC

Pôles de ressources

PRÉCONISATION 1 - DÉVELOPPER ET ÉLARGIR LE RÔLE D'ADAGE	Donner accès à Adage aux municipalités, au Département, structures culturelles, associations (socio-culturelles, médico-sociale, etc) pour faire d Adage une zone de référencement des actions locales
PRÉCONISATION 2 - FAVORISER L'IMPLANTATION DE LIEUX DE MUTUALISATION	Valoriser l implantation de "Tiers lieux" qui impliquent de la mutualisation
PRÉCONISATION 3 - FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES INFRASTRUCTURES ET ASSOCIATIONS CULTURELLES	Plusieurs instances peuvent être déployées : • Forum associatifs à l école • Créer des instances de rencontre avec les acteurs du territoire • Perpétuer les rencontres de l EAC ` • Tisser des liens entre le pacte éducatif de territoire et les pactes culturels. Reprendre le travail effectué sur le hors temps scolaire et le périscolaire. • Répertorier les parents et les enseignants artistes pour favoriser des projets "locaux" à l école • Inclure dans les projets d établissement un volet culture (si ce n est pas le cas)
PRÉCONISATION 4 - OUVRIR DANS LES LYCÉES UN ESPACE SERVICES JEUNESSE	Espace au sein d un établissement secondaire public (relevant ou non du ministère chargé de l éducation nationale) et qui couvre un périmètre géographique aussi large que possible. Cet espace est visible et directement accessible depuis la rue par des visiteurs extérieurs, pour favoriser son accès pendant et hors du temps scolaire, sur des horaires adaptés aux besoins locaux tout au long de l année. Il est donc au plus près des publics et au cœur des territoires. C est un pôle de services éducation-formation-jeunesse offerts par les collectivités territoriales et les services déconcentrés ou opérateurs de toutes les administrations de l État intervenant sur les champs éducation-jeunesse-formation. Le monde associatif est également associé.

PRÉCONISATION 4 - S'APPUYER SUR LES BIBLIOTHÈQUES POUR CRÉER DE LA TRANSVERSALITÉ	S appuyer sur les bibliothèques qui d après le nouveau schéma départemental de la lecture publique pourront établir une transversalité avec les services de la Protection Maternelle Infantile, Éducation, Enfance Famille et Jeunesse du département et un partenariat avec l INSEAC

Fomations

PRÉCONISATION 6 - PROPOSER DES FORMATIONS MOBILES SUR L'EAC AUX ACTEURS DES TERRITOIRES RURAUX	S appuyer sur les PREAC et l INSEAC
PRÉCONISATION 7 - PROPOSER DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX ENSEIGNANT.E.S	On parle ici de formation sur le lieu et temps de travail avec les profs qui ont déjà des projets pour apporter de l ingénierie pédagogique ciblée. Formation dispensée par des professeurs formateurs, spécialistes de l EAC.

Accompagnement

PRÉCONISATION 8 - CRÉER DE L'ENTRAIDE ENTRE LES TERRITOIRES	Associer un grand et un petit territoire (EPCI) dans une démarche collaborative
PRÉCONISATION 9 - ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LA LABELLISATION 100% EAC	Accompagner les établissements dans la labellisation niveau 3
PRÉCONISATION 10 - ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS L'UTILISATION DU PASS CULTURE	Accompagner l utilisation de la part individuelle du Pass Culture en privilégiant les produits culturels locaux. Simplifier l accès du Pass Culture aux structures culturelles et artistes (offres collectives et paiement)
PRÉCONISATION 11 - TRAVAILLER LES RÉSIDENCES D'ARTISTES EN MILIEU SCOLAIRE COMME DES RÉSIDENCES ARTISTIQUES CLASSIQUES	

FICHES ACTIONS

PRÉCONISATION 3 - FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES INFRASTRUCTURES ET ASSOCIATIONS CULTURELLES

Contexte

De nombreux projets EAC sont montés chaque année par des acteurs divers. Cependant, i existe une certaines méconnaissance de ces mêmes acteurs en ce qui concerne a matière cu ture e et artistique présente sur e territoire (méconnaissance des artistes sur e territoire, méconnaissance des associations cu ture es qui accompagnent et soutiennent des projets…)

Objectifs

- Recenser tout ce qui se fait sur le territoire pour faire travailler des artistes de proximité sur des projets intercommunaux
- Créer des instances de rencontre avec les acteurs du territoire
- Travailler sur la notion de visibilité des associations culturelles pour que les établissements scolaires puissent par la suite les solliciter et se faire aider à mener à bien des projets EAC
- Renforcer le rôle d associations du territoire (comme par exemple l association CAC Sud 22 qui a un rôle d accompagnateur et soutient des projets d ampleur communale selon les besoins et les envies du territoire)
- Perpétuer les rencontres de l EAC

Bénéficiaires

- Artistes et compagnies artistiques
- Associations culturelles
- Infrastructures culturelles
- Etablissements scolaires

Mise en oeuvre

Mise en place de forums associatifs dès le début d année dans les établissements scolaires
Mise en place par le département de listings dans le but de recenser tous les acteurs engagés dans l EAC

PRÉCONISATION 6 - PROPOSER DES FORMATIONS MOBILES SUR L'EAC AUX ACTEURS DES TERRITOIRES RURAUX

Contexte

La formation des intervenants de éducation artistique et cu ture e est essentie e afin de mettre en œuvre une po itique d EAC efficiente. E e repose sur a maîtrise des textes d encadrement, sur une connaissance des acteurs et des enjeux posés par une po itique du 100% EAC. Les PREAC et INSEAC occupent une p ace privi égiée dans e paysage de EAC pour fédérer ces acteurs au travers de partage d expériences et de propositions des référentie s communs.

La mise en p ace d une journée d information a déjà été réa isée à INSEAC pour es référents cu ture des étab issements sco aires mais Guingamp est é oigné des EPCI de CCKB et CLCB. I serait souhaitab e de proposer des formations mobi es pour a er à a rencontre des acteurs po itiques, associatifs, sco aires, cu ture s.

Objectifs

- Garantir l accessibilité de l information et de la formation
- Soutenir le développement de l EAC sur le territoire
- Travailler avec l ensemble des partenaires concernés par l EAC
- Proposer des ressources

Bénéficiaires

- Professeurs des écoles, des collèges et lycées
- Associations culturelles, sportives
- Structures sociales, culturelles
- Établissements Publics de Coopération Intercommunale, mairies

Mise en oeuvre

-Ouvrir un poste de cadre fonctionnel ou opérationnel à l INSEAC
-Prendre contact avec les PREAC afin d expliquer le projet de diffusion d informations et de formations dans les EPCI ruraux et de recueillir des ressources exploitables.
-Concevoir le déroulé des formations : intervenants, supports (des fiches/vidéos explicatives) sur les enjeux de l EAC, ses finalités, les réseaux EAC et des exemples de projet, les modalités de mise en œuvre…
-Organiser le circuit des rencontres dans les communes des EPCI, réserver salles, diffuser les invitations
-Effectuer les rencontres.
-Evaluer le dispositif en recensant les divers projets EAC réalisés dans l année n et en interrogeant les acteurs concernés.

Budget

-Poste de cadre fonctionnel ou opérationnel. Responsable de secteur : responsable de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre d'une activité particulière. Estimation réalisée à partir de la grille des salaires attachée à la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.
Article XI – 3. Emplois autres qu'artistiques - Groupe 4 – échelon 1 : 2 199, 51 euros brut mensuel
Fonction : Responsable de la formation. Responsable d'actions de formation et de leur mise en œuvre. Responsable de l'action culturelle. Responsable des actions de relations publiques vers un secteur déterminé de la population. Responsable du secteur de l'information. Responsable de la conception, de la réalisation et de la diffusion de l'information.
-Communication / Diffusion : 1000 euros
-Véhicule /frais de déplacement / repas (9 jours) : 800 euros

AXE 2 - COMMUNICATION ET DIFFUSION SUR LES PROJETS&DYNAMIQUES

PRÉCONISATION 12 - VALORISER LES ACTIONS EAC VIA DE LA COMMUNICATION	Recensement des actions et projets EAC Plan de communication global
PRÉCONISATION 13 - DÉVELOPPER L'ACCUEIL DES PROFESSEURS SUR LEUR TERRITOIRE DE PROFESSION	Logique de convivialité (repas) Invitation à des spectacles

PRÉCONISATION 12 - VALORISER LES ACTIONS EAC VIA DE LA COMMUNICATION

Contexte

I a été remarqué durant notre diagnostic et par es entretiens effectués que de nombreux projets EAC sont montés chaque année par des acteurs divers. Or es acteurs qui montent ces projets pourraient échanger davantage ensemb e sur eurs pratiques. I pourrait aussi y avoir p us d échanges directement avec es habitant.e.s du territoire. La diffusion et a va orisation de ces projets permettent de sensibi iser a popu ation de manière p us arge à ces actions et à eurs bénéfices.

Objectifs

- Inciter au recensement des projets EAC présents sur le territoire par le Département
- Favoriser l interconnaissance et les échanges entre les acteurs montant des projets EAC
- Élargir le public touché par les actions EAC en permettant aux habitant.e.s du territoire d assister aux représentations finales
- Inciter le développement de projets EAC en permettant la participation à des moments clés des projets,
- Renforcer le rôle d associations du territoire comme les associations participant au "Cri de l Ormeau" (agenda culturel diffusant des informations sur les projets EAC)

Bénéficiaires

- Acteurs impliqués dans des projets EAC (associations, artistes, enseignant.e.s, etc.)
- Institutions : Département, EPCI, Communes
- Habitant.e.s du territoire

Mise en oeuvre

Etape 1 : Recenser les projets EAC qui vont avoir lieu durant l année sur le territoire (recensement par le service com du Département - chargé de communication)

Etape 2 : Co-construction et échanges sur les stratégies à mener avec le Cri de l Ormeau et les services communication des EPCI si existant

- Lancer un plan de communication classique sur le territoire (échelle de l EPCI si service de communication existant sinon chargé de communication au niveau Départemental) : affiches, presse, programme construit sur le modèle des programmes de structures culturelles, réseaux sociaux (renforcer l existant)
- Développer sur les sites internet des institutions (EPCI) une rubrique spécifiquement dédiée aux projets EAC
- Lancer une communication plus "humaine" et localisée : présentation des projets de l année auprès des parents en début d année, invitation aux temps de restitution pour tous les habitant.e.s (avec accord préalable)

AXE 3 - S'APPUYER SUR LES ACTEUR.TRICE.S ET CITOYEN.NE.S

Création de postes

PRÉCONISATION 14 - OUVRIR UN POSTE DE CHARGÉ.E DE MISSION EAC AU SEIN DES EPCI	Identifier les territoires qui en ont besoin Notion de lien à prendre en compte (proximité)
PRÉCONISATION 15 - OUVRIR PLUS DE POSTES DE PROFESSEUR.E.S RELAIS DANS LES STRUCTURES CULTURELLES ET ÉCLAIRCIR LEUR POSITION	Ouverture de postes (pour les professeurs issus du public ou du privé) Éclaircir leur mission au sein du service éducatif des structures culturelles et adapter leur rémunération et/ou temps de travail Commencer à ouvrir ses postes notamment dans les domaines/ structures culturelles dépendantes du Département
PRÉCONISATION 16 - AIDER À LA STRUCTURE DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES EN MATIÈRE EAC	Création de postes dédiés à l EAC plus spécifiquement dans les petites structures Maintien des subventions en place dans la durée

Pactes culturels

PRÉCONISATION 17 - ÉLARGIR LA PARTICIPATION AUX PACTES CULTURELS	Mettre en place une consultation voir un processus de codécision auprès de la société civile (associations, groupes de citoyens, etc.) S appuyer sur le réseau associatif actif et existant pour contourner les freins à la mise en place des pactes culturels Inclure le Ministère de l Éducation Nationale et le Ministère de la Transition écologique chargé des Transports dans la signature des pactes culturels.

Maillage territorial

PRÉCONISATION 18 - DÉVELOPPER DAVANTAGE LES PROJETS EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE LOCAL Y COMPRIS IMMATÉRIEL	
PRÉCONISATION 19 - DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS DE TYPE BERCE O CULTURE SUR TOUT LE TERRITOIRE	Offre culturelle pour la petite enfance avec les familles incluses dès le début doit se développer sur tout le territoire Développer le même type de dispositif pour tous les âges

FICHES ACTIONS

PRÉCONISATION 16 - AIDER À LA STRUCTURE DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES EN MATIÈRE EAC

Contexte
Les associations locales artistiques participent très largement à la vitalité de leur territoire, en matière d EAC . Pour pérenniser ce type d actions et soutenir le développement de l EAC dans le respect des réalités des acteurs culturels, il semble important de contribuer au soutien des structures, en garantissant les moyens humains et matériels nécessaires au développement de projets qualitatifs.

Objectifs

- Soutenir les associations par une structuration durable et pérenne.
- Favoriser des relations partenariales au long court avec des établissements scolaires environnants (et le territoire).
- Pérenniser les dynamiques de projets EAC sur un territoire et en favoriser le rayonnement.
- Faciliter le travail administratif des associations.
- Permettre au service public une plus grande lisibilité de la dynamique annuelle.
- Faciliter l innovation.
- Lutter contre l épuisement associatif et professionnel.

Mise en oeuvre

- Proposer des appels à projets EAC multiples, permettant de financer les actions annuelles d une association, en considérant un pourcentage, étudié et raisonnable à allouer à la structure.
- Croiser les financements attribués à l EAC dans les différents secteurs (Arts et santé, politique de la ville, milieu scolaire, social...) pour proposer un financement global et annuel des actions EAC portées par les associations.
- Proposer un financement de structure permettant de financer des postes de coordination et de médiation dans les associations.
- Proposer des financements pluriannuels pour les associations ayant développé des actions EAC sur leur territoire durant 3 années consécutives.

Bénéficiaires : Les association culturelles locales

AXE 4 - MOBILITÉ ET TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE

PRÉCONISATION 20 - ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION DE MICRO-FOLIES	
PRÉCONISATION 21 - RECENSER ET ASSOCIER PRIORITAIREMENT LES COMPAGNIES MOBILES	Exemple : Mon cinéma à roulettes https://uffejbretagne.net/non-classe/mon-cinema-a-roulettes-atelier-films-de-paysages-a-loudeac/
PRÉCONISATION 22 - DÉVELOPPER UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN ADÉQUATION AVEC L'ACCÈS AUX PROPOSITIONS CULTURELLES PROCHES	Adapter l offre de transport en commun Valoriser l offre culturelle au-delà de l EPCI Étendre les propositions EAC aux bassins de vie des habitant.e.s

PRÉCONISATION 22 - DÉVELOPPER UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN ADÉQUATION AVEC L'ACCÈS AUX PROPOSITIONS CULTURELLES PROCHES

Contexte

Comme dans de nombreux territoires ruraux peu desservis par es transports en commun, a question des dép acements est importante dans accès aux propositions cu ture es dans es EPCI de CCKB et de LCBC.

D autre part, de par a position centra e géographiquement de ces EPCI, es habitants sont parfois p us tournés vers es communes d autres départements pour eurs pratiques quotidiennes (professionne es ou de oisirs).

Objectifs

- Repérer les déplacements au sein d un territoire sans s arrêter à des frontières administratives.
- Adapter la proposition en transports en commun (notamment les transports à la demande existants) aux déplacements des habitants au quotidien.
- Valoriser l offre culturelle au-delà du département.
- Étendre les propositions d EAC aux bassins de vie des habitants des EPCI y compris dans une dimension inter-départementale (Ex de l espace Glen Mor à Carhaix (29) avec la ville de Rostrenen (22)

Bénéficiaires

- Habitants
- Artistes et compagnies artistiques
- Associations culturelles
- Infrastructures culturelles

Mise en oeuvre

Faire appel d offre auprès de différents bureaux d études spécialisés en mobilité pour la mise en place d une grande enquête inter-départementale afin d étudier et repérer finement les déplacements liés aux pratiques culturelles au sein d un territoire au-delà de ces limites administratives.

Une année d enquête avec étude de données statistiques et déplacement sur le terrain pour rencontrer habitants et acteurs associatifs, culturels et institutionnels afin de repérer les atouts et les handicaps de ce territoire.

Au bout de cette enquête, une série de propositions chiffrées et opérationnelles devront pouvoir être présentées afin d améliorer l accessibilité aux propositions artistiques et culturelles du territoire.

Il est difficile de définir un budget pour une enquête menée par un bureau d'études. Il faudrait pouvoir évaluer le temps nécessaire pour une enquête qualitative sur les déplacements au sein d'un EPCI. Et l'ajuster au budget possible ou envisagé par le département pour ce genre de projet.

Le tarif horaire d'un bureau d'études commence à 50 euros.

Le tarif dépend aussi de la localisation du bureau d'études et des frais de déplacements et d'hébergement que cela induit.

Le temps nous a manqué pour faire établir un devis à titre indicatif. Nous avons pu néanmoins repérer quelques bureaux d'études spécialisés en mobilité et déplacement sur la région :

Mobhilis à Redon. https://www.mobhilis.fr/

ITEM (qui a des bureaux à Rennes) https://item-conseil.fr/

https://altermob.fr/ à Rennes

RÉSUMÉ
EN FRANÇAIS

Dans le cadre d un projet d expérimentation professionnelle et scientifique, il nous a été demandé par le conseil départemental des Côtes-d Armor et l INSEAC de dresser un schéma départemental de l EAC en Côtes-D armor.
Pour répondre à cette demande nous avons choisi une approche par territoire. Nous nous sommes demandé dans quelle mesure l EAC pouvait être une opportunité offerte au Département de coopérer avec les territoires, leurs acteur.trice.s pour renforcer leur développement et réduire les inégalités d accès à la diversité culturelle.
En s appuyant sur des lectures et des informations que nous avions pu récolter, nous avons élaboré trois hypothèses de travail. Nous avons pu mettre en avant le rôle des réseaux d acteurs locaux dans la vitalisation culturelle des territoires. Nous avons aussi explicité dans le cas de l EAC à l école comment celle-ci pourrait permettre de favoriser l accès aux droits culturels tout au long de la vie et stimuler la vitalité d un territoire. Enfin, nous nous sommes penchés sur les enjeux d accessibilité symbolique et géographique aux projets culturels. Pour mener à bien notre étude nous avons comparé deux territoires: la CC du Kreiz Breizh et Loudéac communauté, deux territoires ruraux avec des points communs mais aussi une dynamique culturelle différente.
Nous avons proposé des préconisations répondant à notre problématique en suivant quatre axes : échanges, formations et infrastructures dédiées à l EAC, communication et diffusion sur les projets et les dynamiques, appui sur les acteurs et citoyen.ne.s du territoire et enfin réflexion sur les mobilités et transports du territoire.

ABSTRACT
IN ENGLISH

Within the framework of a professional and scientific experimentation project, we were asked by the departmental council of the Côtes-d Armor and INSEAC to draw up a departmental plan for the ACE in Côtes-D armor.
In order to respond to this request, we chose an approach by territory. We wonder to what extent the EAC could be an opportunity for the Department to cooperate with the territories and their actors in order to strengthen their development and reduce inequalities in access to cultural diversity.
Based on the readings and information we were able to gather, we developed three working hypotheses. We highlighted the role of networks of local actors in the cultural vitalization of territories. We also explained, in the case of ACE in schools, how this could help promote access to cultural rights throughout life and stimulate the vitality of a territory. Finally, we looked at the issues of symbolic and geographical accessibility to cultural projects. To conduct our study we decided to compare two territories: the CC of Kreiz Breizh and Loudéac community, two rural territories with common points but also a different cultural dynamic.
We have proposed recommendations to answer our problematic following four axes: exchanges, trainings and infrastructures dedicated to the EAC, communication and diffusion of projects and dynamics, relying on the actors and citizens of the territory and finally reflexion on the mobilities and transports of the territory.

« Droit fondamental », il vise à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnus dans sa dignité. »

Déclaration de Fribourg sur les Droits Culturels, 2007

100% EAC

Côtes d'Armor le Département

le cnam inseac

HCEAC